This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

EX LIBRIS
L. DUSSIEUX

56521

175

TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY

ST. GILES · OXFORD

Vet. Fr. II A. 1913

MÉMOIRES
DE
M. DE ***.
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DU DIX-SEPTIEME SIECLE.

Publiés pour la première fois.

TOME SECOND.

A AMSTERDAM,
Chez ARKSTÉE & MERKUS.

M. DCC. LX.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
31 JUL 1998
OF OXFORD
LIBRARY

MÉMOIRES

DE MONSIEUR

DE ***,

POUR SERVIR À L'HISTOIRE

DU XVIIe SIECLE.

LE Prince de Condé, environné de conseils dictés par les divers intérêts de ceux qui suivoient sa fortune, étoit dans l'agitation la plus vive qu'il eut éprouvée jusqu'alors. Ceux qui cherchoient à lui inspirer des sentimens contraires à son repos, après lui avoir persuadé qu'il ne devoit plus se fier à la Cour, lui firent naître l'envie d'imiter le Duc de Lorraine. Cette idée flatta son imagination. Il voyoit que ce Duc, dépouillé de ses An. 1656.

Tome II. A Etats,

An. 1656. Etats, & avec de moindres avantages que les siens, s'étoit rendu considérable par son armée & par son argent. Il crût qu'ayant des qualités qui le mettoient au-dessus de lui en toutes choses, il feroit des progrès à proportion, & que, pour y parvenir, il n'avoit qu'à prendre un genre de vie conforme à son humeur active. Ce fut le principal motif qui l'entraîna dans le parti de ce Seigneur : il le fit renoncer à tout ce que sa naissance & ses vues lui pouvoient faire prétendre dans le Royaume. Il cacha néanmoins ce sentiment autant qu'il lui fût possible, & il fit paroître le même désir pour la paix, qu'on traitoit toujours inutilement.

La Cour alloit alors à Saint Denis, & le Maréchal de la Ferté avoit joint l'armée du Roi avec les troupes qu'il avoit amenées de Lorraine. L'armée de M. le Prince, plus foible que la moindre des deux qui lui étoient opposées, avoit toujours demeuré à son poste de S. Cloud, afin de pouvoir se servir de son Pont, pour éviter un combat inégal. L'arrivée du Maréchal de la Ferté donna lieu aux troupes du Roi d'attaquer S. Cloud par les deux côtés, en se séparant & en faisant un Pont de batteaux vers Saint Denis. M. le Prince ayant connu le dessein

des

des ennemis, résolut d'abandonner ce Bourg, pour se retirer vers Charenton. An. 1656.
Il se posta dans cette langue de terre, qui fait la jonction des rivieres de Marne & de Seine. Il fit marcher ses troupes à l'entrée de la nuit le premier Juillet 1656, & croyant arriver à Charenton avant que les troupes du Roi le pussent joindre, il fit passer les siennes par le Cours, & ensuite le long des remparts, depuis la porte S. Honoré jusqu'à celle de S. Antoine, pour de-là prendre la route de Charenton. Il voulut éviter de demander passage au travers de Paris, de peur de ne pas l'obtenir, & qu'un refus ne fit paroître le mauvais état de ses affaires, ou que, si on lui accordoit sa demande, ses troupes ne se débandassent dans la Ville, & qu'il ne pût les en faire sortir, quand il en auroit besoin.

La Cour fut d'abord avertie de sa marche, & le Vicomte de Turenne partit à l'heure même, avec ce qu'il avoit de troupes, pour aller attaquer M. le Prince, ou du moins pour l'arrêter, jusqu'à ce que le Maréchal de la Ferté qui le suivoit avec les siennes l'eût joint. On fit aller le Roi à Charonne, afin qu'il pût voir de-là le succès d'une action, qui, selon toutes les apparences, devoit inévitablement être

An. 1656. la perte du Prince de Condé, & la fin de la guerre civile. Ce Prince fut attaqué dans un endroit, où il pût se servir des retranchemens que les habitans du Fauxbourg S. Antoine y avoient faits pour se garantir du pillage, dont les menaçoit le voisinage de l'armée de Lorraine. Il n'y avoit que ce lieu-là dans toute la marche qu'il vouloit faire, qui pût le garantir d'une entiere défaite; ce qui fut pour lui un grand coup de bonheur. Quelques Escadrons même de son avant-garde furent chargés dans le Fauxbourg S. Martin, par des gens que le Vicomte de Turenne avoit détachés pour l'amuser, & ces Escadrons se retirerent en désordre dans les retranchemens du Faubourg S. Antoine, où il s'étoit mis en bataille. Il n'eut pas tout le tems néceſſaire, tant pour former ses Escadrons, que pour garnir d'Infanterie & de Cavalerie tous les postes par lesquels il pouvoit être attaqué. Il fut contraint de mettre le bagage de l'armée sur le bord du fossé S. Antoine, parce qu'on avoit refusé de le laisser entrer dans Paris. On avoit même pillé quelques chariots, & les partisans de la Cour avoient menagé, que de-là on verroit le succès du combat comme d'un lieu neutre. Le Prince de Condé avoit

conservé

conſervé auprès de lui ce qui s'y étoit trouvé de ſes domeſtiques, & 30 ou 40 personnes de qualité qui n'avoient point de commandement. An. 1656.

Le Vicomte de Turenne diſpoſa les attaques avec toute la diligence & la conduite d'un homme qui ſe croit aſſuré de vaincre. Lorſque ceux qu'il avoit détachés furent à trente pas de leur retranchement, M. le Prince ſortit avec un Eſcadron de gens choiſis, & ſe mêlant l'épée à la main avec les ennemis, défit entiérement le Bataillon qui avoit été commandé pour l'attaque, fit des Officiers priſonniers, emporta les drapeaux, & ſe retira dans ſes retranchemens.

D'un autre côté le Marquis de Saint-Maigrain attaqua le retranchement qui étoit défendu par le Marquis de Tavanes, Lieutenant-Général, & par le Marquis de Langey Maréchal-de-Camp. La réſiſtance y fut ſi grande, que le Marquis de Saint-Maigrain voyant que ſon Infanterie moliſſoit, emporté de chaleur & de colére, s'avança avec la Compagnie des Chevaux-Legers du Roi dans une rue étroite, fermée d'une barricade, où il fut tué avec le Marquis de Nantouillet, le Fouillous, & quelques-autres: Mancini, neveu du Cardinal Maza-

An. 1656. rin, y fut bleſſé, & mourut quelques jours après de ſa bleſſure.

On continua les attaques de tous côtés avec une extrême vigueur, & le Prince de Condé chargea une ſeconde fois les ennemis avec le même ſuccès que la premiere. Il ſe trouvoit par-tout où il y avoit du péril, & il donna ſes ordres avec une liberté d'eſprit, ſans laquelle tout ſon parti étoit perdu. Malgré ſa valeur & ſa conduite, les troupes du Roi forcérent la derniere barricade de l'avénue du Cours qui va au bois de Vincennes, & entrerent en bataille juſqu'à la halle du Fauxbourg S. Antoine. Le Prince de Condé y accourut, les chargea, foula aux pieds tout ce qu'il rencontra, regagna ce poſte, & en chaſſa les ennemis. Les troupes du Roi ſe maintinrent encore dans la rue de Charenton dont ils avoient forcé la barricade : le Marquis de Noailles qui s'en étoit rendu maître, pour mieux conſerver ce poſte, fit percer des maiſons dans leſquelles il laiſſa des Mouſquetaires, ſur-tout dans celles d'où l'on pouvoit aller à la barricade.

Le Prince de Condé avoit deſſein de les forcer avec de l'Infanterie, & de faire percer d'autres maiſons pour les en chaſſer

chasser par un plus grand feu : c'étoit en effet le parti qu'il devoit prendre. Le Duc de Beaufort qui ne s'étoit pas rencontré auprès de M. le Prince, & qui avoit quelque dépit que le Duc de Nemours y eut toujours été présent, pressa le Prince de Condé de faire attaquer cette barricade par l'Infanterie. Mais comme les Fantassins étoient déja las & rebutés, au lieu d'aller aux ennemis, ils se mirent en haye contre les maisons, & ne voulurent pas avancer. An. 1656.

Dans le même tems, un Escadron des troupes de Flandres posté dans une rue qui aboutissoit au coin de la place, du côté des troupes du Roi, craignant d'être coupé, quand on auroit gagné les maisons des environs, resta dans cette place. Le Duc de Beaufort les prenant pour des troupes ennemies, proposa aux Ducs de Nemours & de la Rochefoucault qui arriverent en cet endroit, de les aller charger. Il poussa à eux, suivi de tout ce qu'il y avoit de gens de qualité & de Volontaires ; il exposa ainsi inutilement l'Escadron qu'ils avoient formé à tout le feu de la barricade, & des maisons de la place. Ces deux Corps en s'abordant se reconnurent pour être du même parti, & voyant

An. 1656. quelque étonnnement parmi ceux qui défendoient la barricade, ils résolurent de l'attaquer. Les Ducs de Nemours, de Beaufort & de Marsillac y pousserent, & firent abandonner ce poste aux troupes du Roi : ensuite ils mirent pied à terre, & le garderent seuls, sans que l'Infanterie commandée les voulût soutenir.

Le Prince de Condé fit ferme dans la rue, avec ceux qui s'étoient ralliés autour de lui. Les troupes du Roi qui s'étoient emparé de toutes les barricades, voyant celle-là gardée seulement par quatre hommes, l'auroient reprise, si l'Escadron du Prince de Condé ne les eût repoussées. Comme il n'y avoit point d'Infanterie qui les empêchât de tirer par les fenêtres, elles recommencerent à faire feu de tous côtés sur la barricade qu'elles voyoient à revers. Le Duc de Nemours reçut treize coups sur ses armes, le Duc de la Rochefoucault eut le visage percé d'une mousquetade, & le sang qui tomba sur ses yeux lui ôta l'usage de la vue. Le Duc de Beaufort & le Prince de Marsillac, ne pouvant plus garder ce poste, se retirerent avec les blessés. On les poursuivit ; mais le Prince de Condé s'avança pour les dégager, & leur donna le tems

de

de monter à cheval. Après leur retraite, les troupes du Roi reprirent les postes d'où elles avoient été chassées, & presque tous ceux qui avoient été avec ces Princes dans la place, furent tués ou blessés. On y perdit entre autres le Marquis de Flamarin, le Comte de Castres, & Bercenes, Capitaine des Gardes du Duc de la Rochefoucault. Le nombre des Officiers morts ou blessés étoit si grand de part & d'autre, qu'il sembloit que chaque parti songeât plutôt à réparer ses pertes, qu'à attaquer. Cette espéce de trêve fut avantageuse au Vicomte de Turenne, parce qu'elle donna le loisir aux troupes du Maréchal de la Ferté, qui étoient toutes fraîches, de le joindre. An. 1656.

Les Parisiens qui avoient été jusques-là les spectateurs du combat, se déclarerent en faveur de M. le Prince. Mademoiselle de Monpensier, jugeant qu'il étoit perdu, à moins qu'on ne le laissât passer au travers de la Ville pour se retirer, obtint de S. A. R. un ordre pour faire prendre les armes aux Bourgeois. Elle alla en parler elle-même à l'Hôtel-de-Ville, & commanda au Gouverneur de la Bastille de tirer le canon sur les troupes du Roi. Lorsqu'elle fut arrivée à la porte S. Antoine, elle disposa les

Bourgeois

An. 1656. Bourgeois, non-seulement à recevoir M. le Prince, mais encore à sortir & à escarmoucher, pendant que ses troupes entreroient. Le grand nombre de blessés qu'on portoit, contribua encore beaucoup à disposer les Bourgeois en faveur du Prince de Condé. Le Duc de la Rochefoucault profita de ces dispositions favorables. Quoique sa blessure l'incommodât beaucoup, il alla à cheval de l'extrêmité du Fauxbourg S. Antoine jusqu'au Fauxbourg S. Germain, exhortant le peuple à secourir ce Prince ; ce qui fit d'abord beaucoup d'effet. Le Cardinal Mazarin ayant vû le feu du canon de la Bastille, crut que Paris se déclaroit contre M. le Prince : mais lorsqu'il se fut apperçu qu'on tiroit contre les troupes du Roi, il manda aux deux Généraux de revenir.

Ce combat n'interrompit point les négociations, & chaque cabale voulut faire sa paix, ou empêcher les autres de la faire. Le Prince de Condé & le Cardinal Mazarin furent néanmoins longtems irrésolus. M. de Chavigny, qui s'étoit réconcilié avec le premier, l'entretenoit dans cette incertitude. Toutes les fois qu'il espéroit de détruire le Cardinal Mazarin, & de rentrer dans le Ministére.

téte, il lui conseilloit de pousser les choses à l'extrêmité. Il vouloit au contraire An. 1656. qu'on demandât la paix à genoux, toutes les fois qu'il craignoit qu'on ne piliât ses Terres, & qu'on ne rasât ses maisons. Dans cette occasion néanmoins il fut d'avis, comme les autres, de profiter de la bonne volonté du peuple, & de proposer une assemblée à l'Hôtel-de-Ville, pour y faire déclarer le Prince, Lieutenant-Général de la Couronne, y faire résoudre l'éloignement du Cardinal Mazarin, pourvoir le Duc de Beaufort du Gouvernement de Paris, au lieu du Maréchal de Lhôpital, & établir Broussel Prevôt des Marchands, à la place de le Febvre.

Cette assemblée, où l'on croyoit trouver la principale sûreté du parti, fut cause de sa ruine, par une violence qui pensa faire périr tous ceux qui se trouverent à l'Hôtel-de-Ville, & qui fit perdre à M. le Prince tous les avantages que le combat de S. Antoine lui avoit donnés. On n'a jamais bien sçu qui avoit été l'auteur de ce désordre: tout ce qu'on en peut dire, c'est que pendant que les chefs du parti & les Députés de toutes les Compagnies étoient assemblés, on suscita une troupe composée de toutes sortes de gens

An. 1656. gens armés qui vinrent crier aux portes de la Maison de Ville, qu'il falloit que tout s'y passât, suivant l'intention de M. le Prince, & qu'on leur livrât sur l'heure tous ceux qui étoient attachés au Cardinal Mazarin. On crut d'abord que ce bruit n'étoit qu'un effet de l'impatience du peuple, mais on changea bien-tôt de sentiment. Le tumulte augmenta, on vit que les Officiers & les Soldats avoient part à la sédition : les portes furent brûlées & les fenêtres percées à coups de fusil, ce qui fit songer chacun à se sauver. Plusieurs, pour éviter le feu, s'exposerent à la fureur du peuple. Il y en eut de tués de toute condition & de tout parti, & chacun crût que M. le Prince avoit sacrifié ses amis, pour perdre plus aisément ses ennemis. On n'y donna aucune part au Duc d'Orléans, & on en rejetta toute la haine sur M. le Prince. Quoiqu'il en soit, il appaisa le désordre; mais il ne dissipa point l'impression que cette violence avoit faite dans les esprits.

On proposa ensuite de tenir un conseil composé du Duc d'Orléans, du Prince de Condé, du Chancelier, des Ducs & Pairs, Maréchaux de France, & Officiers-Généraux du parti : deux Présidens au

au Mortier y devoient assister de la part du Parlement, & le Prevôt des Marchands de la part de la Ville, pour juger définitivement de tout ce qui concernoit la guerre & la police. Ce Conseil augmenta le désordre, au lieu de le diminuer. Les Ducs de Beaufort & de Nemours penserent avoir querelle plusieurs fois pour le rang, ce que le Duc d'Orléans & le Prince de Condé voulant empêcher, ils jugerent que le premier des deux qui viendroit au Conseil prendroit la premiere place. Le Duc de Beaufort se plaignit de ce réglement, disant que les Bâtards de France avoient toujours eu le pas sur les Princes Etrangers: mais comme on n'y eût aucun égard, ce réglement le rendit si diligent, qu'on eût dit qu'il étoit toujours en sentinelle pour voir quand la porte s'ouvriroit, afin de prendre la premiere place. Cette affectation augmenta l'aigreur que le Duc de Nemours avoit depuis long-tems contre lui, & il n'auroit pas manqué de faire éclater dès-lors son ressentiment, s'il n'avoit craint d'offenser les deux Princes qui avoient réglé leurs séances. Pendant qu'il cherchoit un prétexte pour le quereller, l'amour lui en fournit un, qui seul

An. 1656.

seul étoit assez capable de le porter aux

An. 1656. dernieres extrêmités.

M. le Prince étoit plus amoureux que jamais de la Duchesse de Chatillon, & sa jalousie pour le Duc de Nemours avoit augmenté, depuis qu'il n'avoit plus été le médiateur de l'accommodement du parti avec la Cour. Le Prince de Condé avoit prié cette Duchesse de ne plus voir son rival, & comme elle crût que la guerre, si elle duroit, éloigneroit bien-tôt ce Prince, elle lui promit tout ce qu'il voulut; ce qui ne l'empêcha pas néanmoins de chercher les moyens de voir le Duc de Nemours, sans que S. A. en eût connoissance. Madame de Chatillon ayant sçu que le Prince de Condé étoit retenu au lit par quelque incommodité, en avertit le Duc de Nemours, & lui manda de la venir voir à dix heures du soir. Cet amant ne manqua pas à l'assignation, & pour ne point faire d'affaire à la Duchesse, il laissa son carrosse dans une rue détournée, d'où il prit à pied le chemin de la maison, le nez enveloppé dans un manteau. L'obscurité & le soin qu'il prenoit de se cacher, lui firent manquer la porte. Il entra dans une autre qu'il trouva ouverte, & une fille le conduisit

duisit sans lumiere à une chambre, où après lui avoir dit que sa maîtresse l'attendoit au lit, elle le laissa seul, tirant sur elle la porte qu'elle ferma à clef. Le Duc de Nemours s'apperçut bien-tôt de la méprise, parce qu'il ne s'attendoit pas à un traitement si favorable. Il voyoit bien qu'il n'étoit pas loin de la maison de la Duchesse, & il sçavoit que dans celle qui touchoit à la sienne, il logeoit une fort jolie femme qu'il avoit vue plusieurs fois chez Madame de Chatillon. Il avoit même appris que le mari de cette femme étoit sorti de la maison, pour aller poser une sauve-garde que M. le Prince lui avoit donnée à la priere de la Duchesse, pour une assez belle maison qu'il avoit en Brie. Il résolut de profiter de l'occasion que la fortune lui offroit, & se coucha auprès de cette Dame. Elle lui fit la guerre sur sa paresse, & il s'en excusa en termes généraux, pour ne rien dire qui pût découvrir la méprise. Il comprit par la suite, que c'étoit pour moi qu'elle le prit, & que le voisinage avoit fait notre connoissance. J'avois l'honneur d'être connu de lui, & il sçavoit que mon pere avoit un beau Château à un quart de lieue de la Queue en Brie: ainsi il lui fut plus aisé de répondre An. 1656.

juste

An. 1656. juste à ses questions. J'y vins un quart-d'heure après, & trouvant la porte fermée, je crus que le mari étoit revenu, & je m'en retournai sans hésiter. Le Duc passa la nuit avec la Dame, qui ne s'apperçut de son erreur que par le retour de la lumiere. Elle alloit s'exhaler en reproches contre celui qui venoit de la tromper d'une maniere si peu civile; mais ayant reconnu le Duc de Nemours, elle se contenta de le prier de lui garder le secret. M. le Prince, qui vouloit être éclairci si la Duchesse de Chatillon lui tenoit exactement parole, avoit mis des espions en campagne, pour investir la maison: ils vinrent lui dire qu'ils avoient vu le carrosse du Duc de Nemours dans une rue voisine. Alors oubliant ses incommodités, il s'habilla & se fit porter en chaise chez la Duchesse. Elle fut surprise de sa visite, & craignit autant l'arrivée du Duc de Nemours, qu'elle l'avoit désirée un moment auparavant. Le Prince de Condé demeura avec elle jusqu'à minuit, & il s'en retourna sans lui rien témoigner de ses soupçons. Le lendemain après dîner le Duc de Nemours envoya un Page, pour s'informer de ce que faisoit la Duchesse de Chatillon, & il apprit qu'elle étoit allée à la promenade. Il se douta qu'elle

étoit

étoit aux Jardins des simples, parce qu'elle cherchoit les promenades éloignées. Il s'y rendit aussi-tôt, & ayant vû son carrosse à la porte, il la chercha partout. Après avoir parcouru le parterre & le bois, il monta jusqu'en haut en tournant, & il l'apperçut entre deux palissades seule avec le Duc de Beaufort. Il prêta l'oreille, & il entendit que Madame de Chatillon disoit à ce Duc : qu'elle n'avoit jamais aimé que lui, & que ses seuls intérêts l'avoient empêchée de conclure le Traité de M. le Prince avec la Cour. Il alloit sauter les palissades, pour suivre les transports de sa jalousie, lorsqu'il vit faire la même chose au Prince de Condé, qui, sans rien dire au Duc de Beaufort, accabla la Duchesse de reproches, & jura de ne la voir jamais. Ensuite il se retira, & le Duc de Nemours en fit autant de son côté, sans se cacher. Le Prince de Condé alloit au Fauxbourg S. Victor à une maison de M. Amelot, Premier Président de la Cour des Aydes, où il avoit un rendez-vous. En passant devant le Jardin des Simples, il avoit apperçu le carrosse de la Duchesse de Chatillon, & celui du Duc de Nemours, ce qui l'avoit obligé d'y entrer. Le Duc de Beaufort n'avoit pas d'équipage, parce qu'il étoit

An. 1656.

An. 1656. venu dans celui de la Duchesse. M. le Prince, après cette scène, ne laissa pas d'aller à son rendez-vous, où il devoit voir Mlle de Pons, au sujet du Duc de Guise. Il avoit procuré la liberté à ce Duc, sur l'assurance que cette fille avoit donnée pour lui au Comte de Vineuil, qu'il embrasseroit le parti des Princes; ce qu'il avoit néanmoins refusé de faire. M. le Prince en avoit fait faire des plaintes à Mlle de Pons par le Comte de Vineuil, & il avoit demandé à la voir. Elle l'avoit prié de ne pas venir chez elle, sous prétexte que cela pouvoit lui faire des affaires auprès du Duc de Guise; mais en effet, de peur de donner de l'ombrage à Malicorne qui avoit toutes ses inclinations: ainsi elle avoit choisi la maison du Président pour cette entrevue.

Le Duc de Nemours, pour n'avoir pas fait éclater son ressentiment, n'en étoit pas moins irrité contre son beau-frere. Il l'alla trouver le lendemain à son lever, & lui dit qu'il vouloit se couper la gorge avec lui Il le fit habiller, & ils allerent ensemble au marché aux chevaux, où ils se battirent à coup de pistolet. Le Duc de Nemours tira le premier, & comme la passion l'aveugloit, il manqua son coup. Le Duc de Beaufort qui étoit de sang froid

froid, tira plus juſte, & l'ayant frappé à la tête, il le renverſa mort par terre. Cette fin tragique donna de la compaſſion à tous ceux qui connoiſſoient ce Prince, & le public même eut ſujet de le regretter. Outre les qualités qui le rendoient aimable, il contribuoit à la paix de tout ſon pouvoir : il avoit même renoncé aux avantages que M. le Prince lui devoit faire obtenir par le Traité, pour en faciliter la concluſion. Sa mort, & la bleſſure du Duc de la Rochefoucault, laiſſérent aux Eſpagnols & aux amis de Madame de Longueville, la liberté de gouverner à leur fantaiſie le Prince de Condé. Ils ne craignoient plus que les propoſitions ci-devant émanées des Pays-Bas, fuſſent conteſtées : ils l'éblouirent d'eſpérances, & comme il étoit brouillé avec la Ducheſſe de Chatillon, il ne ſe trouva plus perſonne qui eſſayât de le rétenir en France. Il ne rejetta pas néanmoins d'abord les ouvertures de paix ; mais prenant des meſures pour faire la guerre, il offrit au Duc de la Rochefoucault l'emploi qu'avoit eu le Duc de Nemours, & ſa bleſſure l'ayant empêché de l'accepter, il le donna au Prince de Tarente. An. 1656.

Jamais Paris n'avoit été ſi diviſé qu'il

An. 1656. l'étoit alors : la Cour gagnoit tous les jours quelqu'un dans le Parlement & dans la Bourgeoisie, & le meurtre de l'Hôtel-de-Ville avoit tellement décrié le parti des Princes, que tous les honnêtes gens desiroient la paix. L'armée du Prince de Condé n'étoit pas assez forte pour tenir la campagne, & les Parisiens ne vouloient plus la loger. Enfin le parti se décréditoit tous les jours, lorsque les Espagnols voulant empêcher la ruine de M. le Prince, dans la vue seulement d'entretenir la guerre civile, firent retourner une seconde fois le Duc de Lorraine vers Paris avec un corps assez considérable. Le dessein de ce Prince étoit d'arrêter l'armée du Roi, qu'il tint quelque-tems investie dans Ville-Neuve-Saint-George, & il manda aux Princes qui étoient à Paris, qu'elle feroit contrainte de donner bataille ou de mourir de faim. Il y avoit dans cette nouvelle plus de vanité que de certitude ; mais le Duc de Lorraine avoit été bien aise d'exagérer ses forces, pour donner du courage aux Parisiens. Le Vicomte de Turenne qui avoit l'issue libre se retira à Meaux, sans que les ennemis se missent en devoir de l'en empêcher. Pendant que le Duc de Lorraine étoit à Paris, & que M. le

Prince

Prince étoit malade d'une fiévre continue, le Vicomte de Turenne se maintint dans ce nouveau poste, où il fut joint par le Marquis de Pallaiseau qui venoit de remettre Montrond sous l'obéïssance du Roi. M. le Prince avoit laisser perdre cette Place par sa faute, ayant pû la secourir, pendant que l'armée du Roi étoit vers Compiegne. An. 1656.

Quoique la guerre civile semblât prendre de nouvelles forces, les partis se rapprochoient plus que jamais par les négociations. M. de Chavigny qui alloit toujours à ses fins, essayoit de tromper les uns & les autres, pour en profiter. M. le Prince en ayant découvert quelque chose le traita si mal, qu'il mourut peu de tems, après de saisissement. Ce Prince dont l'aigreur ne s'étoit pas éteinte par sa mort, publia une Lettre de l'Abbé Fouquet qu'on avoit interceptée, & par laquelle il mandoit à la Cour, que Goulas porteroit Monsieur à se détacher d'avec le Prince de Condé, s'il n'acceptoit les conditions de paix qu'on lui offroit : mais dans la copie qui couroit on avoit mis le nom de Chavigny, au lieu de celui de Goulas.

Dès que M. le Prince fut guéri, il prit toutes ses mesures pour partir avec le

Duc de Lorraine. Il n'avoit plus que ce
An. 1656. parti à prendre, dans le dessein qu'il avoit de continuer la guerre, puisque la paix étant désirée à Paris de tout le monde, il ne pouvoit plus y demeurer avec sûreté, s'il prétendoit l'empêcher. Le Duc d'Orléans qui l'avoit toujours souhaitée, & qui craignoit le mal que la présence de M. le Prince pouvoit lui attirer, contribua d'autant plus à son éloignement, qu'il se crut par ce moyen en liberté de faire son Traité particulier.

Comme on n'avoit pris les armes que pour éloigner le Cardinal Mazarin, ce Ministre, pour faire cesser le prétexte de la guerre civile, & pour mettre M. le Prince dans son tort, dépêcha en partant Langlade (*a*) Secretaire du Duc de Bouillon, au Duc de la Rochefoucault, avec des offres plus avantageuses qu'on n'en avoit faites jusques-là à M. le Prince, & peu différentes de ce qu'il avoit demandé. Elles furent cependant refusées, parce que les engagemens que M. le Prince avoit pris avec les Espagnols étoient trop grands. Ainsi il partit avec le Duc de Lorraine, après avoir pris avec Monsieur les mesures qu'il croyoit con-

(*a*) C'est le même qui fut injustement condamné, & qui mourut à Marseille.

venables

venables pour empêcher l'accommodement. Mais comme ſon éloignement déconcertoit ces mêmes meſures, elles furent ſans effet : le Duc d'Orléans eut ordre de ſortir de Paris le jour que le Roi y entra, & il obéit à l'heure même, pour n'être pas témoin du triomphe de ſes ennemis. An. 1656.

Les troubles de Bourdeaux furent pacifiés avec la même facilité. Sarazin Intendant du Prince de Conty, ayant été gagné par une promeſſe de vingt mille écus, porta ſon maître à accepter les offres de la Cour, & à promettre d'épouſer Mademoiſelle de Martinozzi, niéce du Cardinal Mazarin. Le Prince de Conty, après avoir ſigné ſon Traité particulier, travailla à celui du Parlement & de la Ville, qu'il conclut malgré les obſtacles qu'y apporta la Ducheſſe de Longueville. Après la réduction de Bourdeaux, le Prince de Conty vint à Paris, où le Cardinal Mazarin lui fit mille careſſes. Ce Prince réſigna ſes Bénéfices à l'Abbé de Montreuil, & il fut marié quelques jours après dans le Cabinet du Roi à Fontainebleau.

Ce fut dans ce tems-là que le Cardinal Mazarin me propoſa de paſſer en Suede, où les peuples témoignoient être

An. 1656. mécontens du gouvernement de la Reine Christine. Ce Ministre vouloit être informé de la véritable cause de ce mécontentement, & sçavoir qui les Suedois avoient résolu de mettre sur le Trône. J'acceptai volontiers cette commission, étant bien aise de voir les pays du Nord, & une grande Reine, dont la renommée publioit des choses merveilleuses. Aussitôt que j'eus reçu mes instructions, je me mis en chemin, & je me rendis à Brissac, Ville d'Alsace, petite mais bien fortifiée. J'allai de-là à Francfort sur le Mein, Ville de grand commerce, célébre par ses Foires. Ensuite je poussai jusqu'à Vienne, Capitale d'Autriche, quoique ce ne fût pas mon droit chemin, afin de voir la Cour de l'Empereur. Ferdinand III, qui régnoit alors, étoit un Prince de bonne mine, d'un abord facile, & qui étoit aimé de ses peuples. Vienne qu'on croit être la *Juliobona* de Ptolemée; la *Levendo* de Strabon, & la *Vindebona* d'Antonin, est une grande Ville située dans une plaine sur le Danube. Elle est entourée d'onze Bastions : son Eglise Cathédrale est dédiée à S. André; son clocher qui est fort élevé se voit de loin, & il y a une belle Université.

Troisiéme Voyage de l'Auteur.

Ferdinand avoit épousé en premiere

nôces

nôces Marie-Anne d'Autriche, fille de Philippe III, Roi d'Espagne, & il en avoit eu quatre fils, & deux filles. Ferdinand-François, fils aîné de l'Empereur, élu Roi des Romains, étoit un Prince bien fait, âgé de vingt ans, libéral, affable, & qui promettoit beaucoup. Léopold-Ignace qui lui succéda, ne faisoit que d'entrer dans sa quatorziéme année : il étoit d'une humeur particuliere, & n'apprenoit qu'avec peine ce que ses maîtres lui enseignoient ; il paroissoit déja fort dévot, & préféroit la conversation des Moines à celle des Seigneurs de la Cour.

An. 1656.

Cour de Vienne sous Ferdinand III.

Eléonore de Gonzagues, troisiéme femme de l'Empereur, réunissoit la bonté avec les agrémens. Ses yeux pleins de feu témoignoient la vivacité de son esprit : elle aimoit les conversations enjouées, & se plaisoit à tous les divertissemens qu'on pouvoit prendre dans cette Cour. Elle alloit quelquefois à la chasse avec l'Empereur jusqu'à trois lieues de Vienne, du côté du Nord. On y tendoit des toiles, pour y enfermer le gibier, & leurs Majestez Impériales tiroient sous des tentes. Je leur vis tuer une fois vingt Cerfs dans le *Prater*, promenade ordinaire de la Ville. C'est un bois de haute-

futaye

An. 1657. futaye ſitué le long du Danube, & coupé par diverſes routes, où l'on peut ſe promener à pied ou en carroſſe. Les tentes ſous leſquelles leurs Majeſtez ſe plaçoient, étoient fort riches & tapiſſées d'étoffes d'or & d'argent, avec divers ornemens de broderie: il y en avoit une qu'on eſtimoit ſoixante mille écus. Leurs Majeſtez alloient ſouvent à Laxembourg, maiſon de plaiſance ſituée dans un pays de chaſſe, à trois lieues de Vienne. La Cour y paſſoit tous les ans un mois dans le tems qu'on voloit le Heron. L'Impératrice aimoit extrêmement la muſique, & elle avoit fait venir quantité de Muſiciens d'Italie. On danſa un Ballet à Vienne, pendant que j'y étois: il y avoit 50 violons habillés en maſques. La promenade ordinaire de cette Princeſſe étoit à la Maiſon de la Favorite, qui n'eſt qu'à une lieue de la Ville. L'architecture n'en eſt pas réguliére, mais elle eſt commode & ſpacieuſe: les Jardins ſont embellis par-tout de fontaines & de ſtatues. L'Impératrice aimoit auſſi la Peinture, & s'amuſoit quelquefois à peindre. J'ai vû une Vierge de ſa main, qu'on gardoit dans un des tréſors de l'Empereur. Le Prince de Lobkowitz, Grand-Maître d'Hôtel, occupoit le premier poſte à la Cour. Son

pere

pere qui étoit Grand Chancelier de Bohême, fut fait Prince par Ferdinand II. en 1626; mais il ne pût jouir de cette dignité à la Diette de Ratisbonne. Son fils fut reçu par le crédit qu'il avoit auprès de l'Empereur, & par la crainte qu'on eut de désobliger un homme, qui pouvoit tout à la Cour Impériale. An. 1657.

Le Comte Jean-Maximilien de Lanberg, Grand Chambellan de l'Empereur, avoit beaucoup de part aux affaires. La vivacité de son esprit & la solidité de son jugement, jointes à son érudition & à son expérience, le rendoient fort digne de son emploi. Il avoit donné des marques de sa capacité en Espagne & à Munster, où il avoit été Ambassadeur; & l'on étoit si persuadé de son mérite, que personne n'envioit sa faveur.

Le Comte de Trautson, Seigneur curieux & sçavant, avoit un bon cabinet de Livres, des Médailles antiques & modernes, des Tableaux, des Agates, des Marcassites, des raretés des Indes, & mille autres curiosités dont je ne puis me souvenir. Je restai si peu de tems dans cette Cour, qu'il me seroit difficile d'en dire de plus grandes particularités. Je continuai donc mon chemin, & après avoir traversé la Silésie, j'entrai en Suede.

Ce

An. 1657. Description de la SUEDE.

Ce Royaume a au Nord la Lapponie Norvegienne ; à l'Est la Moscovie ; au Sud la Mer Baltique, & à l'Ouest le Danemark & la Norvege. Il s'étend à douze degrés & demi de latitude, à compter depuis le cinquante-deuxiéme & demi, jusqu'au soixante-onziéme, (ce qui fait deux cens cinquante-deux lieues de France) & vingt-cinq degrés de longitude, qu'on peut prendre depuis le trente-deuxiéme & demi, jusqu'au cinquante-septiéme & demi, ce qui revient à deux cens lieues: sa circonférence est de 890.

On le divise en Pays héréditaires & en Pays conquis. Les Pays héréditaires comprennent une partie de la Gothie, la Suede propre, la Finlande, & une partie de l'Ingrie, avec leurs dépendances. Les Pays conquis sont la Livonie & les Provinces cedées par le traité de Westphalie, qui valent beaucoup mieux que les Etats patrimoniaux. Il y a en Suede trente-cinq Provinces, dont onze ont le titre de Duchés, douze de Comtés, & le reste de Baronies.

Bien que la Suede, à parler généralement, soit stérile, il ne laisse pas d'y avoir des plaines cultivées avec soin. L'air y est tempéré, ce qui fait qu'on ne s'y sert pas de poëles comme en Allemagne. Les peuples

peuples y sont industrieux, & réussissent dans toutes sortes d'arts. Chaque Province est divisée en certain nombre de Jurisdictions, dont chacune a son conseil de Police, & sa Vicomté pour rendre la Justice. On appelle du Jugement de la Vicomté, aux Lamans de chaque Province, & des Lamans au Conseil du Roi. Les Villes ont un plus grand nombre de Lamans, suivant leur étendue, & ces Juges ont la même Jurisdiction que les Echevins en France. An. 1657.

Les Rois faisoient autrefois leur résidence à Upsal, Ville Archiépiscopale, bâtie sur la riviére de Sala, & où les Payens avoient élevé un superbe Temple à Mars. Les Foires qu'on y tenoit la rendoient fort marchande, & il y avoit dans ce tems-là un grand concours de Négocians de toutes les nations. Son Université fondée par le Pape Sixte IV, est une des plus célébres du Royaume. Elle jouit des mêmes Priviléges que celle de Bologne en Italie, & elle a été encore augmentée de grands revenus par le Roi Gustave.

STOCKHOLM aujourd'hui la Capitale du Royaume, est le lieu où la Cour réside ordinairement. Elle a pris son nom de l'Isle où elle est bâtie. *Stockholm* veut dire

An. 1657. dire en Langue du pays, *l'Isle du Tronc*; parce que les Fondateurs de cette Ville, incertains du lieu où ils la devoient bâtir, jetterent un tronc dans le Lac Meter, à dessein de choisir pour sa fondation l'Isle où ce tronc s'arrêteroit. Il s'arrêta précisément à l'endroit où l'on voit aujourd'hui Stockholm. Son étendue avec ses Fauxbourgs, est à peu près égale à celle de Rouen. La plûpart de ses bâtimens sont de pierre & les autres de bois : j'en vis de fort magnifiques, entre autres le Palais du Général Wrangel, & celui du Chancelier Oxenstiern. Quelques endroits de la Ville sont bâtis sur pilotis, comme à Venise, de sorte que la mer flotte au-dessous. Son Port est fort beau, & les plus grands navires y entrent par deux canaux. Le Palais Royal en est fort proche, & des fenêtres on découvre fort loin dans la mer. Toutes les personnes de qualité s'habillent à la Françoise, & parlent notre Langue. La Ville est fort marchande, & les boutiques sont remplies de tout ce qu'on peut souhaiter. Les femmes se montrent peu, & on ne les voit gueres que dans les Temples. La principale Eglise a été autrefois desservie par des Cordeliers. On y voit le Mausolée de Gustave Adolphe, avec une épitaphe Latine

Latine qui exprime en peu de mots ses victoires. An. 1657.

Les Suedois sont descendus de ces anciens Goths, qui après avoir pillé Rome & ravagé l'Italie, firent la conquête de l'Espagne, qu'ils posséderent jusqu'à l'invasion des Maures. Ceux qui étoient restés dans leur patrie, tout belliqueux qu'ils étoient, furent presque toujours soumis aux Danois: mais, comme ils aimoient leur liberté, ils secouerent ce joug vingt-quatre fois, & furent autant de fois contraints de rentrer sous l'obéissance de leurs anciens Maîtres, jusqu'à ce qu'enfin la Suede fût séparée pour toujours du Dannemark, par la cruauté des Christiernes, & par la valeur de Gustave Vasa, dont étoit descendue Christine qui régnoit, lorsque j'arrivai à Stockholm.

Le gain d'une Bataille où Stenon Roi de Suede fut tué, rendit Christiern maître de tout le Royaume. Pour mieux tromper les Suedois, il accorda toutes les graces qu'on lui demanda sans distinction, & n'excepta personne de l'amnistie qu'il fit publier. Mais, après les avoir ainsi persuadés de sa douceur & de sa clémence, le huitiéme jour de son couronnement qui se fit à Stockholm, il convia à un superbe festin tous les Senateurs & tous

TAYLOR INST. OXFORD

tous les Officiers de la Couronne. A la fin du repas il les fit arrêter, pendant que ses troupes répandues dans tous les quartiers de la Ville, faisoient main-basse sur la Bourgeoisie ; & le lendemain il fit trancher la tête à tous les prisonniers. Gustave Vase échapa de ce meurtre, parce qu'il étoit en Dannemark, ayant été un des quatre Seigneurs que Christiern avoit retenus sur son bord, un jour qu'il prétendoit enlever aussi Stenon. Gustave fut enfermé dans la forteresse de Copenhague, & il y seroit mort de misere, si Eric Seigneur de la premiere qualité de Dannemark qui étoit son parent, ne l'eût demandé au Roi, à condition de le représenter toutes les fois qu'il en seroit requis. Christiern lui confia la garde de Gustave, qui demeura long-tems avec son bienfaiteur, sans songer à recouvrer sa liberté. La nouvelle du massacre commis à Stockholm, lui en fit naître l'envie. Il crut pouvoir violer la parole qu'il avoit donnée à ce Seigneur, de ne pas sortir de Copenhague, puisqu'il s'agissoit de venger la mort de son pere, qui avoit péri dans cette exécution générale. Il lui auroit été pourtant difficile de sortir du Dannemark, sans le départ imprévu de Christiern. Ce Prince étoit allé trouver l'Empereur

An. 1657.

l'Empereur Charles-Quint, pour obtenir de lui l'investiture du Duché de Holstein; An. 1657.
& comme il craignoit que le Duc ne traversât son dessein, il étoit parti sans dire à personne où il alloit. Gustave profita d'une occasion si favorable, & passa à Lubek avec des Marchands de Bœufs. Les Magistrats n'oserent lui donner un asile, de peur de s'attirer sur les bras toutes les forces du Dannemark: ils se contenterent de l'habiller magnifiquement, & de lui prêter un bon vaisseau pour le porter à Gottembourg. Lorsqu'il fut arrivé en Suede, il s'arrêta dans la Province de Dalécarlie, où il ne se fit connoître que par sa vigueur & par son adresse à tirer de l'arc. Il persuada à ces peuples de secouer le joug des Danois, & s'étant mis à leur tête, il convia les autres Provinces à suivre l'exemple de celle-là; de sorte que la révolte fut bien-tôt générale. Enfin après plusieurs combats, Gustave se rendit maître de tout le Royaume, & fut proclamé Roi d'un consentement universel. Ce fut lui qui introduisit le Luthéranisme en Suede, dans la vue de se rendre plus absolu; parce que le Clergé étoit si puissant, & jouissoit de si grands priviléges, qu'il s'étoit presque emparé de l'autorité Souveraine. Plu-

An. 1657. sieurs Rois de Suede avoient essayé de donner des bornes à cette puissance, & ils avoient péri dans leur entreprise. Gustave en vint à bout, en répandant dans le Royaume les erreurs de Luther. Il mourut après un long regne le 29 Septembre 1560.

Eric, Jean III, Sigismond & Charles IX, qui regnerent successivement après lui, soutinrent avec succès différentes guerres contre le Dannemark, la Pologne & la Moscovie: mais pas un des successeurs de ce Prince ne signala autant sa valeur, que Gustave Adolphe, pere de Christine. Il parvint à la Couronne le 29 Octobre 1611, étant âgé de dix-huit ans. Il repoussa d'abord les Danois qui étoient entrés dans la Suede, & les obligea à faire la paix. Ensuite il fit la guerre à Michel Federowitz, Grand Duc de Moscovie, & le contraignit à lui céder par un Traité l'Ingermanie. Il eut une autre guerre contre Sigismond, Roi de Pologne, & il conquit la Livonie qui lui demeura par la paix.

La guerre qui s'alluma ensuite en Allemagne entre l'Empereur Ferdinand II. & Frideric V, Electeur Palatin, & dans laquelle tous les Protestans prirent part, donna lieu à Gustave de faire de nouvelles

les conquêtes. Il s'empara d'abord de l'Isle de Rugen, prit une partie de la Pomeranie, & passa comme un torrent du Danube au Rhin. La fortune seconda si bien tous ses desseins, qu'il devint redoutable même à ses amis. Sa mort fut aussi glorieuse que sa vie. Après avoir défait les Impériaux dans la Plaine de *Lutzen*, il fut tué en poursuivant les Fuyards le 28 Novembre 1632. An. 1657.

Christine sa fille lui succéda, & comme elle étoit encore mineure, les Etats lui nommerent cinq Tuteurs, Gabriel Oxenstiern, Jacques de la Gardie, Charles de Guldenleu, Axel Oxenstiern & Gabriel-Benoît Oxenstiern, tous cinq Senateurs du Royaume. Quoique la succession de la Couronne eut été toujours continuée dans la Maison de Vasa, depuis la mort de Gustave I, on ne laissa pas d'assembler les Etats, composés du Clergé & de la Noblesse, des Bourgeois & des Paysans, pour faire, suivant la coutume, l'Election d'un Successeur après la mort de Gustave Adolphe. Lorsque chacun eût pris sa place, le Chancelier cria par trois fois : *Gustave Adolphe notre Roi est mort*, ce qui fit fondre en larmes toute l'Assemblée. Il dit ensuite aux assistans : *Ne voulez-vous pas recevoir pour votre Reine*,

An. 1657. *CHRISTINE, fille du Monarque que vous pleurez si amérement, comme vous le lui promîtes, lorsqu'il partit pour l'armée?* Alors un Paysan, nommé Laurens, s'avança, & dit : *Quelle est donc cette fille de notre Roi? Nous ne la connoissons point, & nous ne l'avons jamais vue.* »Vous l'allez » voir à l'instant, » *reprit le Chancelier,* & en même-tems il présenta la Princesse. Laurens, après l'avoir considérée, poursuivit avec une ingénuité merveilleuse : *Elle a les yeux, le nez, & le front de Gustave; qu'elle soit donc notre Reine.* Ce discours fut suivi d'un applaudissement général, & Christine fut proclamée avec les solemnités ordinaires. Les Tuteurs prêterent serment entre les mains du Chancelier, & jurerent de bien gouverner le Royaume pendant la minorité de la Reine. Ensuite le Chancelier même, qui étoit le premier des Regens, prêta serment à son tour entre les mains de la Princesse.

Le premier pas que firent les Regens, fut de renouveller la Ligue avec les Protestans d'Allemagne, pour la continuation de la guerre contre la Maison d'Autriche, & le Duc de Weimar en fut déclaré Général, à la place du feu Roi de Suede. Ils dépêcherent ensuite en France

ce Loffler, Vice Chancelier de Suede, & Philippe Striff, Conseiller du Duc de Deux-Ponts, pour demander le renouvellement de l'Alliance. Il se trouva quelque difficulté à la conclusion du Traité, par rapport à la cession de Philisbourg que le Roi demandoit, avec la neutralité du Duc de Neubourg : mais enfin ces articles furent accordés, moyennant une somme d'argent. An. 1657.

Le Pape & le Roi de Dannemark s'étant entremis pour procurer la paix à l'Europe, il fut résolu que les Catholiques envoyeroient leurs Plénipotentiaires à Munster, & les Protestans à Osnabrug. Sur la fin de l'année 1644, Christine qui étoit entrée dans sa dix-huitiéme année, fut déclarée majeure par les Etats, & les Regens remirent leur autorité. La Reine nomma pour aller aux conférences d'Osnabrug, Axel Oxenstiern, Grand Chancelier du Royaume, Jean Skiff, & deux autres Senateurs du Royaume. Ils ne commencerent à entrer en négociation qu'en 1646. Skiff mourut à Osnabrug peu de tems après son arrivée, & l'on envoya pour remplir sa place, le Baron Jean-Salvius Adler. Les Ambassadeurs de l'Empereur & du Roi Catholique em-

An. 1657. ployerent toute leur adresse, pour essayer de détacher les Suedois de la France, & les porter à traiter séparément ; mais ils ne purent en venir à bout. Après plusieurs contestations, la paix générale fut enfin conclue en 1649, pour ce qui regardoit l'Allemagne. On céda par ce Traité à la Suede la Pomeranie citérieure, appellée ainsi, parce qu'elle est en-deçà de l'Oder : elle comprend le Duché de Stetin, dont dépendent les Isles de Rugen & d'Uzedon, dans la mer Baltique, près du continent. On leur céda encore les Duchés de Dardt & de Wolgast, avec le Comté de Guskovie. Les principales Villes de la Pomeranie Suedoise, sont Stetin & Stralsond, Villes Anséatiques, Anclan, Bardt, Gukow, Gripswaldt, Wolgast, Wolen & Uzedon. Enfin la Suede obtint au-delà de l'Oder, les Châteaux de Deron & Golnaw, qui sont aussi deux Villes Anséatiques, & dans la Basse-Saxe, les Duchés de Bremen & de Ferden.

Après que la paix eut été publiée, on assembla les Etats pour le Couronnement de la Reine. Elle jura de conserver la Religion & les Priviléges du Royaume, & tous les Ordres lui prêterent le serment de fidélité. Charles Adolphe, Prince

Prince Palatin, fut en même tems reconnu pour héritier présomptif de la Couronne. La Reine qui vouloit faire jouir ses Sujets des fruits de la paix, envoya demander à Casimir, Roi de Pologne, s'il vouloit renouveller l'Alliance, & ce Prince lui envoya des Ambassadeurs. Mais comme leurs pleins pouvoirs n'étoient pas dans les formes, ils donnerent paroles à M. *Chanut*, Ambassadeur de France, d'en rapporter de plus amples dans six semaines. An. 1657.

La Reine devint la protectrice des Sciences & des Sçavans. Elle fit venir de France à Stockholm, le célébre Philosophe René Descartes, qui y mourut en 1650. M. Chanut fit son Epitaphe en Latin: Elle est assez belle pour tenir ici sa place.

A la Gloire de Dieu. » Sous le regne
» de CHRISTINE, petite fille de
» Gustave I. & fille de Gustave le Grand;
» Princesse qui suivant les traces de ses
» Ancêtres, a étendu les bornes de ses
» Etats par de nouvelles victoires, &
» qui, après avoir obtenu la paix les ar-
» mes à la main, fait fleurir les Arts
» dans son Royaume, y attirant de tou-
» tes parts les Sçavans de tout pays,
» pour être à la fois leur modéle, & l'ob-
» jet de leur admiration: *René Descartes*,

 » du

An. 1657. » du fond de sa retraite philosophique ; » appellé pour être la lumiere & l'orne- » ment de cette Cour, y est mort, après » une maladie de quatre mois, & il a laissé » sous cette pierre sa dépouille mortelle, » l'an de J. C. 1650, & la 54e de son » âge. RENÉ DESCARTES, né en » France d'une noble & ancienne famille » répandue dans le Poitou & dans la Bre- » tagne, après avoir acquis dans les Eco- » les toute l'érudition qu'on en rappor- » toit alors, & qui étoit bien au-dessous » de son attente & de son ardeur, alla » porter les armes en Allemagne & en » Hongrie. Il y employoit le loisir des » quartiers d'hyver, à concilier les Phé- » nomènes & les mysteres de la Physi- » que, avec les loix des Mathématiques ; » & il osa concevoir l'espérance de pou- » voir ouvrir avec une même clef les se- » crets de ces deux Sciences. Dans cette » vue, abandonnant toute occupation » étrangere, il se retira dans une petite » maison de campagne près d'Egmont en » Hollande, & par une étude assidue de » 25 années, il parvint dans cette soli- » tude à exécuter ce qu'il avoit osé en- » treprendre. De-là sa réputation s'étant » répandue par toute la terre, il fut rap- » pellé par son Souverain qui lui fit des » conditions

» conditions honorables. Il s'étoit livré An. 1657.
» de nouveau aux délices Philosophiques
» de la méditation, lorsqu'il fut arraché
» de sa patrie, par l'éclat des vertus
» d'une grande Reine, jalouse de s'atta-
» cher tout ce qu'il y avoit en tout gen-
» re & en tout pâys, d'hommes supé-
» rieurs. Il en fut reçu avec toutes sor-
» tes d'agrémens; on l'écouta avec la
» plus grande attention, & l'on donna
» de sinceres regrets à sa mort.......
» Apprenons à la postérité la maniere
» dont vivoit *Descartes*, afin que nos
» neveux, en embrassant un jour sa doc-
» trine, imitent ses mœurs. Après avoir
» entiérement renouvellé la Philosophie,
» après avoir ouvert le premier aux hom-
» mes une voye sûre pour pénétrer jus-
» qu'au sanctuaire de la nature, il n'a
» laissé d'autre incertitude que de sçavoir
» ce qu'il y avoit en lui de plus grand,
» ou la science, ou la modestie. Les
» vérités qu'il sentoit, il les soutenoit
» avec une grande retenue, & ce qu'il
» croyoit faux, il le combattoit, non par
» l'aigreur des disputes, mais par la seule
» force du vrai. Il ne maltraita jamais
» aucun des anciens, & il ne fit la guerre
» à qui que ce soit de son tems. Il fit taire
» l'envie par l'innocence de ses mœurs.
» Il

An. 1653. » Il méprisa les injures, & sçut conserver » ses amis. Enfin, pour comble de bonheur, toutes les choses créées qui » étoient l'objet de ses méditations con» tinuelles, ne lui servoient que de de» grés pour s'élever au Créateur, & il » vêcut tranquillement dans la Religion » de ses peres, toujours soumis à J. C. » auteur des graces qu'il avoit reçues. » Songe, Passant, quelle étoit la vertu » de Christine, & quelle devoit être une » Cour, où de pareilles mœurs ont pû » plaire. PIERRE CHANUT, Am» bassadeur ordinaire du Roi Très-Chré» tien, Louis XIV, fils de Louis le » Juste, & petit-fils de Henry le Grand, » sous l'heureuse & sage Regence de la » Reine Douairiere, Anne d'Autriche, a » fait élever ce monument à la Gloire de » Dieu, distributeur de tous biens, pour » l'honneur du nom François, & pour » conserver la mémoire de René Descar» tes, son plus cher ami, la septiéme année » depuis le décès de Louis le Juste (*a*).

(*a*) D. O. M REGNANTE CHRISTINA, GUSTAVI PRIMI pronepte, MAGNI filia, Avorum cœpta, patriæque terminos victoriis novis promovente; pacem demùm armis quæsitam artibus ornante; accitis undique terrarum sapientiæ magistris, ipsa in exemplum futura;

Les

Les choses étoient en cet état, quand j'arrivai à Stockholm. J'allai voir d'abord M. Chanut, pour m'informer des maxi- An. 1657.

RENATUS DESCARTES, ex Eremo Philosophicâ in lucem & ornamentum aulæ vocatus, post quartum mensem morbo interiit, & sub hoc lapide mortalitatem reliquit, anno Christi M. DC. L. vitæ suæ LXVIII. *Renatus Descartes*, Peronii Dominus, ex antiquâ & nobili inter Pictones & Armoricos gente, in Gallia natus; acceptâ, quantacumque in scholis tradebatur, eruditione, expectatione suâ votisque minore; ad Militiam per Germaniam & Pannoniam adolescens profectus, & in otiis hibernis naturæ mysteria componens cum legibus Matheseos, utriusque arcana eadem clavi reserari posse ausus est sperare; & omissis fortuitorum studiis, in villulâ solitarius prope Egmundam in Hollandiâ, assiduâ viginti quinque annorum meditatione, auso positus est. Hinc toto orbe celeberrimus, à Rege suo conditionibus honorificis evocatus, redierat ad contemplationis delicias; unde avulsus admiratione virtutum Maximæ Reginæ quæ, quid quid ubique excelluit, suum fecit, gratissimus advenit, seriò est auditus, & defletus obiit ...... Noverint Posteri qualis vixerit Renatus *Descartes*, ut cujus doctrinam olim suscipient, mores imitentur. Post instauratam a fundamentis Philosophiam, apertam ad penetralia Naturæ mortalibus viam, novam, certam, solidam, hoc unum reliquit incertum: Majorne in eo esset Modestia, an Scientia? Quæ vera scivit, verecundè affirmavit; falsa

mes

An. 1657.

Portrait de CHRISTINE.

mes & des intérêts de cette Cour. Je le priai aussi de me présenter à la Reine, ce qu'il fit le lendemain. Elle n'étoit pas grande, & sa taille avoit même quelques défauts, ce qui l'obligeoit de porter toujours un juste-au-corps avec une jupe: elle avoit aussi une cravate, une perruque, & un chapeau. Le tour de son visage étoit oval, quoiqu'assez plein: elle avoit le nez aquilin, les yeux bleus & cependant très-vifs; elle paroissoit toujours en action. Elle parloit la plûpart des Langues de l'Europe, avec autant de facilité

non contentionibus, sed vero admoto refutavit. Nullius Antiquorum obtrectator, nemini viventium gravis. Invidorum criminationes purgavit innocentiâ morum: injuriarum negligens, amicitiæ tenax. Quod summum tandem est, ita per Creaturarum gradus ad Creatorem est conatus, ut opportunus Christo Gratiæ Autori in avitâ Religione quiesceret. I nunc, Viator, & cogita quanta fuerit Christina, & qualis aula, cui mores isti placuerunt! Christianissimi Regis LUDOVICI XIV, *Ludovici Justi* filii, *Henrici Magni* nepotis, ANNA AUSTRIACA, optima, prudentissima, fortissima Regina, annos & regnum filii Regente, Legatus ordinarius PETRUS CHANUT, hoc monumentum ad Gloriam Dei, bonorum omnium datoris, Gallici nominis honorem, & perpetuam memoriam amici carissimi, *Renati Descartes*, poni curavit, anno VII. ab excessû Ludovici Justi. &

& d'élégance que les perſonnes du pays.
Aucune ſcience ne lui étoit inconnue, & on avoit peine à comprendre comment une Princeſſe de ſon âge avoit acquis tant de connoiſſances. Comme M. Chanut lui avoit dit beaucoup de bien de moi, il mit ſur le tapis pluſieurs matieres d'érudition, ſur leſquelles Sa Majeſté me demanda mon ſentiment; & elle en raiſonnoit avec tant de netteté, que je n'oſois preſque parler après elle, de peur de lui montrer mon ignorance. An. 1657.

Charles Adolphe, Comte Palatin, fils aîné de Jean Caſimir, Duc de Deux-Ponts, héritier préſomptif de la Couronne, étoit de petite taille, mais il paroiſſoit vigoureux. Ses yeux pleins de feu & ſon air fier, montroient aſſez qu'il ne reſpiroit que la guerre.

Portrait du Comte Palatin, Succeſſeur de Chriſtine.

Le Prince *Adolphe Jean*, ſon frere, ſecond fils du Duc de Deux-Ponts, quoique fort jeune, avoit auſſi la mine guerriere; mais il ne paroiſſoit pas avoir beaucoup d'eſprit.

Marie-Euphroſine, Comteſſe Palatine de Deux-Ponts, ſœur de ces deux Princes, n'étoit pas encore formée; mais elle promettoit beaucoup. Par ſes réponſes qui étoient promptes & juſtes, on jugeoit que ce ſeroit une fort aimable perſonne.

Magnus

An. 1657. *Magnus Gabriel de la Gardie*, fils du Connétable de Suede, avoit la taille bien prise, haute & droite, l'air noble, la tête belle, l'humeur gaye, flatteuse & insinuante.

Benoît Oxenstiern, Senateur du Royaume & Président du Tribunal de Wismar, parloit plusieurs Langues. Il avoit été employé dans plusieurs Ambassades en France, & en Perse. Il n'y avoit personne qui fît plus de figure à la Cour de Suede.

J'eus la curiosité de voir la Liturgie Luthérienne, & j'allai à la Cathédrale le jour de Noël, qui est onze jours plus tard que chez les Catholiques, parce que les Luthériens suivent l'ancien Calendrier. Je m'y rendis le matin, & je trouvai que tous les Seigneurs de la Cour avoient déja pris leurs places au Chœur dans les chaises hautes. Deux Prêtres monterent à l'autel : le plus vieux portoit une chape, & le plus jeune une chasuble, & ils avoient tous deux des fraises. Le Célébrant commença la Messe à peu près comme font les Catholiques, & la Musique entonna le *Kyrie eleison*, alternativement avec les orgues. Le Prêtre chanta seul le *Gloria in excelsis* en Suedois, & le peuple l'accompagna de sa voix pendant toute

l'hymne

l'hymne, sans attendre qu'il eut dit le premier verset. L'hymne étant achevée, l'Officiant recita une oraison sans collecte, & le Diacre s'appuyant le dos contre l'autel, lût l'Epître du côté où les Catholiques disent l'Evangile. Après cette lecture, la Musique chanta le *Verbum caro factum est* en Latin, & le peuple le répéta en Suedois. Le Prêtre étant remonté à l'autel, recita une oraison à l'honneur de la Sainte Vierge, sans la chanter; & le Diacre chanta l'Evangile du côté de l'Epitre. Le Prêtre s'étant tourné vers le peuple chanta le *Credo*, que le peuple répéta après lui. Les orgues commencerent de jouer à l'Offertoire, & le Prêtre dit une priere tout bas, pendant laquelle le peuple demeura debout. On entonna encore une hymne, à laquelle tout le monde répondit à genoux. Ensuite le Prêtre lût l'Evangile & l'expliqua au peuple, enseignant à chacun ce qu'il devoit faire suivant sa profession. Après cette exhortation, la compagnie se sépara en deux, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, & on se salua réciproquement. Le Prêtre retourna à l'autel, & fit la consécration sans lever l'hostie, ni le calice. Après avoir communié, & donné la communion

An. 1657.

An. 1657. nion au Diacre, il la fit prendre à tout le peuple sous les deux espéces : il la donnoit d'un côté, pendant que le Diacre la donnoit de l'autre ; ce qui se fit sans lumieres, bien qu'il y eut quantité de cierges allumés avant l'exhortation. Il y avoit un Crucifix d'argent sur l'autel, qui étoit paré à peu près comme dans nos Eglises.

Quand j'eus employé quelques jours à satisfaire ma curiosité, je songeai à exécuter les ordres que j'avois reçus de la Cour. Je demandai à M. Chanut, si la Reine avoit sérieusement dessein d'abdiquer, & quels motifs la pouvoient porter à quitter une Couronne. M. Chanut me répondit : » Que les Suedois avoient » été toujours inconstans & belliqueux ; » qu'après avoir fait la guerre pendant » plus de trente ans, ils ne pouvoient » s'accoutumer à l'oisiveté de la paix ; » que par cette raison, ils ne s'accommodoient pas de l'humeur de la Reine » qui préféroit les Sciences aux armes, » & les douceurs de la paix au tumulte » de la guerre ; que l'humeur martiale » du Prince Palatin, qui avoit été déclaré présomptif héritier de la Couronne, » & qui avoit donné des preuves de sa » valeur dans les dernieres guerres, leur » plaisoit

» plaisoit bien davantage ; que les Etats » avoient pressé plusieurs fois la Reine de se marier ; qu'elle ne s'en étoit » pas fort éloignée, mais qu'elle vouloit » mettre sur le Trône le Comte de la » Gardie, dont la personne lui plaisoit ; » que ses sujets vouloient la forcer à » épouser le Prince Palatin, & qu'elle » avoit de la répugnance pour ce maria- » ge, parce qu'elle connoissoit l'humeur » impérieuse du Prince, qui ne lui laisse- » roit aucune autorité ; qu'elle ne pou- » voit se résoudre, après avoir été indé- » pendante, à rester dans le Royaume, » sans avoir aucune part au Gouverne- » ment, & sans avoir le pouvoir de faire » du bien à ceux qu'elle en jugeroit di- » gnes ; que la Suede n'étant pas riche, » les revenus de l'Etat pouvoient à peine » suffire pour fournir aux guerres ; que » le Prince qu'on vouloit lui donner pour » mari ne manqueroit pas d'entrepren- » dre ; qu'il s'en présentoit une qu'elle » avoit essayé d'éviter autant qu'elle l'a- » voit pû, sans blesser les droits de la » Couronne ; que cette guerre étoit con- » tre Casimir Roi de Pologne, qui se » disoit Roi de Suede ; que le Prince » Palatin insistoit dans tous les Conseils, » qu'on lui déclarât la guerre, & que les

An. 1657.

An. 1657. » Ministres lui applaudissoient, parce » qu'ils connoissoient l'humeur pacifique » du Roi Casimir, & son peu d'expé- » rience, ce qui leur faisoit espérer de » grandes conquêtes. « A toutes ces raisons, il s'en joignoit une que la politique avoit préparée. Pimentel, Ambassadeur d'Espagne, qui croyoit pouvoir détacher le Prince Palatin de l'Alliance de la France, s'il devenoit Roi, avoit persuadé à la Reine d'abjurer les erreurs de Luther; & comme elle ne pouvoit le faire en Suede, sans porter ses sujets à la révolte, principalement dans un tems où ils souhaitoient d'avoir un Roi, il lui avoit fait comprendre la nécessité d'abdiquer, puisque son salut étoit préférable à toutes les grandeurs de la terre. M. Chanut ajouta, que M. de Saumaise & lui avoient fait tous leurs efforts pour détourner Sa Majesté Suedoise d'une résolution si préjudiciable à ses intérêts & à ceux de ses alliés, mais qu'ils n'avoient pû rien gagner sur son esprit. Je priai néanmoins cet Ambassadeur, pour satisfaire à mes ordres, de demander une Audience particuliere à la Reine pour faire auprès d'elle un dernier effort.

Elle nous l'accorda de fort bonne grace, & nous fîmes ce que nous pûmes

pour

pour combattre les raisons qui la portoient à abandonner le Trône. Nous lui remontrâmes, qu'ayant autant d'esprit qu'elle en avoit, il lui seroit facile de gouverner le mari que les Etats vouloient lui donner; que le Prince Palatin ne pourroit refuser son estime & ses affections à toutes ses grandes qualités; que ce Prince ayant l'ame guerriere, il lui laisseroit la conduite du gouvernement, pendant qu'il combattroit à la tête des armées; enfin que l'intérêt de la Religion qu'elle vouloit embrasser, devoit l'obliger à garder la Couronne, pour tâcher d'obliger ses Sujets par son exemple, à rentrer au giron de l'Eglise. Toutes nos raisons ne pûrent la persuader, & elle fit son Traité avec le Prince Palatin. Elle l'engagea par ce Traité à donner sa sœur en mariage au Comte de la Gardie, qu'elle voulut faire beau-frere du Roi, puisqu'elle n'avoit pû le faire Roi lui-même. Elle stipula encore, que Gustave lui céderoit la Province d'Oeland, qui étoit son appanage, & qu'il lui donneroit une pension annuelle de quatre cens mille livres, qu'il lui feroit tenir par-tout où elle voudroit aller. An. 1654.

Ces conditions ayant été acceptées par le Prince Palatin, elle convoqua les

An. 1657. Etats à Upsal. Elle se rendit à l'Assemblée revêtue des habits Royaux, & faisant porter devant elle les marques de sa dignité. Après qu'elle eût pris sa place sur une espéce de trône, elle adressa la parole aux Députés de tous les Ordres, & leur dit: Qu'elle avoit tout sujet de se louer de leur fidélité & de leur obéissance; que l'amour qu'elle avoit pour eux, lui avoit fait juger qu'il leur seroit plus avantageux d'avoir un Roi qui pût étendre leurs conquêtes en se mettant à la tête de leurs armées, qu'une Reine qui ne pouvoit les aider que de ses conseils; que cette raison l'avoit portée à abdiquer la Couronne; qu'elle en avoit fait expédier l'acte, mais qu'en quelque lieu qu'elle pût être, elle conserveroit toujours l'affection qu'elle avoit eue pour ses fidéles Sujets. Lorsqu'elle eût cessé de parler, Shering Rosenhan, Secretaire d'Etat, fit lecture de l'Acte d'abdication, qui contenoit la réserve qu'elle faisoit de la Province d'Oeland pour son Appanage, & de la pension de quatre cens mille livres pour l'entretien de sa Maison. Dès que cette lecture fût achevée, la Reine descendit du Trône & se dépouilla des ornemens Royaux, qu'elle remit entre les mains des Officiers de la Cou-

Couronne : ces Officiers les poserent sur la table qui étoit vis-à-vis de Sa Majesté, ce qui fit verser des larmes à toute l'Assemblée. La Reine se tourna ensuite vers le Prince Palatin : elle lui dit qu'elle lui remettoit une dignité qui lui étoit due, puisque les Etats l'avoient déja reconnu pour héritier présomptif de la Couronne, & qu'elle lui souhaitoit un long & heureux Regne. Ce Prince prit la parole, & après l'avoir remerciée du choix qu'elle avoit fait de sa personne, il témoigna aux Etats, qu'il leur étoit fort redevable de leur bonne volonté ; & qu'il espéroit se conduire de maniere, qu'ils n'auroient pas sujet de s'en repentir. Cette cérémonie achevée, le Roi & la Reine accompagnés de tous les Assistans, allerent à l'Eglise Cathédrale rendre grace à Dieu, & le prier de bénir le nouveau regne de Charles Gustave. Leurs Majestez y entendirent la Prédication de Jean Mathiæ, Evêque de Strengnes : aussitôt qu'elle fut finie, le nouveau Roi fut couronné, & il fit distribuer au peuple des médailles d'or & d'argent qu'il avoit fait frapper exprès. An. 1657.

Christine se prépara peu de jours après à aller prendre possession de l'Oeland, qui est une fort belle Isle. Le Roi avoit

An. 1547. fait équiper sept gros vaisseaux de guerre, commandés par le Général Wrangel, pour l'y conduire; mais elle refusa cette pompe. Elle alla d'abord à Nykoping, prendre congé de la Reine *Edwige-Eleonor de Holstein* sa mere, & mena Pimentel. J'eus aussi la permission de l'accompagner.

Nykoping est une Ville considérable, traversée par un fleuve rapide, dont la source n'en est pas éloignée, & qui après plusieurs détours, vient en mouiller les murailles: les habitans ont fait sur cette riviere quantité de moulins & de forges. La Ville est remplie de Chaudronniers qui y font toutes sortes d'ouvrages de cuivre. Il y a aussi des moulins à papier, où il s'en fait de très-beau. On y bâtit des vaisseaux, & on y fond des canons. L'Eglise est au pied d'une haute montagne, à laquelle de loin elle paroît attachée. On y voit pendant l'Eté quantité de lapins noirs, & l'Hyver on n'en voit que de blancs.

La Reine, après avoir fait quelque séjour à Nykoping, traversa tout le Dannemark pour aller en Oeland, marchant toujours à cheval habillée en homme. Lorsqu'elle fut arrivée dans son Appanage, elle refusa le logement & les honneurs

neurs, que les Magiſtrats lui avoient fait préparer, & elle alla deſcendre à la maiſon d'un Médecin fort ſçavant, qui avoit quantité de curioſités. Elle n'y demeura pas long-tems, parce que Pimentel la preſſoit d'aller à Bruxelles, où il lui avoit fait eſpérer, que le Roi Catholique lui donneroit le Gouvernement des Pays-Bas, comme l'avoit eu l'Infante-Iſabelle, fille de Philippe II. Elle alla par eau à Hambourg, où elle voulut être *incognito*, & elle fit prier les Magiſtrats de ne lui faire aucune députation. Elle traverſa la Hollande de la même maniere, & arriva enfin à Bruxelles. L'Archiduc Léopold qui avoit alors le Gouvernement des Pays-Bas, lui fit rendre les mêmes honneurs qu'elle auroit pû recevoir, ſi elle avoit été encore ſur le Trône, & Pimentel réſida auprès d'elle en qualité d'Ambaſſadeur d'Eſpagne. Ce Miniſtre mit auprès d'elle Dom Antoine de la Cueva. Ce dernier quitta ſa Charge de Lieutenant-Général de la Cavalerie, pour être ſon Intendant, & ſa femme fut faite en même-tems Dame d'honneur de la Reine. An. 1655.

Bien-tôt Pimentel ſçut perſuader à Christine d'aller à Rome, pour faire ſon abjuration entre les mains du Pape,

An. 1657. ce qui feroit plus d'éclat dans le monde; & seroit aussi plus de son goût. Il l'assura de nouveau que pendant ce voyage on agiroit efficacement à Madrid, pour faire donner à Sa Majesté Suedoise le Gouvernement dont il l'avoit flattée. Cependant le lendemain de son entrée à Bruxelles, qui étoit le 22 Décembre, elle fit secrettement son abjuration entre les mains d'un Dominiquain dans le Cabinet de l'Archiduc qui étoit présent, & accompagné du Comte de Fuensaldagne, de Pimentel, du Comte Montecuculli, & d'Agostino-Boreno Navarra, Sécretaire d'Etat. Pendant le séjour qu'elle fit à Bruxelles, elle vit le Prince de Condé & lui offrit plusieurs fois sa médiation, pour le réconcilier avec la Cour de France: mais il étoit trop engagé avec les Espagnols, pour penser à s'accommoder autrement que par la paix générale.

Le voyage de Rome ayant été résolu, la Reine balança long-tems sur la maniere dont elle le feroit, si ce seroit par terre ou par mer: mais comme en y allant par mer, il auroit fallu passer le Détroit, il fut arrêté qu'on le feroit par terre. J'obtins de cette Princesse la permission de l'accompagner, & je partis avec elle. La Reine fut reçue par-tout

avec

avec l'éclat dû à son rang; mais elle voulut garder l'*incognito* à Trente. Nous passâmes sur les Terres de la République de Venise, où toutes les Villes lui firent à l'envi la plus superbe réception. Lorsqu'elle fut arrivée à Mantoue, le Duc & l'Archiduchesse sa femme, lui donnerent tous les divertissemens dont ils purent s'aviser : ils la menerent à la Romée, maison de plaisance sur les bords du Pô, où elle fut magnifiquement régalée. Dès qu'elle fut entrée sur les Terres de l'Eglise, elle y fut reçue par quatre Nonces que le Pape regnant, Alexandre VII, avoit envoyés pour lui faire rendre les plus grands honneurs. Lorsqu'elle fut arrivée à Fano, on lui fit présent d'un beau Busc à la mode du pays; & comme elle étoit encore habillée en homme, elle dit bien des galanteries à une fille dont la beauté avoit attiré d'abord ses regards. A Rome on lui fit une entrée superbe, & elle alla le lendemain baiser les pieds du Pape en particulier. Elle fut logée au Palais Farnèse, où toutes les Dames Romaines de quelque distinction, ainsi que tous les Cardinaux & les Seigneurs les plus qualifiés, vinrent lui rendre visite. An. 1657.

J'ai fait jusqu'ici le tableau de toutes les

An. 1655. les Cours que j'ai eu occaſion de voir : je vais repréſenter celle de Rome, telle qu'elle étoit à l'arrivée de la Reine Chriſtine.

ALEXANDRE VII, qui occupoit le S. Siége, s'appelloit *Flavio Chigi*. Il étoit né à Sienne d'une famille noble, le 16 Février 1599; de ſorte qu'il avoit alors 56 ans accomplis, & il étoit dans la premiere année de ſon Pontificat. Il avoit été preſenté à Urbain VIII par le Marquis de Pallavicini, qui fut depuis Jeſuite & Cardinal. Urbain ayant goûté Chigi, l'envoya à Malte en qualité d'Inquiſiteur : il fut enſuite Vice-Légat de Ferrare, puis Nonce à Cologne, où fut traitée la paix qui ſe fit alors entre la France & la Maiſon d'Autriche. Chigi à ſon retour fut fait premier Senateur d'Etat, & enfin Innocent X. le fit Cardinal. Après ſon exaltation, il fit éclater ſa magnificence en bâtimens, dans ſa table, & ſur ſa perſonne. Lorſqu'il alloit à la campagne, il portoit un habit garni de boutons de diamans. Il prenoit connoiſſance de toutes les affaires, & s'y attachoit avec application. L'exercice lui étant devenu néceſſaire pour la conſervation de ſa ſanté, il ſe promenoit à pied, non-ſeulement dans les jardins, mais

mais encore dans les rues écartées de Rome. An. 1657.

Don Mario, frere aîné du Pape, étoit plus âgé que lui de cinq ans. Sa Sainteté l'avoit fait Gouverneur de Rome; mais comme il étoit fort avare, il avoit introduit quantité de nouveaux impôts, qui faisoient extrêmement murmurer le peuple. *Dona Berenice*, sa femme, étoit aussi de Sienne de la maison de *Ciaia*: elle pouvoit être alors âgée de 48 ans. Quoiqu'elle n'eût pas été élevée dans le grand monde, elle soutenoit assez bien son rang. Elle alloit peu à l'Audience du Pape, parce que Sa Sainteté ne le desiroit pas; & elle s'en soucioit fort peu, parce qu'elle n'avoit pas l'esprit des affaires.

Flavio Chigi, que le Pape avoit fait Cardinal Patron, étoit âgé de 24 ans, & bien fait de sa personne. Il donnoit plus à ses plaisirs qu'aux affaires, & les excès de la table le rendoient souvent malade. Il promettoit beaucoup & à tout le monde, mais il tenoit peu ce qu'il avoit promis. Sa défaite en ces occasions étoit, que le Pape ne l'avoit pas voulu, quoique le plus souvent il ne lui eût parlé de rien.

Don Augustin Chigi, fils d'un autre

An. 1657. autre frere du Pape, étoit de même âge que le Cardinal Chigi, aussi fort bienfait, & d'un abord très-facile. Comme il n'avoit pas voulu s'engager dans les Ordres sacrés, Sa Sainteté songea à le marier avec la Princesse Borghèse, qui étoit un des meilleurs partis de Rome. Il eût pour rival le Prince Colonne qui étoit mieux reçû de cette Princesse, & de Marc-Antoine Borghèse son pere. Mais le dernier étant mort, sa veuve conclut le mariage de sa fille avec Don Augustin, au grand contentement du Pape.

Don Sigismond, frere de Don Augustin, n'étoit âgé que de douze ans. Le Pape avoit dessein de le faire Cardinal, mais Sigismond ne reçût le chapeau que des mains de Clement IX. successeur d'Alexandre VII.

Le Pape avoit encore deux neveux, enfans d'une sœur mariée dans la maison de Ruchi. L'aîné que Sa Sainteté fit Cardinal, avoit été Evêque d'Osimo, & s'étoit fait beaucoup aimer dans son Diocèse : mais après sa promotion, on ne le trouva pas capable des grandes affaires. Le Prince *Ruchi* son frere eut le Commandement des Chevaliers de Malte, qui furent envoyés au secours de Candie, & dans cette expédition, il donna des marques

marques de sa valeur & de sa conduite.

Le Cardinal *Rospigliosi* avoit beaucoup de part à la confidence du Pape. Il étoit de Pistoie, & il exerçoit la charge de premier Secretaire d'Etat. C'étoit un homme habille & sçavant: il avoit été Nonce en Espagne, & s'étoit acquitté de cet emploi avec beaucoup de réputation. Il succéda à Alexandre VII, sous le nom de Clement IX. An. 1657.

Le Cardinal *Palavicini* avoit aussi beaucoup de part aux affaires. Il avoit été Jesuite, & il étoit fort sçavant; mais il avoit souvent des scrupules qui retardoient l'exécution des choses dont il étoit chargé. Il se brouilla avec l'Ambassadeur d'Espagne, pour avoir refusé de voir sa femme, comme avoient fait les autres Cardinaux. Il disoit pour justifier sa conduite, que pour avoir changé de condition, il n'en étoit pas moins tenu de s'abstenir de la compagnie des femmes, que s'il étoit encore dans le cloître. Ce fut lui qui insista dans la Congrégation de l'*Indice*, pour faire défendre l'Histoire du Concile de Trente de *Fra-Paolo*. Il en écrivit même une autre, pour réfuter l'historien de Venise.

Le Pape se servoit du Cardinal *Corrado*

An. 1657. *rado* Ferrarois, dans les matieres Ecclésiastiques concernant les Princes étrangers. Ce Cardinal avoit peu de talent pour cet emploi, parce qu'il n'entendoit point la politique, & qu'il ne s'attachoit qu'à la rigueur du droit canon, ainsi il mécontentoit la plûpart des Cardinaux, & des Ministres étrangers. Il ne suivoit que son caprice dans la distribution des Evêchés, & quand on s'en plaignoit, il n'en rendoit point d'autre raison, sinon que c'étoit la volonté du Pape.

Bandinelli Siennois, Majordôme du Palais Apostolique, étoit un vieux courtisan qui s'étoit insinué à la Cour du Grand Duc. Il avoit peu d'érudition, mais beaucoup de capacité pour les affaires; ce qui fut cause que le Pape Alexandre VII l'appella auprès de lui & le fit Cardinal.

Fagnano de la Ville d'Urbin, avoit la direction des Maisons Religieuses, & il s'en acquittoit avec une satisfaction universelle.

Virgilio Spada, de la Congrégation de S. Philipe de Nery, & frere du Cardinal Spada, étoit employé par le Pape à faire venir de l'argent au Trésor Apostolique. Il réussissoit bien dans cet emploi & à la satis-

satisfaction de Sa Sainteté ; mais il ne faisoit plaisir à personne, & ne songeoit qu'aux intérêts de sa maison. An. 1657.

Charles de Medicis, étoit Doyen du Sacré Collége ; mais il ne venoit gueres à Rome, que lorsque le Siége étoit vacant. Il étoit alors dans cette Ville, parce qu'il y avoit peu de tems que le Conclave étoit fini. Il étoit chef de la faction Espagnole, & sçavoit s'en servir utilement pour les avantages du Grand Duc son neveu.

François Barberin Florentin, neveu d'Urbain VIII, avoit beaucoup de capacité, & l'abord facile. Quoique la France lui eut accordé sa protection pendant la persécution qu'Innocent X avoit faite à sa famille, il ne laissoit pas d'incliner toujours vers le parti d'Espagne où il avoit été Légat. Il gouverna sur la fin du Pontificat d'Urbain, & on l'appelloit alors *la Garde-Robe des Bénéfices de la Cour de Rome*, parce qu'en effet il en possédoit un grand nombre.

Le Cardinal *Bernard Spada*, étoit d'une ancienne famille de Bologne. Il s'étoit enrichi par les partis que son frere, Trésorier d'Alexandre VII, avoit pris sous différens noms, n'y ayant point de Fermes, & de nouvelles impositions où

il

il n'eût part, ce qu'il l'avoit rendu odieux
An. 1657. au peuple. Il étoit dans les intérêts de la France.

Le Cardinal *Sacchetti* Florentin, étoit dans une estime universelle, parce qu'il étoit habile & bienfaisant. Il avoit été par deux fois près d'être élû Pape, mais ceux de son propre pays avoient traversé son exaltation. Il n'avoit pris parti pour aucune Couronne, & il paroissoit fort indifférent.

Martio Genetti, étoit fils d'un marchand de Velitro. Il s'attacha à la maison Barberine, où il amassa de grandes richesses. Urbain VIII le fit Cardinal & Vicaire du S. Siege. Il fut envoyé Légat en Allemagne, pour travailler à la paix générale, & il n'y acquit pas beaucoup de réputation. Il fut ensuite Légat à Ferrare, où il ne travailla qu'à amasser de l'argent. Il étoit habile & d'une conduite fort réglée, ensorte qu'on ne pouvoit lui reprocher d'autre défaut que l'avarice.

Antoine Barberin, étoit né à Rome. Son oncle Urbain VIII, le fit Cardinal & Camerlingue. Il fut toujours attaché à la France qui le combla de biens. Il étoit fort riche & faisoit une belle dépense. Il aimoit les Gens de Lettres, &

leur

leur faisoit du bien : le long séjour qu'il avoit fait en France lui en avoit fait prendre les manieres, & il aimoit la conversation des Dames. Comme cette liberté n'est pas d'usage en Italie, ses ennemis en prenoient occasion de blâmer sa conduite. S'il avoit dépendu de son choix, il auroit préféré le séjour de Paris à celui de Rome ; mais s'étant apperçu que le Cardinal Mazarin en prenoit ombrage, il quitta la Cour de France. An. 1657.

Le Cardinal *Colonne* fut destiné par son pere à être le chef de sa maison, parce qu'il étoit d'une humeur ménagere ; & en effet il acquit de grandes richesses. Il eut d'abord plusieurs différens avec les Espagnols ; mais enfin il s'accommoda avec eux, & demeura toujours depuis dans leurs intérêts.

Le Cardinal *Franciotti* Luquois, étoit homme de bien & intelligent dans les affaires, mais pointilleux & fort attaché à ses sentimens. Il brouilla la République avec le Pape pour une cause assez légere.

François - Marie Brancacio, Gentilhomme Napolitain, fut fait Cardinal par Urbain VIII, pour le récompenser de ce qu'il avoit toujours soutenu les Immunités Ecclésiastiques à Naples, & dans

An. 1657. la vue de chagriner les Espagnols. Il ne laissa pas de se réconcilier avec eux, & il demeura fort attaché aux intérêts du Grand Duc & des Barberins, sans être néanmoins suspect à la France. Il étoit versé dans la Jurisprudence, & aimoit les Lettres; mais il ne faisoit pas de bien aux Sçavans.

Ernest Adalbert de Harach Bohemien, Archevêque de Prague, avoit été fait Cardinal à la nomination de l'Empereur. Il n'étoit venu à Rome qu'à cause du Conclave, & il n'en étoit pas encore parti. Comme il étoit d'une humeur franche, il n'aimoit pas les intrigues de cette Cour. Il étoit généreux, libéral & fort charitable.

Jean-Baptiste Palotta, de la Calderole dans la Marche, fut fait Gouverneur de Rome par Urbain VIII. Il exerça cette Charge avec tant de sévérité, qu'il se brouilla avec le Cardinal Antoine Barberin. Le Pape pour empêcher les suites de ce différend, envoya Palotta en Portugal en qualité de Collecteur. Il y excommunia tout le Conseil du Roi, ce qui fut cause qu'on le voulut arrêter prisonnier. Il fut contraint de se sauver par une fenêtre & de s'en retourner à Rome. A son retour il fut fait Cardinal. Depuis étant

étant Légat à Ferrare, il donna aux Vénitiens quelque sujet de mécontentement. An. 1657.
Quoique son humeur austere déplût à plusieurs, ses avis ne laissoient pas d'être d'un grand poids dans toutes les Congrégations.

Ulderic Carpegna, de la Ville d'Urbin, avoit peu de bien pour soutenir sa noblesse ; ce qui l'obligea de s'attacher aux Barberins qui lui procurerent la Pourpre le 28 Novembre 1633. Il aimoit les sciences & les Sçavans. C'étoit un homme de probité & d'une vie exemplaire ; mélancolique, sans être sauvage ; civil pour tout le monde, & charitable envers les pauvres. Il étoit d'une foible complexion, cependant il étoit parvenu à une grande vieillesse.

Le Cardinal *Filomarini*, Archevêque de Naples, étoit d'un esprit souple & adroit, & il avoit toujours été attaché au parti des Espagnols ; on en peut juger par ce que j'en ai dit en parlant des troubles de Naples. Il paroissoit être dans les intérêts des Barberins sous le Pontificat de leur oncle ; mais il leur tourna le dos pendant leur persécution.

Le Cardinal *Maculano*, dit *Saint-Clement*, avoit été Jacobin. Quoiqu'il ne fut pas de naissance, il avoit beaucoup

An. 1657. d'ambition. Il n'entendoit rien aux matieres politiques : toute sa science se bornoit à la Scholastique & aux Fortifications.

Le Cardinal *Giorio* avoit été domestique des Barberins, & employé dans plusieurs affaires importantes. Ses assiduités & ses souplesses lui firent obtenir la Pourpre. Il étoit en fort petite considération dans le Sacré Collége, parce qu'il se sentoit toujours de la bassesse de son extraction.

Cesar Fachinetti, Gentilhomme Bolonnois, avoit eu plusieurs emplois considérables dans lesquels il avoit fait connoître son intégrité & son adresse. Il avoit été Nonce en Espagne, & il avoit si bien acquis l'estime de cette Cour, qu'il fut fait Cardinal à la recommandation de Sa Majesté Catholique. On lui donna l'Evêché de Sinigaglia, & ensuite celui de Spolette. Il évitoit avec soin de se mêler dans les intrigues de la Cour de Rome.

Le Cardinal *Rosetti* Ferrarois, avoit été Nonce en Angleterre sous le Regne de Charles I. & il y avoit couru de grands risques, comme nous l'avons remarqué en parlant des troubles de ce Royaume. Il fut ensuite envoyé Nonce à Cologne, où il se montra trop partial pour

pour l'Espagne, ce qui le décrédita dans le Conclave. Il fut le seul qui s'opposa à l'Exaltation d'Alexandre VII ; ce qui l'obligea de sortir de Rome peu de tems après que nous y fûmes arrivés, & de se retirer à son Evêché de Faenza. An. 1657.

Girolamo Grimaldi Genois, fut Gouverneur de Rome, & s'acquitta de cet emploi avec beaucoup de réputation. Il fut Nonce en France, où il négocia l'accommodement des Princes de Monaco avec Louis XIII, qui lui donna pour récompense l'Archevêché d'Aix. Urbain VIII le fit Cardinal. Il étoit libéral, civil, galant, intelligent dans les affaires, & entreprenant.

Virgine des Ursins, fut fait Cardinal par Urbain VIII, qui ne l'éleva à cette dignité, que pour l'empêcher d'épouser la Princesse Ludovisia, & de peur que l'union de ces deux Maisons ne le rendît trop puissant. Les Ursins avoient été autrefois du parti d'Espagne ; mais ce Cardinal se déclara pour la France. Il accepta la protection du Portugal, sans se soucier de s'attirer l'indignation de Sa Majesté Catholique. Le Marquis de Saint-Romain, Ambassadeur d'Espagne, le fit prier d'envoyer son Carrosse à son entrée ; mais depuis il lui manda de ne

point s'incommoder, ce qui causa un
An. 1657. grand différend entre eux : cette querelle fut accommodée par l'entremise de M. de Boulaincourt, Auditeur de Rote. Ce Cardinal étoit respecté, parce qu'il étoit craint, & qu'on le croyoit vindicatif. Il faisoit une belle dépense, & il aimoit ses plaisirs.

Renaud d'Est, oncle du Duc de Modene, étoit un Prince vigoureux, qui sçavoit bien soutenir sa qualité. Il étoit magnifique en toutes choses, bon ami, fidéle à tout le monde, mais dissimulé. Quoiqu'il aimât les plaisirs honnêtes, il étoit ennemi de toute sorte de débauche. Il s'étoit déclaré ouvertement pour la France. L'Amirante de Castille, Ambassadeur d'Espagne, ayant refusé de lui rendre visite comme aux autres Cardinaux, il le fit attaquer dans les rues par ses gens, & l'obligea de se sauver chez lui fort en désordre, après avoir perdu beaucoup de monde.

Le Cardinal *Costagutti* Romain, étoit descendu d'une famille Genoise qui avoit acquis de grandes richesses : c'étoit un homme de bonne mine, & considéré.

Jean Etienne Donzi Genois, s'étoit élevé aux dignités par ses richesses. Il avoit acheté une charge de Clerc de Chambre,

Chambre. Il fut envoyé à la place du Cardinal Spada en Lombardie, pour accommoder les différends des Princes d'Italie. Il dépensa plus de cinquante mille écus dans cette Nonciature, & au retour Urbain VIII ne pût lui refuser le chapeau pour récompense. Il fut fait Légat de Ferrare, & il acquit beaucoup de réputation dans cet emploi, parce qu'il rendit la justice avec intégrité, & qu'il eut de la civilité pour tout le monde. Il se trouva dans la nécessité de suivre le parti d'Espagne, parce que toute sa famille étoit dans la dépendance de cette Couronne; mais ce fut avec tant de retenue, qu'il ne mécontenta pas la France. Comme il étoit riche, il faisoit une belle dépense, mais seulement dans les choses qui pouvoient donner de l'éclat à sa dignité, ou servir à ses desseins. Il y avoit du plaisir à traiter avec lui, parce qu'il avoit des manieres douces & honnêtes.

An. 1657.

Paul Emile Rondanini Romain, avoit été Clerc de Chambre, & fort attaché à la maison Barberine. Il leva à ses dépens une Compagnie de Cuirassiers, pour le service d'Urbain VIII, dans la guerre que ce Pape eut contre le Duc de Parme. Ce service fut récompensé par le

An. 1657. Cardinalat, mais il lui en coûta sa Charge, que Sa Sainteté vendit à un autre. Ce Cardinal n'étoit pas aimé, à cause de sa fierté : il avoit de la peine à rendre le salut, & il étoit plein d'orgueil. Cependant c'étoit un fort médiocre génie ; aussi étoit-il plus attaché à ses plaisirs qu'aux affaires, & on le voyoit plus souvent à la Comédie ou au Cours, que dans les Consistoires.

Jules Gabrieli acheta une Charge de Clerc de chambre, pour s'élever au Cardinalat, dont elle est la route ordinaire. Il accepta l'Evêché d'Ascoli, qui avoit été refusé par plusieurs autres Cardinaux, parce qu'il étoit trop chargé de pensions, & il se retira aussi-tôt dans son Diocèse, dans la pensée qu'étant moins vû à la Cour de Rome, il se feroit moins d'ennemis qui pussent traverser son exaltation. Il étoit fort dissimulé, & il accabloit de complimens tous ceux qui pouvoient lui être utiles ; mais comme ses complimens étoient trop généraux, & n'aboutissoient à rien, ils ne servirent qu'à le faire mépriser. Il parut intéressé dans sa Légation d'Urbin & s'y enrichit. Il étoit bien avec les Espagnols, & ne laissa pas de s'accrocher avec les François par le moyen du Cardinal de Vendôme, dont

dont il se disoit parent. Il ne sçavoit rien; mais dans sa vieillesse il s'appliqua à étudier, & rechercha la conversation des Sçavans. Il étoit vindicatif, mais seulement dans les choses de conséquence, pardonnant aisément les injures légeres. An. 1657.

Le Cardinal *Lugo* Espagnol, avoit été Jesuite, & il avoit enseigné la Philosophie avec succès. Lorsqu'il fut entré dans le sacré Collége, il montra qu'il n'entendoit pas moins la politique & les matieres d'Etat, que la Scholastique. Il passoit pour un homme franc & de probité.

Laurent Raggi Genois, fut fait Evêque de Catanée en Sicile, & ensuite Trésorier de la Chambre Apostolique, à la recommandation du Cardinal Octavien Raggi son oncle. Après la mort de ce Cardinal, les Barberins l'ayant connu pour un homme ménager, lui firent donner par Urbain VIII la Surintendance de toutes les impositions, qu'il exerça avec une économie extraordinaire. Pendant la guerre que Sa Sainteté eut contre le Duc de Parme, il fut impôssible de lui faire donner un sou aux troupes, quoique le Pape eut ordonné qu'on leur avançât quatre montres. Après l'Exaltation d'Innocent X, les milices qui avoient gardé le Conclave, n'ayant pû rien tirer de

de lui, enfoncerent la porte du Bureau ;
An, 1657. & prirent par force l'argent destiné pour leur paye ; elles allerent ensuite en furie au Palais de Don Thadée Barberin, Préfet de Rome, & chercherent par-tout Raggi, qui pour se sauver fut contraint de sauter par une fenêtre. On croyoit que cette sédition seroit la perte de sa fortune ; cependant le nouveau Pape le fit Cardinal au mois d'Octobre 1644. Depuis qu'il fut revêtu de la Pourpre, il prit des manieres plus honnêtes ; mais on s'apperçut bien-tôt qu'il y avoit peu de fondement à faire sur ses civilités. Il affectoit une grande indifférence, quoiqu'il fût entiérement attaché au parti des Espagnols. Il pouvoit être âgé de 40 ans, quand nous arrivâmes à Rome.

Louis Homodei, Milanois, s'engagea dans l'Eglise contre le sentiment de ses amis : ils vouloient le faire marier, pour soutenir sa maison qui étoit considérable dans la Lombardie, & alliée avec les principales maisons d'Espagne. Il fut d'abord Archevêque de Milan : mais dès qu'il fut Cardinal, les Espagnols lui firent quitter cet Archevêché, parce qu'ils ont pour maxime de faire résider à Rome tous ceux qui sont de leur faction. Quoique ce Cardinal, par sa naissance & par l'intérêt

térêt de sa maison, fût obligé de soutenir le parti de l'Espagne, il se détacha néanmoins des intérêts de cette Couronne dans le Conclave qui fut tenu après la mort d'Innocent X. Il étoit un peu attaché à ses sentimens ; mais quand on les combattoit avec douceur, on le faisoit revenir. Au reste, il étoit d'une humeur assez gaye, & il paroissoit avoir beaucoup de franchise. An. 1657.

Jean-Charles de Medicis, frere du Grand Duc, suivoit en tout les sentimens de son oncle, Doyen du Sacré Collége, & il paroissoit fort porté à maintenir le repos d'Italie.

Le Cardinal *Ludovisio* Bolonnois ; n'étoit de la maison dont il portoit le nom, que du côté de sa mere. Innocent X. l'avoit fait Grand Pénitencier ; & comme il étoit fort scrupuleux, il désoloit tous ceux qui avoient quelque affaire à traiter avec lui. Il étoit obstiné, & faisoit tout par caprice : ainsi lorsqu'on vouloit obtenir quelque chose de lui contre son sentiment, il falloit le lui faire commander par le Pape.

Marcel de Sainte-Croix, étoit d'une ancienne famille de Rome. Innocent X. le fit Cardinal pour obliger ceux de sa maison à protéger la sienne, & parce qu'il

An. 1657. qu'il avoit un eſprit facile qui lui faiſoit comprendre ſans peine les affaires les plus embarraſſées. Lorſqu'il fut entré dans le Sacré Collége, il y acquit par ſes lumiéres & par ſa probité une eſtime univerſelle.

Octavio Aquaviva Napolitain, fut fait Cardinal à la recommandation de *Dona Olimpia*, qui fut bien aiſe de s'acquérir un homme de ſon mérite. Il avoit beaucoup d'eſprit, & comme on en étoit perſuadé, ſes ſentimens étoient preſque toujours ſuivis. Quoique les Eſpagnols lui fiſſent beaucoup de careſſes, il ne fut pas toujours ſoumis aux ordres qui venoient de Madrid.

Le Cardinal *de Retz*, étoit créature d'Innocent X. Dès l'an 1652, il avoit été arrêté dans le Louvre par ordre du Cardinal Mazarin auquel il portoit ombrage, & mené au Château de Vincennes. Il fut enſuite transféré au Château de Nantes, & mis à la garde du Maréchal de la Meilleraye ſon parent, ſur la parole qu'il donna de remettre à la Cour ſa démiſſion de l'Archevêché de Paris, moyennant un revenu plus conſidérable en d'autres bénéfices. Il trouva moyen de s'échapper de ſa priſon, & il vint à Rome ſur la fin du Pontificat d'Innocent

cent X. Il se trouva au Conclave qui fut tenu après la mort de ce Pape, & il étoit encore à Rome, quand nous y arrivâmes (*a*). An. 1657.

(*a*) Le Cardinal de *Retz*, s'appelloit *Jean-François-Paul de Gondy*, *Damoiseau Souverain de Commercy*, & *Prince d'Euville*. Depuis l'érection du Siége Episcopal de Paris en Archevêché (faite sous Louis XIII, par Grégoire XV) c'étoit le second Archevêque de cette Capitale, & il fut le denier Abbé de Saint Denis en France. Il y avoit déja eu dans sa maison deux Cardinaux. Il n'étoit encore que Coadjuteur de Paris, lorsqu'il fut fait Cardinal, & quand il fut arrêté. Deux ans après sa détention, c'est-à-dire, en l'année 1654, son oncle, premier Archevêque de Paris, étant mort, on fit auprès du Roi de fortes instances, pour obtenir sa liberté. Mais le Ministre fut inflexible, & le fit transférer de Vincennes au Château de Nantes, d'où il se sauva par le moyen d'une corde que la Duchesse de Retz, sa belle-sœur, lui apporta dans une boëte. Ce Prélat alla de Nantes à Belle-Isle, où il s'embarqua, pour se retirer à Rome, comme un asile convenable à sa dignité de Prince de l'Eglise. Le Pape lui fit l'accueil le plus favorable; il s'acquit un grand crédit dans cette Cour, & dans les Conclaves il eut la principale part à toutes les Elections des Papes de son tems. Après la mort du Cardinal Mazarin arrivée en 1662, il envoya sa démission de l'Archevêché de Paris. Le sçavant M. de *Marca*, Archevêque de Toulouse, fut nommé pour lui succéder; mais ce

Les

An. 1657. *Alderan Cibo* fut fait maître du Sacré Palais, par Innocent X. *Dona Olimpia* ayant témoigné avoir envie de celui où il logeoit, pour aggrandir le sien, il le don-

Prélat étant mort, avant d'avoir reçu ses Bulles; M. de *Perefixe* qui avoit été Précepteur de Louis XIV, obtint cet Archevêché. Quelques années après, sous le Pontificat de Clement X, le Cardinal de Retz, non-content d'avoir quitté le premier Siége du Royaume, voulut renoncer à la Pourpre Romaine, & remettre son Chapeau au Pape, pour ne plus s'occuper que de son salut: mais le Souverain Pontife ne voulut point recevoir sa démission. C'est à cette occasion que M. *Bossuet*, dans l'Oraison funébre du Chancelier le *Tellier*, fit cette digression si frapante. » PUIS-JE oublier, dit-il, que je » vois par-tout dans le récit de nos malheurs, » cet homme si fidéle aux particuliers, si redou- » table à l'Etat; d'un caractere si haut, qu'on » ne pouvoit ni l'estimer, ni le craindre, ni » l'aimer, ni le haïr à demi? Ferme génie, » que nous avons vû, en ébranlant l'univers, » s'attirer une dignité qu'il voulut quitter à la » fin, comme trop cherement achetée (ainsi » qu'il eut le courage de le reconnoître dans » le lieu le plus éminent de la Chrétienneté) » & enfin comme peu capable de contenter ses » désirs: tant il connut son erreur & le vuide » des choses humaines. Mais pendant qu'il vou- » lut acquérir ce qu'il devoit un jour mépri- » ser, il remua tout par de secrets & puissans » ressorts; & après que tous les partis furent » abbattus, il sembla se soutenir seul, & seul

na

ſta à cette Princeſſe, ſans vouloir en recevoir le prix ; ce qui lui valut un chapeau. Il réſidoit ordinairement dans ſon Evêché de Teſi. Il étoit appliqué & ſtu- An. 1657.

» encore menacer de ſes intrépides regards les » favoris victorieux «. Le Cardinal de *Retz* revint en France en 1662. La Cour étoit à Fontainebleau ; il y alla rendre ſes reſpects au Roi qui étoit âgé de 20 ans. Il vit auſſi la nouvelle Reine, & la Reine mere, & il en reçut de grandes marques d'eſtime. Ce fut alors qu'on lui donna, pour l'Archevêché de Paris, la célébre Abbaye de S. Denis en France, dont après ſa mort la manſe Abbatiale a été réunie à la maiſon de S. Cyr. Comme le Cardinal de *Retz* dans ſon long exil, avoit emprunté beaucoup d'argent, il vendit ſes deux Souverainetés, ne ſe reſerva pour ſa ſubſiſtance que vingt mille livres, & abandonna tout le reſte de ſes revenus à ſes créanciers. Il acquitta par ce moyen pour onze cens mille écus de dettes, & ſe trouva encore en état de faire des penſions à des perſonnes qui lui avoient été attachées. Ceux qui l'avoient vû dans les dernieres années de ſa vie, l'avoient trouvé plus content dans ſa retraite, que lorſqu'il étoit au milieu de la Cour, à la tête des affaires les plus importantes. Il perſévera dans ces heureuſes diſpoſitions juſqu'au 24 Août 1679, qu'il termina ſa vie par une fin très-Chrétienne à l'Hôtel de Leſdiguieres à Paris, âgé de 66 ans. Son corps fut porté à S. Denis, & les Religieux de cette Abbaye lui firent, comme à leur dernier Abbé, un fort magnifique

dieux,

dieux, ce qui le rendoit mélancolique.
An. 1657. Il aimoit cependant la musique, & passoit toujours quelques heures à entendre des Concerts, pour se délasser l'esprit. Il étoit entiérement dévoué aux Espagnols, & il étoit, au tems dont je parle, Doyen du Sacré Collége.

Charles Barberin, fils aîné de Dom Thadée, obtint le Cardinalat, en faveur du mariage du Prince de Palestrine, son frere, avec la Princesse Justiniani, petite fille de *Dona Olimpia*. Ce fut par cette alliance que le Pape Innocent X. se réconcilia avec la maison Barberine, qu'il avoit si long-tems persécutée : cette réconciliation se fit par le conseil de *Dona Olimpia*, qui craignoit qu'après la mort de Sa Sainteté, cette haine ne fût fatale à sa maison. Ce Cardinal avoit de l'esprit & beaucoup de crédit dans le Sacré Collége. François Barberin son oncle, dont il suivoit tous les conseils, l'engagea dans

Service. Son Cœur, à la priere de sa niéce, *Marie-Catherine de Gondy*, Générale des Religieuses du Calvaire, fut mis dans leur Eglise au Marais, & quarante jours après la famille y fit célébrer un Service, où tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans l'Eglise & à la Cour, assista.

le

le parti d'Espagne, & après sa mort il y
resta attaché. An. 1651.

Charles Pio Ferrarois, acheta quatre-vingt mille écus la Charge de Trésorier de la Chambre Apostolique, & *Dona Olimpia* lui procura le chapeau, pour profiter de la vente de cet Office. Il fut fait Evêque de Ferrare; pour des raisons qui regardoient plus sa famille que sa personne. Il accepta cet Evêché, dans l'espérance qu'en s'éloignant de Rome il s'approcheroit du Pontificat. Sa mauvaise santé qui le rendoit chagrin lui fit répandre sa bile sur son Clergé qu'il persécuta sous prétexte de réforme. Lorsqu'il vit que son humeur trop sévére lui attiroit la haine de tout le monde, & qu'étant trop jeune encore il ne pouvoit prétendre au Pontificat, il feignit que l'air de Ferrare étoit contraire à sa santé, & revint demeurer à Rome. Il étoit scrupuleux, dur, austére, & peu capable des affaires.

Le Cardinal *Aldobrandin* Romain, petit neveu de Clement VIII, & dont la famille étoit originaire de Ferrare, étoit né avec peu de bien, & fut aussi peu connu dans le monde. La Princesse de Rossano qui devoit hériter de tous les biens de cette maison, la voyant presque

éteinte, procura le chapeau à celui-ci ;
An. 1657. qui tâcha de ne se rendre pas indigne de ce rang. Il commençoit de se faire considérer à la Cour de Rome, lorsque nous y arrivâmes.

Le Cardinal *Vidman*, passoit pour franc & généreux. La mort inopinée du Comte David son frere, le fit partir avec précipitation au sortir du Conclave. Il n'étoit déja plus à Rome, lorsque nous y arrivâmes.

Jean-Baptiste Spada Luquois, exerça des emplois considérables, sous le Pontificat d'Urbain VIII. Son mérite ayant été connu d'Innocent X, ce Pape le fit Cardinal. Pendant qu'il fut Légat à Ferrare, il laissa à ses Officiers une entiere liberté de piller, & de vendre la Justice: cette indulgence lui fit beaucoup de tort. Il étoit fort versé dans la Jurisprudence, & la droiture de ses mœurs le fit considérer dans le Sacré Collége. Les Espagnols avoient essayé plusieurs fois de l'élever au Pontificat, parce qu'il étoit d'une humeur paisible.

Charles Gualtieri d'Orviette, fut employé dans plusieurs négociations, par *Dona Olimpia*, dont il étoit parent, & qui pour récompense lui procura le chapeau. Le Pape ayant connu son peu de

mérite, lui donna l'Evêché de Fermo pour l'éloigner de Rome. Il étoit si accoutumé à faire trafic de tout, qu'il obligea souvent son Clergé à lui faire des présens. An. 1657.

Benoît Odescalchi, fils d'un marchand de Côme dans le Milanois, porta l'épée dans sa jeunesse & se maria. Lorsqu'il fut veuf, il acheta une Charge de Clerc de Chambre, dont il paya le prix par avance au Cardinal Barberin. Les présens qu'il fit à *Dona Olimpia*, lui procurerent le chapeau de Cardinal. Avant sa promotion, il avoit aimé tous les plaisirs; mais depuis qu'il eut obtenu la pourpre, il vêcut dans une grande retraite. Sa sévérité & son opiniâtreté lui firent bien du tort, & l'empêcherent deux fois d'être élû Pape. Il parvint enfin au Pontificat, & regna sous le nom d'Innocent XI; mais il se montra si partial pour les Espagnols, qu'il contribua beaucoup à exciter les troubles dont toute l'Europe est encore agitée aujourd'hui (en 1676.).

Pierre Ottoboni Venitien, avoit été Clerc de Chambre, & Auditeur de Rote. Innocent X le fit Cardinal, à la nomination de la République de Venise. Ce Pape dans la suite, étant devenu jaloux du mérite d'Ottoboni, lui donna l'Evê-

TAYLOR OXFORD

ché de Ruffi pour l'éloigner de Rome.
An. 1657. Clement IX le fit Dataire, & il exerça cette Charge avec beaucoup de capacité, & à la satisfaction du public. C'étoit lui qui regnoit alors sous le nom de ALEXANDRE VIII. Il avoit une grande vivacité d'esprit, & comprenoit aisément les choses les plus difficiles. Il étoit habile négociateur, & comme il étoit d'une humeur très-douce, il ne vouloit gêner personne.

François Maldachin, ne fut fait Cardinal, que parce qu'il étoit neveu de *Dona Olimpia*. Lorsque le Cardinal Pamphile eut quitté la pourpre pour se marier, & qu'il eut pris le nom de Prince de Rossano, *Dona Olimpia* fit tout ce qu'elle put pour obliger le Pape à faire *Maldachin* Cardinal Patron. Sa Sainteté le remit entre les mains des Cardinaux *Panziroli* & *Chembion* pour l'instruire; mais ils perdirent leur tems. Panziroli conseilla au Pape de faire *Astalli* Cardinal Patron, & Sa Sainteté suivit son conseil. *Dona Olimpia* tâcha ensuite d'engager *Maldachin* dans le parti d'Espagne; mais comme son inclination le portoit à favoriser la France, il ne voulut pas avoir cette complaisance pour elle. Un voyage qu'il fit à Paris, contribua beau-

beaucoup à le former, & depuis il fut plus considéré à Rome. An. 1657.

Gilbert Borromée Milanois, digne successeur de S. Charles, dont il portoit le nom, s'étoit acquitté avec honneur de tous les emplois qui lui avoient été confiés. Innocent X, après l'avoir fait Cardinal, lui donna la Légation de la Romagne où il se fit aimer de tout le monde. Il étoit sévere, modeste, & sincere, qualités qui se rencontrent rarement ensemble.

Laurens Imperiali Genois, qui étoit fort riche, fut soupçonné d'avoir fait des présens à *Dona Olimpia*, pour avancer sa promotion. Il étoit déja Gouverneur de Rome, & cette Charge lui attira une méchante affaire, pour n'avoir pas voulu punir les Corses qui sous le Pontificat d'Innocent X, avoient fait une insulte au Duc de Crequi, Ambassadeur de France à Rome. *Imperiali* fut contraint de venir en France faire satisfaction au Roi Louis XIV. Ce Cardinal au reste étoit habile, & il avoit l'esprit net; mais il étoit fier & ambitieux.

Le Cardinal *Astalli* Romain, étoit né avec peu de bien: l'alliance qu'il avoit avec *Dona Olimpia*, lui fit obtenir le Chapeau. Innocent X le fit Cardinal

Patron par le conſeil du Cardinal *Panzi-*
An. 1657. *roli* : il fut enſuite diſgracié & banni de Rome, mais il y revint après la mort d'Innocent X. Il ne voulut plus s'intriguer dans aucune affaire, & paſſa le reſte de ſa vie en repos.

François Albici de Ceſanata, ayant offenſé un Gentilhomme de ſon pays, en reçut des coups de bâton, ce qui l'obligea d'aller à Rome. Le Cardinal Panziroli le mena avec lui en Eſpagne, & à ſon retour il s'intrigua dans la maiſon Pamphile. Le Pape Innocent X, l'ayant reconnu pour un homme adroit & intelligent, l'employa dans l'affaire du Janſéniſme. Il y travailla avec tant de ſuccès, que Sa Sainteté conçut beaucoup d'eſtime pour lui ; cependant il ne fut fait Cardinal, que parce qu'il étoit ennemi de *Maculano*, avec qui *Dona Olimpia* étoit brouillée. *Albici* étoit d'une humeur ſatyrique, qui ſous prétexte de réforme, n'épargnoit perſonne ; ce qui lui attira beaucoup d'ennemis & entr'autres le Cardinal Chigi.

Delio Azollin de la Ville de Fermo, dans la Marche, fut fait Secretaire des Brefs par Innocent X. Un jour ayant découvert une négociation ſecrette d'*Aſtalli* Cardinal Patron, avec les Barberins,

rins, au ſujet du Royaume de Naples, il en avertit le Pape. Cet avis cauſa la diſgrace d'*Aſtalli*, & fit obtenir le Chapeau à Azollin. Il aimoit un peu trop les plaiſirs, ce qui obligea le Pape à l'envoyer Légat à Ravenne : à ſon retour il s'attacha à la Reine Chriſtine. Clement IX le fit Secretaire d'Etat, & il s'acquitta de cet emploi avec beaucoup de capacité. An. 1657.

Frederic Sforee Romain, fut fait Vice-Légat d'Avignon par Urbain VIII. Le Cardinal *Antoine Barberin*, neveu de ce Pape, lui avoit fait eſpérer le Chapeau, & l'avoit engagé par cette promeſſe, à lui abandonner ſon Palais. Innocent X l'honora de la pourpre & le fit Camerlingue; mais s'étant brouillé fortement avec *Dona Olimpia*, pour avoir fait d'elle des railleries piquantes; il perdit la Charge de Camerlingue. Son inclination le portoit à favoriſer la France; mais l'intérêt l'engagea dans le parti d'Eſpagne, parce qu'il avoit du bien dans le Duché de Milan, & qu'il étoit ennemi du Cardinal Mazarin, & du Cardinal Antoine Barberin.

Tel étoit l'état de la Cour de Rome, lorſque j'y arrivai à la ſuite de la Reine CHRISTINE.

An. 1657.

I.er séjour de Christine à Rome.

La Cueua qui avoit accompagné cette Princesse à Rome, prenoit auprès d'elle de certains airs d'autorité qui commençoient à lui déplaire. Il vouloit qu'elle ne fît rien contre les intérêts de la Couronne d'Espagne, comme si elle eût été sujette du Roi Catholique. Les espérances du Gouvernement des Pays-Bas s'étoient évanouies, & la Reine Christine étoit déja fort dégoutée des Espagnols, lorsque le Marquis de Lionne arriva à Rome. L'objet de sa mission étoit d'essayer de porter le Pape à recevoir l'Ambassadeur de Portugal, comme les autres Ambassadeurs des Têtes couronnées. Le Marquis avoit amené avec lui sa femme, & elle alla rendre visite à la Reine; cette Princesse la reçut fort bien & la gracieusa beaucoup, ce qui donna du dépit à la Cueua. Il en eut encore bien plus, lorsque la Reine Christine demanda au Marquis de Lionne le Portrait du Roi Louis XIV, qui étoit encore fort jeune. Elle le fit placer sous son Dais dans sa chambre de représentation. La Cueua poussa l'extravagance si loin, qu'il ne voulut plus passer par cette chambre pour aller au cabinet de la Reine. Il prenoit pour l'éviter, un grand détour, & s'y rendoit par un escalier dérobé. La Reine ne remarqua

marqua pas d'abord cette affectation ; mais lorsqu'elle s'en fut apperçue, pour lui faire plus de dépit, elle fit fermer la porte de cet escalier. La Cueua pénétra l'intention de la Reine, & jugeant par-là qu'elle n'étoit pas contente de son service, il lui demanda la permission de s'en retourner dans les Pays-Bas. La Reine la lui accorda sans peine ; & comme elle n'avoit rien touché de ses pensions depuis son départ de Suede, pour le renvoyer, elle engagea ses pierreries. An. 1657.

Après le départ de la Cueua, S. M. Suédoise prit à son service le Marquis Sentinelli, qui étoit d'une illustre famille de Rome, ce qui obligea tous les Espagnols qui étoient auprès d'elle de se retirer. Elle s'en consola aisément, & prit à leur place d'autres Officiers tous Italiens. Cependant elle se plaignit au Cardinal de Medicis, protecteur d'Espagne, de la mauvaise conduite de la Cueua, & elle le pria même d'en écrire au Roi Catholique. Elle avoit témoigné au Marquis de Lionne, l'envie qu'elle avoit de faire un voyage en France, & elle avoit engagé ce Ministre à le mander au Roi, pour en obtenir la permission. Lorsqu'elle eut reçu de cette Cour une réponse satisfaisante, elle alla s'embarquer à Civita-

Vecchia

Vecchia, & vint aborder à Marseille.
An. 1657. Elle y trouva le Duc de Guise qui la complimenta de la part du Roi, & l'accompagna par-tout. Quoique la Cour alors fut à Compiegne, elle alla droit à Paris, où on lui fit une entrée superbe. Toutes les Compagnies bourgeoises ayant leurs Officiers à leur tête, allerent au-devant d'elle jusqu'à Picpus. M. de *Redeau-Grandmont*, Conseiller au Parlement, commandoit toutes ces Milices, comme Colonel des Colonels. Les Académies d'exercices allerent aussi à sa rencontre; tous les Académistes étoient vêtus magnifiquement, & leurs chevaux étoient ornés de rubans de diverses couleurs. Le Maréchal de Lhospital, Gouverneur de Paris, & le Corps-de-Ville, la reçurent à l'entrée du Fauxbourg S. Antoine, & lui présenterent le Dais. Elle étoit à cheval, ayant le Duc de Guise à ses côtés, & elle fut conduite au Palais Royal, où tous les Corps la complimenterent. Plusieurs Conseillers du Parlement qui étoient Capitaines de leur quartier, & qui se souvenoient encore de la guerre de Paris, allerent lui rendre leurs respects en plumets, & avec le hausse-col. On lui fit plusieurs harangues en diverses Langues, & elle répondit à chacune

dans

dans la même langue. Elle voulut assister à une assemblée de l'Académie Françoise, & à une acte de Sorbonne. Tous les Sçavans lui firent leur cour avec beaucoup d'assiduité ; l'Abbé Bourdelot qui avoit été long-tems auprès d'elle en Suede, les lui faisoit connoître & l'instruisoit de leur différent mérite. Elle donnoit dans toutes les occasions qui se présentoient des marques de la vivacité de son esprit, & de son érudition. An. 1657.

La Reine de Suede, après avoir été un mois à Paris, partit pour aller à Compiegne. Leurs Majestez allerent au-devant d'elle, jusqu'à l'entrée de la Forêt ; & elles la ramenerent en chassant au Château, où on lui avoit préparé un appartement. Pendant deux jours qu'elle y resta, le Roi lui donna le divertissement de la Comédie Françoise & de la Comédie Italienne. Elle partit ensuite pour s'en retourner en Italie. Leurs Majestez & toute la Cour, l'accompagnerent jusqu'à la plaine de la Croix de S. Ouen, à une lieue de Compiegne, & les adieux se firent en cet endroit. Le Duc de Guise monta dans le carrosse de la Reine, & elle fut escortée par une Brigade des Archers du Grand-Prevôt.

Elle alla coucher à Senlis, où elle fut reçue

An. 1657. reçue par le Marquis de Saint-Simon, Gouverneur de la Ville. Il la conduisit à la maison Abbatiale de S. Vincent, & elle y logea. Elle en partit le lendemain pour Lagny, & elle passa par Frênes, maison de plaisance de M. *du Plessis Guenegaud*, Secretaire d'Etat, où elle fut régalée d'une collation superbe. Madame de *Guenegaud* la traita encore à Lagny, où cette Princesse dîna & soupa. Elle alla coucher à Melun, & M. *Fouquet*, Surintendant des Finances, lui donna un magnifique souper dans sa belle maison de Vaux-le-Vicomte.

La Reine continuant sa route, passa par Montargis, & alla ensuite à la Charité-sur-Loire. M. *des Landes Payen*, Conseiller au Parlement de Paris, qui étoit Seigneur du lieu, lui donna un très-grand dîner, & la fit escorter par six Gentilshommes jusqu'à Nevers, où elle coucha. Elle se lassa enfin de toutes ces cérémonies, & voulut passer à Lyon *incognitò*. Le Duc de Guise l'accompagna jusqu'au Pont de Beauvoisin, & prit en cet endroit congé d'elle. Je ne l'avois point quittée dans tout ce voyage, & je la suivis pour la seconde fois en Italie. Lorsque nous fûmes arrivés à Pesaro, nous apprîmes que la Peste faisoit de grands ravages

ges à Rome, ce qui obligea la Reine de s'arrêter dans le Duché d'Urbin. Pendant notre séjour à Pesaro, le Pape fit une promotion de sept Cardinaux, sçavoir : *Chigi*, *Bagni*, *Rospigliosi*, *Elci*, *Bonvisi*, *Paulucci*, & *Farnese*. J'ai déja parlé de *Chigi*, & de *Rospigliosi* : je vais dire un mot des autres. An. 1657.

Le Cardinal *Bagni* avoit été élevé en France. Innocent X s'imaginant qu'il étoit en trop bonne intelligence avec le Cardinal Mazarin, lui ôta ses appointemens ; mais Alexandre VII qui avoit connu son mérite, & qui n'étant encore que Secretaire de son prédécesseur, avoit lié amitié avec *Bagni*, non-seulement, après son exaltation, le fit Cardinal, mais encore lui donna beaucoup de part à sa confiance. Comme alors il étoit fort vieux, il ne jouit pas long-tems des bienfaits de ce Pape.

Paulucci, Romain, avoit bien servi l'Eglise pendant quarante ans ; mais la trop grande liberté avec laquelle il parloit de ceux qui avoient part au Gouvernement, l'avoit empêché pendant quelque tems d'entrer dans le Sacré Collége. Alexandre VII l'honora de la pourpre ; & Clement X lui ayant fait prendre le nom d'*Altieri*, le choisit pour Cardinal

Patron,

Patron, quoiqu'il fut aveugle. C'étoit
An. 1657. un homme de bien; mais plus habile dans le Droit canon, que dans la politique.

Scipion Elci, Gentilhomme Siennois, d'une ancienne famille, fut envoyé par Innocent X à Venise en qualité de Nonce, & quoiqu'il y eut quelque différend entre Sa Sainteté & la République, pour la nomination des Evêques, il se rendit fort agréable au Senat. Il exerça ensuite pendant deux ans la Nonciature en Allemagne. A son retour, Alexandre VII, dont il étoit parent, le fit Cardinal. Il étoit bon ami, charitable, & d'une humeur douce; cependant il ne laissoit pas que de conserver le souvenir des injures, & de s'en ressentir dans l'occasion. Il étoit fort laborieux, & ses avis étoient d'un grand poids dans les Congrégations.

Girolamo Bonvisi, Gentilhomme Luquois, étant venu à Rome, s'attacha aux Barberins, sous le Pontificat de leur oncle Urbain VIII. Le Cardinal *Antoine Barberin* l'ayant connu pour un homme secret, l'employa dans plusieurs négociations importantes. Il acheta une Charge de Clerc de Chambre, sous le Pontificat d'Innocent X, successeur d'Urbain, & persécuteur des Barberins, sous prétexte

texte de reddition de comptes. Il acquit beaucoup de réputation dans ce poste. *Dona Olimpia* voulut le faire Préfet des Vivres: mais n'étant pas d'humeur de contribuer à ses exactions, il refusa cet emploi, ce qui causa sa disgrace. Alexandre VII, après son exaltation, le rappella, le fit son Maître de Chambre, & ensuite Cardinal. Il avoit une humeur souple qui le faisoit aimer des Puissances. Il étoit droit dans les négociations, & ennemi des chicannes; mais il aimoit les plaisirs, ce qui lui faisoit négliger les affaires. Quoiqu'il parût indifférent pour le parti des Couronnes, il avoit plus de penchant pour la France: il avoit même dans cette Cour un neveu, Capitaine aux Gardes, qui fut tué à l'armée. An. 1657.

Girolamo Farnese, Romain, s'étoit évaporé dans sa jeunesse; mais après que ce premier feu fut passé, il s'acquit beaucoup d'estime, & Innocent X lui donna tant de part à sa confiance, qu'il ne concluoit aucune affaire, qu'après la lui avoir communiquée. Dans la suite *Dona Olimpia*, dont il ne voulut pas suivre les volontés, le mit mal avec ce Pape. Alexandre VII qui connoissoit son mérite, le fit son Maître de Chambre, & l'em-

l'employa dans toutes les affaires importantes. Il lui donna ensuite la Légation de Bologne ; dont il s'acquitta avec une satisfaction universelle. C'étoit un homme d'esprit ; rigide dans la distribution de la Justice, fier, & qui vouloit que tout le monde déférât à ses sentimens. Il n'étoit ni charitable, ni dévot, & ne donnoit l'aumône que par politique. Il se brouilla successivement avec le Cardinal *Barberin*, au sujet de l'Abbé *Rospigliosi*, & avec le Cardinal *Imperiali*, par rapport à l'incamération de Castres.

An. 1657.

Retour de la Reine Christine en France.

La Reine Christine voyant que le mal contagieux ne diminuoit point à Rome, rebroussa chemin & retourna en France. Elle s'arrêta à Fontainebleau, parce que la Cour étoit alors à Metz. Cette Princesse avoit amené d'Italie le Marquis de *Monaldesqui*, & elle s'en servoit en qualité d'Ecuyer. Ce Gentilhomme abusant des bontés de la Reine, écrivit à Rome des choses contraires au respect qu'il lui devoit. Ses lettres furent interceptées & portées à cette Princesse. Elle les copia toutes de sa main, & fit un paquet des copies, qu'elle cacheta en trois endroits. Elle envoya ensuite chercher le Supérieur des Religieux de la Trinité, & lui remit entre les mains ce paquet ; avec

avec ordre de le lui rendre à elle-même, lorsqu'elle le lui demanderoit. Quatre jours après elle envoya chercher le Supérieur de la Trinité, à qui en présence de Monaldesqui, & de plusieurs autres de ses Officiers, elle demanda le paquet qu'elle lui avoit confié. Elle l'ouvrit, & après avoir représenté à Monaldesqui les copies de ses Lettres, elle lui demanda s'il les connoissoit. Monaldesqui les désavoua; mais la Reine ayant tiré les originaux de sa poche, il demeura interdit & garda le silence. Enfin se voyant convaincu, il se jetta aux pieds de la Reine, & lui demanda pardon. La Reine ne voulut pas l'écouter, & fit signe au Marquis de Santinelli, & à deux autres de s'approcher, ce qu'ils firent l'épée à la main. Monaldesqui eut encore un moment d'entretien avec la Reine : il demanda les clefs d'une cassette, où il prétendoit trouver sa justification. On l'ouvrit : mais après qu'on eut examiné les papiers qu'elle renfermoit, & qu'on n'y eût rien trouvé, on fit venir un Confesseur. Monaldesqui se confessa, & aussitôt qu'il eut reçu l'absolution, on lui représenta encore les papiers qui avoient servi à sa conviction. Ensuite Santinelli lui porta un coup d'épée dans l'estomac; An. 1657.

An. 1657. il voulut le parer de la main, mais il se coupa les doigts : il tomba en même-tems sur les genoux, & Santinelli lui allongea sur la tête un coup d'estramaçon qui le renversa par terre. Les autres lui donnerent sur le col plusieurs coups d'épée qui ne lui firent pas grand mal, parce qu'il avoit une cotte de maille, & qu'elle étoit remontée par son agitation. Enfin Santinelli lui perça la gorge avec une épée longue & étroite, & il expira un instant après. La Reine envoya au Cardinal Mazarin pour justifier cette action. Elle lui manda que Monaldesqui s'étant querellé avec Santinelli, ils s'étoient battus, & que Monaldesqui avoit été tué (a). Cet exemple de sévérité me fit peur : je ne voulus plus demeurer auprès d'une Princesse qui se faisoit elle-même une si prompte justice, & j'allai rendre compte au Cardinal Mazarin de ce que je sçavois de cette affaire.

(a) Il y a lieu de douter que Christine, qui avoit de la grandeur & de la fierté, se soit abbaissée jusqu'à recourir à un mensonge si indigne d'elle. Quoiqu'il en soit, le crime de *Monaldesqui*, est encore aujourd'hui pour nous un de ces mystéres de Cabinet, qu'on ne découvrira probablement avec certitude, qu'au jour de la révélation générale.

Me trouvant alors sans emploi, je m'ennuyai bien-tôt de mon inaction, & pour en obtenir, je fis assidûment ma cour au Ministre. Le Cardinal Mazarin An. 1657.

On lit dans les *Mémoires de la Vie du Comte D... avant sa retraite* (Tom. III. pag. 230. Edit. de 1696.) qu'une Femme galante, maîtresse de Monaldesqui, pour se venger de la tromperie qu'il lui avoit faite, en lui donnant pour de vrais Diamans, des Diamans faux, fit remettre à la Reine Christine, trois Lettres qui perdirent ce Gentilhomme. Les voici telles qu'elles sont rapportées dans ces Mémoires.

I. » Vous avez raison de blâmer mon peu » de conduite, j'en suis au désespoir. J'aurois » mieux fait de penser à ma fortune, qu'à la » ridicule vanité d'être aimé d'une Reine qui » ne me donne que des nuits pleines de dégoût » & de chagrin. Qu'il est dur de donner à une » Femme emportée, des plaisirs qu'on n'a plus » le courage de partager avec elle! Me voici » Chevalier Errant, & je ne vois gueres où » nous pourrons nous fixer. Nous n'avons ici » pour nous que des pédans, & j'ai le malheur » que personne à la Cour de France, où l'on » est si amoureux, ne se mette en devoir de » me disputer ma vieille Conquête. Je suis » résolu de tout laisser là, & je ne supporte » le supplice de Mezence (*il faisoit attacher » des cadavres à des hommes vivans*) qu'autant » que j'en ai encore besoin pour assurer les do- » nations qu'on m'a faites. Dès que j'en serai en » possession, je volerai vers ma chere Patrie. « Cette Lettre, disent les Mémoires, étoit Ita-

An. 1657. qui avoit toujours les yeux ouverts sur ce qui se passoit chez nos voisins les Anglois, me proposa de retourner à Londres. J'acceptai cette Commission avec

lienne, & elle paroissoit écrite à un Prince d'Italie. Les deux suivantes étoient adressées à la Maîtresse qu'il trompa avec des pierreries du Temple.

II. » J'avois crû, Madame, que pour » mériter votre cœur, c'étoit assez de vous en » offrir un, pour lequel une Reine a sacrifié » ses Etats, sa Couronne & sa gloire. Pour» quoi faut-il que je vous aye trouvé si belle! » Vous me rendez ingrat, & depuis que je » vous ai vue, je suis devenu insensible aux » carresses d'une Reine, que j'avois trouvée » aimable jusques-là. Vous êtes cause du mau» vais ménage que nous faisons. Comme on » est vindicative, j'ai peur qu'on ne pénétre les » raisons de ma froideur & de mes dégoûts, & » qu'on ne nous punisse, & de l'insensibilité » que vous avez pour moi, & de celle que vous » m'avez donnée pour d'autres.

III. » Je suis malade, Madame, & dans la » derniere complaisance qu'il m'a fallu avoir » pour la passion de votre rivale, on s'est » douté que mon cœur étoit ailleurs. Je crains » que, tant que je serai mécontent de vous, » on ne le soit de moi. C'est une étrange chose » que d'offenser une Reine à ce point-là. Si » la complaisance que je suis obligé d'avoir » pour elle, blesse votre délicatesse, vous de» vez être en repos. Car je vous jure que je ne » suis plus qu'une souche morte auprès de tout

d'autant

d'autant plus de plaisir, qu'elle me donnoit lieu de connoître plus particuliérement un pays qui commençoit à m'intéresser. Ainsi après avoir reçu mes instructions, je partis pour l'Angleterre sur la fin de l'année 1658, & j'allai m'embarquer à Dunkerque, qui étoit alors aux Anglois. Je fis heureusement le trajet, & j'abordai à Exester, d'où je me rendis à Londres. J'y trouvai les affaires entiérement brouillées. An. 1658.

RICHARD CROMWEL qui avoit été proclamé Protecteur, n'avoit aucun des talens de son pere. Celui-ci gouvernoit tout par lui-même : il n'avoit un Conseil, que pour cacher sous ce fantôme d'état son indépendance absolue, & pour donner au Gouvernement une apparence de République. Il n'avoit donc RICHARD, fils de Cromwel, Protecteur.

» ce qui n'est pas vous. Permettez que j'espére : je reprendrai la santé & la vie, & je » ne m'en servirai que pour m'affranchir à jamais des liens que je déteste, pour ne plus » porter que les votres.

On n'a garde d'adopter pour vraies, ni ces Lettres, ni l'Anecdote qui les précéde. Les *Mémoires* dont elles sont tirées, attribués d'abord à *Saint-Evremont*, & reconnus depuis pour être l'ouvrage de l'*Abbé de Viliers*, sont trop romanesques, pour faire une autorité telle que l'Histoire en exige.

 pas

An. 1658. pas besoin de Ministres habiles ; aussi n'étoit-ce que pour la forme qu'il faisoit assembler le Conseil, & n'exécutoit-il jamais que ses propres résolutions. Mais Richard, esprit timide & borné, se perdit pour s'être abandonné à la conduite d'autrui. Lambert, Wane, & Hoart, ayant connu son incapacité, se liguerent pour s'emparer de l'autorité dont on venoit de le revêtir. Lambert qui étoit brave, avoit l'estime des troupes ; Wane fin & vif, avoit une adresse & une souplesse merveilleuse : Hoart n'avoit ni la bravoure de l'un, ni la dextérité de l'autre ; mais comme il avoit toujours eu une haine implacable contre Cromwel, & contre tous ceux de sa maison, il s'engagea avec les deux autres dans le projet de perdre Richard, & ils le reçurent en tiers, parce qu'ils crûrent qu'il pourroit leur être utile.

Les premieres démarches de ce Triumvirat, furent de demander Fleet-wood pour Général de l'armée ; & ils exigerent qu'on ne pût à l'avenir casser, ni recevoir dans les troupes aucun Officier, que du consentement du Conseil de Guerre ; ce qui étoit ôter sans ressource le commandement des armées au Protecteur.

Richard

Richard voulut s'opposer d'abord à une entreprise si préjudiciable à son autorité ; mais sa fermeté ne fut pas de longue durée. Il céda par l'avis de ses Ministres, qui avoient encore plus de foiblesse que lui, & il fit expédier à Fleet-Wood les provisions de Général. An. 1658.

Dès que Richard eut commencé de se relâcher, on ne ménagea plus rien avec lui. L'armée à qui il étoit dû plusieurs montres, s'assembla par le Conseil du Triumvirat, pour demander son payement. Le Protecteur qui n'avoit pas les fonds nécessaires pour la satisfaire, & qui ne pouvoit faire de levées de son autorité seule, fut contraint de convoquer le Parlement.

Cette assemblée ouvrit ses Séances le 16 Février 1659. & le Protecteur y parla debout & découvert. Cette basse soumission ne donna pas une bonne idée de sa fermeté, & acheva de le décréditer. On lui confirma cependant la dignité Protectorale, mais avec des clauses qui limitoient extrêmement sa puissance. Fleet-Wood lui porta le lendemain une Requête adressée au Parlement, & tendante à obtenir le payement de ce qui lui étoit dû. Il le pria au nom des troupes de la présenter, & de solliciter pour An. 1659.

An. 1659. qu'on y fit droit : les Triumvirs s'étoient avisés de cet artifice, pour le rendre odieux à l'armée, s'il ne réussissoit pas, ou aux peuples, s'il les faisoit charger de nouvelles impositions. Le Parlement ne voulut pas délibérer sur cette Requête, parce qu'il n'y étoit qualifié que de *Chambre des Communes*, & l'armée irritée de ce refus, tourna son ressentiment contre le Protecteur. Richard voyant l'insolence des troupes augmenter tous les jours, voulut les séparer ; mais elles ne lui en donnerent pas le loisir. Elles se mirent sous les armes le premier de May aux environs de Witheal, & elles lui députerent un de leurs Officiers, pour lui déclarer, que le Conseil de Guerre désiroit qu'il cassât dès le lendemain le Parlement. Richard parla d'abord en maître aux députés de l'armée ; mais lorsqu'il vit que sa fermeté aigrissoit les esprits, & que l'armée le menaçoit de le déposséder, il accorda aux mutins ce qu'ils demandoient, & leur fit expédier des Lettres pour la cassation du Parlement. Cette Compagnie refusa d'abord d'y obéir ; mais les Triumvirs firent fermer les portes de la Salle où le Parlement s'assembloit, & ils en prirent les clefs. Les députés ayant trouvé les portes

tes fermées, après avoir frappé plusieurs fois, se contenterent de dresser un procès-verbal, & se retirerent en murmurant. An. 1659.

Les Triumvirs s'étant ainsi rendus maîtres de toute l'autorité, casserent tous les membres du Parlement, qui paroissoient persister dans le dessein d'établir une République, & mirent à leurs places ceux qui avoient été exilés par le défunt Protecteur. Les amis de Richard qui voyoient son autorité entiérement ruinée par ce dernier coup, lui conseillerent de se retirer à l'armée de Monck en Ecosse, ou auprès de son frere, qui commandoit celle d'Irlande, afin de se mettre en état de punir ceux qui vouloient lui donner la loi; mais sa molesse lui fit négliger ce seul moyen qui lui restoit, pour rétablir sa puissance. Les Triumvirs profitant de sa foiblesse, firent revenir les députés du Parlement qui avoient fait trancher la tête au feu Roi: ces Députés s'assemblerent sans la permission du Protecteur, & ils ouvrirent leurs Séances le 17 de Mars. Quoiqu'ils ne fussent qu'au nombre de vingt-sept, la premiere chose qu'ils firent, en attendant l'arrivée de leurs Confreres, fut de dresser une Déclaration, portant qu'ils s'étoient assemblés à la

priere

An. 1659. priere de l'armée, pour reformer le Gouvernement, & ils la firent publier. Ils établirent ensuite un nouveau Conseil d'Etat composé de trente & une personnes, dont vingt-une furent tirées du corps du Parlement, & dix autres d'entre les principaux Officiers de l'armée. Ils nommerent sept Commissaires, dont Fleet-Wood fut déclaré le chef, pour choisir des personnes capables de remplir les Charges militaires qui étoient vacantes. Ils obligerent en même-tems tous les Officiers anciens & nouveaux, de prendre des Commissions du Parlement. Cette Compagnie, pour achever de dépouiller Richard de son autorité, lui envoya demander un mémoire des dettes de l'Etat, de celles de son pere, & de son bien, afin qu'on pourvût dans un Commité à payer les Créanciers, & principalement ce qui étoit dû à l'armée. Il répondit au Chevalier Wane qui lui avoit été député avec deux autres Membres du Parlement, qu'il satisferoit à ce qu'on lui demandoit. Il essaya de gagner du tems, pour donner le loisir à son frere qui venoit avec l'armée d'Irlande, de se rendre auprès de lui; mais il ne tira aucun avantage de son retour. Henry voyant Richard incapable de prendre

une

une résolution vigoureuse, ne songea plus qu'à sa propre sûreté, & traita avec le Parlement. Richard n'ayant plus rien à espérer de ce côté-là, obéit aux ordres de cette Compagnie, & lui envoya le mémoire qu'elle lui avoit fait demander. Le Parlement satisfait de sa soumission, travailla sérieusement à la liquidation des dettes. Il lui assigna pour son entretien cinq mille livres sterling en fonds de terre, & en attendant qu'on les eut achetés, deux mille livres sterling de rentes sur les Postes. Richard voulut capituler avec le Parlement, mais enfin il fut contraint de passer par-tout ce qu'il avoit résolu, & d'obéir à l'ordre qui lui fut envoyé de se retirer à une de ses maisons de campagne à son choix. An. 1659.

Le Parlement, après avoir déposé le Protecteur, se conduisit avec tant de hauteur, que tous les autres Corps en murmurerent. Il se fit même plusieurs conspirations pour le détruire; mais l'armée qui le protégeoit, les rendit toutes inutiles. Le nombre des mécontens augmentant tous les jours, il se fit un soulévement général dans la Province de Chester, & plus de quatre mille hommes y prirent les armes.

Lambert marcha contre eux avec cinq

An. 1659. mille hommes, les défit, & fit prisonniers leurs principaux Chefs. Monck favorisoit sous-main cette révolte ; mais lorsqu'il vit le parti détruit, il n'osa se déclarer. Le Parlement, pour attacher d'avantage l'armée à ses intérêts, confisqua à son profit les biens de tous ceux qui avoient trempé dans cette conspiration, ou favorisé le parti du Roi depuis l'année 1648. L'autorité du Parlement s'accrût par-là d'une telle maniere, que l'armée même en prit ombrage : elle demanda qu'on établît une espéce de Sénat militaire, qui indépendamment de cette Compagnie, connoîtroit de toutes les affaires de la guerre, & dont Fleet-Wood seroit nommé Président. Ce Tribunal devoit être composé de deux Chambres, l'une pour la Cavalerie où présideroit Desborow, & l'autre pour l'Infanterie qui seroit régie par Monck ; le tout sous l'autorité de Fleet-Wood, qui s'étendroit sur les deux Chambres. Le Parlement, non-seulement éluda cette proposition, mais encore fut sur le point d'envoyer à la Tour Lambert, qu'il soupçonnoit être l'auteur de cette proposition. Les Triumvirs qui avoient des amis dans le Parlement, furent avertis de ce qu'on avoit proposé contre

Lambert ;

Lambert ; & comme il y alloit de leur sûreté de se maintenir l'un l'autre, ils firent soulever l'armée, pour obliger cette Compagnie de se séparer. Il sembloit que toute l'autorité fût entre les mains du Conseil-d'Etat, mais l'armée ne voulut pas s'y soumettre. Il y eut plusieurs conférences entre les Députés de ces deux Corps, & il fut enfin résolu de créer un nouveau Conseil. Il fut composé de vingt-huit personnes de toutes professions, ainsi que de différentes factions & religions. Fleet-Wood, Lambert, Desborow, & le Chevalier Wane, y eurent toute l'autorité ; les autres n'y furent admis que pour faire nombre. Hoart en fut exclu, parce que son esprit étoit trop borné, & que ses deux Confreres, après avoir fait déposer Richard, n'avoient plus besoin de lui. Ainsi le Triumvirat fut rompû. Le pouvoir de ce Conseil fut limité à six semaines, qui seroient employées à régler le Gouvernement, à condition que si dans ce délai on ne pouvoit convenir de la forme qu'il falloit lui donner, l'armée y pourvoiroit. Monck refusa de se soumettre à cette nouvelle Compagnie, & avec l'armée qu'il commandoit, il s'empara des principales Places d'Angleterre du côté de

An. 1659.

l'Ecosse,

An. 1659. l'Ecosse. Il écrivit en même-tems à chaque Comté, qu'il n'avoit d'autre dessein que de maintenir le Parlement dans son entiere liberté & dans ses prérogatives ; & il les exhortoit à nommer de nouveaux Députés.

Au premier bruit de cet armement, Lambert se mit en marche avec huit mille hommes, pour aller combattre Monck, & les autres Généraux assemblerent les Milices du pays, pour tenir la Ville de Londres dans la soumission. Monck jugeant que l'adresse feroit mieux réussir son entreprise que la force, envoya trois Députés à l'armée d'Angleterre. Ils convinrent avec les principaux chefs de cette armée des conditions suivantes : sçavoir, que le passé seroit oublié ; que les prisonniers que Monck avoit fait seroient mis en liberté ; que les droits du Roi & de sa famille seroient abolis ; que les trois Royaumes seroient gouvernés en forme de République, sans Roi, & sans Chambre des Pairs ; que la forme du Gouvernement seroit réglée par deux Officiers de chaque Régiment des trois nations, qui commenceroient de s'assembler le 26 Décembre 1659 ; qu'il y auroit une autre assemblée composée de dix-neuf personnes, dont dix seroient tirées

tirées des Tribunaux établis dans les trois Royaumes, & nommés par les Députés des deux armées d'Angleterre & d'Ecosse ; que la discipline militaire seroit réglée par quatorze Officiers des deux armées, qui seroient choisis par Monck & Lambert ; qu'on en banniroit tous les abus, & qu'enfin les armées se retireroient dans leurs quartiers respectifs, & s'employeroient de concert à la défense de l'Etat. An. 1659.

La bonne intelligence entre les deux partis, sembloit rétablie par cet accommodement ; mais comme Monck avoit des vûes secrettes, il demanda que le Parlement fût convoqué de nouveau, & que l'armée d'Ecosse qu'il commandoit fût indépendante de celle d'Angleterre. Cette nouvelle proposition allarma la Ville de Londres, & le parti de Lambert ; mais il furent instruits des desseins de Monck par une lettre que ce Général écrivit à Fleed-Wood. Il lui mandoit par cette lettre, qu'il lui enverroit deux Députés pour travailler avec les trois autres à rendre leur union perpétuelle, & qu'il désiroit que cette conférence se fît à Newcastle ; afin qu'étant à une égale distance des deux armées, ils fussent plus

à

An. 1659. à portée de recevoir les ordres de leurs supérieurs.

Pendant cette négociation, les apprentifs de la Ville de Londres, suscités par quelques Seigneurs mécontens, demanderent la convocation d'un Parlement libre. Les Généraux, pour réprimer l'insolence de ces séditieux, envoyerent une Compagnie de Cavalerie, & firent publier à son de trompe des défenses au Maire de la Ville de se charger de la Requête des Apprentifs. Cette défense ne servit qu'à les aigrir davantage: ils s'attrouperent, & chargerent la Cavalerie à coups de pierres. Ces troupes qui avoient leurs postes dans les principales places, accoururent au nombre de trois mille. Les boutiques furent fermées à l'instant, & les rues barricadées; enfin le trouble augmenta d'une telle maniere, qu'il auroit pû avoir des suites fâcheuses, si Fleet-Wood n'avoit fait retirer les troupes, pendant que le Maire retenoit les Apprentifs chez leurs maîtres. Cette révolte ayant été ainsi appaisée, il resta encore quelques semences de division entre les Généraux & le peuple. Le Corps de Ville ne voulut plus dépendre des troupes, & il prit les armes: les soldats pourvûrent leurs postes de grenades, & de

de munitions de guerre, pour être plus en état de les défendre. Les membres de l'ancien Parlement, qui de leur côté songeoient à s'emparer de l'autorité souveraine, tâcherent pendant ces troubles de s'assurer de la Tour, & de gagner le Gouverneur; mais les Généraux attirerent le Commandant hors de cette Forteresse, sous prétexte d'une conférence, & l'ayant retenu, ils envoyerent Desborow pour s'assurer de la Tour. Ce mauvais succès ne rebuta pas le Maire, qui agissoit de concert avec le vieux Parlement, & de son autorité privée, il en fit publier la convocation pour le 20 Février de l'année suivante 1660. An. 1659.

Cependant Monck travailloit à fortifier son parti; il y engagea la Ville de Portsmouth, & le Chevallier Hasillingge. Ensuite pour mieux s'assurer de ses troupes, il leur fit payer deux montres, & permit à ceux qui ne voudroient pas suivre ses sentimens de se retirer.

Lawson, Amiral de la Flotte, qui pendant les premiers troubles en étoit resté tranquille spectateur, s'avança dans la Tamise avec quelques Vaisseaux, & se déclara pour les Parlementaires, ce qui rendit leur parti très-puissant. Le Parlement se voyant la force à la main, s'assembla

An. 1659. chez son Orateur, & envoya demander les clefs de la Salle à Fledwood, qui les remit sur le champ. Après cette premiere démarche, il fit l'ouverture de ses Séances, & pour rétablir son autorité, il donna le commandement de l'armée à son Orateur, auquel il fit prêter le serment de fidélité. Le lendemain, pendant qu'il tenoit ses Séances, Hassillingge arriva à Londres, & ayant demandé audience, il représenta à la Compagnie, de la part de Monck, qu'il étoit nécessaire de rappeller les membres de l'ancien Parlement, sans lesquels celui-ci ne pouvoit passer que pour un corps informe, puisqu'il falloit que chaque Province y eût ses Députés. Cette remontrance donna la hardiesse à vingt-cinq de ceux qu'on avoit fait retirer en 1648, pour avoir parus trop affectionnés au parti du Roi, de se venir présenter à la porte de la Chambre. On leur refusa l'entrée, parce qu'on jugea bien que si on les admettoit, ils se rendroient maîtres des délibérations. La Ville prit le parti des nouveaux venus, ce qui obligea les autres à nommer un Comité, pour examiner leurs prétentions. Cependant, comme ils virent qu'il leur étoit important d'avoir Monck dans leur parti, ils

le

le déclarerent Général des forces des trois Etats.

An. 1660.

Les révolutions arrivées à Londres avoient déja fortifié le parti de ce Général, & ruiné celui de Lambert. Inutilement ce dernier s'approcha de Londres, pour réchauffer ses amis; cette démarche ne servit qu'à lui faire perdre les Villes qui tenoient pour lui : aussi-tôt qu'il fut éloigné, elles se révolterent, & Fairfax parut à la tête de la noblesse d'Ecosse, demandant comme les autres un Parlement libre. Lambert appréhendant que les troupes ne l'abandonnassent, se soumit au nouveau Parlement, & Fairfax en fit de même; ainsi toute l'autorité resta entre les mains de Monck. La Ville fut la seule qui tint ferme à demander la convocation d'un Parlement libre; mais l'approche de Monck retint les habitans dans la soumission. Aussi-tôt qu'il fut arrivé, il devint l'arbitre des contestations. Les Députés exclus s'adresserent à lui, pour être rétablis dans le Parlement; la Ville lui porta ses plaintes, & plusieurs Provinces lui envoyerent des adresses en faveur de leurs Députés. Toutes les réponses de Monck furent si bien concertées, que, sans s'engager à rien, il satisfit tout le monde. Tandis qu'il amu-

An. 1660. soit le Parlement, en lui donnant lieu de croire qu'il ne travailloit qu'à assurer son autorité, il disposoit de toutes les troupes sans prendre ses ordres, & cassoit les Officiers qui lui étoient suspects, pour mettre ses créatures à leurs places. Cependant le Parlement prévenu que ce Général n'agissoit que pour ses intérêts, n'oublioit rien pour lui en témoigner sa reconnoissance : il ordonna une imposition de deux cens mille livres sterlings, pour l'entretien de ses troupes, & fit loger sa famille dans Withéal.

Les Milices qui étoient mal payées se souleverent alors, & le Parlement manda à Monck de s'avancer en diligence pour les remettre dans leur devoir. Il accourut & entra dans Londres à la tête de ses troupes ; sa présence & quelque argent qu'il fit distribuer à celles de la Ville, appaiserent le désordre. Le Parlement, à l'arrivée de Monck, l'envoya complimenter, & ce Général assura les Députés d'une obéissance aveugle pour les ordres de leur Compagnie. Il offrit même de lui remettre sa Commission, si elle le jugeoit nécessaire pour le bien de l'Etat. Cette soumission ne fut néanmoins que de bouche, & il continua de disposer des troupes avec la même

me autorité qu'auparavant. Il prit prétexte de la derniere sédition, pour obliger les troupes de Londres à s'éloigner de cette Ville ; coup hardi qui surprit beaucoup le Parlement, mais dont il n'osa témoigner son mécontentement, de peur que Monck, qui avoit les forces à la main, n'appuyât les plaintes de ceux qui demandoient un Parlement libre, & que la Ville de Londres ne vînt à se joindre à eux pour l'obtenir. An. 1660.

L'ancien Parlement, pour dissiper cette fermentation, offrit aux Provinces qui paroissoient les plus animées, de consentir à une nouvelle déclaration pour remplir les places vacantes. Cependant comme il soupçonnoit Monck d'agir de concert avec la Ville, il fit ôter les chaînes & les poteaux des rues, & abattre les portes. Lorsque le Parlement crut s'être rendu maître des habitans de Londres, & pouvoir les empêcher de se barricader, il nomma cinq Commissaires pour commander l'armée, & déposa Monck. Ce Général se mocqua des ordres du Parlement : il fit arrêter ceux qui devoient prendre sa place, & s'étant joint avec le Corps de la Ville, il se déclara ouvertement contre le Parlement. Il concerta avec le Maire les moyens de

 le

An. 1660. le ruiner, & il envoya à cette Compagnie une Lettre, par laquelle il lui ordonnoit d'envoyer dans quatre jours des Mandemens dans les Provinces pour l'élection des Députés, & pour la convocation d'un nouveau Parlement, qui s'assembleroit le quinze de May, tems auquel il enjoignoit à l'ancien de se séparer. Le Parlement qui n'étoit point en état de résister aux ordres de Monck, puisqu'il disposoit de la Ville & de l'armée, se soumit à toutes ses volontés, & il fut même contraint de recevoir les Députés qui avoient été exclus. Monck ne s'en tint pas-là : il fit éclater son pouvoir par l'emprisonnement de Lambert, & par l'exil de Wanne & de Ludelow, qui s'étoient déclarés ses ennemis.

Aussi-tôt que le Parlement fut complet, il cassa tous les actes faits auparavant ; il confirma néanmoins la nomination qui avoit été faite de Monck en qualité de Général de toutes les forces des trois Nations, & l'établissement du nouveau Conseil d'Etat. Il donna permission au Maire de remettre les chaînes & les poteaux, & rendit à la Ville tous ses privilèges. On travailla ensuite à la forme des Mandemens pour la prochaine élection, & on parla hautement de convoquer

voquer

quer l'assemblée au nom du Roi. L'armée qui eut avis de cette proposition, demanda l'établissement d'un gouvernement Démocratique. Le Général Monck feignit d'approuver ses vues, & cependant donna ordre aux Officiers de se retirer à leurs quartiers, à quoi ils obéirent. Leurs brigues étant ainsi rompues par leur séparation, le Parlement fit assembler les Milices du pays, & ensuite il se sépara. Le Conseil d'État, entre les mains duquel étoit demeuré toute l'autorité, se déclara aussi-tôt pour le Roi. An. 1660.

On parla diversement des sentimens de Monck. Les uns croyoient que cette révolution étoit son ouvrage, & que toutes ses actions n'avoient eu d'autre but que de rétablir Sa Majesté Britannique: les autres s'imaginoient que son dessein avoit été de s'élever au Protectorat, & qu'il ne s'étoit attaché aux intérêts du Roi, que lorsqu'il avoit reconnu qu'il ne pouvoit faire aucun fond sur l'affection que le Parlement & le peuple lui témoignoient. Mais la plus commune opinion étoit que Monck, s'étant apperçu que Lambert & Lawson (après la déposition de Richard) aspiroient à la dignité de Protecteur, avoit résolu de s'attacher aux intérêts du Roi Charles II,

An. 1660. parce qu'il n'avoit que ce moyen pour supplanter ces deux rivaux ; qu'après s'être assuré de quelques Milords qui étoient dans les intérêts de Sa Majesté Britannique, il brouilla de concert avec eux le Parlement avec l'armée, & détruisit l'un par l'autre ; qu'enfin Lawson voyant que le crédit de Lambert l'emportoit sur le sien, s'étoit réuni avec Monck, pour concourir au rétablissement du Roi.

Charles II, fils de Charles I. rétabli sur le Trône d'Angleterre.

Après que le Conseil d'Etat & l'armée eurent approuvé unanimement ce dessein, on ne songea plus qu'à choisir le lieu où le Prince se trouveroit, pour écouter les propositions qu'on avoit à lui faire. M. de Bourdeaux, Ambassadeur de France, proposa d'indiquer la conférence dans quelques-unes des Villes maritimes de France les plus proches des Côtes d'Angleterre. Cette proposition auroit été sans doute acceptée, si le Chevalier Hyde, l'un des principaux membres du Conseil d'Etat ne l'eut traversée. Il représenta à la Compagnie, que si cette négociation se faisoit en France, la Reine d'Angleterre qui y avoit beaucoup de part, essayeroit de conserver au Roi son fils un pouvoir arbitraire & indépendant, comme est celui de Sa Majesté

Très-Chrétienne, & qu'étant fort zèlée pour la Religion Catholique, elle feroit glisser dans le Traité des conditions, au moyen desquelles la profession libre de cette Religion s'introduiroit peu à peu dans les trois Royaumes. Ces considérations furent cause qu'on choisit une Ville sujette aux Etats-Généraux des Provinces-Unies. An. 1660.

Pendant que la Ville de Londres étoit dans cette disposition, on eut soin que les Provinces nommassent des Députés favorables au Roi. L'armée avoit à la vérité conçu quelques espérances de recouvrer son ancienne autorité, sur les conseils que lui donna Lambert (qui s'étoit échappé de la Tour) de faire venir un puissant secours de Hollande; mais les troupes qu'il avoit assemblées, ayant été défaites par les Milices, & lui-même ayant été ramené prisonnier à la Tour, ces espérances s'évanouirent.

La nouvelle Chambre des Communes qui étoit presque toute composée de jeunes gens, demanda une Chambre des Seigneurs, à quoi Monck donna son consentement. Le nouveau Parlement fit l'ouverture de ses Séances le 5 de May 1660, & le onze, on présenta aux deux Chambres des Lettres du Roi dattées de

An. 1660. de Breda, par lesquelles il accordoit une abolition générale à tous ceux qui avoient eu part aux derniers mouvemens. Après la lecture de ces Lettres, le Parlement résolut d'envoyer à ce Prince cinquante mille livres sterlings, avec quatre Députés de cette Compagnie. Il ordonna aussi qu'en attendant l'arrivée du Roi, l'Angleterre seroit gouvernée comme par le passé, & que la Flotte seroit soumise aux ordres des deux Chambres. Le Roi fut proclamé le 18 : on établit un Comité pour régler les cérémonies de son entrée, & pourvoir aux moyens d'entretenir sa Maison ; on accepta aussi l'abolition accordées à ceux qui avoient condamné le feu Roi. On auroit même condamné la mémoire de Cromwel, si Monck ne l'avoit pas empêché.

Ayant informé le Cardinal Mazarin de toutes ces choses, il me manda d'aller trouver le Roi d'Angleterre à la Haye, & de pressentir ses sentimens pour la France. La Ligue qu'on avoit faite avec Cromwel contre l'Espagne, avoit causé du chagrin à ce Prince, & il avoit même servi dans l'armée de Sa Majesté Catholique aux Pays-Bas. Mais comme la paix étoit faite entre les deux Couronnes, & que la parenté sembloit l'obliger de se réconcilier

concilier avec la France, il y avoit lieu d'espérer que je le trouverois dans de bons sentimens. Par mes instructions, j'avois ordre de l'informer des raisons que le Roi & ses Ministres avoient eues pour reconnoître le Protecteur, de crainte qu'il ne se liguât avec l'Espagne, ce qui auroit été fort préjudiciable à la France, qui alors étoit remplie de troubles au-dedans. An. 1660.

J'allai m'embarquer à Portsmouth, & j'abordai à Harlingen, petite Ville située à l'embouchure du Lew, où je vis prendre une grande quantité de Saumons qu'on transporta dans toute la Hollande. J'allai de-là à la Haye, où étoit le Roi de la Grande Bretagne. On peut dire, que c'est le plus beau Bourg du monde : il y a près de deux mille maisons, entre lesquelles il s'en trouve environ deux cens de très-magnifiques. Les rues sont comme autant d'allées, plantées d'arbres des deux côtés. Le Palais où logeoit la Princesse, sœur du Roi d'Angleterre, & veuve de Guillaume II. Prince d'Orange, paroît une forteresse au-dehors, étant entouré de fossés & garni de quinze piéces de canon ; mais au-dedans rien n'est plus superbe pour l'architecture, les tableaux, les statues, & les meubles.

An. 1660. A un quart de lieue de la Haye, on trouve un bois de haute-futaye dont les arbres semblent percer les nues : ils sont si toufus que le soleil n'y pénétre pas, & que la fraîcheur y régne en tout tems ; cependant les routes en sont aisées, & l'on y voit une fort grande quantité de gibier.

C'est dans ce Bourg que les Etats-Généraux tiennent leurs Séances. Lorsque les Provinces de Gueldres, de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, de Frise, d'Owerissel & de Groningue, furent reconnues pour une République libre par le traité de trêve, fait avec Philippe III. Roi d'Espagne en 1605, elles donnerent à leur Gouvernement la forme qu'il a aujourd'hui. Avant cette tréve, le nombre des Députés étoit si grand, que l'assemblée des Etats-Généraux montoit quelquefois à trois cens personnes : le Conseil d'Etat la convoquoit, lorsqu'il le jugeoit à propos. L'Ambassadeur d'Angleterre y avoit séance, à cause des Villes de la Brille, de Flessingue & de Ramequin, cédées à la Reine Elisabeth, pour nantissement des sommes qu'elle avoit prêtées aux Provinces-Unies. Le Prince Maurice de Nassau, qui étoit alors le Chef de cette République, ayant reconnu le préjudice qu'elle recevoit, de ce que par

par ce moyen les Anglois avoient connoissance de ses affaires les plus secrettes, acquitta ces sommes, & ayant retiré les Places engagées, il ferma l'entrée de cette assemblée à l'Ambassadeur de Jacques I, successeur d'Elisabeth. An. 1660.

Ce fut le même Prince Maurice qui diminua le nombre des Députés qui entroient aux Etats, parce que leur grande multitude retardoit les résolutions, & qu'elle mettoit quelquefois de la division entre les Provinces. Il réduisit cette assemblée à un nombre très-modique ; ensorte qu'il n'excéde gueres celui de trente personnes. Toute l'autorité de la République réside en ce Corps, & en deux autres, qui sont le Conseil-d'Etat & la Chambre des Comptes.

Le nombre des Membres des Etats-Généraux n'est pas entiérement fixé ; chaque Province peut envoyer tel nombre de Députés qu'elle juge à propos. Cependant comme on ne compte pas les noms des personnes, mais des Provinces, & que tous les Députés d'une même Province en quelque nombre qu'ils soient, ne font qu'une voix, cette inégalité ne met aucune différence entre elles. Les Provinces donnent cette Commission aux uns pour un an, aux autres pour plusieurs

An. 1660. sieurs années, & à quelques-uns à perpétuité. Les Provinces de Hollande envoyent aux Etats, un Gentilhomme qu'on ne change jamais, des Députés qu'on choisit dans les huit principales Villes, un Député qu'on prend dans la Nort-Hollande, avec deux personnes qu'on tire du Conseil Provincial, & le Pensionnaire: chaque Province préside sa semaine, en la personne des plus considérables de ses Députés. C'est dans cette assemblée qu'on donne Audience aux Ministres étrangers, & qu'on décide toutes les affaires importantes à la pluralité des voix. S'il s'agit néanmoins de paix, de guerre, d'alliance étrangere, ou de levée d'argent, il faut que toutes les Provinces soient d'accord; une seule pouvant empêcher qu'on ne prenne aucune résolution sur la matiére proposée. Aussi chaque Député est-il obligé d'en donner avis à sa Province, & d'attendre ses ordres.

Le Conseil d'Etat est composé des Députés de toutes les Provinces, mais d'une maniere différente; le nombre en est toujours réglé. La Gueldre en envoye deux; la Hollande trois; la Zélande & la Province d'Utrecht deux chacune; la Frise, Owerissel & Groningue,

chacune un : ce qui fait en tout douze personnes. Chaque Député y a sa voix, & ils président alternativement. C'est le Conseil qui fait exécuter les résolutions qu'on prend dans les Etats-Généraux, & qui propose les moyens qu'il croit les plus faciles. Il a soin du payement des Milices, des Fortifications & des Contributions qu'il faut lever sur les ennemis. Il donne des Passeports, & pourvoit au gouvernement des Places conquises. Ce Conseil, à la fin de chaque année, dresse un état des dépenses de l'année suivante, & le Réglement se fait avec une certaine proportion. La Hollande seule donne les deux cinquiémes, & les trois autres cinquiémes sont répartis entre les autres Provinces, suivant leur richesse & leur étendue (*a*). An. 1660.

La Chambre des Comptes a été établie pour soulager le Conseil, pour voir & examiner les comptes des revenus de l'Etat, pour les contrôler, & pour envoyer les ordres du Conseil d'Etat, & ceux des Députés des Finances. Cette Chambre est composée de deux Députés de chaque Province, qu'on change

(a) Il s'est fait depuis le tems, dont parlent ces Mémoires, quelque changement dans cette administration.

An. 1660. tous les trois ans. Outre ces assemblées, il y a encore le Conseil de l'Amirauté, qui pourvoit à l'équipement des Flottes, suivant les ordres du Conseil, qui dispose de toutes les affaires de la Marine, & qui reçoit & distribue tout l'argent destiné à cet objet. Cette assemblée est divisée en cinq Corps, & il y en a trois en Hollande; le premier à Amsterdam, le second à Roterdam, & le troisiéme à Harlem: les deux autres sont à Middelbourg en Zelande, & à Harlingue dans la Frise. Chacune de ces Amirautés est composée de sept Députés, dont quatre doivent être de la même Province où elle est établie, & trois sont tirés des autres Provinces. L'Amiral, & en son absence, le Vice-Amiral, prend place dans cette assemblée, & il y préside toujours.

Quoique Guillaume I. Prince d'Orange, & ses successeurs, ayent toujours eu le commandement de toutes les forces de Terre & de Mer, depuis que les Provinces-Unies se sont soustraites à l'obéissance de Philippe II. Roi d'Espagne, les Etats néanmoins se sont réservés tous les droits de Souveraineté, dont ils jouissent. Ils ont seuls le pouvoir de faire la paix & la guerre, de conclure des al-

liances

lianées, de lever des impositions, & de faire battre monnoye. An. 1660.

Guillaume II. mari de la Princesse Royale, étoit mort fort jeune en 1656, & n'avoit laissé qu'un fils posthume, qui n'étoit alors âgé que de quinze ans (*a*). Cette Cour n'avoit rien de superbe, parce qu'il y a peu de noblesse en Hollande, & que les membres des Etats, quoique fort riches, sont fort simples dans leurs habits & dans leurs meubles. Les personnes les plus considérables qu'il y eut alors étoient l'Amiral *Ruiter*, un des meilleurs hommes de mer de l'Europe; *Jean de With*, Pensionnaire de Hollande, *Corneille de With*, son frere, & le Général *de With*, qui entendoit parfaitement la guerre; le sçavant *Grotius* également versé dans la politique & dans la Jurisprudence, & *Conrard Van-Beuninghen*. Ce dernier qui avoit été Ambassadeur en Suede en l'année 1651, & en Dannemarck en 1655, & qui fut depuis envoyé pour traiter la paix entre le Roi de Suede & la Ville de Breme, étoit fort estimé du Roi d'Angleterre.

Ce Prince étoit logé dans le Palais avec la Princesse Royale sa sœur, lorsque

(a) Guillaume III. depuis Roi d'Angleterre.

An. 1660. que j'allai lui rendre mes respects. Il me parut fort disposé à entretenir une bonne correspondance avec Sa Majesté Très-Chrétienne, & j'en donnai sur le champ avis au Cardinal Mazarin. Le Roi d'Angleterre étoit né dans le Palais de S. James le 29 May 1630, & avoit été baptisé le 21 Juin suivant par l'Evêque de Londres. Il avoit eu pour Parains Louis XIII. Roi de France, & Frederic V. Electeur Palatin, qui portoit alors le titre de Roi de Boheme, représentés par le Duc de Richemont, & par le Marquis d'Hamilton, qui le nommérent CHARLES, comme son pere. La Duchesse de Richemont le tint aussi sur les Fonds pour Marie de Medicis, veuve d'Henri IV, Douairiere de France, & sa Grande mere. Tel est l'usage d'Angleterre, de donner aux garçons deux Parains avec une seule Maraine, & aux filles deux maraines & un seul parain. Ce Prince reçut l'Ordre de la Jarretiere dès le jour de sa naissance, & il fut en même-tems déclaré Prince de Galles, & Comte de Chester; appanages dont ses Officiers commencerent dès-lors à recevoir les revenus. A l'âge de huit ans, on lui donna pour Gouverneur le Comte de Newcastle,

qui

qui fut fait Marquis, & ensuite Duc. Le Doyen de Churchill fut son Précepteur : il obtint d'abord l'Evêché de Salisbury, & quelque-tems après celui de Winchester. Le Roi d'Angleterre eut outre cela plusieurs maîtres pour les Langues, principalement pour la Françoise. Il avoit douze ans, lorsque les guerres civiles commencérent, & il se trouva avec le Roi son pere à la bataille d'Edge-hill, où il donna les premieres marques de sa valeur. Il demeura ensuite quelque-tems à Oxfort, sous la conduite du Marquis de Herford. Deux ans après, il signala encore son courage contre les Rebelles, dans les Provinces Occidentales d'Angleterre, pendant qu'on négocioit son mariage avec Jeanne, fille aînée du Roi de Portugal, qui mourut avant la conclusion du traité. An. 1660.

Lorsque les affaires de Charles I. commencérent à aller en décadence, on fit passer le jeune Prince dans l'Isle de Gersey. Après quelque séjour dans cette Isle, la Reine sa mere ayant témoigné beaucoup d'envie de le voir, on l'envoya à la Cour de France, qui étoit alors à S. Germain-en-Laye. Lorsque son pere se fut retiré dans l'Isle de Wick, il fit tous ses efforts pour le tirer des mains de

An. 1660. ses ennemis; mais cette entreprise ne lui réussit pas.

Après la mort de son pere, il fut déclaré Roi d'Ecosse, & couronné dans l'Abbaye de Schoone en 1651 : il étoit alors âgé de 20 ans. Après la perte de la bataille qu'il hasarda malheureusement le 13 Septembre 1651, il fut errant pendant six semaines, traversant tantôt à pied, tantôt à cheval, des forêts & des déserts. Il demeura même caché dans le tronc d'un arbre pendant plusieurs heures, pour se dérober à la poursuite de ses ennemis. Enfin il s'embarqua dans la Province de Frise, & aborda heureusement en Normandie. Il arriva à S. Germain pendant les dernieres guerres de Paris, & il contribua beaucoup à l'accommodement des Princes. Lorsque la France fut obligée de faire une Ligue avec Cromwel, contre l'Espagne, il passa d'abord en Allemagne, de-là aux Pays-Bas, & puis à Madrid, où il resta jusqu'à la paix des Pyrenées. Il se trouva à la conférence de l'Isle des Faisans, & sollicita les Ministres des deux Couronnes à joindre leurs forces pour son rétablissement. Ils y étoient assez portés l'un & l'autre; mais les deux Royaumes avoient également besoin de repos, après une si

longue

longue guerre : c'eſt ce qu'ils lui repréſentérent, & ils lui firent goûter leurs raiſons. An. 1660.

Lorſque Charles II, alors âgé d'environ 30 ans, eut appris les réſolutions qui avoient été priſes en Angleterre pour ſon rétabliſſement, il ſe rendit à Breda, où il fut complimenté de la part des Etats-Généraux. Il en partit le 13 Mai, accompagné de la Reine ſa mere, des Ducs d'Yorck & de Gloceſtre, ſes freres, & du jeune Prince d'Orange, & il ſe rendit à la Haye.

Peu de jours après mon arrivée à la Haye, les Députés du Parlement d'Angleterre y vinrent pour s'acquitter de leur Commiſſion. Ils apportérent au Roi les cinquante mille livres ſterlings qui lui avoient été accordées, & deux mille livres pour les Princes ſes freres : ils le ſuppliérent enſuite de paſſer promptement en Angleterre, & ils lui dirent, qu'ils avoient ordre de l'y accompagner. Les Ambaſſadeurs des Têtes couronnées qui réſidoient alors à la Haye, lui firent demander audience, pour le complimenter ſur ſon rétabliſſement. Il fit d'abord quelque difficulté de recevoir leurs civilités, parce qu'ils n'avoient pas des Lettres de créance pour lui. Cependant il

An. 1660. y consentit par l'avis des Députés d'Angleterre, & sur ce qu'on lui représenta que n'ayant pas encore pris possession de la Couronne, & les Ministres ayant été reconnus pour Ambassadeurs par les Etats-Généraux, il pouvoit les admettre à son audience, sans faire aucun tort à sa dignité. M. de Thou, Ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne, alla le premier le complimenter, & il en fut très-bien reçû.

Le Roi d'Angleterre, après avoir reçu les complimens de tous les Ministres étrangers, qui étoient à la Haye, donna audience publique aux Députés du Parlement, pour leur faire plus d'honneur. Ce Prince employa le reste du séjour qu'il fit en Hollande, à régler avec ces Députés les affaires générales du Royaume, & la forme de son voyage. Il conféroit pour cet effet avec eux le matin & le soir. Lorsque tout fut prêt pour le départ de Sa Majesté Britannique, elle monta en carosse: les Etats en fournirent trente avec quarante chariots, pour porter ceux de sa suite & les équipages, jusqu'au lieu de l'embarquement. Le Duc d'Yorck prit les devans, accompagné des Ducs de Brunswick & de Lunebourg, & de quantité de Seigneurs Anglois & Hollandois,

Hollandois, pour aller à Scheveling faire prêter aux Gens de mer les sermens de fidélité, en qualité d'Amiral d'Angleterre, Charge dont il avoit été pourvû par le Roi son frere. Les Etats accompagnerent Sa Majesté Britannique jusqu'à Scheveling, où elle fût saluée par l'artillerie qu'on avoit rangée le long du rivage, & par plusieurs décharges de la mousqueterie des Milices. Le Roi prit congé des Etats sur le port, & fut conduit jusqu'au vaisseau Amiral de sa Flotte, par le Prince d'Orange, la Reine de Boheme, & les Princes de Lunebourg. Tous les navires le saluerent par plusieurs décharges de leur canon, de sorte qu'on ne vit pendant plusieurs heures, que feu & fumée. On entendit de tous côtés des cris de *Vive le Roi*, se mêler aux fanfares des trompettes & au bruit des tambours; ce qui dura pendant vingt-quatre heures, c'est-à-dire, depuis l'embarquement jusqu'au débarquement. An. 1660.

Le Roi aborda à Douvres le 4 Juin 1660, & descendit à cette Rade, où il fut reçu par le Général Monck, qui se mit d'abord à genoux. Ce Prince le releva, & l'appella son pere. Après une conférence particuliere d'une demie heure, le Roi se mit sous un Dais tendu sur

le bord de la mer : les Ducs d'Yorck & An. 1660. de Glocester s'y placerent aussi, & ils reçurent-là les respects de toute la Noblesse. Je fus témoin de toutes ces choses, parce que j'avois repassé sur la Flotte en Angleterre. Le Roi monta ensuite dans son carosse, où il fit entrer le Général Monck. Il trouva sur le chemin de Cantorberi quelques vieux Régimens, avec les Compagnies de la Noblesse, qui se mirent en bataille. Sa Majesté monta à cheval, & fit son entrée à leur tête. Pendant le séjour qu'elle y fit, elle donna à Monck l'ordre de la Jarretiere, qui, pour lui faire plus d'honneur, lui fut attaché par les Ducs d'Yorck & de Glocester. Le Duc de Southampton reçut aussi le même Ordre, mais avec cette différence, que la Jarretiere lui fut mise par un Héraut seulement.

Le jour de l'entrée du Roi à Londres ayant été marqué, on s'y prépara avec beaucoup de soin. La Noblesse qui devoit aller au-devant de Sa Majesté, fut divisée en quatre quadrilles : tous les Corps de métiers y allerent chacun selon son rang, & le Roi fut reçû à la porte par le Maire & par les Aldermans.

Il entra à cheval entre les deux Princes ses freres, & suivi des Grands Offi-

ciers

ders de la Cour, au bruit de l'artillerie & de la mousqueterie, & au son de divers instrumens de guerre. Le Maire, après avoir salué le Roi, se mit au-devant de lui portant son épée nue à la main. Toutes les rues par où Sa Majesté passa pour aller à Witheal, étoient tapissées, & les balcons étoient ornés de tapis. Les plus belles Dames de la Ville superbement parées, occupoient toutes les fenêtres, & tout le chemin étoit rempli d'une foule incroyable de peuple, qui n'oublioit rien pour témoigner sa joie. An. 1660.

Le lendemain le Roi reçut les complimens des Ministres étrangers, & ceux des Députés des Villes, Communautés, Universités, & autres Compagnies du Royaume. Ce Prince me témoigna qu'il ne seroit pas bien aise de voir M. de Bourdeaux, parce qu'il avoit négocié l'alliance de la France avec Cromwel. J'en donnai avis au Cardinal Mazarin qui le rappella, & envoya à sa place le Marquis de Ruvigni. Celui-ci, sous prétexte de complimenter Sa Majesté Britannique sur son rétablissement, fut chargé de toutes les affaires qu'il y avoit à négocier dans cette Cour.

La premiere action que fit le nouveau Roi, fut d'ordonner le rétablissement

ment des Statues de son pere, qui avoient été brisées pendant les troubles, principalement de celle de la *Bonté*, au-dessous de laquelle il fit mettre cette Inscription: *Carolus primus, Monarcharum Magnæ Britanniæ secundus, Franciæ & Hyberniæ Rex, Martyr ad cælum missus pene-ultimo die Jan. anno* 1648.

An. 1660.

On érigea aussi une Statue au nouveau Roi; il étoit représenté tenant un Sceptre d'une main, & un Globe de l'autre, avec cette Inscription: *Oblivioni, Carolus secundus, Monarcharum Magnæ Britanniæ tertius, Franciæ & Hyberniæ Rex, ætatis suæ anno trigesimo, Regni duodecimo, Restaurationis primo,* 1660.

Aussi-tôt qu'il fut couronné, ce qui se fit avec beaucoup de pompe & de grandes acclamations, il rétablit le Conseil d'Etat, qu'il composa de personnes choisies. Il remplit les places qui étoient vacantes dans l'Ordre de la Jarretiere, & récompensa par cette distinction, ceux qui l'avoient bien servi. Il créa quantité de Ducs, de Marquis, de Comtes, de Vicomtes, de Barons & de Baronnets. Il augmenta le nombre des Villes & des Communautés, qui avoient droit d'envoyer des Députés au Parlement. Il rétablit tous les Tribunaux de Justice, &

confirma

confirma les Priviléges accordés aux Magistrats. An. 1660.

On lui remontra, qu'il devoit donner des bornes à l'autorité du Parlement, & en créer un nouveau qui dépendît entiérement de lui, l'ancien s'étant rendu indigne de ses priviléges par sa révolte, & en trempant les mains dans le sang de son Prince. Le Roi répondit que la Maison de Stuart avoit reçu la Couronne d'Angleterre, à la charge de maintenir les Loix du pays, & qu'il se croyoit obligé de tenir les engagemens où ses prédécesseurs étoient entrés. Il ajouta, que Cromwel avoit aboli les Loix pour regner tyranniquement, & qu'il vouloit les rétablir, pour faire voir la différence qu'il y a entre un Tyran & un légitime Souverain.

On commença le 19 Octobre à instruire le procès de ceux qui avoient signé la condamnation du feu Roi, & il y en eut dix condamnés à mort; sçavoir, Thomas Harrison; Adrien Scroop; Thomas Scot; Jean Carew; Gregoire Clement; Jean Jones; Jean Cook; Hugue Speters; Guillaume Aker, & le Colonel Axel. On remarque une chose assez extraordinaire de Scot: il étoit tellement entêté de la passion de mettre sa

An. 1660. sa patrie en République, qu'il avoit ordonné par son testament, que lorsqu'il seroit mort, on gravât sur son tombeau, au lieu d'épitaphe, la Sentence rendue contre le Roi.

Harrison fut exécuté le premier jour, parce qu'il avoit signé le premier le Jugement prononcé contre le Roi: il fut traîné vif sur une claye depuis Newgate, qui est la prison ordinaire, jusqu'à la place de Charingratz, qui fait partie de la place de la grande rue où le Roi avoit eu la tête tranchée. Harrison fut pendu en cet endroit; après quoi on lui ouvrit l'estomach, & on en tira le cœur & les entrailles, qui furent brûlées. On lui coupa ensuite la tête qui fut portée sur le pont, & son corps fut mis en quatre quartiers. Les autres furent traités de la même maniere, à l'exception du Colonel Axel, qui fut seulement pendu, & dont les héritiers obtinrent la permission de l'enterrer secrettement. Le Corps de Cromwel fut déterré par la main du bourreau, & brûlé dans la place publique, après qu'on en eut séparé la tête qui fut attachée à un poteau sur le pont. Le Roi pardonna à sa femme & à ses enfans, & il reçut même assez bien Richard. Il lui enjoignit néanmoins de demeurer à la campagne,

campagne, & de venir rarement à la Cour. On condamna ensuite tous les autres Juges du feu Roi, & on leur prononça leur Sentence dans la prison ; mais l'exécution en fut suspendue, sans qu'on en ait pû sçavoir la cause. An. 1660.

Le Prince Robert, cousin germain du Roi d'Angleterre, & la Princesse d'Orange sa sœur, vinrent à Londres, pour prendre part à la joie publique, & ils furent reçus de Sa Majesté avec de grandes marques d'affection. Quoique la Reine d'Angleterre eût une grande impatience de revoir le Roi son fils, & les autres Princes ses enfans, dont elle étoit séparée depuis quatre ans, elle fut obligée de différer son départ de quelques jours, pour recevoir les visites de toutes les personnes considérables de la Cour de France, qui venoient se réjouir avec elle de cet heureux changement. Elle sortit de Paris le 30 Octobre, & arriva à Calais le 7 de Novembre. Elle s'embarqua sur une Escadre que le Roi son fils lui avoit envoyée : elle arriva le même jour à Douvres, & elle y trouva les Ducs d'Yorck & de Glocester. Le Roi lui-même y vint ensuite pour la recevoir, & il la mena à Londres, où elle fut reçue avec beaucoup de pompe, & régalée de

An. 1660. toutes ſortes de divertiſſemens. La joie de la Cour fut troublée par la mort du Duc de Gloceſter, qui fut attaqué d'une maladie violente & emporté en peu de jours.

Le Roi peu de tems après ſon rétabliſſement, donna des marques de la bonté de ſon naturel, ennemi des violences. Un Gentilhomme Anglois qui avoit été Réſident à Veniſe, étant revenu à Londres pour prendre de nouvelles Inſtructions & de nouveaux ordres, demanda au Roi une audience particuliere. Cette audience lui ayant été accordée, il préſenta à Charles II. une caſſette remplie de poiſons, les uns plus lents, les autres plus ſubtils, comme un moyen de ſe défaire de toutes les perſonnes ſuſpectes, ainſi qu'on le pratiquoit alors en Italie. Le Roi ſurpris d'une ſi étrange propoſition, & le regardant avec des yeux remplis de colere, lui dit: » remporte au Pays d'où tu viens, ce funeſte » préſent; je ne veux pas que la poſtérité » me puiſſe reprocher, qu'un ſi pernicieux uſage ſe ſoit introduit ſous mon » Regne, en Angleterre. Si tu ne ſorts » promptement de mes Etats, je te ferai » punir ſuivant la rigueur des Loix «.

Ce Prince, quoiqu'il aimât la dépenſe,

se, & qu'il donnât beaucoup à ses plaisirs, n'avoit pas l'ame intéressée : on peut en juger par la réponse qu'il fit au Gouverneur d'une Place. Ce Gouverneur avoit volé en six ans de tems deux cens mille livres sterlings, & en quittant son Gouvernement, il en vint rapporter au Roi la moitié, en le priant de lui pardonner, s'il ne pouvoit lui rendre toute la somme entiere. » Il y a peu de Sujets, lui dit Charles II, » qui conservent leurs » mains bien nettes, quand ils manient » les Finances de leur maître ; mais il en » est encore moins, qui après en avoir » appliqué une partie à leur usage, ayent » le courage d'avouer leur faute, & de » rendre ce qu'ils ont pris. Votre action » est trop belle pour demeurer sans ré» compense : je vous continue dans » votre Gouvernement, afin de vous » donner le moyen de me servir mieux à » l'avenir «. An. 1660.

Ce Prince avoit soin de remplir les Charges & les Bénéfices de personnes de mérite ; il trouvoit bon qu'on l'avertît, quand il s'étoit trompé dans son choix. Un jour ayant nommé à une Cure, qui dépendoit de l'Archevêché de Cantorberi, une personne de mauvaise vie, le Prélat lui refusa son attache, & dit au

Roi

An. 1660. Roi, qu'il ne pouvoit pas la lui donner en conſcience ; mais qu'il le feroit cependant, ſi Sa Majeſté le lui ordonnoit de puiſſance abſolue. » Bien loin d'employer » ici mon autorité, répondit ce Prince, » ſi vous aviez fermé les yeux à votre » devoir, & que j'en euſſe connoiſſance, » je ſçaurois bien y mettre ordre «.

Comme ce Prince étoit libéral, il ne pouvoit ſouffrir les avares : il refuſa une Charge à un homme qui lui étoit recommandé par un de ſes Favoris, parce qu'il avoit ce défaut, & lorſqu'on le preſſa de dire la cauſe de ce refus : » C'eſt, dit-il, » qu'il eſt intéreſſé, & qu'on ne peut tant » aimer l'argent, ſans être capable de » faire toutes ſortes de baſſeſſes pour en » avoir «.

Un Courtiſan qu'il aimoit beaucoup, lui ayant un jour montré une Bague de prix dont un Ambaſſadeur étranger lui avoit fait préſent, il lui dit avec chagrin : » Je vous avois crû juſqu'ici tout à moi ; » mais je ne ferai plus à l'avenir de fonds » ſur vous, puiſque vous avez pris d'autres engagemens, & reçu des bienfaits » d'autre que de moi «.

Il ne faiſoit jamais rien ſans une mûre délibération, & il ne vouloit pas qu'on le preſſât de rendre réponſe. Un jour les Ambaſſadeurs

Ambassadeurs d'Espagne & des Provinces-Unies, le sollicitoient avec chaleur de conclure la Triple-alliance, il leur répondit : » Vous avez fait, Messieurs, » votre partie chez vous ; mais il faut » aussi que vous me donniez le tems » d'examiner, s'il est de l'intérêt de mon » Etat, que je hasarde de me brûler avec » vous «. An. 1660.

Charles II. étoit d'une complexion tendre & fort galant ; aussi toutes les Belles de sa Cour firent-elles des entreprises sur son cœur. Celles qui eurent le plus de part à sa tendresse, furent Barbe de Saint-Villiers, femme de Roger Pulner, Comte de Castelmain en Irlande, & Françoise-Therese Stuart, veuve de Charles Stuart, Duc de Richemont & de Lenox. La Marquise de Castelmain, que le Roi fit dans la suite Duchesse, étoit une femme fort agréable : elle avoit le tour du visage rond, les yeux noirs, assez fendus & brillans, le nez un peu élevé, les lévres vermeilles, & la bouche petite ; on remarquoit dans son air, une certaine vivacité que les Angloises n'ont pas coutume d'avoir. Sa gorge étoit pleine & bien taillée, sa taille noble & aisée, & elle donnoit un tour si fin à ce qu'elle disoit, qu'il

An. 1660. étoit aisé de juger qu'elle avoit beaucoup d'esprit.

La Duchesse de Richemont étoit une blonde, dont tous les traits étoient réguliers; pour avoir le plus beau teint du monde, il ne lui manquoit que de la vivacité. On ne pouvoit rien trouver à dire à sa taille, sinon qu'elle étoit trop haute, ce qui lui donnoit une action contrainte. Quoiqu'elle eût l'abord froid, elle avoit beaucoup de douceur, & des manieres engageantes, dont il étoit mal-aisé de se défendre. Elle avoit été élevée en France auprès de la Reine d'Angleterre, & elle avoit tous les agrémens des Françoises. Cependant sa beauté étoit plus capable de donner de l'admiration, que de causer une passion violente, parce qu'il y avoit dans ses yeux beaucoup de langueur.

La jalousie occupa tellement ces deux rivalles, qu'elles ne pûrent s'appliquer à leur fortune ou à celle de leurs amis: il est vrai qu'elles avoient si peu de pouvoir sur l'esprit du Roi, qu'elles ne pouvoient se nuire auprès de lui, même dans les choses qui ne regardoient que la galanterie. La Marquise de Castelmain éclata jusqu'à se retirer; mais ayant éprouvé que son dépit ne servoit qu'à fortifier

le penchant du Roi pour la Duchesse de Richemont, l'envie lui prit de se faire Catholique, & de renoncer pour toujours à la galanterie. En faisant abjuration, elle promit de ne plus voir le Roi; mais comme les sermens prononcés contre le penchant de notre cœur, n'ont pas un effet bien durable, elle revint à la Cour. Quoique le Roi l'en eut éloignée d'une maniere assez rude, cette querelle ne servit qu'à resserrer davantage les nœuds de leur engagement. An. 1669.

Le mariage que le Duc d'Yorck avoit contracté en secret avec Mademoiselle Hyde, fille du Comte de Clarendon, Chancelier d'Angleterre, fut découvert dans ce tems-là, & fit beaucoup de bruit à la Cour. Edoüard Hyde, pere de la Duchesse, étoit d'une ancienne & noble maison. Dès sa jeunesse il s'étoit fort appliqué à l'étude, & principalement à celle des Loix, de sorte qu'il étoit devenu un des plus grands Jurisconsultes du Royaume. Pendant les troubles, il avoit souvent employé son éloquence à se conserver l'esprit du feu Roi. Il avoit suivi la fortune de son fils, & l'avoit accompagné dans les Pays-Bas: il ne l'avoit pas abandonné depuis, & il

avoit composé plusieurs Manifestes pour
An. 1660. la défense de Sa Majesté.

La Reine d'Angleterre, qui avoit eu envie de marier le Duc d'Yorck avec une Princesse Catholique, fut extrêmement fâchée d'apprendre qu'il eût épousé une Protestante. Elle s'en retourna en France, parce que le peuple de Londres n'avoit pas vû de bon œil les honneurs que la Noblesse lui avoit rendus, & que d'ailleurs on parloit déja du mariage de la Princesse Henriette sa fille, avec Monsieur, frere unique du Roi de France. Elle obtint donc du Roi son fils la permission de se retirer, & elle partit au mois d'Avril 1661. Peu de tems après qu'elle fut arrivée à la Cour de France, le mariage de Monsieur, avec la Princesse d'Angleterre, se fit.

Le premier soin du Roi de la Grande Bretagne, fut d'abbatre le parti des Presbytériens, qui avoit maintenu Cromwel. Il leur ôta les bénéfices que le Protecteur leur avoit conférés. Il disposa de l'Archevêché de Cantorbery, de celui d'Yorck, & de 24 Evêchés. Il donna entr'autres, l'Evêché de Londres à Gilbert Schetin, & fit confirmer cette nomination par un acte du Parlement.

Le

Le Roi essaya de prévenir par sa prudence, la querelle qui survint à Londres pour le Pas entre les Ambassadeurs de France & d'Espagne. Dès le mois de Novembre 1660, le Roi Très-Chrétien avoit nommé le Marquis d'Estrades, son Ambassadeur ordinaire à la Cour Britannique; mais ce Ministre n'arriva à Londres que le 18 Juillet de l'année suivante. Il y entra sans aucune cérémonie, ce qu'il fit à cause du peu d'équipage & du petit train qu'il avoit amené. Le Samedi 30 du même mois, Cornaro & Morosini, Ambassadeurs de la République de Venise, firent leur entrée publique, & la veille notifierent leur arrivée au Marquis d'Estrades, au Marquis de Vatteville, Ambassadeur d'Espagne, & aux Ambassadeurs de Hollande & de Brandebourg. Le Marquis de Vatteville résolut d'envoyer son Carosse à leur entrée, & de disputer le rang à l'Ambassadeur de France, ce qu'on n'avoit pas encore vû. Le Roi d'Angleterre averti de ce dessein, jugea bien qu'il y auroit du bruit, & pour l'empêcher, il envoya un Seigneur Anglois à ces deux Ambassadeurs, pour les prier de ne pas envoyer leurs Equipages à l'entrée des Ambassadeurs Vénitiens. Le Marquis d'Estrade y consentit, An. 1661.

 à

An. 1661. à condition que Vatteville se conformeroit à ce qu'on exigeoit d'eux. L'Ambassadeur d'Espagne se voyant par-là traité d'égal avec celui de France, ce qui étoit dans les circonstances tout ce qu'il pouvoit souhaiter de plus avantageux, promit aussi ce qu'on voulut. Sur leur parole, on obligea les Ambassadeurs de Venise de renvoyer chez ces Ministres, pour les prier de ne pas prendre la peine de faire trouver leurs Carosses à leur entrée.

Le Roi Très-Chrétien fut informé de ce que son Ambassadeur avoit fait, & il lui témoigna par Lettres, qu'il étoit fort mal satisfait qu'il se fût laissé traiter d'égal avec le Ministre d'Espagne, tandis que ses Instructions portoient précisément le contraire. Il lui fut enjoint d'y prendre bien garde dans la suite, & quelque chose qu'on pût lui dire, de maintenir en toutes occasions le rang qui lui étoit dû, & qui ne lui avoit été jamais contesté. L'arrivée du Comte de Brahé, Ambassadeur de Suede, donna occasion au Comte d'Estrades de soutenir sa préséance contre Vatteville. Le Ministre Suédois ayant notifié son arrivée aux Ambassadeurs de France, d'Espagne & d'Hollande, les deux premiers se promirent

tent bien d'envoyer leurs Caroſſes à ſon entrée, & de ſe diſputer le rang. Auſſitôt que le Roi d'Angleterre apprit qu'ils étoient dans ces diſpoſitions, il envoya prier ces deux Ambaſſadeurs de ſuivre le même expédient qu'ils avoient pris à l'entrée des Ambaſſadeurs de Veniſe; mais n'ayant pû rien obtenir d'eux, il fit publier des défenſes à tous ſes Sujets de prendre aucune part dans les querelles de ces deux Miniſtres. Il tint enſuite Conſeil, pour ſçavoir ſi on ne pouvoit pas faire venir l'Ambaſſadeur de Suede par eau. Il fut décidé, que, ſuivant l'uſage pratiqué de tout tems, il ſeroit mené dans des barques juſqu'à la Tour, & delà conduit en Caroſſe; parce que, ſi on en uſoit autrement, il ſembleroit que ce Miniſtre ſeroit *incognitò*, ce qui ne ſe pouvoit faire ſans offenſer Sa Majeſté Suédoiſe. Le Comte de Brahé de ſon côté, ayant ſçû que les Ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne faiſoient de grands préparatifs, pour ſe diſputer le rang, leur envoya Pufendorff ſon Secretaire, pour les engager à ne pas envoyer leurs Caroſſes à ſon entrée, & il leur offrit un des ſiens pour leurs Gentilshommes qui iroient enſemble. Le Marquis d'Eſtrades avoit des ordres ſi précis de n'entrer en An. 1661.

An. 1661. aucune concurrence avec Vatteville, qu'il ne pût accepter cette propoſition. Le 7 Octobre, le Comte de Brahé fit ſçavoir aux autres Miniſtres, qu'il feroit ſon entrée le lendemain. Vatteville manda ſur le champ ceux dont il devoit ſe ſervir, pour ſoutenir ſes prétentions par la force, & il les exhorta à bien faire, leur promettant des récompenſes. Il avoit renforcé ſa maiſon de pluſieurs Anglois, qui devoient eſcorter ſon Caroſſe : il traita auſſi le même jour quelques Milords, & le ſoir il alla ſecrettement lui-même reconnoître où il pourroit faire placer ſon Caroſſe. Enfin un mois avant l'entrée du Miniſtre de Suede, les deux Ambaſſadeurs rivaux avoient fait leurs préparatifs pour cette journée. J'avois offert au Marquis d'Eſtrades d'y faire trouver mes amis, qui n'auroient pas été en petit nombre, par ce que j'avois fait dans mes deux voyages beaucoup d'habitudes à Londres ; mais il m'en remercia ſi préciſément, que je réſolus d'être ſpectateur de l'action, ſans y prendre part. Auſſitôt que le jour parut, le Duc d'Yorck, pour empêcher que les Anglois ne ſe mêlaſſent du différend des Ambaſſadeurs, envoya ſa Garde à cheval, & trois Compagnies de ſon Régiment ſur les avenues.

Le

Le caroſſe du Marquis de Vatteville arriva
ſur les onze heures : ſon train étoit com- An. 1661.
poſé de plus de ſoixante perſonnes, toutes de ſa livrée, & de quelques cavaliers. Son Caroſſe ſe plaça auprès de la Tour, les gens de pied l'environnoient, & les cavaliers ſoutenoient les piétons. Le Marquis de Vatteville avoit fait mettre près de la Tour une barque Flamande remplie de pierres, pour ſeconder ceux de ſes gens qui devoient en jetter ſur les François. La plûpart des autres Caroſſes deſtinés à la réception de l'Ambaſſadeur de Suede, arriverent avant celui du Marquis d'Eſtrades, qui eut peine à ſe mettre en rang. Les François qui l'accompagnoient environnerent le Caroſſe, & auſſi-tôt que l'Ambaſſadeur de Suede fut monté dans le Caroſſe du Roi, la querelle commença. Le Caroſſe de l'Ambaſſadeur de France ayant voulu avancer, en fut empêché par pluſieurs coups de mouſquetons, qui tuerent d'abord quatre des chevaux qui le tiroient, & bleſſerent le Poſtillon à mort. Cependant le Caroſſe de Vatteville avançoit toujours, & demeuroit ferme dans ſon rang : les François repouſſés de la ſorte devant la Tour, abandonnerent leur Caroſſe, qui n'avoit plus que deux chevaux, & retournerent

à

An. 1661. à la charge, mais inutilement. Il arriva encore un accident qui leur nuisit beaucoup : les femmes qui étoient dans la barque, en jettant des pierres contre les François, tuerent un batelier Anglois ; ce qui émut tellement la populace, que si les Gardes du Roi n'eussent empêché le désordre, elle se seroit jettée sur les François. Ceux-ci pourtant, quoique l'on pût faire, revinrent une troisiéme fois à la charge près de la Tour, pour empêcher le Carosse de Vatteville de suivre son rang ; mais cette derniere attaque fut pour eux plus malheureuse encore que les précédentes. Le fils du Marquis d'Estrades & cinquante autres qui étoient avec lui, furent extrêmement maltraités, & contraints de lâcher le pied. Il demeura sur le carreau seize personnes, & il y en eut plus de trente blessées.

Le lendemain, sur le rapport fait au Roi dans son Conseil de ce qui s'étoit passé dans cette querelle, il fut résolu, que pour éviter à l'avenir de semblables accidens, on feroit sçavoir à tous les Ministres étrangers résidens à Londres, que Sa Majesté désiroit, qu'aucun d'eux n'envoyât plus ses Carosses à l'entrée, ou à l'audience d'aucun Ambassadeur, & que ceux qui viendroient dans la suite seroient

reçus

reçus par les seuls Carosses du Roi, ainsi que par ceux de ses Ministres, & des principaux Seigneurs de la Cour. Par cette disposition, il n'y eut aucun bruit à la premiere audience qu'eut le Comte de Brahé. An. 1661.

Le Roi Très-Chrétien ayant appris ce qui étoit arrivé à Londres, ordonna à l'Archevêque d'Embrun, son Ambassadeur à Madrid, d'en faire ses plaintes à Sa Majesté Catholique, qui étoit alors fort malade. Ce Prince promit d'en faire faire une réparation convenable, de rappeller Vatteville, de commander à ses Ambassadeurs de ne se trouver à aucune fonction publique avec ceux de France, & d'en faire faire une déclaration publique par le Marquis de Fuentes, qu'il devoit y envoyer incessamment pour y résider. Cet Ambassadeur fit en effet cette Déclaration le 24 Mars 1662, à l'audience publique qu'il eut dans le grand Cabinet du Roi au Louvre, en présence de Monsieur, du Prince de Condé, du Chancelier Seguier, de tous les Ducs & Pairs, & des Ministres étrangers qui se trouvoient à la Cour de France.

Le Parlement, dès l'année précédente, avoit prié le Roi de se marier : Sa Majesté, en conséquence, chargea le

An. 1661. le Comte de Clarendon de lui choisir une femme. On prétend que ce Ministre n'y travailla pas avec tout le zèle qu'il témoignoit dans les autres affaires, dans l'espérance que les enfans que le Duc d'Yorck auroit de sa fille, succéderoient à la Couronne. Cependant le Comte s'étoit toujours montré si sage & si désintéressé, qu'il y a lieu de croire, que c'étoit un bruit répandu par ses ennemis pour le décréditer. Pendant le séjour que le Roi d'Angleterre avoit fait en France, le Cardinal Mazarin lui avoit offert d'employer toutes les forces du Royaume pour son rétablissement, s'il vouloit épouser une de ses niéces; & depuis le retour du Roi à Londres, on lui en avoit encore parlé. Mais quoique la niéce du Cardinal fût une fort belle personne, le Roi parut si éloigné de faire cette alliance, que le Marquis d'Estrades, qui lui en avoit fait la premiere ouverture, n'osa plus lui en parler. Le Marquis de Vatteville de son côté, fit tout ce qu'il pût pour engager ce Prince à épouser l'Infante d'Espagne, ou quelqu'autre Princesse alliée de la Maison d'Autriche: mais le Roi d'Angleterre écouta plus favorablement D. Francisque de Melo, qui lui proposoit de la part du Roi de Portugal

Portugal, la Princesse Catherine sa sœur, avec douze cens mille écus pour sa dot, la Ville de Tanger en Afrique, & quelques autres Places dans le Bresil. Ce parti fut préféré à tous les autres, parce que la dot qu'on offroit à Sa Majesté Britannique, pouvoit extrêmement accommoder ses affaires dans la conjoncture où il se trouvoit. An. 1662.

Ce dernier mariage ayant été résolu, aussi-tôt que les articles en furent arrêtés, le Roi envoya à l'Infante de Portugal un présent de fort belles pierreries. Le Comte de Sandwich fut envoyé à Lisbonne, avec une Escadre, pour conduire la Reine en Angleterre, & assister à la bénédiction Nuptiale. Il fut accompagné dans ce voyage de quantité de jeunes Seigneurs, & il soutint par une grande dépense tout l'éclat de son caractére. La Reine s'embarqua au commencement de May 1662, & elle arriva heureusement à Plimouth, où le Roi l'attendoit. Après que l'Evêque de Londres eut donné à Leurs Majestez la bénédiction Nuptiale, suivant l'usage de l'Eglise Anglicane, elles allerent à Hamptoncourt, en attendant que tout fut prêt pour l'entrée de la Reine. Cette entrée se fit avec beaucoup de magnificence

magnificence le 20 Août de la même année, dans des barques richement parées. Leurs Majestez reçurent à Chelsea les complimens de la Ville, par la bouche de Jean Federic, qui étoit alors Maire de Londres. Il étoit accompagné de deux Scherifs, & des vingt-quatre Aldermans, tous en robe de cérémonie.

An. 1662.

Le Roi tira un grand avantage de ce mariage, non-seulement à cause de la dot, qui lui fut payée argent comptant, dans un tems qu'il en avoit grand besoin, ne voulant point demander à ses peuples de subsides extraordinaires si-tôt après son rétablissement, mais encore parce que l'acquisition de Tanger le rendit maître du Détroit de Gibraltar, & que l'Isle de Bombaye près de Goa, qu'on lui donna encore, lui ouvrit le commerce des Indes Orientales. Il est vrai que Sa Majesté Britannique s'engagea à défendre la Couronne de Portugal, contre celle d'Espagne; mais la paix fut conclue si peu de tems après, que cette clause ne l'obligea à aucune dépense. Ce Prince, pour marquer son affection à la Reine, lui donna quarante mille livres sterlings de rente, pour l'entretien de sa Maison; quoique par le contrat de mariage, il n'y en eut de stipulé que trente mille.

Je fus alors chargé d'une négociation importante, qui étoit l'achat de Dunkerque. J'eus plusieurs conférences à ce sujet avec le Comte de Clárendon, qui avoit beaucoup de crédit à la Cour, tant pour son mérite particulier & ses services, qu'à cause de son alliance avec le Duc d'Yorck : il me promit d'appuyer cette proposition dans le Conseil, aussitôt que le Marquis d'Estrades en auroit fait l'ouverture. En effet il représenta au Roi, que les garnisons qu'il faudroit entretenir dans cette Place & à Tanger, l'engageroient à de grandes dépenses, & qu'il seroit souvent obligé de demander à son Parlement des secours extraordinaires ; que comme Tanger étoit beaucoup plus important pour le commerce, & que c'étoit une Ville que la Reine lui avoit apportée en dot, il valoit mieux la garder. Il convenoit que Dunkerque pouvoit donner de grands avantages, puisqu'elle tenoit en jalousie la France, l'Espagne, & la Hollande : mais il observoit qu'il n'y avoit pas d'apparence que le Roi Très-Chrétien, qui commençoit de regner par lui-même (le Cardinal Mazarin étant mort depuis quelques mois) laissât cette Place entre les mains des Anglois ; qu'il falloit donc la lui vendre ou

An. 1662.

se

TAYLOR ... OXFORD

An. 1662. ſe réſoudre à ſoutenir la guerre contre lui. Ces conſidérations firent réſoudre le Roi d'Angleterre à accepter la propoſition qui lui avoit été faite par le Marquis d'Eſtrades, de céder Dunkerque à la France, moyennant trois cens mille piſtoles; & ce traité fut conclu au grand étonnement de toute l'Europe, peu inſtruite des ſecrets motifs qui avoient déterminé Sa Majeſté Britannique.

Le Roi convoqua ſon Parlement, pour lui donner part de cette vente, & de quelques ſujets de mécontentement qu'il avoit reçus des Hollandois. La Chambre des Communes fit grand bruit de ce qu'on avoit vendu Dunkerque: elle fit défendre au Gouverneur de la Place de la remettre à ceux que Sa Majeſté Très-Chrétienne avoit envoyés pour en prendre poſſeſſion; mais le Courier trouva les François déja maîtres de la Ville & de la Citadelle.

La Cour d'Angleterre étoit alors diviſée en deux factions, nées des différends ſurvenus entre les Comtes de Clarendon & de Briſtol. Celui-ci qui étoit un Cadet de la maiſon de Dighbi, avoit été Secretaire d'Etat ſous le Regne de Charles I: il avoit été cauſe de la promotion de Milord Hyde, à la Charge de

Chancelier

Chancelier, & il le considéroit comme sa créature, parce qu'il avoit été son domestique. Depuis que Milord Hyde se fut élevé à cette dignité, il oublia qu'il devoit son élévation au Comte de Bristol, ce qui causa leur mésintelligence. Le Comte de Bristol étoit haut, & se rendoit le tyran de ses amis : Milord Hyde de son côté ne songeoit qu'à sa fortune, & oublioit aisément les bienfaits. Bristol demanda à Milord Hyde une chose, qu'il ne pouvoit lui accorder sans trahir les devoirs de sa Charge, & ce fût ce qui les brouilla. Ils n'eurent cependant aucune occasion de se faire du mal, jusqu'au rétablissement du Roi. Le Comte de Bristol étoit né dans la Religion Protestante; mais le mauvais état de ses affaires domestiques l'avoit obligé de se faire Catholique, afin d'obtenir à la Cour de France des Bénéfices pour ses enfans. Après le rétablissement du Roi, il fut contraint de quitter sa Charge de Secretaire d'Etat, parce qu'en Angleterre les Catholiques étoient exclus de toutes les Charges. Le Roi qui considéroit ses services, ne laissoit pas de lui faire part de tout ce qui se passoit dans les Conseils : il prenoit ses avis dans les affaires importantes, & lui prêtoit quel- An. 1662.

An. 1662. quefois l'oreille, quand il lui faisoit des plaintes contre le Chancelier. Bristol ne se contenta pas de ces avantages, & pour soutenir son crédit avec plus d'éclat, il s'allia secrettement avec les restes du parti de Cromwel. Harley, Trimer, & Tarlot, qui en étoient les principaux chefs, demeuroient chez eux en repos, sans rien entreprendre, se contentant de conserver leurs amis. Cette modération ne plût pas à Bristol, qui par des vûes d'ambition se mit à la tête des Catholiques, & insinua au Roi d'abolir les loix pénales établies contre les Non-conformistes.

Le Chancelier avec qui cette résolution n'avoit pas été concertée, souleva contre Bristol toutes les créatures qu'il avoit dans le Parlement : il dit dans l'Assemblée plusieurs choses, pour montrer combien la liberté, que Sa Majesté vouloit accorder aux Catholiques, pouvoit causer de troubles dans l'État ; & ce Ministre soutint son opinion avec tant de force, que le Roi fut contraint d'expliquer son intention d'une maniere peu convenable à l'autorité Royale. La conduite du Chancelier, mit Sa Majesté dans une extrême colere contre lui ; le soir même le Roi lui envoya dire par un

de

de ses amis, que s'il se présentoit jamais devant lui, il s'attireroit les plus violentes marques de son indignation. Quoique le Chancelier ne pût se maintenir sans une protection particuliere de Sa Majesté, il ne laissa pas de s'opposer aux volontés de son Maître, qui le combloit tous les jours de nouveaux bien-faits. Tous les Courtisans s'étonnerent de ce que le Comte de Bristol ne s'étoit pas servi de cette conjoncture, pour accuser le Chancelier de haute trahison. Il est certain que Bristol l'eût perdu, s'il avoit sçû se prévaloir d'une occasion si favorable ; mais il se piqua d'emporter d'autres choses contre lui dans le Parlement, & comme il étoit vain & léger, il se contenta de ces avantages. An. 1662.

Bristol, qui ne pouvoit vivre en repos, forma de nouveaux desseins. Il avoit appris des Ministres de Cromwel, qu'une des plus fortes envies du Protecteur avant sa mort, avoit été de détruire les Hollandois. Tarlot lui en avoit montré le projet, ainsi que les mesures qui avoient été prises pour l'exécution. Sur ces ouvertures, il résolut de proposer au Roi de faire la guerre à cette République. Sa Majesté, qui craignoit de n'être pas assisté par le Parlement, rejetta d'abord cette

An. 1662. proposition. Bristol ne s'étoit pas imaginé, que le Chancelier pût jamais rentrer dans les bonnes graces du Roi ; & par cette raison, il n'avoit pas prévu qu'il pût traverser cette entreprise. Cependant le Chancelier avoit trouvé moyen de faire sa paix, par l'entremise de sa fille, & du Duc d'Yorck. Lorsqu'il apprit que Bristol pressoit la déclaration de la guerre contre les Hollandois, il en dégoûta entiérement le Roi, qui n'y étoit pas beaucoup porté de lui-même.

Le Comte de Bristol connut bien d'où le coup partoit, & il résolut de perdre le Chancelier. Pour satisfaire sa vengeance, il proposa deux chefs d'accusation contre ce Ministre : le premier, d'avoir pris de l'argent de France pour faciliter la vente de Dunkerque ; & le second, d'avoir vendu les Charges de Justice. Il poussa cette accusation si loin, que si le Parlement n'avoit été cassé quelque-tems après, le Chancelier auroit couru risque de la vie. Il étoit même sur le point d'abandonner la Cour pour sauver sa tête, lorsque la convocation d'un nouveau Parlement vint le rassurer. Le Comte de Bristol encouragé par le succès qu'avoit eu cette premiere accusation, ajouta de nouveaux chefs à ceux qu'il avoit déja pro-

proposés. Il dit, que le Chancelier avoit été corrompu par la Couronne de Portugal, pour porter le Roi à son mariage avec l'Infante, & que cette alliance engageoit sans aucun fruit l'Angleterre à de grandes dépenses. Il exposa aussi tous les artifices dont le Chancelier s'étoit servi, pour engager le Duc d'Yorck à épouser sa fille, pendant qu'il protestoit au Roi, qu'il ne contribueroit jamais à ce mariage. An. 1662.

Comme toute la Maison Royale se trouvoit intéressée dans le parti du Chancelier, le Roi défendit à Bristol de poursuivre cette accusation, & même d'entrer au Parlement. Ce Comte, au lieu d'adoucir Sa Majesté par une entiere soumission à ses ordres, répondit que le Parlement étoit une assemblée libre, & qu'il ne croyoit pas que le Roi en pût exclurre ceux qui avoient droit d'y entrer. Il promit néanmoins de s'en abstenir toutes les fois que le Roi s'y trouveroit; mais il déclara qu'il ne souffriroit pas que ses ennemis eussent l'avantage de l'en voir éloigné, lorsque Sa Majesté n'y seroit pas. Il s'étoit même préparé à soutenir la désobéissance jusqu'au bout, & il ne céda, que lorsqu'il apprit que le Duc d'Yorck avoit résolu d'aller au Parle-

An. 1662. ment avec le Prince Robert, suivi de sa Compagnie des Gardes, pour lui en défendre l'entrée; ce qui l'obligea de sortir de Londres.

Le Chancelier étoit encore si épouvanté du hasard qu'il avoit couru dans le précédent Parlement, qu'il n'osoit croire qu'une si grande protection fût suffisante, pour le mettre à couvert de la brigue des ennemis qu'il avoit dans cette Compagnie. Cette crainte fut cause qu'il proposa à son tour la guerre contre la Hollande, afin de donner de l'occupation à cette assemblée, Ce n'est pas que dans le fonds il la souhaitât, & à bien considérer ses intérêts, il n'avoit pas dû appuyer cette proposition, parce qu'il étoit sûr qu'en donnant le Commandement de l'armée au Duc d'Yorck, ce Prince sur la protection duquel il comptoit, seroit obligé de s'éloigner de la Cour. Il sçavoit d'ailleurs que le Roi aimoit la paix, & que Sa Majesté y inclinoit toujours. Ce fut dans cette pensée qu'il crût pouvoir proposer la guerre, sans rien faire contre ses intérêts; s'imaginant que cette délibération partageroit l'assemblée, & qu'elle se sépareroit sans rien résoudre. Mais contre son attente, cette proposition fût embrassée

de

de tout le monde avec tant de chaleur, qu'il ne fût plus en son pouvoir d'en suspendre l'exécution. An. 1662.

D'un autre côté, le Comte de Bristol voulant faire un dernier effort auprès du Roi, lui écrivit, qu'il falloit pour le bien de son service, qu'il eût une conversation particuliere avec Sa Majesté. Le Prince y consentit, à condition qu'il y auroit un témoin de ce qui s'y passeroit. Cet entretien que le Comte avoit tant recherché, acheva de le perdre; il se posséda si peu, qu'il s'emporta contre le Roi. Ce Prince souffrit ce manque de respect avec sa modération ordinaire; il dit seulement au Comte, qu'un discours si impertinent ne méritoit point de réponse, & qu'il se gardât bien de se présenter jamais à la Cour. Ce Comte reçût le même jour un ordre de sortir de Londres, & il eût ce surcroît de malheur, que les ennemis même du Chancelier ne plaignirent pas sa disgrace. Ceux qui étoient engagés par intérêt, ou par amitié dans son parti l'abandonnerent, même en se réunissant pour tâcher de perdre le Chancellier. Dans la suite leur cabale devint d'autant plus redoutable à ce Ministre, qu'elle travailloit à sa ruine sur les accusations intentées par le Comte

An. 1662. de Briſtol, & qu'elle marquoit moins de chaleur & d'emportement. Milord Harington qui avoit beaucoup de crédit, fortifia conſidérablement ce parti dans lequel il engagea les reſtes de la faction de Cromwel. Harington depuis 30 ans avoit eu part à toutes les grandes affaires du Royaume: il avoit ſuivi tous les partis que la fortune avoit favoriſés, & il avoit eû l'adreſſe de s'en retirer, avant qu'ils fuſſent détruits. Landerdale qui ſe joignit à eux, donna beaucoup d'inquiétude au parti contraire, tant par ſa conduite qui étoit fine & impénétrable, que par ſes aſſiduités auprès du Roi. Le Duc de Bouckingham, tout bon Courtiſan qu'il fut, étoit le moins dangereux des ennemis du Chancelier. Il étoit jeune, bien fait de ſa perſonne, & magnifique en toute choſe; mais il étoit tellement porté au libertinage, que le déſordre de ſes mœurs avoit paſſé dans ſon eſprit: ainſi ſon attachement au plaiſir rendoit tout ſon crédit inutile à lui & aux autres.

Le Chancelier avoit auſſi ſa cabale: le Duc d'Ormond étoit entiérement dans ſes intérêts, parce que comme il avoit de grandes Charges, & qu'il étoit pareſſeux, il ſe repoſoit ſur ce Miniſtre de bien des choſes qui regardoient ſes em-

plois;

plois ; il entra donc dans tous ses sentimens, pour s'épargner la peine de les examiner. Le Comte de Southampton suivoit le même parti, mais sa vie retirée, & l'inégalité de son esprit causée par un chagrin naturel, rendoient son commerce difficile, de sorte qu'il y avoit peu de fond à faire sur lui. On pouvoit dire la même chose du Duc d'Albemarle. Quoique son nom dût être d'un grand poids, ce n'étoit plus ce général Monck, qui par son adresse avoit dissipé tant de factions opposées au rétablissement du Roi : il n'étoit plus sensible à la gloire, il ne prenoit plaisir qu'à boire & à fumer, & l'avarice de sa femme qui le gouvernoit entiérement, lui faisoit faire souvent de fausses démarches. An. 1662.

Ce dernier parti paroissoit le plus foible en nombre & en mérite ; mais la seule personne du Chancelier servoit d'un puissant contrepoids. Sa Charge, l'habitude que le Roi avoit depuis long-tems de se servir de lui, & la qualité de beau-pere du Duc d'Yorck, le rendoient redoutable à ses ennemis. Il est vrai qu'outre la cabale qui s'étoit déclarée ouvertement contre lui, il y avoit encore à la Cour d'autres personnes qui avoient pour lui une haine secrette, & qui ne per-

An. 1662. doient aucune occasion de lui nuire : le Comte de Saint-Albans étoit de ce nombre. Ce Seigneur qui avoit toujours été attaché aux intérêts de la Reine mere, sçavoit que cette Princesse avoit de l'aversion pour le Chancelier, parce qu'il étoit peu favorable aux Catholiques, & parce qu'il avoit rompu les mesures qu'elle avoit prises pour le mariage du Duc d'Yorck: il étoit entré insensiblement dans les sentimens de sa maîtresse, mais son humeur paisible l'empêchoit de s'engager fort avant dans les intrigues. Le Comte de Falmouth étoit à peu près du même caractére. La grande familiarité dont l'honoroit le Prince, pouvoit le rendre fort utile aux ennemis du Chancelier ; mais il étoit trop Courtisan pour qu'ils pussent entiérement se fier à lui. Ces deux factions ne perdoient aucune occasion de se nuire ; lorsque l'une vouloit la paix, l'autre aussi-tôt demandoit la guerre. Quoique ces ligues se fussent formées contre la volonté du Roi, & dans les premieres années de son rétablissement, Sa Majesté fut bien aise de les entretenir, pour diviser des Sujets puissans & inquiets, & les faire ainsi servir de surveillans les uns aux autres. Il connoissoit parfaitement leurs intérêts,

&

& les ménageoit avec tant de justesse, que l'un ne remportoit sur l'autre aucun avantage qui ne fût balancé par quelque mortification. Il les tenoit dans l'équilibre, pour se mettre en état de ruiner le parti qui s'éleveroit trop, en appuyant de sa protection les forces de l'autre. An. 1662.

Je me suis insensiblement engagé à donner un léger crayon des Ministres dont se servoit le Roi d'Angleterre : afin qu'on puisse se former une idée juste de cette Cour, il est nécessaire d'y joindre les portraits de toutes les personnes de la Maison Royale, & des Dames du Palais qui ont eu part à toutes les affaires un peu importantes.

Portrait de CHARLES II, Roi d'Angleterre.

La taille du Roi d'Angleterre étoit entre la grande & la médiocre. Quoiqu'il fût propre dans ses habits, & qu'il en changeât souvent, il les portoit ordinairement fort simples, & de couleur brune. Il vouloit que sa table fût servie délicatement pour le faste, & cependant il aimoit mieux les grosses viandes que le gibier & les ragoûts, ce qui contribuoit beaucoup à conserver sa santé. Il se couchoit de bonne heure, & se levoit matin. Il avoit de nombreuses meutes & s'en servoit peu, parce qu'il préféroit la chasse à pied, à celle des bêtes fauves. Il

aimoit

aimoit beaucoup la Comédie, & il la
An. 1662. trouvoit fort utile pour former les mœurs.
Il entendoit parfaitement la Marine, & il en parloit comme le plus habile Pilote. Il prenoit plaisir à embellir sa Maison de Windsor, & il remarquoit aisément les fautes de ses Architectes. Il se connoissoit en Peinture, & n'épargnoit rien pour satisfaire son goût: il faisoit une dépense extraordinaire en Tableaux, il en faisoit acheter par-tout, & sur-tout en Italie. Il eut successivement plusieurs Maîtresses: la Duchesse de Richemont n'occupa pas long-tems son cœur, il lui fut ôté par Mlle de Castelmaine, depuis Comtesse de Southampton, & enfin Duchesse de Cleveland. Il eut pendant quelque-tems de la froideur pour elle, ce qui l'obligea de s'absenter long-tems de la Cour, où elle ne revint que pour prendre possession de la Charge de Dame d'honneur de la Reine que le Roi lui avoit donnée. Mlle de *Quervalle*, fille de qualité de Bretagne, étant passée en Angleterre avec Mademoiselle, eut le bonheur de plaire au Roi, qui la fit d'abord Baronne de Perterfield, puis Comtesse de Farsam, & enfin Duchesse de Portsmouth. Il aima aussi Madame Nelguin, qui pour être de basse naissance, & avoir

vendu

vendu des oranges, avant que d'être connue de Sa Majesté, n'en étoit pas moins agréable ; elle avoit sur-tout un enjouement dont il étoit difficile de se défendre, & railloit le plus finement du monde. An. 1662.

Catherine de Portugal, Reine d'Angleterre, fille de Jean IV, Roi de Portugal, & de Louise de Gusman, nâquit à Villaviciosa le 24 Novembre 1638. C'étoit une brune fort agréable, qui avoit des yeux fins & pleins de feu. Elle n'entra jamais dans aucune intrigue, & elle mettoit tous ses soins à plaire au Roi son époux. Quoiqu'elle n'ignorât pas ses amourettes, elle ne lui en témoignoit jamais rien. Elle étoit fort zèlée pour la Religion Catholique, & ne manquoit à aucun devoir de piété. Elle soulageoit autant qu'elle pouvoit les Prêtres & les autres Catholiques persécutés pour la Religion, mais sans donner aucun ombrage aux Protestans.

Jacques, Duc d'Yorck, depuis Roi d'Angleterre, nâquit au Palais de S. James le 13 Octobre 1633. Après la mort de son pere, il résolut de se sauver des mains de ses ennemis. Il se fit un jour donner la clef du Parc de S. Jame, sous prétexte d'aller à la chasse, & fut assez

heureux

An. 1662. heureux pour se dérober de ceux qui l'observoient. Il se déguisa ensuite avec une perruque noire, & un emplâtre sur l'œil. Lorsqu'il fut sorti du pays, il monta dans un carosse qui le porta sur le bord de la Tamise. Une Gondole l'y ayant reçu, il se rendit en un lieu où il prit un habit de femme, après quoi il entra dans un bateau qui le porta sans obstacle à Grenwich. Celui qui le conduisoit refusa de passer outre, non-seulement à cause du vent contraire qui venoit de s'élever, mais encore par la crainte de favoriser l'évasion de quelque personne considérable, & de s'exposer par-là à une punition rigoureuse. Malheureusement pour le jeune Prince, son Cordon bleu qu'il avoit caché en se déguisant frappa les yeux de ce Marinier, qui comprit d'abord le mystére, & ne douta point que ce ne fût le Duc d'Yorck, ce qui le rendit encore plus opiniâtre à ne pas vouloir aller plus avant. Un Seigneur qui accompagnoit le Prince, désespéré de ce retardement, pria le Matelot de passer promptement la Dame qui étoit dans son bateau, parce qu'elle avoit des affaires très-pressantes. Le Matelot répondit assez brusquement, qu'il falloit que cette Dame eût des priviléges bien par-

particuliers, pour avoir reçu l'Ordre de la Jarretiere, qu'on ne donnoit pas aux personnes de son sexe. Le Prince, qui avec une ame intrépide, avoit les manieres insinuantes, prit une résolution digne de son courage. Il tendit la main au Matelot, & avec une douceur qui auroit gagné l'homme le plus farouche: » Je suis, dit-il, le Duc d'Yorck. Tu » peux tout faire pour ma fortune, & » peut-être pour ma vie: voi si tu veux » me servir fidélement ». Ce peu de mots désarma le Marinier: il demanda pardon au Prince de sa résistance, & se mit à ramer avec tant de vigueur, qu'il mena le Duc d'Yorck à Tiburn, plutôt qu'il ne l'avoit espéré. Il y trouva un vaisseau Hollandois, sur lequel il passa à Middelbourg. Il suivit toujours depuis la fortune du Roi son frere, qu'il accompagna en France & aux Pays-Bas. Pendant le séjour qu'il fit à Bruxelles, il goûta l'esprit de Milord Hyde, & il eut souvent avec lui des conversations qui servirent à lui former l'esprit. Il se rendit familier dans la Maison de ce Seigneur: il fit connoissance avec sa fille, & lui ayant trouvé autant d'esprit que de beauté, avec une vraie tendresse accompagnée de modestie, il la trouva digne d'être sa femme;

An. 1662.

femme; mais il ne publia son mariage, que quand cette Princesse fut grosse.

An. 1662.

Le Duc d'Yorck avoit la taille haute, droite & libre, le tour du visage oval, le teint vif, les cheveux blonds, les yeux bleus, la bouche belle, l'abord très-poli. Il étoit généreux, dévot, intrépide dans le danger, & constant dans le malheur. Il entendoit fort bien la Marine. Humain jusqu'à la foiblesse, il ne pouvoit voir répandre le sang de ses plus cruels ennemis.

Anne Hyde, Duchesse d'Yorck, sa femme, vivoit dans une grande retraite, n'avoit de plaisir qu'à pleurer, & prenoit peu de part aux divertissemens de la Cour. Elle employoit tout son crédit à protéger ses parens contre les ennemis de sa Maison, & à avancer ses freres. Elle étoit fort zèlée pour la Religion Protestante, & elle voyoit avec douleur le Prince son époux dans des sentimens contraires aux siens.

Marie Fairfax, Duchesse de Bouckingham, étoit fille & unique héritiere du fameux Général Fairfax, qui, pendant les premiers troubles d'Angleterre, avoit commandé avec Cromwel les troupes du Parlement. C'étoit une femme d'une vertu austére, & qui voyoit avec cha-

grin

grin les déréglemens de son fils. Marie de Villiers, sœur du Duc de Bouckingham, & veuve de Jacques Stuart, Duc de Richemont, étoit une femme fort sage & bonne Catholique. Amelie de Nassau, fille de Louis de Nassau, Seigneur de Bewerwand en Hollande, & femme du Comte d'Osseri, n'avoit pas moins d'esprit que de beauté: son humeur étoit douce & insinuante, & comme elle avoit beaucoup d'intelligence, elle avoit eue part à toutes les intrigues de la Cour. Mademoiselle de Bewerwand, sa sœur, n'étoit occupée que du soin de sa beauté, & elle attiroit par ses minauderies tous les jeunes gens de la Cour. An. 1662.

Diane Kent, veuve du Comte d'Oxford, premiere Comtesse d'Angleterre, étoit une femme fort raisonnable & très-respectée.

Miss Kerton, femme de Robert Montaigu, Comte de Manchester, étoit une personne fort gaye qui aimoit tous les divertissemens, sans aimer personne.

Elizabeth Poole, fille & unique héritiere de Thomas Poole, Comte de Browne, fut mariée en premieres nôces avec le Comte de Lichfield, & épousa ensuite Robert Dortie, Comte de Lundsey, Grand Chambellan. Quoique déja

An. 1662. un peu avancée en âge, elle avoit encore fort bonne mine, & elle se faisoit considérer par son esprit & par sa vertu.

Anne Digby, fille du Comte de Bristol, & femme de Robert Spencer, Comte de Sunderland, avoit toutes les graces du corps & de l'esprit. Elle étoit capable des plus grandes affaires, & sçavoit parler de bagatelles, quand elle étoit avec des femmes de son âge. Sa conversation étoit si aisée, qu'elle s'accommodoit à toutes sortes d'humeurs.

George Savill, Marquis d'Halifax, dont j'aurai souvent à parler vers la fin de ces Mémoires, voyagea fort jeune dans les principales Cours de l'Europe, & s'y forma beaucoup l'esprit. Il retourna en Angleterre au commencement des troubles, & il ne voulut jamais s'attacher à Cromwel qui lui offroit de grands avantages. Le Roi, après son rétablissement, lui donna des emplois considérables, dont il s'acquitta avec une entiere satisfaction de Sa Majesté. Il fit aussi bien-tôt connoître son habileté dans les négociations. Il aimoit les Belles-Lettres, & parloit de tout avec justesse. La politique au reste faisoit la régle de toutes ses actions, & il changeoit de sentimens & de partis au gré de la fortune.

Telle

Telle étoit la situation de la Cour d'Angleterre, lorsque la guerre contre la Hollande fut résolue. Comme la France se déclara pour les Provinces-Unies; j'eus ordre de passer en Portugal, pour traverser la paix que le Comte de Sandwich étoit allé négocier entre cette Couronne & celle d'Espagne, & tâcher d'engager Sa Majesté Portugaise à une Ligue offensive & défensive avec la France, contre la Maison d'Autriche. Après avoir pris congé du Roi d'Angleterre, j'allai m'embarquer à Plimouth, & je passai heureusement à Lisbonne.

An. 1662.

Voyage de l'Auteur en Portugal.

Le Portugal qui comprend la Lusitanie des Anciens, & quelque chose davantage, fut ainsi nommée par ceux du pays du Port de *Porto Gallo*, qui en fit d'abord la Capitale, & que l'on appelle aujourd'hui simplement *Porto*; & Portogallo tire son nom des François, qui sous la conduite de Henry, Duc de Lorraine, en chasserent les Maures qui en étoient les maîtres de puis plus de deux cens ans.

Ce Royaume est borné au Nord par la Galice; au Levant par le Royaume de Leon, par l'Andalousie, & par l'Estramadure; au Midi & au Couchant par l'Ocean Occidental, & par la Mer

An. 1662. Atlantique. Il a quatre-vingt-dix lieües de long, cinquante de large, & deux cens quatre-vingt de tour. On le divise en six Provinces : la premiere, est celle d'Alantejo, ou d'au-delà du Tage ; la seconde, l'Estramadure Portugaise ; la troisiéme, la Beyra ; la quatriéme, la Province d'entre le Duero & le Minha ; la cinquiéme, la Province d'au-delà des Monts ; & la sixiéme, l'Algarbe.

Il y a dans ce Royaume trois Archevêchés, Lisbonne, Eborá, & Braga ; & neuf Evêchés, Miranda, Porto, Conimbre, Lamego, Visco, Guarda, Portalago, Elevas, & Liria. On y compte dix-huit Villes, quatre cens quatorze Bourgs, & six cens trente Villages. On recueille en Portugal quantité de vin, d'huile, de miel, & les meilleurs fruits de l'Europe ; mais il rapporte peu de bled, parce que le pays est sablonneux, & coupé de hautes montagnes. Il est arrosé de plusieurs riviéres, dont les principales sont le Duero, la Guadiana, le Mondigo, & le Tage, célébre par les paillettes d'or qui se mêlent à son sable. Le pays est abondant en Mines de toutes sortes de métaux, & en Carriéres de marbres de diverses couleurs. On nourrit quantité de vers à soye dans le

Duché

Duché de Bragance, qui est rempli de mûriers blancs. Quoique le pays soit chaud, il regne en Eté certains vents de mer qui rafraîchissent extrêmement l'air. On y trouve toutes les choses nécessaires pour la construction des Vaisseaux, ce qui contribue beaucoup à y faire fleurir le commerce. Les Portugais commencérent à trouver la route des Indes Orientales sous le regne de D. Emanuel. Vasco de Gama avoit le premier reconnu le Cap de Bonne-Espérance; mais les Hollandois & les Anglois ont enlevé au Portugal une partie de ses conquêtes. An. 1663.

Lisbonne qui est la Capitale du Royaume, & le lieu où la Cour fait sa résidence, a un beau Port, à l'embouchûre du Tage, où abordent les marchandises de toutes les parties du monde. Les Anciens lui avoient donné le nom d'*Ulyssipo*, parce qu'Ulysse, à ce qu'on prétend, y aborda, après avoir passé le Détroit: Pline l'appelle, *Felicitas-Julia.* Il y a dans cette Ville sept montagnes, comme dans Rome. La premiere qui porte le nom de Saint-Vincent, étoit hors de la Ville du tems des Maures: elle commence aujourd'hui à monter vers l'Orient au Couvent de Sainte Claire, jusqu'à Saint Vincent, & elle descend à Notre-Dame

An. 1662. de la Grace; sa pente va finir aux murs de la Ville vers le Midi, & s'étend jusqu'à S. André, & à S. Sauveur. Elle contient huit Paroisses, S. Eugrace, S. Vincent, sainte Marie, S. André, S. Sauveur, & S. Etienne. La seconde Montagne est opposée à la premiere, & elle commence où celle-là finit: elle monte jusqu'à la porte S. André, & jusqu'au Château; elle comprend trois Paroisses, S. Michel, S. Pierre, & S. Thomas. La troisiéme Montagne, qui est la plus haute, a sur sa croupe le Château, entouré de murailles & de tours: elle commence vers l'Orient, à la porte S. André, & elle finit vers les écuries du Roi. Elle contient les Paroisses suivantes, Sainte Croix du Château, S. Barthelemi, S. Jacques, S. Martin, S. Georges, S. Jean, la Madelaine, S. Mammès, S. Christophle, S. Laurent, & une grande partie de celle de S. Sebastien. Le Mont sainte Anne, qui est le quatriéme, est de forme triangulaire, & situé entre les Montagnes du Château & de S. Roch. Au pied de ce Mont sont deux Vallées longues & étroites, l'une au Levant, & l'autre au Couchant. Il y en a encore une troisiéme entre le Château & S. Roch, où sont les Paroisses de S. Julien, de

S.

S. Nicolas, & de S. Joſſe. La Paroiſſe des Anges, & une partie de celle de S. Sebaſtien, ſont dans la Vallée Orientale. La Vallée Occidentale qui finit à S. Sebaſtien de la Pedreira, peut avoir un quart de lieue de long : on y voit d'un côté de belles maiſons, & de l'autre de grands jardins ; elle comprend la Paroiſſe de S. Joſeph, & une bonne partie de S. Sebaſtien de la Pedreira. La Montagne de S. Roch, qui eſt la cinquiéme, commence de monter de la porte d'Or, à S. André, & deſcend par une rue étroite au bord du Tage : elle contient une bonne partie des Paroiſſes de S. Julien, S. Juſt, S. Joſeph, S. Nicolas, de la Trinité, de Lorette, & de S. Paul. La Montagne de *las Plagas*, c'eſt-à-dire, des cinq Playes de Notre-Seigneur, a pris ſon nom d'une Egliſe qu'ont fait bâtir les Mariniers qui font le voyage des Indes ; elle comprend une grande partie des Paroiſſes de Lorette, de ſainte Catherine & de S. Paul. La Montagne de ſainte Catherine du Mont Sinaï, eſt au couchant ; elle eſt ſéparée de celle de las Plagas par une longue Vallée. An. 1662.

Il y a en tout quarante Paroiſſes dans Liſbonne, & la Ville peut avoir deux lieues de long, depuis Notre-Dame des

M iv Olives,

Olives, jusqu'à Notre-Dame de Vinda.
An. 1662. On y compte vingt-neuf mille familles, & cent dix mille ames, sans y comprendre trois cens Prêtres, trois cens soixante-cinq Moines de divers Ordres, répandus dans vingt Couvens, & dix-huit cens trente Religieuses. C'est aux parloirs des dernieres que se font toutes les conversations galantes, parce que les femmes mariées, & les filles de qualité, n'ont pas la liberté de voir le monde (*a*).

Il y a plusieurs Jurisdictions dans Lisbonne, dont la principale est la Casa des Suppliados. Elle est composée de dix Desembargadores; de deux Corregidors, pour le Criminel; d'un pareil nombre pour le Civil; de deux Juges qui connoissent de toutes les matieres de Finances & des droits de la Couronne; de quatre Auditeurs qui instruisent les matieres Criminelles; d'un Promoteur Fiscal, & de deux autres pour les Finances; de deux Juges de la Chevalerie; de deux Promoteurs de Justice; de quatre Desembargadores extraordinaires; d'un Solli-

(a) Les changemens qui peuvent s'être faits à Lisbonne depuis l'époque de cette description, n'empêchent pas qu'elle ne soit exacte pour le tems, & qu'on n'en reconnoisse la fidélité.

citeur

cteur de Justice ; de huit Greffiers des
Appellations ; d'un Distributeur ; d'un An. 1662.
Trésorier, dépositaire de la Chambre ; de quelques Huissiers ; de quarante Procureurs postulans ; du Regidor de Justice, qui fait la fonction de Président, & qui est ordinairement un des plus grands Seigneurs du Royaume ; & d'un Chancelier Garde des Sceaux, qui scelle tous les Arrêts. Cette Cour juge tous les appels des Sentences rendues à Porto, qui excédent cent mille maravedis en causes mobiliaires, & quatre-vingt mille en causes réelles.

La Caza de Ciudad établie à Porto, juge en premiere instance toutes les matieres Civiles & Criminelles, & Souverainement celles qui sont au-dessous de cent mille maravedis, en causes mobiliaires, & de quatre-vingt mille en causes réelles.

Le Desembargador de Palo, est à proprement parler, le Conseil du Roi, & suit par-tout la Cour. Il connoît par révision, de toutes les matieres déja jugées aux autres Tribunaux, & les renvoye pour être jugées de nouveau à neuf Desembargadores. Il enregistre les Déclarations du Roi, & ses Dons. Il entherine les graces. Il donne des Lettres de bénéfices

d'âge,

An. 1662. d'âge, & décide des Réglemens de Juges entre les Cours Supérieures.

Il y a une autre Cour qui juge toutes les causes où le Roi est partie, soit en demandant, soit en défendant. Le Chancelier a des Referendaires qui lui rapportent tous les Arrêts, ou toutes les Sentences qu'il doit sceller.

Le Conseil, appellé *Fazenda*, est composé de trois Verdadores de Fazenda, qui sont des personnes de grande qualité, & d'autant de Juges, qui sont des Licenciés en Droit. Ce Conseil connoît de toutes les impositions, & du Domaine du Roi.

Le Conseil d'Etat dans lequel ont séance tous les Grands à qui le Roi en veut donner l'entrée, examine toutes les affaires importantes: on y résout la paix & la guerre, les alliances avec les Etrangers, & la collation de tous les Bénéfices.

La Caza dos Contos, n'est autre chose que la Chambre des Comptes. Elle est composée d'un Contado en chef, qui fait la fonction de Président, de douze Contados, & de seize Greffiers.

Le Sénat de Lisbonne est composé de six Verdadores, qui sont nobles & Licenciés en Droit; d'un Président, qui

est toujours une personne de la premiere qualité ; d'un Greffier qui est noble aussi ; An. 1662.
de deux Procureurs de la Ville ; de quatre Magistrats, que la Ville choisit dans les vingt-quatre Quartiers ; d'un Trésorier & de deux Syndics. Les six Verdadores ont chacun leur Jurisdiction séparée. Le premier, juge de tout ce qui regarde les Boucheries : le second de ce qui concerne le bled & les autres grains ; le troisiéme a l'inspection des ports & des marchés ; le quatriéme est chargé du soin de faire nettoyer les rues ; le cinquiéme a les autres districts de la Ville ; & le sixiéme répond toutes les Requêtes. Tout le Sénat en Corps élit les Juges Civils & Criminels, ainsi que ceux qui délivrent les Expéditions, les Commissaires aux Saisies-réelles, & les autres Officiers. C'est lui qui le jour de la S. Martin, met encore le prix à l'huile & à la viande de boucherie ; car le bled n'est jamais taxé. Il établit aussi quatre Zeladores qui tiennent la main à ce que rien ne soit vendu à un prix plus haut que la taxe. Il nomme encore douze Verdadores, qui ont l'examen des denrées, pour empêcher qu'il ne s'en vende de mal saines ou de corrompues.

Il y a de plus à Lisbonne, une Cour subalterne

An. 1662. subalterne semblable à celle de Porto ; & composée de deux Corregidors, de six Rapporteurs, de six Inquisiteurs, & de deux Distributeurs. On y juge souverainement toutes les causes réelles qui sont au-dessous de huit mille maravedis, & toutes les causes mobiliaires qui n'en excédent pas dix mille.

En Portugal, comme en Espagne, il n'y a point d'autres Spectacles publics, que la Comédie, les combats de Taureaux, les courses de Chevaux, & les Actes de foi (*Autos da Fé*) où l'on brûle les Juifs condamnés par l'Inquisition. Les Portugais n'observent point dans leurs Comédies les trois unités : on voit souvent le même personnage paroître au premier Acte comme un enfant, au second dans un âge mûr, & dans le troisiéme en cheveux blancs. Dans les Piéces les plus sérieuses, il y a toujours une maniere de bouffon, qui vient faire & débiter des disparates ; ils le nomment le *Gratioso*. Ils introduisent sur la Scène les Anges & les Diables ; enfin rien de plus insipide que ces représentations Théatrales. C'est là que se donnent les rendez-vous, parce qu'on n'a pas la liberté de voir les Dames chez elles. Elles se promenent en carosse & à pied sur le

bord du Tage, mais on ne fait que saluer les femmes, sans leur parler. On ne laisse An. 1662. pas de leur envoyer des fruits & des confitures, & on leur fait dire quelque galanterie par les personnes qui les vendent. Les courtisanes se promenent par troupes dans les rues, le visage couvert d'un voile, & ne montrent qu'un œil.

Les Maures étoient déja maîtres du Portugal, lorsqu'ils envahirent toute l'Espagne. Henri Duc de Lorraine, allant à la Terre-Sainte avec quelques autres Seigneurs François, fut obligé par la tempête de relâcher à Lisbonne. Les Chrétiens les prierent de leur aider à secouer le joug des infidéles : Henri prit le commandement des troupes, & mit le Royaume en liberté. Les Portugais par reconnoissance, le reconnurent pour leur Souverain, c'est-à-dire, pour Comte de Portugal. Alphonse Henriquès, fils de Henri, fut le premier qui prit le nom de Roi. Ses successeurs firent de grandes conquêtes en Afrique, en Asie, & dans l'Amérique. Ils soumirent à leur Domination de vastes Etats, & le Bresil : enfin cette Monarchie fut très-florissante, jusqu'au voyage infortuné que Don Sebastien fit en Afrique. Ce Prince emporté par sa valeur, perdit la vie dans un combat

combat, qui fût également funeste à ses

An. 1662. deux freres.

Le Cardinal Don Henri, successeur de Don Sebastien, étant fort vieux, il y eut plusieurs prétendans à cette Couronne. Les principaux furent Philippe II. Roi d'Espagne ; Jean Duc de Bragance ; Alexandre Farnèse, Duc de Parme ; Don Antoine, Prieur de Crato ; Emanuel-Philibert, Duc de Savoye, & Catherine de Medicis, Reine de France.

Pour bien entendre surquoi étoient fondées les prétentions de l'Empereur Charles-Quint, il faut sçavoir, que Don Emmanuel qui étoit parvenu à la Couronne en 1495, avoit été marié trois fois. Isabelle, fille de Ferdinand, Roi de Castille, & veuve d'Alphonse, fils de Jean II, fut sa premiere femme : elle mourut en couche d'un fils unique, nommé Michel, qui vêcut peu. De Marie sa seconde femme, sœur de la premiere, & troisiéme fille de Ferdinand, il eut six Princes, & deux Princesses, dont l'aînée appellée Isabelle, fut femme de l'Empereur Charles-Quint ; la cadette épousa Charles III, Duc de Savoye. Jean, l'aîné des mâles, succéda au Royaume ; Louis mourut sans être marié, laissant un bâtard appellé Don Antoine, qui étoit

ce

te Prieur de Crato, dont nous avons parlé. Ferdinand, qui étoit le troisiéme, An. 1662. mourut sans enfans. Alphonse & Henri furent Cardinaux, & le dernier succéda à Don Sebastien, Alphonse étant mort aussi; Edouard le dernier de tous, épousa Isabelle, fille du Duc de Bragance, & en eut deux filles, Marie femme d'Alexandre Farnèse, Duc de Parme, & Catherine femme de Jean, Duc de Bragance. Eléonor, fille de Philippe, Roi d'Espagne, fut la troisiéme femme de Don Emanuel: après sa mort, elle fut remariée à François I, Roi de France; elle n'eût du Roi de Portugal, qu'un fils nommé Charles, qui mourut jeune, & une fille appellée Marie. Cette derniere vêcut dans le célibat, & elle mourut âgée de cinquante-six ans.

Jean III, ayant succéde à la Couronne de Portugal, eut de Catherine, sœur de l'Empereur Charles-Quint, Marie, premiere femme de Philippe II, & mere de cet infortuné Don Carlos, que le Roi son pere fit mourir par une double jalousie d'Etat & d'amour. Jean III. eut encore un fils de son nom, qui épousa la sœur de Philippe II, & qui en mourant la laissa grosse de Don Sebastien. Ce dernier parvint à la Couronne, après la mort de son ayeul.

An. 1662. Le Roi Catholique faisoit valoir ses droits, comme étant descendu d'Isabelle, l'aînée des filles de Don Emanuel. Jean Duc de Bragance, qui descendoit d'Edouard, soutenoit qu'il devoit être préféré à ses concurrens qui ne venoient que de filles. Le Duc de Parme prétendoit que Ramire Farnèse son frere, devoit succéder préférablement aux deux autres, puisqu'il étoit fils de Marie, sœur aînée de ce même Edouard, & il avoit pour lui le S. Siége. Don Antoine, Prieur de Crato, pour faire valoir ses droits, avançoit qu'il étoit fils légitime de Louis, dont il avoit toujours passé pour bâtard. Le Duc de Savoye étant fils de Beatrix, cadete de la mere du Roi Catholique, étoit le plus éloigné. Catherine de Medicis avoit des prétentions plus anciennes qu'aucun de ses Compétiteurs, & elle tiroit son droit de fort loin. Du tems que Don Sanche II. régnoit en Portugal, Alphonse son frere avoit épousé Mathilde, Comtesse de Boulogne. Dans la suite ce même Don Sanche, étant devenu incapable de regner, les peuples du consentement du Pape Honoré III, appellérent Alphonse, qui fut d'abord nommé Regent du Royaume, & de Régent devint Roi.

Quoique

Quoique ce Prince eût déja plusieurs enfans de la Comtesse de Boulogne, qu'il avoit laissée en France, dès qu'il fut parvenu à la Couronne, il épousa, sans daigner prendre une dispense du Pape, la fille du Roi de Castille. Or tous les Rois ses successeurs étant descendus de ce mariage, ces Princes, disoit avec raison Catherine de Medicis, ne pouvoient passer que pour des enfans adultérins ; & la premiere femme étant vivante, le Royaume appartenoit aux enfans d'Alphonse & de Mathilde, dont Catherine descendoit, comme fille de Laurent de Medicis, & de Marie de Boulogne. An. 1662.

Les droits du Roi Catholique n'étoient pas si bien fondés que ceux du Duc de Bragance, & les loix de Lamego qui l'excluoient de la Couronne, ne lui étoient pas inconnues : mais une puissante armée qu'il envoya en Portugal, sous les ordres du Duc d'Albe, fit valoir ses prétentions. Le Duc d'Albe se rendit en très-peu de tems, maître du Royaume, & Don Antoine, que la France soutenoit alors, fut battu par-tout.

Philippe III. & son frere, possédérent paisiblement le Portugal jusqu'en 1640 ; mais pendant la guerre qui s'alluma entre la France & l'Espagne, les

An. 1662. Catalans s'étant soulevés, Jean Duc de Bragance profita de cette occasion pour rentrer dans ses droits.

La noblesse avoit souvent sollicité ce Duc de resaisir le Sceptre de ses Peres; mais il temporisoit toujours par la crainte d'échouer sans ressource dans l'exécution de cette entreprise. Lorsqu'il fut bien assuré de la foiblesse du Ministere d'Espagne, & qu'il vit les Catalans révoltés, il ne balança plus à mettre à profit la bonne volonté de ceux qui désiroient l'avoir pour Roi. Pour réussir dans cette entreprise, il y avoit beaucoup de mesures à prendre, & on y travailla durant dix mois. On tint à ce sujet diverses conférences qui ne purent être si secrettes, que Marguerite de Savoye, Duchesse de Mantoue, & Vice-Reine de Portugal, n'en eut connoissance. Elle en écrivit au Comte Duc d'Olivarés, qui étoit alors premier Ministre d'Espagne; mais la haine qu'il avoit depuis long-tems pour cette Princesse, lui rendit l'avis suspect. Il avoit en toutes occasions essayé de nuire aux Princes de la Maison de Savoye, parce qu'ils n'avoient pas eu pour lui les mêmes déférences que les Grands d'Espagne; & cette aversion s'étoit étendue sur la Duchesse de Mantoue, qui n'a-

voit pas eu plus de respect pour lui que les autres personnes de sa famille. Ainsi An. 1640.
cette Princesse n'avoit que le titre de Vice-Reine, & toute l'autorité étoit entre les mains du Marquis de la Puebla, frere du Comte de Leganés, & de Vasconcellos, Secretaire d'Etat. Comme ils n'avoient rien mandé l'un & l'autre de ces conférences au Comte Duc, ce Ministre prit pour une terreur de femme ce que lui marquoit la Duchesse, & il ne se mit pas en peine d'y apporter aucun remède. Il ne parut se réveiller, que lorsqu'il vit que la Duchesse de Mantoue avoit écrit la même chose au Roi. La révolte de Catalogne fournissoit un prétexte spécieux pour faire sortir du Royaume tous les Seigneurs de Portugal, & il pouvoit par ce moyen s'assurer de leur fidélité. Le Comte Duc fit courir le bruit que Sa Majesté devoit aller en personne contre les rebelles, & il fit publier un ordre à tous ceux qui avoient quelques dignités en Espagne, de se rendre dans quatre mois à Madrid, pour accompagner le Roi dans ce voyage.

Le Duc de Bragance, qui en obéissant à cet ordre, voyoit toutes ses mesures rompues, s'en excusa sur ce que ses revenus étoient tellement diminués, que

An. 1662. ne pouvant paroître avec l'éclat qu'exigeoit son rang, il jugeoit devoir demeurer en Portugal, où pendant l'absence de la noblesse, sa présence pouvoit être plus utile qu'en Catalogne aux intérêts de Sa Majesté. Quoique le Comte Duc eut pénétré le Duc de Bragance, il crût qu'il étoit dangereux de lui laisser voir ses soupçons, & il voulut le gagner par un excès de confiance. Il lui fit donner par le Roi Catholique, le commandement des armées en Portugal: il lui envoya onze mille pistoles pour se mettre en équipages, & le pria de quitter le séjour de Villaviciosa où il s'étoit retiré, pour aller à Lisbonne, y veiller aux intérêts de Sa Majesté. Il commit encore une autre imprudence beaucoup plus considérable: il retira du Château de Saint Jean, qui commande la Ville, toute la garnison Castillanne, dans un tems où la conservation de tout le Royaume dépendoit de cette Forteresse & de la fidélité des soldats Castillans. Bien-tôt les Portugais s'apperçurent de la faute que ce Ministre avoit faite, & ils résolurent d'en profiter. Il n'y avoit pas un moment à perdre, puisque si l'on eût attendu l'ouverture de la campagne,

la noblesse Portugaise, qui étoit l'ame de l'entreprise qui se formoit, n'auroit pû se dispenser d'aller à l'armée, sans se rendre coupable. Ainsi l'exécution de ce grand dessein fut fixé au premier Décembre 1640. An. 1662.

Toutes les mesures étoient prises dès la veille. Les Seigneurs Portugais se préparerent à cette action par des actes de piété, & se pourvurent de toutes les choses qui leur étoient nécessaires. Ceux qui avoient quelque crédit sur le peuple, se chargerent de faire trouver sur la place les habitans de leurs quartiers, qu'ils connoissoient les plus zèlés pour la liberté de leur Prince. Comme il n'étoit pas permis de porter des armes à feu le jour, les Conjurés en remplirent leurs carosses, & ordonnerent à leurs valets de les garder pour les leur apporter au besoin. Ils monterent ensuite au Palais avec un air tranquille & une liberté d'esprit, qui auroient trompé les plus clairvoyans. Il n'y en eut qu'un qui entra dans la Place pour faire agir les Bourgeois qui devoient s'y rendre, & se mettre à leur tête, quand il feroit tems. Tous les autres allerent droit à l'appartement de la Duchesse de Man-

An. 1662. toue, & s'arrêterent dans son antichambre, sous prétexte d'attendre qu'elle fût visible.

Lorsqu'ils furent tous assemblés, ils repasserent dans la salle des Gardes, & firent sçavoir à leurs valets par un coup de pistolet dont on étoit convenu pour signal, qu'il étoit tems de leur apporter leurs armes. En même tems celui qui devoit commander la Bourgeoisie, se mit en devoir de s'assurer des avenues. Don Miguel d'Almeida fut le premier qui chargea les Gardes en criant : *Liberté, Liberté, vive le Roi Don* JEAN *IV*. Il fut vigoureusement secondé, & tous ceux qui tenoient pour les Espagnols furent bien-tôt défaits. Lorsque les Portugais furent maîtres de ce poste, ils obligerent Don Miguel, qui étoit un vieillard vénérable, de se montrer au peuple par la fenêtre, & de le haranguer. Don Miguel voyant beaucoup de monde assemblé dans la place, apprit en peu de mots à cette multitude, le dessein qu'avoit la Noblesse de mettre sur la tête du Duc de Bragance, la Couronne qui lui appartenoit légitimement, & il l'exhorta à seconder leurs bonnes intentions. Ce discours & la réputation de probité qu'avoit Don Miguel, firent tant d'impres-

sion

ſion ſur le peuple déja fort animé contre les Caſtillans, que de tous côtés on courut aux armes. La Place en un inſtant ſe trouva remplie de plus de dix mille perſonnes, & les Caſtillans ſe virent attaqués de toutes parts. L'action s'engagea dans le tems, auquel on avoit coutume de relever la Garde de la Ducheſſe de Mantoue, qui occupoit le Palais. Les Conjurés ayant vû de loin venir la Compagnie qui devoit monter cette Garde, ſe préparerent à la charger. Georges de Mello, Etienne d'Acugna, & Antoine de Mello deſcendirent, & s'étant mis à la tête de la populace, ils attaquerent les Caſtillans. La réſiſtance de ceux-ci ne fut pas de longue durée; lorſqu'ils ſe virent prêts d'être enveloppés, ils jetterent leurs armes, & diſparurent dans un moment, ſans qu'il en parût aucun ſur la place. An. 1662.

Pendant que ces trois Seigneurs donnoient la chaſſe aux Eſpagnols, ceux qui étoient arrêtés dans la ſalle ne ſongeoient qu'à ſe vanger de Vaſconcellos, qui étoit l'objet de la haine publique. Cette entrepriſe étoit difficile, parce qu'il étoit à préſumer que s'ils ſe mettoient en devoir d'enfoncer les portes de ſon appartement, avant qu'ils en fuſſent venus à bout, il auroit le loiſir de ſe ſauver; mais

An. 1662. le hasard leva cet obstacle. Un valet de chambre de ce Ministre ayant vû ce tumulte en revenant de la Ville, voulut passer à l'appartement de son maître par un escalier dérobé, pour lui en donner avis. Don Miguel s'en étant apperçu, le suivit avec plus de trente Gentilshommes, ce qui l'empêcha de grater à la porte. Au bruit qu'ils firent en approchant, l'Huissier de la chambre ouvrit la porte pour voir ce que c'étoit. Il n'eut pas le loisir de la refermer, parce qu'il fut renversé par terre d'un coup de pistolet. Les Conjurés se répandirent aussitôt dans l'appartement, & blesserent de plusieurs coups d'épée Antoine Carrea, premier Commis de Vasconcellos, qui sortoit d'un cabinet voisin : il eut néanmoins le loisir de se sauver par une porte secrette, parce que les Conjurés ayant vû que ce cabinet conduisoit dans la chambre de Vasconcellos, laisserent échapper le valet pour chercher le Maître. Après quelques allées & venues, ils trouverent le Ministre Espagnol dans une armoire où il s'étoit caché. Lorsqu'ils en ouvrirent la porte, Vasconcellos lâcha une carabine dont il s'étoit saisi ; mais comme il étoit fort resserré, il ne blessa personne, & ne fit qu'aigrir encore plus

plus les Conjurés contre lui. Ils le percérent à l'instant de plusieurs coups d'épée & de pistolet, & ils jetterent son corps dans la Place par la fenêtre. Le peuple voulut avoir part à la vengeance, & le déchira en mille piéces. An. 1662.

La Duchesse de Mantoue, qui pendant ce désordre s'étoit habillée à la hâte, sortit de son appartement, & feignant d'approuver la justice que les Grands venoient de faire de Vasconcellos, parce qu'elle n'avoit pas été moins outragée qu'eux, loua leur zèle, & les exhorta à demeurer fidéles à Sa Majesté Catholique. Don Antoine de Menezes prenant la parole, lui répondit, que la mort d'une personne de si basse naissance n'étoit pas assez importante, pour engager tous les Grands de Portugal à hasarder leurs vies, & qu'ils n'avoient pris les armes, que pour rendre au Duc de Bragance la Couronne que le Roi d'Espagne avoit injustement usurpée. La Duchesse l'entendant parler, jugea bien qu'elle ne feroit que perdre son tems, en contestant avec la Noblesse : elle voulut descendre dans la Place pour essayer d'émouvoir le peuple. Les Grands l'en empêcherent, & la prierent de ne pas exposer sa personne inutilement. Ils l'obligerent même d'en-

voyer

An. 1662. voyer par le Marquis de la Puebla, qui se trouva par hasard auprès d'elle, un ordre au Gouverneur du Château de ne point tirer sur la Ville, & de leur remettre ce poste entre les mains; ce qu'elle fut contrainte de faire, n'ayant ni troupes ni munitions.

Les Conjurés, après avoir pris possession du Château, firent proclamer le Duc de Bragance, Roi de Portugal, & ils envoyerent en même-tems Ayres de Saldaigna à la Chancellerie, pour faire prêter aux Magistrats le serment au nom de ce Prince, ce qui fut fait sans répugnance. Cependant, comme le nouveau Roi étoit encore à Villaviciosa, & qu'il falloit que pendant son absence quelqu'un fût chargé du Gouvernement, ils résolurent de le mettre entre les mains de l'Archevêque de Lisbonne. Ce Prélat fit d'abord quelques difficultés d'accepter cette commission; mais lorsqu'il vit que les Grands s'y opiniâtroient, il y consentit. Après avoir chanté le *Te Deum* dans la Cathédrale, pour remercier Dieu de la délivrance du Portugal, il marcha processionnellement à la tête de son Clergé à la Maison de Ville, dont les Regidors lui ouvrirent les portes qu'ils avoient tenues fer-

mées

mées pendant le désordre. Lorsque l'Archevêque y fut entré, Don Alvar d'Abrachia de Camena lui mit sur la tête le pavillon Royal ; après quoi la Procession continua sa marche vers le Palais, où les Grands mirent le Prélat en possession du Gouvernement. An. 1661.

Avant la fin de la journée, tout fut dans Lisbonne aussi paisible, que s'il n'y fût arrivé aucun changement. On dépêcha des Couriers au Duc de Bragance, que j'appellerai désormais Don Jean IV, pour l'avertir de ce qu'on venoit de faire en sa faveur, & l'inviter à venir recevoir la Couronne. On fit sçavoir aussi à toutes les autres Villes du Royaume, ce qui venoit d'arriver, & on leur écrivit, pour les exhorter à suivre l'exemple de la Capitale. Cependant, comme la présence de la Duchesse de Mantoue pouvoit encourager les partisans de la Maison d'Autriche, & les Castillans qui étoient restés dans Lisbonne, à entreprendre quelque chose, on la fit conduire avec une suite digne de sa naissance, & du rang qu'elle avoit tenu en Portugal, à Obredas, Maison Royale à une petite lieue de la Ville.

Le Courier qu'on avoit dépêché à Don Jean, ne le trouva plus à Villavicisa ;

An. 1662. ciosa: il étoit allé à Evora, où il s'étoit fait proclamer Roi, le même jour qu'on l'avoit reconnu à Lisbonne. Lorsqu'il fut informé de ce que les Grands avoient fait pour lui, il partit pour se rendre à Lisbonne, où il arriva le six Décembre. Il y fut reçu avec de grandes acclamations, & il fut couronné le quinze avec les cérémonies ordinaires. Il reçut bientôt la nouvelle de la réduction du reste du Royaume, & il apprit avec joie qu'on avoit chassé les garnisons Castillannes de toutes les Places qu'elles occupoient, sans aucune effusion de sang. Lorsqu'il se vit maître du Portugal, il songea à s'assurer de tout ce que la Couronne possède, tant en Asie, qu'en Afrique, & en Amérique. Il envoya des Couriers à tous les Gouverneurs, pour leur donner avis de son rétablissement. Il confia les principales Charges de l'Etat, à des personnes fidéles & expérimentées. Il choisit pour ses Ministres, l'Archevêque de Lisbonne, le Marquis de Ferreira, le Vicomte de Villanova, & Don Cervera. Il conféra la Charge de Secretaire d'Etat, à Alphonse de Lucera, qu'il fit aussi Président du Desembargador de Palo. Le Comte de S. Laurent fut élevé à la dignité de Regidor de Justice, & Don Charles

Charles de Nóronha, fut fait Président du Conseil de Conscience. Don Juan Gomès de Silva, fut nommé Gouverneur de Lisbonne ; le Comte d'Obidos eut le Gouvernement des Algarbes ; le Comte de Viniosо obtint le Commandement des armées dans la Province d'Alentajo, & les autres grands emplois Militaires furent conférés aux principaux Seigneurs, ou à ceux qui avoient eu le plus de part à la révolution. An. 1661.

Le nouveau Roi de Portugal, après avoir ainsi pourvu à la sûreté du dedans, songea à se rendre favorables les puissances voisines, afin d'en tirer quelque assistance. Il envoya pour cet effet, des Ambassadeurs en diverses Cours. L'Evêque de Lamego alla à Rome, en qualité d'Ambassadeur d'Obédience ; Don Francisque de Melo, & Antoine de...... furent envoyés en France ; Don Antoine d'Almeyda, & Francisque d'Audrada, allerent en Angleterre ; Tristam de Mendoce fut envoyé en Hollande ; Francisque de Souza en Suede, & le Pere Ignace Mascarenhas Jesuite, en Catalogne. Cependant, comme il y avoit lieu de craindre que Sa Majesté Catholique ne fît les plus grands efforts, pour recouvrer un Royaume si considérable, le Roi

délivra

An. 1662. délivra des Commissions, pour faire des levées dans tous ses Etats.

Philippe IV. ayant appris la révolte du Portugal, écrivit au Roi Jean, comme s'il ne vouloit pas ajouter foi à ce qu'on lui avoit mandé, en l'exhortant à lui conserver sa fidélité, & à faire punir les rebelles. Don Jean lui répondit avec beaucoup de franchise, & lui déclara qu'il étoit bien résolu de se maintenir sur un Trône qui lui appartenoit légitimement. Le Roi d'Espagne jugeant par cette réponse, qu'il n'y avoit plus rien à ménager, fit des levées extraordinaires, pour attaquer ce Royaume par Mer & par terre. Cependant, comme il étoit obligé de partager ses forces, parce qu'il ne lui étoit pas moins important de remettre les Catalans sous son obéissance, il destina pour la Catalogne l'armement le plus considérable, & il se contenta d'envoyer le Comte de Monterey avec quelques troupes pour secourir Badajox, Ville sur les frontieres de Castille, que le nouveau Roi de Portugal assiégeoit avec dix-huit mille hommes.

La bonne fortune qui avoit mis Don Jean sur le Trône, l'accompagna dans les négociations, ainsi que dans les actions militaires. Les Rois de France & d'Angleterre,

gleterre promirent du ſecours à ſes Ambaſſadeurs : Mendoce conclut le vingt-un Juin 1641, avec les Provinces-Unies, un Traité par lequel on convint de partager le Brezil, au moyen dequoi les Etats-Généraux s'engagerent de fournir au Roi de Portugal des vaiſſeaux, des armes, des ſoldats & des vivres, pour s'oppoſer à leur ennemi commun. C'eſt ainſi que les Hollandois garderent Angola, Royaume d'Afrique, dont ils s'étoient emparés, avant le rétabliſſement de Don Jean, qui fut contraint de le leur abandonner. An. 1662.

Quelque-tems après, la fortune fit éprouver ſon inconſtance au Roi de Portugal. Les mêmes Seigneurs Portugais, qui venoient de lui mettre la Couronne ſur la tête, conjurerent pour la lui ôter avec la vie. Vingt des principaux, dans la crainte de ne pouvoir réſiſter aux forces du Roi Catholique, ou peut-être mal ſatisfaits du nouveau Gouvernement, où ils n'avoient pas toute la part qu'ils y avoient eſpéré, travaillerent à détruire leur ouvrage, & engagerent dans ce complot plus de cent perſonnes de la premiere conſidération. Ils tâcherent de faire leur accommodement avec Sa Majeſté Catholique, aux dépens de la tête

de

An. 1662. de leur nouveau Roi ; mais la conspiration fut découverte, & les Chefs en furent arrêtés. Le Marquis de Villareal, le Duc de Camina son fils, le Comte d'Armanar, & Don Augustin Manuel, eurent la tête tranchée. Cette premiere exécution fut suivie de celle de plus de cinquante autres personnes de moindre considération. Pendant que la Cour de Portugal étoit occupée à appaiser ces troubles, la Duchesse de Mantoue trouva le moyen de se sauver, & en ayant fait donner avis au Roi Catholique, elle lui demanda la permission d'aller à Madrid. Le Comte Duc qui craignoit qu'elle ne lui rendît de méchans offices, & ne le rendît responsable de la perte du Portugal, lui fit ordonner de la part du Roi, de s'arrêter à Merida, dans l'Estramadure. Elle y passa la canicule avec de grandes incommodités, à cause de l'extrême chaleur. Enfin étant tombée fort malade, on lui permit de venir à Occana : mais on l'y laissa, sans carosse, sans mulets, & sans lui payer un sol de sa pension, qui étoit de trois mille écus par mois.

Le Roi de Portugal ne tira pas grand fruit de l'Ambassade qu'il avoit envoyée en Catalogne : le Pere Ignace Mascarenhas

renhas, étant arrivé à Barcelone, y fut reçu avec de grandes marques de joie; mais les Catalans, bien loin d'être en état d'assister Don Jean, avoient eux-mêmes besoin de secours. Ils lui députerent le Baron de Grainera, pour le féliciter sur son avénement à la Couronne, & pour tâcher de lui emprunter un million, ou cinq cens mille livres. Ils profiterent en même-tems de l'arrivée du Pere Mascarenhas pour obliger plusieurs Portugais, qui servoient dans l'armée d'Espagne, commandée par le Marquis de los Velez, à prendre parti avec eux, sous prétexte que l'Ambassadeur Portugais étoit venu pour les engager de la part de leur Souverain, à quitter le parti de ses ennemis. An. 1662.

Don Miguel, Evêque de Lamego, étoit arrivé à Rome; mais le Pape Urbain VIII n'avoit pas voulu le recevoir, en qualité d'Ambassadeur d'Obédience. Il lui avoit même ordonné de loger chez l'Ambassadeur de France, de ne point paroître en public, & de faire représenter ce qu'il voudroit par son Agent, à une Congrégation que Sa Sainteté avoit établie pour cela. Cette Congrégation étoit composée des deux Barberins, neveux du Pape, & des Cardinaux Pam-

An. 1662. phile, Lanti, Bentivoglio, Pallota, Spada, Caïeta. Elle commença par demander à l'Agent de l'Evêque de Lamego, qu'il justifiât des droits que le Roi son maître avoit sur la Couronne de Portugal. L'Agent répondit, que Don Jean n'avoit pas besoin de la confirmation du S. Siege, puisque son Royaume ne dépendoit que de Dieu. Après cette déclaration néanmoins, il donna aux Cardinaux un mémoire pour les éclaircir de ce qu'ils désiroient sçavoir. Il y eut à ce sujet plusieurs conférences dans lesquelles l'Agent Portugais leva tous les doutes qui lui furent proposés; ensuite l'Evêque de Lamego demanda à traiter en personne. Cette grace lui ayant été refusée, il quitta le Palais de l'Ambassadeur de France, il loua dans la Place Navone une maison particuliere où il se logea, & ayant obtenu du Pape la permission de se montrer, il alla par la ville comme une personne privée. Un jour (*a*) étant allé dîner chez l'Ambassadeur de France, il fut attaqué à son retour par le Marquis de los Velez, Ambassadeur d'Espagne, dont le train étoit composé de quatre carosses remplis d'Officiers, qu'il avoit fait venir de Naples. Plusieurs

(*a*) Le 20 Avril 1642.

François

François que l'Ambassadeur de France avoit donnés à l'Evêque de Lamego pour l'escorter, joints aux Portugais de sa suite, se mirent en défense, & le combat s'engagea assez vivement : deux Officiers, un Page & un estafier de l'Ambassadeur de France, & un Page de l'Evêque de Lamego y furent tués ; mais les Espagnols y perdirent le Capitaine Vegue, Officier de réputation, avec sept autres personnes, & eurent environ cinquante blessés. Le Marquis de los Velez se retira sans chapeau, défait & tremblant, dans une boutique, d'où il fut porté au Palais du Cardinal Albornos, parce qu'il ne put marcher jusques-là, quoiqu'il en fût très-proche. L'Evêque de Lamego se réfugia chez l'Ambassadeur de France, d'où il alla porter ses plaintes au Pape. Le Cardinal Antoine, pour empêcher les suites de ce désordre, fit mettre sous les armes deux Compagnies d'Infanterie, & cinquante chevaux qu'il posta devant le Palais de l'Ambassadeur d'Espagne, avec ordre de n'en laisser sortir personne : il envoya un pareil nombre de troupes à la maison de l'Evêque de Lamego, & fit battre toute la nuit l'estrade par les Chevaux-Legers du Pape. D'autre part, l'Ambassadeur de An. 1662.

An. 1662. France alla aussi se plaindre au Pape, de la violence des Espagnols. Le Marquis de los Velez accusa les Barberins d'avoir donné lieu à cette querelle, en souffrant que l'Evêque de Lamego demeurât dans Rome. Il sortit aussi-tôt de cette Ville fort en colere, & se retira à Naples: les Cardinaux de la faction Espagnole, à l'exception de la Cueva qui en étoit exclu, se retirerent à Frescati, & l'Ambassadeur de l'Empereur, pour montrer la part qu'il prenoit aux intérêts de la Maison d'Autriche, se retira à Albano. L'Evêque de Lamego, après avoir poursuivi pendant une année entiere la réparation de cette insulte, sans en pouvoir obtenir aucune satisfaction, s'en retourna en Portugal. Les Espagnols, & principalement le Marquis de la Rocca, employerent toute leur adresse pour faire assassiner ce Prélat sur les Terres du Grand Duc; mais il fut si bien averti, qu'il évita tous les piéges qu'on lui avoit tendus.

La négociation de Don Antoine d'Almeyda, & de Francisque d'Andrada, fut plus heureuse en Angleterre: ils y conclurent un Traité, portant qu'il y auroit une Ligue perpétuelle, tant par mer, que par terre, entre les deux Rois;

que

que leurs Sujets respectifs pourroient voyager & négocier dans tous les Pays & les Etats de l'un & de l'autre, même sans passeports; qu'en cas d'achat ou de vente, ils seroient traités comme les habitans du pays, sans payer d'autres droits, ni d'autres impositions, que les Regnicoles; que lorsqu'ils arriveroient aux Ports de l'un des deux Rois: ils ne seroient obligés de charger que les marchandises qu'il leur plairoit. Il y avoit encore plusieurs autres articles concernant le Commerce. An. 1662.

Les Portugais qui étoient alors dans les Indes Orientales, ayant appris la révolution arrivée à Lisbonne, reconnurent Don Jean pour leur Roi; toutes les Isles Açores se soumirent à lui, à l'exception de Tercere, où les Castillans étoient les plus forts. Il fallut assiéger dans les formes la Forteresse de S. Philippe où ils tenoient ferme. Don Alvar de Vivarez qui commandoit ce Fort, se défendit avec beaucoup de vigueur; mais enfin il fut contraint de rendre la Place à composition, & on y arbora les armes du nouveau Roi de Portugal.

Don George de Mascarenhas, Gouverneur du Bresil, ayant reçu les Lettres de Don Jean, qui lui donnoit avis de

son avénement à la Couronne, envoya
An. 1661. sur le champ son fils avec son Régiment pour s'emparer de l'Eglise des Jesuites. En même-tems il manda chez lui Don Juan Mendez Vasconcellos, Gouverneur de la Place, Don Francisque de Moça, Général de l'Artillerie, les autres Officiers généraux, les principaux Ecclésiastiques, l'Auditeur Général, & le Provediteur Mora. Lorsqu'ils furent tous assemblés, il leur lût la Lettre du Roi, & les fit résoudre à le reconnoître pour leur Souverain. On en fit à l'instant la proclamation au son de toutes les cloches, & avec les solemnités ordinaires. On dépêcha Manuel Fernandez, Provincial des Jesuites, à Rio-Janeiro, pour y faire faire la même chose; ce qui fut exécuté par les soins du Gouverneur, quoiqu'il fût fort affectionné au parti des Castillans. On observa les mêmes cérémonies dans toutes les autres Habitations. Dans les Indes Orientales, on fut sur le point de livrer Goa aux Hollandois; mais Manuel Tellez y étant arrivé avec une caravelle, & ayant apporté la nouvelle du rétablissement de la Maison de Bragance, Don Jean IV. fut proclamé Roi avec de grandes acclamations. Don Juan de Silva Portugais, qui venoit

Orientales, aima mieux se soumettre à noit d'être nommé Viceroy des Indes An. 1662.
un Roi de sa nation, qu'à un Prince étranger; en conséquence, il dépêcha Francisque Silveira à Mozambique, & Antoine de Mora à Mascate, pour s'assurer de ces deux Places qu'il soumit sans peine au nouveau Roi. Il envoya aussi quelques secours à Malaca; mais les Hollandois, qui depuis quelque-tems tenoient la Place assiégée, s'en emparerent. Francisque Ferreira, que Jean IV avoit envoyé à Macao, lui conserva de même cette Place. Il fit aussi venir de Manille tous les Portugais qui y étoient, sous prétexte qu'une Flotte Hollandoise menaçoit cette Place: ensuite étant passé à Batavia, il fit part aux Hollandois du Traité conclu par Jean IV. avec les États-Généraux; au moyen de quoi, toutes les hostilités cesserent entre les deux Nations. Comme il importoit beaucoup au Roi de Portugal de se rendre puissant sur mer, pour conserver ses possessions éloignées, il fit équiper plusieurs Galeres. Il fut d'ailleurs heureusement secouru par les Flottes de France & de Hollande, qui occuperent toutes les forces maritimes d'Espagne en Europe. Le Roi Catholique, ne sçachant comment

 se

An. 1662. ſe vanger de tant de pertes, obligea Ferdinand III. de faire arrêter à Ratiſbonne le Prince Edouard, frere de Jean IV, lequel étoit depuis huit ans au ſervice de l'Empereur. Il fut conduit à Paſſau, de-là à Gratz, & enfin au Château de Milan.

Les efforts que les Eſpagnols furent contraints de faire en Catalogne, & aux Pays-Bas, les empêcherent de s'oppoſer fortement aux Portugais, qui firent pluſieurs conquêtes ſur eux. Jean IV. qui commandoit la principale armée compoſée de cinq mille hommes de pied, & de trois mille chevaux, prit Salvatiera, y fit mettre le feu, & emporta tout de ſuite pluſieurs autres Places. Le Comte de Caſtelmare, Gouverneur de la Province d'entre le Duero & le Minho, ſe rendit maître en même-tems de Porto-Pedroſo, & de quelques Fortereſſes ſur la frontiere. Don Jean de Souſa, brûla plus de ſoixante Villages en Caſtille. Antoine Mello de Caſtro, étant ſorti de Beja avec un détachement de la garniſon, prit d'aſſaut la Ville de Palmago, dont il abandonna le pillage à ſes ſoldats. Franciſque de Mello, Général de la Cavalerie, tailla en pieces une partie de la garniſon d'Albuquerque.

Le

Le Marquis de Torrecuſa, qui commandoit l'armée d'Eſpagne en Portugal, An. 1662.
depuis que Sa Majeſté Portugaiſe s'étoit retirée, inveſtit Elvas; mais après avoir perdu trois mille hommes en ſept jours, par les fréquentes ſorties que fit Mathias d'Albuquerque, qui s'étoit jetté dans la Place avec quantité de volontaires, il fut contraint de lever le ſiége. Les Portugais ne furent pas plus heureux devant Talavera. Après avoir été repouſſés à divers aſſauts, où ils eurent quantité de braves gens tués, ils furent contraints de ſe retirer.

Le Roi de Portugal ne pouvant ſouffrir que les Hollandois demeuraſſent maîtres du Breſil, y envoya Don Salvador, Comte de Benavides, avec une Flotte de trente voiles. Don Salvador, pour mieux tromper les Hollandois, alla mouiller dans la Rade même du Breſil, & mit à bord deux mille hommes, qui allerent ſe joindre à quelques Portugais déja révoltés contre les Commandans Hollandois, & refugiés dans les bois. Après leur jonction, ils aſſiégérent le Fort de Sequin dans lequel commandoit le Capitaine de la Montaigne, Gentilhomme François, qui ſe trouvant ſans munitions,

munitions, fut obligé de capituler. Le Capitaine Houx, ayant ramassé quelques troupes, alla combattre les Portugais : il fut battu & fait prisonnier avec le Capitaine Black, qui commandoit sous lui. Les Portugais, après cette victoire, passerent au Cap-de-Saint-Augustin, qu'Hoochstrate leur livra, suivant la convention qu'il en avoit faite avec Don Antoine Tellez, lorsqu'on l'avoit envoyé à la Baye de *Todos los Santos*; la Flotte Portugaise fut combattue au retour par les Hollandois, qui l'attaquerent dans un Port, & prirent la plûpart des vaisseaux. Les Portugais qui s'étoient jettés dans le Bresil, s'emparerent de la Ville d'Olinde dont le Fort leur fut livré, moyennant mille livres qu'ils donnerent au Gouverneur, avec une Charge d'Enseigne à la Baye.

An. 1662.

La nouvelle de toutes ces hostilités ayant été portée à la Haye, le peuple se mutina contre l'Ambassadeur de Portugal, & assiégea son Hôtel, qu'il auroit forcé, si le Prince d'Orange n'y fut accouru avec son Régiment des Gardes. Après que le désordre fut appaisé, l'Ambassadeur désavoua au nom de son maître tout ce qui s'étoit fait au Bresil : il offrit

offrit même de prêter main-forte, pour châtier les rebelles. Les Etats qui n'étoient pas persuadés de sa sincérité, firent équiper secrettement une puissante Flotte, & l'envoyérent au Bresil; mais pour ne donner aucun ombrage aux Portugais, pendant les préparatifs de cet armement, ils ne retirerent pas l'Ambassadeur qu'ils avoient à Lisbonne. An. 1646.

La navigation des Hollandois fut fort longue, parce que leur Flotte essuya de fréquentes tempêtes; mais enfin elle arriva au Bresil. Les Portugais à leur arrivée, étoient près d'emporter la Place; les Hollandois y jettérent du secours, & y firent entrer des munitions; ce qui obligea les Portugais de se retirer. Cependant on conclut à Munster la paix pour l'Allemagne; mais celle de la France avec les Pays-Bas, ne put être si-tôt réglée, parce que Sa Majesté Très-Chrétienne ne voulut pas abandonner les Portugais, ni les Catalans.

Les Portugais qui commençoient leur commerce aux Indes avec beaucoup de tranquillité, y envoyérent des Missionnaires: ils convertirent à la foi chrétienne un Roi Indien qui reçut le baptême à Goa, & qui eut pour parain le Viceroi des Indes Orientales. Le Roi de Portu-

gal

An. 1662. gal fut plus heureux contre les Hollandois en Afrique, qu'il ne l'avoit été au Bresil. Il leur ôta dans le Royaume d'Angola, la Ville de Loanda, dont ils s'étoient emparés quelques années auparavant. La joie de ces heureux succès fût modérée par la nouvelle que l'on reçut à Lisbonne, de la mort du Prince Edouard, frere du Roi, qui avoit fini ses jours, non sans soupçon de poison, dans le Château de Milan, où il étoit prisonnier depuis plusieurs années.

Le Prince Robert, après avoir fait quantité de prises sur les Parlementaires d'Angleterre, se retira avec trois Vaisseaux chargés de butin dans le Port de Lisbonne, pour éviter de tomber entre les mains de l'Amiral Black, qui le poursuivoit avec ses navires de Guerre. Quoique le Roi de Portugal hasardât beaucoup, en se brouillant avec la République d'Angleterre, & avec Cromwel qui y étoit fort puissant, il voulut maintenir l'hospitalité, & donna au Prince Robert dix-huit Vaisseaux d'escorte, pour le conduire en lieu de sûreté.

Le Pape Urbain VIII, & Innocent X son successeur, n'ayant point voulu reconnoître Don Juan, pour Roi de Portugal, avoient refusé aussi de pourvoir

sur sa nomination aux Evêchés vacquans ; enforte qu'il y avoit peu de Siéges remplis. Don Jean fit représenter à Innocent X, par l'Ambassadeur de France, le danger qu'il y avoit de laisser plus long-tems sans Pasteurs les nouveaux Chrétiens dans les Indes Orientales, & dans les autres pays éloignés qui étoient sous l'obéissance de Sa Majesté Portugaise. Sa Sainteté étoit sur le point de se laisser toucher à une si juste considération : mais l'Ambassadeur d'Espagne en ayant eu avis, déclara au Pape, que s'il accordoit cette grace au Roi de Portugal, son Maître donneroit ordre au Viceroi de Naples, d'entrer avec dix mille hommes sur les Terres de l'Eglise ; ce qui empêcha le Pape de donner des Evêques au Portugal. An. 1662.

La mort de Don Jean, qui arriva le neuf de Novembre 1656, fit naître en Espagne quelque espérance de recouvrer ce Royaume. Alphonse VI qui lui avoit succédé, étant encore Mineur, le Gouvernement de l'Etat étoit demeuré entre les mains de Louise de Gusman sa mère. Cette Princesse, quoique fort habile, ne pouvoit soutenir son parti avec la même vigueur qu'avoit fait Don Jean IV. Le Roi Catholique avoit obligé les Hollandois,

dois, qui avoient fait leur paix avec lui
An. 1664. dès l'année 1649, de déclarer la guerre aux Portugais, à l'occasion des différends que les deux Nations avoient pour le Bresil, la Guinée, & les Indes Orientales. Les Etats-Généraux envoyérent en Portugal une puissante Flotte commandée par Opdam; elle vint mouiller devant le Port de Lisbonne, mais elle fit plus de peur que de mal.

Le Duc de Saint-Germain qui commandoit l'armée d'Espagne, assiégea & prit à composition Olivença. Manuel de Saldanha qui en étoit Gouverneur, fut mis en prison à Lisbonne, pour l'avoir mal-défendue, & ensuite relegué à perpétuité aux Indes Orientales.

La Reine de Portugal voulant signaler sa Régence par quelque action considérable, fit assiéger Badajos par une armée de cinq mille hommes de pied, & de cinq mille chevaux, commandés par Don Jean Mendès de Vasconcellos. Badajos est une Ville d'Estramadure bâtie au bord de la Guadiana; on y passe sur un pont de bois. Elle est sur le penchant d'un côteau, & défendue par deux Forts qui sont sur deux éminences opposées; l'une porte le nom de S. Christoval, & l'autre de S. Miguel. La Ville étoit fortifiée à l'antique

avec

avec des demi-Lunes de terre, qui n'étoient pas revêtuës. Les Portugais ouvrirent la tranchée à la portée du canon, prirent les deux Forts, & se feroient infailliblement rendus maîtres de la Place, si les grandes chaleurs de l'Estramadure durant l'Eté n'eussent fait périr plus de la moitié de leur armée, ce qui les obligea de se retirer après plus de quatre mois de Siége. An. 1662.

Don Louis de Haro, premier Ministre d'Espagne, qui sçavoit de quelle importance étoit la conservation de Badajos, quitta la Cour pour l'aller secourir, & se mit en campagne à la tête d'une puissante armée; mais lorsqu'il fut arrivé devant cette Place, il trouva le Siége levé. Il ne voulut pas s'en retourner, sans avoir fait quelque expédition digne du rang qu'il tenoit en Espagne, il alla assiéger Elvas. Cette Ville qui est à trois lieuës de Badajos, est située sur une éminence qui n'est commandée d'aucun endroit. Les murailles ont une double enceinte, & elle est fortifiée à la moderne avec des Bastions revêtus de gabions, & bien palissadés. Aussi-tôt que Don Louis de Haro fut arrivé devant la Place, après avoir fait tracer la circonvallation, il fit couper les aquéducs qui fournissoient

nissoient de l'eau aux assiégés. La Reine
An. 1662. de Portugal ayant eu avis de ce Siége, envoya au secours le Marquis de Marialva avec douze mille hommes. Ce Général attaqua les lignes des Espagnols, & les obligea de lever le Siége ; mais il y perdit de braves gens, & entr'autres, Don André d'Albuquerque, Général de la Cavalerie Portugaise.

Les Portugais ne furent pas moins heureux contre les Hollandois dans les Indes Orientales. Ils les défirent devant Goa ; & comme ils menaçoient encore l'Isle de Ceylan, la peur de perdre cette Isle disposa les Etats-Généraux à conclure l'accommodement qui se traitoit à Amsterdam, où le Roi de Portugal avoit envoyé Don Fernand Tellez de Faro, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire.

Cependant le Cardinal Mazarin & Don Louis de Haro, conclurent la paix entre les Couronnes de France & d'Espagne, & les Portugais n'y furent pas compris. Cette paix mit les Espagnols en état de tourner toutes leurs forces contre eux, & de faire un grand dégât sur la frontiére de Beyra. Dionis de Mello qui commandoit l'armée de Portugal, leur dressa une embuscade d'où il leur tua plus de six cens hommes.

Pendant

Pendant que le Comte de Mirande étoit allé à Amsterdam, pour mettre la derniere main au Traité qu'on négocioit avec les Hollandois, le Roi Catholique (Philippe IV.) étoit occupé à faire les plus grands efforts, pour recouvrer le Portugal. Il donna le commandement de son armée de terre à Don Jean d'Autriche, son frere naturel, & celui de son armée navale au Duc de Veraguas. Don Jean rassembla ses troupes à Badajos, & ouvrit la campagne par le Siége d'Arronchez qu'il prit à composition. Arronchez est sur la riviere d'Alegrete, & n'a que de vieilles murailles, avec un Château assez bon. De-là Don Jean alla à Veiros qu'il emporta d'emblée : il passa au fil de l'épée tous ceux qui ne purent gagner le Château, & mit le feu à la Ville. Veiros, située sur une riviere, n'a qu'une Paroisse, & on y faisoit un grand trafic de draps ; le Château fut bâti en 1310, par un Roi de Portugal. Don Jean avoit dessein de faire fortifier Arronchez ; mais le Roi Catholique ayant fait visiter la Place par le Comte de Marchain, il fut résolu de l'abandonner. Don Jean, après avoir pris Origuela & Villabona, deux Villages de peu de conséquence, & Borba, An. 1662.

An. 1653. Ville sans fortifications, marcha vers Estremol. Le Marquis de Marialva, qui connoissoit l'importance de cette Place, s'en approcha pour la couvrir ; ce qui obligea Don Jean à se tourner vers Guremena qui se rendit à composition, après vingt-sept jours de Siége.

Tandis qu'on traitoit l'accommodement entre le Portugal & les Etats-Généraux, les Hollandois prirent aux Portugais, dans les Indes Orientales, un Fort auprès de Cochin, & ensuite assiégérent cette Place qui est une des plus importantes de tout le Pays. Elle se rendit après quelque jours de Siége, & sa perte fut suivie de celle de Cananor. Don Jean, l'année suivante, s'étant mis en campagne à la tête de vingt-cinq mille hommes, assiégea Ebora, qu'il prit à composition dans dix-sept jours. C'est une Ville fort importante à vingt lieues de Lisbonne, & l'un des trois Archevêchés du Royaume. Il y a une célébre Université, vingt Paroisses, avec deux Couvens, & environ huit mille feux. Avant que les Maures eussent été chassés de Lisbonne, plusieurs Rois de Portugal avoient tenu leur Cour à Ebora. Sertorius y demeuroit, lorsqu'après avoir fait révolter l'Espagne, il fit la guerre aux Romains

Romains. La perte de cette Place étonna extrêmement la Régente: le Comte de Villaflor qui s'étoit mis en marche pour la secourir, ayant appris qu'elle avoit capitulé, s'approcha des Castillans pour leur donner bataille. Don Jean décampa, & laissant dans Ebora une garnison de trois mille cinq cens hommes, il prit la route d'Arronchez. Le Comte de Villaflor le suivit, & l'obligea de combattre près du Canal le 8 Juin 1663: les Castillans firent peu de résistance, & prirent la fuite. Don Jean fit ce qu'il pût pour les rallier; & n'en ayant pu venir à bout, il se retira dans le meilleur ordre qu'il lui fut possible. Les Espagnols perdirent en cette occasion, le Marquis de Liche, & Don Emile de Gusman, fils du Duc de Medina de las Torres. Le Comte de Villaflor, après cette victoire, alla se présenter devant Ebora, qu'il reprit en huit jours. An. 1663

L'an 1664, les Portugais ouvrirent de bonne heure la campagne: ils assiégérent Valence d'Alcantara avec quatre mille chevaux & seize mille hommes de pied, entre lesquels il y avoit quatre mille Anglois de bonnes troupes. Après avoir fait bréche avec leur canon, Don An. 1664

Jacques de Magalhenes qui commandoit
An. 1664. le Siége, fit attaquer la Place par quatre endroits ; ce qui obligea le Gouverneur de capituler. D'un autre côté, le Duc d'Oſſone fit avec l'armée de Galice le Siége de Caſtel-Rodrigue, qui a un bon Château ſur une montagne : il battit ſi vigoureuſement la Place avec ſon artillerie, qu'il obligea les aſſiégés de capituler. Mais comme il ne voulut les recevoir qu'à diſcrétion, ils ſe défendirent avec tant de valeur, qu'ils donnerent le tems à Magalhenes de venir à leur ſecours, avec qua-mille hommes de pied & cinq mille cinq cens chevaux. Ce Général marcha aux
An. 1665. ennemis, & le 17 Juin 1665 il leur livra bataille dans la plaine de Montes-claros, à deux lieues de Villaviciosa. La victoire fut long-tems diſputée ; mais enfin elle demeura aux Portugais. Ils y firent cinq mille priſonniers, & entr'autres Don Gaſpard de Haro, fils unique du Comte de Caſtriglio, qui mourut peu de jours après de ſes bleſſures.

Dans le même-tems, Don Alphonſe Hurtado de Mendoce, qui commandoit pour le Roi de Portugal dans la Beyra, aſſiégea & prit d'aſſaut Sarea, où il y avoit deux mille hommes de pied & cent che-

vaux

vaux qui furent passés au fil de l'épée : on donna le pillage de la Ville aux soldats, qui y mirent le feu. An. 1665.

Philippes IV, Roi d'Espagne, étant mort le 15 Septembre de la même année, Marie-Anne d'Autriche sa veuve, qui avoit été déclarée Régente pendant la minorité de Charles II son fils, écouta les propositions d'accommodement qui lui furent faites par le Comte de Sandwick, Ambassadeur d'Angleterre. Elle consentit que ce Ministre allât à Salvatiera, pour s'aboucher avec le Marquis de Castel-Melhor, que la Reine de Portugal avoit nommé de sa part, pour la conférence. La négociation se rompit dès les préliminaires, parce que la Reine d'Espagne refusa de traiter avec Don Alphonse, comme Roi de Portugal. La Reine de Portugal avoit autant d'esprit que de vertu : elle avoit beaucoup contribué, par sa bonne conduite, aux avantages que les Portugais avoient remportés sur les Castillans.

Don Alphonse étant alors majeur, les Ministres lui persuadérent de se marier. Je proposai, suivant mes instructions, à Don Manriquès Silva, Marquis de Gonça, & à Don Antoine de Mendoce, Archevêque de Lisbonne, qui avoit le

plus de part au Gouvernement, le ma-
An. 1665. riage de Marie-Elisabeth-Françoise de Savoye, fille puînée de Charles Amedée de Savoye, Duc de Nemours & d'Aumale, & d'Elisabeth de Vendôme, avec Sa Majesté Portugaise, d'une part; & de l'autre, une Ligue offensive & défensive entre les Couronnes de France & de Portugal, contre la Maison d'Autriche. Je leur fis connoître les avantages de cette Ligue, & j'eus le bonheur de les persuader. Ils me conseillerent de faire voir le Portrait de cette Princesse à Don Alphonse; ce que je fis dès le même jour. Le Roi de Portugal me demanda, si elle avoit autant d'esprit qu'il en paroissoit dans sa figure: je répondis au Roi, que Sa Majesté auroit lieu d'être aussi contente de son esprit que de sa personne. L'Evêque de Laon, qui fut depuis Cardinal d'Estrées, arriva peu de tems après, & régla les articles du mariage.

Pendant que Don Duarte Ribeyro de Mendoce alla à S. Germain-en-Laye, faire la demande de Mademoiselle de Nemours au Roi Très-Chrétien, l'Abbé de Saint-Romain, son Ambassadeur, signa à Lisbonne le Traité de la confédération. Ce Traité portoit que le Roi de France déclareroit la guerre à l'Espagne

dans

dans trois mois, & même plutôt, si la paix se faisoit en Angleterre avant ce tems-là; qu'il payeroit tous les ans au Roi de Portugal neuf cens mille cruzades, qui faisoient un million huit cens mille livres, laquelle somme seroit réduite à un million, après la déclaration de la guerre; & qu'on en employeroit six cens mille livres pour le payement des troupes Françoises qui serviroient dans l'armée de Portugal: moyennant cela Don Alphonse s'obligeoit de ne faire de dix ans ni paix ni trêve avec l'Espagne, que du consentement de la France. Le Roi Très-Chrétien promit aussi par le même Traité, d'employer ses bons offices pour procurer la paix au Roi de Portugal, avec les Provinces-Unies, & pour lui faire rendre les villes de Cochin & de Cananor, prises sur lui. An. 1665.

La mort de la Régente (*a*) n'empêcha pas les Portugais de continuer la guerre contre les Espagnols, avec la même chaleur & le même succès. La chûte des murailles de Guremena, leur facilita les moyens d'assiéger cette Place, & de s'en emparer, quoique le Duc d'Ossonne

(a) On avoit vû trois Femmes Régentes en même-tems, en France, en Espagne, & en Portugal.

An. 1665. qui avoit été mis en liberté depuis quelques mois, y eût fait entrer un puissant secours. Les Portugais marcherent ensuite aux Albuquerques, & prirent la Ville d'assaut: mais ils trouverent tant de résistance au Château, qu'ils furent contraints de se retirer.

Quoique les Espagnols n'eussent remporté aucun avantage sur les Portugais, depuis que le Roi Catholique avoit fait la paix avec la France, & qu'au contraire ils eussent été battus par les Portugais en plusieurs rencontres, ceux-ci ne laissoient pas d'être las de la guerre. Ils murmuroient ouvertement de ce que Don Alphonse venoit de conclure une nouvelle Ligue avec la France, au lieu d'écouter les propositions d'accommodement qui avoient été faites par le Comte de Sandwich, Ambassadeur d'Angleterre. Les Ministres n'étoient pas plus contens du Roi de Portugal, qui se laissant gouverner par les jeunes gens de la Cour, ne vouloit pas suivre les avis de ceux qui avoient l'expérience des affaires. Le bruit couroit que la Reine n'en étoit pas plus satisfaite, sans qu'on en expliquât la cause. Les uns disoient que le Roi s'étoit plongé dans une débauche honteuse, & qu'il témoignoit à cette Princesse une in-

différence

différence, dont une perſonne auſſi aimable qu'elle avoit ſujet d'être offenſée. Les autres ſoutenoient au contraire, que Don Alphonſe, n'étant pas propre pour le mariage, fuyoit la Compagnie de la Reine, pour lui cacher ſon impuiſſance, & qu'il ne voyoit des Courtiſanes, que pour tromper ceux à qui ſa foibleſſe étoit inconnue. Les médiſans donnoient un tour encore plus malin à ces bruits véritables ou faux : ils aſſuroient que le Roi s'étoit tellement épuiſé avec les Courtiſanes, qu'il s'étoit mis hors d'état d'avoir des enfans. Quoiqu'il en ſoit, la Reine conçut pour lui une ſi grande averſion, qu'elle ſe retira dans un Couvent, pour s'éloigner de ſa compagnie. Le Roi témoigna s'en ſoucier fort peu, parce qu'il ſe crût plus en liberté de continuer ſa vie licentieuſe. An. 1665.

Don Pedre, bien différent du Roi ſon frere, étoit généralement eſtimé : il avoit donné des preuves de ſa bravoure en pluſieurs occaſions, mais il témoignoit entrer dans les ſentimens du peuple, & faiſoit ce qu'il pouvoit pour avancer la concluſion de la paix. Il aſſiſtoit à tous les Conſeils, pendant que le Roi ne ſongeoit qu'à ſe divertir. Il raiſonnoit avec tant de juſteſſe ſur toutes les matieres qu'on

An. 1665. qu'on traitoit, que les Ministres le jugeoient très-digne du Trône. D'ailleurs il rendoit de fréquentes visites à la Reine, la consoloit dans son affliction, & paroissoit si touché de ses malheurs, qu'elle ne pût se défendre de l'aimer.

Un jour que Don Pedre étoit allé rendre sa visite ordinaire à cette Princesse, après une conversation assez tendre, elle lui dit, que le Roi son frere n'avoit jamais consommé son mariage avec elle, & que son dessein étoit d'en demander la dissolution avec la restitution de sa dot, afin de pouvoir s'en retourner en France. Don Pedre surpris de ce discours, lui demanda si elle avoit reçu en Portugal quelque déplaisir qui la fit résoudre à s'en éloigner, & il la pria de ne pas priver le Royaume de son plus bel ornement. La Reine lui avoua que le seul regret qu'elle auroit en partant de Lisbonne, seroit de ne plus voir un Prince généreux à qui elle avoit mille obligations : en même-tems elle se couvrit le visage de son évantail, pour cacher la rougeur que cet aveu lui avoit causée. » Il ne tiendra qu'à vous : ma belle » Princesse, répondit Don Pedre d'un air fort passionné, » de ne point nous quitter, » & de me rendre le plus heureux de tous les

» les hommes. Puisque vous n'êtes point » engagée, vous pouvez vous donner à moi, & au lieu d'un mari brutal qui n'a » pas sçu rendre justice à votre mérite, » vous en trouverez un tendre & soumis » qui fera tout son bonheur de vous plaire. La Reine touchée d'une proposition qui sembloit blesser sa vertu, voulut se retirer : Don Pedre la retint, & la pria de l'écouter un moment, afin qu'il pût lui faire voir, que ce qu'il désiroit n'étoit pas aussi difficile qu'elle pouvoit se l'imaginer. » Non, non, interrompit la Reine, en faisant un effort pour se débarrasser de ses mains, » c'est moi qui, par un aveu trop » libre, vous ai donné lieu de perdre le » respect que vous me devez, & de me » faire des propositions contraires à mon » devoir : il faut terminer cet entretien». Don Pedre lui dit des choses si passionnées, qu'il sçut l'engager à l'entendre. Il lui fit comprendre que, puisque son mariage avec Don Alphonse étoit nul, elle pouvoit contracter avec un autre. Il l'assura qu'il pouvoit prétendre à cet honneur, aussi-bien qu'un étranger, puisqu'il n'y avoit aucune alliance entre eux. Il ajouta que, si elle faisoit difficulté de le recevoir pour époux, parce qu'il ne portoit pas une Couronne, il étoit facile de An. 1665.

contenter

An. 1665. contenter son ambition, parce que tous les Ordres du Royaume, mécontens de la conduite du Roi, le pressoient de prendre en main le Gouvernement. La Reine se rendit à ces raisons, & ils prirent aussi-tôt des mesures, pour faire réussir une chose qui avoit d'abord paru fort bisarre à cette Princesse, & qu'elle goûtoit alors beaucoup. Ils arrêterent, que les Etats seroient convoqués, sous prétexte d'y faire examiner, si on devoit accepter les propositions de paix faites par le Comte de Sandwich, ou continuer la guerre contre l'Espagne, suivant la Ligue faite avec la France; que quand les Etats seroient assemblés, la Reine y demanderoit la cassation de son mariage; qu'ensuite on y proposeroit la déposition de Don Alphonse, comme d'un Prince incapable de regner. Ils résolurent en même-tems d'envoyer une personne de confiance au Pape Alexandre VII, & de le prier de nommer des Commissaires, pour juger de la validité du mariage de la Reine de Portugal.

Les Etats furent convoqués, & ils commencerent leurs séances le 27 Février 1668. La Reine avoit chargé de son Mémoire l'Archevêque de Lisbonne qui

qui en fit la lecture dans l'assemblée. Après qu'on en eut examiné les raisons, on permit à cette Princesse de poursuivre devant le Pape la dissolution de son mariage. Bien-tôt après Sa Sainteté lui envoya un Bref, par lequel le Cardinal de Vendôme, & les Archevêques de Lisbonne, d'Ebora & de Braga étoient commis, pour juger ce différend. Cependant la déposition de Don Alphonse fut résolue, & l'on choisit l'Archevêque de Lisbonne, avec le Marquis de Marialva, Président de la Casa de Supplication, pour aller déclarer à ce Prince, que l'assemblée jugeoit à propos de lui ôter le gouvernement de l'Etat, puisque sa santé ne lui permettoit pas d'en exercer les fonctions. Don Alphonse, qui n'aimoit que l'oisiveté & le repos, reçut cette proposition sans chagrin. Il témoigna même qu'il seroit content qu'on lui laissât, pour l'entretien de sa Maison, le Duché de Bragance, avec cinquante mille crusades de revenu. Les Députés rapporterent aux Etats la réponse du Roi, & on lui accorda ce qu'il demandoit. Il passa tout d'une voix, qu'on déféreroit le Gouvernement à Don Pedre; mais il y eut quelque contestation sur la qualité qu'on lui donneroit. Quelques-

An. 1668.

Déposition d'ALPHONSE, surnommé l'*Impuissant*. Don Pedre, son frere, est déclaré Régent du Royaume.

uns

An. 1668. uns vouloient qu'on déclarât le Royaume vacant, & qu'on le proclamât Roi. Le plus grand nombre fut d'avis de ne lui donner que le titre de Régent, parce que l'esprit de Don Alphonse pouvoit se rétablir; auquel cas il étoit juste de lui rendre la Couronne.

Don Alphonse ayant été cité devant les Juges nommés par le Pape, pour juger des nullités de son mariage, il déclara qu'il s'en rapportoit à tout ce qu'ils ordonneroient. Il comparut devant eux en présence de la Reine, & étant demeuré d'accord de son Impuissance, les Juges permirent à cette Princesse de disposer de sa personne. La Sentence fut prononcée aux Parties avec les solemnités ordinaires, & Don Pedre fit proposer aux Etats son mariage avec la Reine: il fut approuvé tout d'une voix, & célébré quelques jours après avec beaucoup de magnificence.

Le premier acte de Souveraineté que fit Don Pedre, après qu'il eut été proclamé Régent du Royaume, fut de ratifier la paix qui avoit été conclue entre les Couronnes d'Espagne & de Portugal par le Marquis de Liche, qui étant prisonnier de guerre à Lisbonne avoit été nommé par le Roi Catholique, son Plénipotentiaire

nipotentiaire en cette Cour, & par le Marquis de Gonça pour le Portugal. Ce Traité portoit, que Don Alphonse & ses successeurs seroient reconnus pour légitimes possesseurs de ce Royaume; qu'en conséquence il seroit remis, ainsi que celui des Algarbes & celui des Indes, en l'état où il étoit, lorsque Philippe II en avoit pris possession. La seule ville de Ceuta en Afrique, étoit réservée au Roi Catholique.

Je fus averti de toutes ces choses, long-tems avant qu'elles s'exécutassent. J'en donnai avis aux Ministres de France, & à l'Abbé de Saint-Romain. Je dis au dernier, que, s'il jugeoit le changement qui s'alloit faire en Portugal préjudiciable aux intérêts de la France, il étoit facile de l'empêcher: qu'il y avoit dans ce Royaume huit ou dix mille François commandés par le Comte de Schomberg, & que ces troupes se joignant aux créatures de Don Alphonse, on feroit échouer tous les projets de Don Pedre. L'Abbé de Saint-Romain me répondit, que Don Alphonse étoit un Prince foible, sur lequel on ne pouvoit faire aucun fond, & qu'ainsi il étoit plus avantageux à la France de laisser faire la paix, que de continuer une Ligue qui

seroit

seroit mal entretenue par les Portugais.

An. 1668. Je reçus de la Cour à peu près la même réponse, avec un ordre de passer en Pologne, où la mort de Marie de Gonzague, femme du Roi Casimir, venoit d'apporter du changement. On parloit de déposer le Roi, & mes instructions portoient de concerter avec ce Prince ce qui se pouvoit faire pour le maintenir sur le Trône, ou, en cas qu'il fut résolu d'abdiquer, de lui offrir un établissement raisonnable en France, à condition qu'il fît agir ses amis à la Diette, pour l'Election d'un Roi agréable à Sa Majesté Très-Chrétienne. Mais avant que de quitter la Cour de Portugal, il faut dire quelque chose des personnes que j'y vis.

Je ne parlerai pas de Don Alphonse, parce qu'après la séparation des Etats, Don Pedre n'ayant pas jugé à propos de lui laisser la liberté, de peur qu'il ne lui prît envie de remonter sur le Trône, ordonna à Don Francisque Ferreira, de l'embarquer secrettement & de le conduire à la Tercere. Ferreira promit de le faire ; mais le mauvais tems l'ayant arrêté trois jours dans le Port, il eut quelque remord de faire cette violence à son Prince, & se jetta dans les Jésuites, pour s'en exemter. Don Pedre irrité

de

de cette résistance, le condamna à une prison perpétuelle. Il donna ensuite la même commission au Marquis de Prade, qui intimidé par la punition de D. Francisque, s'en acquitta avec bien de l'exactitude. Il conduisit D. Alphonse à la Tercere, & lui donna quelque tems la liberté de se promener dans cette Isle : mais, après l'avoir régalé de plusieurs divertissemens, il l'enferma ensuite dans un lieu qu'il avoit fait préparer pour sa prison ; après quoi il s'en retourna à Lisbonne. Quelque-tems après, le Prince Regent ne croyant pas D. Alphonse en sûreté à la Tercere, le fit transférer au Château de Cintra, où il le tint prisonnier jusqu'à sa mort. An. 1668.

Dom Pedre étoit d'une taille médiocre : il avoit le teint & les cheveux bruns. Il étoit d'un tempérament mélancholique, & parloit fort peu. Il étoit fort sobre, il dormoit peu, & se levoit matin. Il s'appliquoit beaucoup aux affaires & gouvernoit ses peuples avec douceur.

La Reine, quoique petite, étoit bien prise dans sa taille. Elle avoit le teint blanc, vif & uni, les cheveux blonds, les yeux doux, & le regard tendre. Quoiqu'elle fût d'une humeur assez gaye, la retraite que les femmes ont accoutumé

An. 1668. garder en Portugal, ne lui faisoit point de peine. Dès qu'elle fut mariée avec D. Pedre, elle ne songea plus qu'à prier Dieu, & à élever une Princesse qu'elle en eut bien-tôt après. Elle étoit bonne & charitable, elle faisoit du bien à ses Officiers; mais elle vouloit que leur conduite fût réglée, & n'en pouvoit souffrir auprès d'elle aucun qui menât une vie libertine.

Dom Manrique de Silva, Majordôme ou Grand-Maître de la Maison du Prince, faisoit la fonction de premier Ministre. Il étoit d'un abord facile, & expéditif: tout le monde se louoit de lui.

Louis de Souza, grand Aumônier, étoit un homme d'une profonde érudition, & d'une piété exemplaire. Le Prince Regent se rapportoit à lui de tout ce qui regardoit la distribution des Bénéfices.

Le Marquis de Marialva étoit un Seigneur de bonne mine, un peu froid, mais fort aimé des troupes qu'il soulageoit autant qu'il pouvoit, lorsqu'il commandoit les armées.

Le Comte de Villaflor étoit petit, mais ardent & plein de feu. Il servoit ses amis avec chaleur, & il avoit beaucoup de crédit à la Cour.

Aussi-

Aussi-tôt que j'eus pris congé du Prince Régent & de la Reine, je m'embarquai à Lisbonne sur un vaisseau Hollandois, qui me porta à Dantzick. Cette Ville, que les Anciens appelloient *Gedanum*, est la Capitale de la Prusse-Royale. Elle est bâtie sur la Vistule qui se jette dans la Mer à deux lieues de-là, par deux embouchures. On fait venir par ce Fleuve quantité de bled qui se transporte ensuite par mer en Hollande, & ailleurs. On y fait aussi un grand trafic de bois, de fourrures, & de cuirs. Dantzick est entouré de bons Bastions de brique, revêtus de gazon. La Ville est commandée par une montagne que l'on fortifie en tems de guerre. Au pied de la montagne est un grand Fauxbourg, habité par des Artisans, & coupé par une petite riviere qu'on y passe sur plusieurs ponts. La plûpart de ces Artisans sont Anabatistes; il y a aussi dans la Ville un grand nombre de ces Sectaires, mais encore plus de Calvinistes & de Luthériens. Il peut y avoir environ sept mille Catholiques, & dix fois autant d'habitans de différentes communions. Quoique Dantzick soit une ville libre, elle dépend du Roi de Pologne qui y envoye tous les ans un Burgrave, sorte de Magistrat qu'il est néan-

An. 1668.

Voyage de l'Auteur en Pologne.

An. 1668. moins obligé de tirer du Corps du Sénat auquel il préside. Les habitans de Dantzick payent tribut non-seulement au Roi de Pologne, mais encore au Roi de Suede, qui en tire tous les ans quatorze cens mille thalers. Il y a dans cette Ville quantité de places ornées de fontaines; & comme la campagne des environs est remplie de sources, il n'y a presque point de maison considérable qui n'ait une fontaine jaillissante. Devant le Palais où le Sénat s'assemble, on en voit une qui jette de l'eau par plusieurs mufles de lions. Le devant de chaque maison est décoré d'une plate forme élevée de huit à neuf pieds, où l'on monte par des dégrés, & sous laquelle est une fontaine: ces plates formes sont pavées de grandes pierres de lierre, unies comme du marbre, & il y a tout autour des bancs pour s'asseoir. La plûpart des portes sont sculptées, & on y voit divers emblêmes en relief, avec des sentences Allemandes & Latines. Delà, on entre dans un vestibule assez spacieux & fort élevé, dont les murailles sont ornées de peintures. On met tout autour de grandes planches, sur lesquelles on place des vases de fayence remplis de fleurs. Dans les principales maisons, il y a des lustres de cristal suspendus à la voûte

du

du vestibule, & dans les autres des candelabres de bois verni. La cour de la Maison de Ville est aussi peinte tout autour, avec des inscriptions Latines, ou Allemandes. Ces peintures sont fort mal assorties. On y voit d'un côté des Anges & des Saints, & de l'autre des héros fabuleux, & même des Nymphes toutes nues sous des postures fort indécentes. Cette cour est remplie depuis le matin jusqu'au soir de buveurs qui vuident sans cesse de grandes tasses d'argent pleines de bierre, sans manger. Comme on acquiert le droit de Bourgeoisie moyennant un thaler payé une fois seulement, & que ce droit donne la liberté de boire tant qu'on veut dans cette maison, on y voit des bûveurs à toute heure. On vend dans ce même endroit des livres, marchandise peu assortie avec le concours des bûveurs, qui tiennent là le haut bout & donnent le ton. Devant la Maison de Ville est une grande place, semblable à celle du Change de Lyon, où les honnêtes gens se promenent, & les marchands font leur négoce. An. 1668.

Il y a dans cette Ville un Couvent dédié à Sainte Brigite, & qu'on prétend avoir été fondé par cette Sainte. Toutes les Religieuses portent sur la tête une

An. 1668. espéce de couronne qui a cinq taches rouges, en mémoire des cinq Playes de Notre Seigneur. Quand elles font Profeſſion, on leur met au doigt une bague, pour leur montrer qu'elles font Epouſes de Jeſus-Chriſt. Elles ont conſervé longtems l'anneau de leur Fondatrice, qu'elles vendirent fort cher à Sigiſmond *III*, Roi de Pologne. Sainte Catherine, fille de ſainte Brigitte, a fondé un autre Couvent auprès de celui de ſa mere; mais les Luthériens s'en font emparés. Il y a dans la grande Egliſe de ceux de cette Secte, un Tableau qui repréſente le Jugement dernier, & qu'on prétend être de Michel-Ange. L'Empereur Rodolphe en voulut donner quarante mille talers, mais les Magiſtrats refuſerent de le lui vendre. Cette même Egliſe a des Fonds baptiſmaux de cuivre, qui ont coûté dix-ſept mille talers.

De Dantzick, après avoir paſſé la Viſtule dans une barque, j'allai à Marienbourg. Cette Ville eſt ſur la petite riviere de Nagot. On y voit peu de maiſons, où il n'y ait un nid de Cigogne: ces oiſeaux, quand ils s'en vont, laiſſent un de leurs petits dans le nid, pour payer le logement à leurs hôtes. Les Chevaliers de l'Ordre Theutonique faiſoient autrefois

fois leur résidence dans cette Ville qui leur avoit été cédée par le Roi de Pologne; mais Gustave Adolphe s'en empara dans la guerre qu'il fit à Uladislas IV. L'Eglise Cathédrale est commune aux Catholiques & aux Luthériens. Les premiers y font le Service dès le commencement du jour jusqu'à neuf heures, & les autres depuis neuf heures jusqu'à midi. An. 1668.

De Marienbourg, j'allai à Elbing, petite Ville assez marchande sur une riviere: elle est dans un marais, & bien fortifiée. Ses maisons sont propres, & faites à peu près comme celles de Dantzick.

Je continuai ensuite ma route par Uladislaw, Ville du Palatinat de Cujavie, bâtie dans un marais sur la Vistule, & dont toutes les maisons sont de brique. Elle est le Siége d'un Evêque. Je passai par Gostynen, Ville du Palatinat de Rava, ou le Czar Demetrius Suski, fut longtems prisonnier. Enfin j'entrai dans la Mazovie par Gambia & par Blonik, petites Villes dont les maisons sont de bois, & j'arrivai à Varsovie, Capitale de Pologne, où la Cour fait sa résidence.

Le Royaume de Pologne est composé de deux Etats, de celui de la Couronne, & du grand Duché de Lithuanie.

An. 1668. Ce Duché fut uni à la Couronne en 1586. par le Duc Jagellon, qui se fit Chrétien, pour épouser Edwige, fille de Louis, Roi de Pologne & de Hongrie. Ce Prince, en changeant de Religion, changea aussi de nom, & se fit appeller *Uladislas*. Ces deux Etats ont leurs Officiers particuliers : chacun a un grand & un petit Maréchal (ce dernier est appellé Maréchal de la Cour), un Chancelier, un Vice-Chancelier, & un Trésorier.

Le Grand Maréchal en Pologne, est à peu près la même chose que le Grand Prevôt de l'Hôtel en France. Il connoît de tous les délits commis dans le district de la Cour, & dans les Diettes : il n'y a point d'appel de ses Jugemens. Il met le prix aux denrées & aux marchandises ; il introduit les Ambassadeurs, & pourvoit à leur logement. Le petit Maréchal, en son absence, est chargé des mêmes fonctions.

Le Chancelier connoît par appel des affaires Civiles, & de toutes les autres qui regardent la Justice royale. Il doit veiller à la conservation des Loix & des Libertés du Royaume. Il propose au nom du Roi, dans la Diette, toutes les matières qui doivent s'y traiter, & il répond aux Ambassadeurs. Son authorité est si grande

grande, qu'il peut sceller plusieurs choses sans ordre de Sa Majesté, & lui refuser celles qui sont contraires aux constitutions de l'Etat. Le Vice-Chancelier fait les mêmes fonctions en l'absence du Chancelier, & il se sert du même Sceau. An. 1668.

Le Grand Trésorier reçoit tous les deniers de la République. Lorsqu'il rend ses comptes, la Diette nomme des Commissaires pour les examiner, & lui donner quittance. Comme cette décharge lui est extrêmement nécessaire, il régale bien ses Commissaires, & leur fait des présens considérables; ce qui fait que ces Commissions sont extrêmement recherchées.

La Pologne s'étendoit autrefois, depuis la Mer noire jusqu'à la Mer Baltique, & depuis la Moscovie jusqu'à la Hongrie; mais ses limites sont bien resserrées. Elle est bornée aujourd'hui au Nord par la Livonie, qui appartient à la Suéde (*a*), & par la Moscovie; au Sud par la Haute Hongrie, & par la Transilvanie, dont elle est séparée part le Mont Crapak; à l'Est par l'Ukraine, qui a été

(*a*) Le Duché de Livonie appartient maintenant à la Russie. Pierre le Grand en fit la Conquête, après la Bataille de Pultova, & il lui est resté par le Traité de Neustad.

An. 1668. cédée au Turc (*a*), & par les Palatinats de Smolensko, de Czernikou & de Kiovie, possédés par les Moscovites; à l'Ouest par la Silésie.

La Pologne ne contient plus aujourd'hui que neuf Provinces: la grande & petite Pologne, le grand Duché de Lithuanie, la Russie, la Prusse, la Masovie, la Samogitie, la haute Volhinie, & la Podlachie. Il y en avoit une dixiéme, quand j'arrivai à Varsovie: c'étoit l'Ukraine qui a été depuis cédée aux Turcs. Le Sénat qui est à peu près comme le Parlement d'Angleterre, si ce n'est qu'il est perpétuel & que les Charges sont à vie, régle avec le Roi toutes les affaires importantes. Il est composé des Evêques, des Palatins, des Castellans, & des Officiers de la Couronne. Il y a toujours quatre Sénateurs auprès de Sa Majesté, pour l'assister de leurs Conseils & pour observer sa conduite. Cependant c'est le Roi qui les nomme, & qui leur fait prêter serment.

Il y a en Pologne deux Archevêchés, Gnesne & Leopol, & onze Evêchés. Il y en avoit autrefois quatorze; mais on

(*a*) Cette Province appartient aux Polonois, & aux Moscovites.

en

en a cédé deux aux Moſcovites, & un aux Turcs. L'Archevêque de Gneſne eſt Primat du Royaume, & il a une grande autorité. Il préſide aux Diettes, & proclame le Roi quand il eſt élû. On porte la Croix devant lui, quand il va chez Sa Majeſté, ou à la Diette. Il a un Maréchal qui eſt Caſtellan & Senateur du Royaume : cet Officier va devant ſon caroſſe, le bâton levé, & ne le baiſſe que devant le Roi. L'Archevêque de Gneſne a le Gouvernement de l'Etat, pendant l'interregne, & toute l'autorité Souveraine réſide alors dans ſa perſonne.

An. 1668.

Il y a en Pologne trente-deux Palatins, qui ſont les Gouverneurs des Provinces ; trois Caſtellans, ſçavoir, ceux de Cracovie, de Vilna, & de Traki ; & un Staroſte qui eſt celui de Samogitie. Le Caſtellan de Cracovie, eſt le premier des Senateurs Seculiers ; le Caſtellan de Vilna, eſt le ſixiéme ; le Caſtellan de Traki, le dixiéme ; & le Staroſte de Samogitie, le douziéme. Les autres Caſtellans qui ſont au nombre de ſoixante & onze, trente-deux Grands & quarante-neuf Petits, ne vont qu'après les Palatins, quoi-qu'ils ſoient Senateurs comme eux. La fonction des Palatins, eſt de mener à l'armée les troupes de leurs Palatinats ; de

An. 1668. de présider aux assemblées de la Noblesse chacun dans sa Province ; de mettre le prix aux marchandises & aux denrées ; d'empêcher qu'on n'altére les poids & mesures ; enfin de juger & de défendre les Juifs. Les Castellans sont les Lieutenans des Palatins, & les représentent partout en leur absence.

Toute la Noblesse a le droit d'élire le Roi ; & comme elle est en trop grand nombre, pour pouvoir se trouver à la Diette, elle y envoye des Députés que l'on appelle Nonces. L'Election se fait en plaine campagne sous des tentes. Les Gentilshommes ont deux grands priviléges : l'un de ne point être arrêtés pour crimes, s'il ne sont convaincus ; & l'autre d'être exempts de logement de gens de guerre.

Les Polonnois élisent ordinairement un Prince étranger pour Roi, lorsque la famille Royale vient à manquer ; ce qui fait que tous les Princes Chrétiens se croyent en droit de prétendre à la Couronne, pour eux ou pour leurs Alliés, pourvû qu'ils soient Catholiques. Ils envoyent, pour cet effet, leurs Ambassadeurs à la Diette.

Le Roi convoque cette Assemblée, lorsqu'il le juge à propos, c'est-à-dire, lorf-

lorsqu'il a quelqu'affaire importante à communiquer, ou de l'argent à demander. Toutes les Diettes se trouvent ordinairement à Varsovie; mais, comme les Lithuaniens en sont fort éloignés, ils ont obtenu que de trois Diettes, une se tiendroit à Grodno, Ville de Lithuanie, & les deux autres à Varsovie. Les Nonces ont ce privilége, qu'un seul peut empêcher qu'une Délibération passe, & chaque Senateur a le même droit; mais aussi, quand les Senateurs & les Nonces se trouvent d'accord, le Roi peut seul s'y opposer, sa voix valant autant que toutes celles de la Diette. An. 1662.

La Noblesse vient de naissance ou de la concession du Prince, qui ne peut néanmoins l'accorder que du consentement de tous les Ordres. Les bâtards n'y peuvent jamais prétendre, quand même ils seroient fils des plus grands Seigneurs du Royaume. Un Gentilhomme Polonnois peut être dégradé de noblesse en deux cas, quand il a commis quelque grand crime, ou qu'il est convaincu d'avoir exercé le commerce. Au reste, quelqu'inégalité qu'il y ait dans leur fortune, leur autorité est égale. Dans l'Election des Rois, & dans les Diettes, leurs personnes & leurs biens sont exempts de

toute

An. 1668. toute sorte d'impositions : ils ont un pouvoir despotique sur leurs Sujets, & ils disposent absolument & sans appel de leurs biens. Quand un Gentilhomme achette un Château ou une Ville, il est censé acheter aussi les Habitans ; & les Sujets sont tellement soumis, que les Esclaves en Turquie ont bien plus de liberté qu'eux. Les Gentilshommes demeurent ordinairement dans leurs biens & sur leurs terres, à moins qu'ils n'ayent quelque Charge à la Cour. Ils donnent au Laboureur un morceau de terre à cultiver, ce qui lui sert pour sa subsistance & celle de sa famille. Les Paysans ne peuvent changer de Seigneur, que de son consentement : c'est de lui qu'ils reçoivent toutes les choses nécessaires à la vie au prix qu'il veut y mettre, & ils ne peuvent se pourvoir ailleurs. Il y a des Seigneurs si riches, qu'ils ont jusqu'à deux cens mille thalers de revenu.

Les Polonois n'avoient point de Loix écrites, avant le Regne de Casimir III. surnommé le Grand, & ils ne se gouvernoient que par le Droit Coutumier. Ce Prince fit quelques Ordonnances pour la Noblesse, & il permit au peuple de se servir des Loix des Saxons leurs voisins. Les Polonois, depuis six ou sept cens ans, sont

font profeſſion de la Religion Catholi-
que, pour laquelle ils ſont fort zèlés. An. 1668.
Cependant, quelques ſoins qu'ils ayent pris pour empêcher les Erreurs de Luther & de Calvin de pénétrer dans leurs Etats, les Provinces voiſines de l'Allemagne en ſont infectées.

Quand la guerre eſt réſolue en Pologne, on convoque l'arriére-ban. Mais la Nobleſſe n'eſt pas obligée de ſervir plus de cinq lieues hors du Royaume: quand le Roi la méne plus loin, il faut qu'il la paye. Il ne fait auſſi cette convocation, que dans les occaſions preſſantes, & quand le Royaume eſt menacé de quelque invaſion. Alors les Gentilshommes font monter à cheval un grand nombre de leurs Sujets qu'ils menent avec eux, & ils peuvent aiſément mettre ſur pied cent cinquante mille hommes. Les Troupes Polonnoiſes ont deux défauts: elles s'aſſemblent avec lenteur, & ſe mutinent aiſément; ce qui eſt cauſe que le Roi léve ſouvent des Milices étrangeres. Mais faute d'argent, il n'en a jamais qu'un petit nombre dans ſes armées; & comme il a fort peu d'Infanterie, il entreprend rarement des Siéges.

Les divertiſſemens ordinaires des Gentilshommes, ſont la Chaſſe & les Feſtins, auxquels

auxquels ils dépensent beaucoup. Ils font
An. 1668. de prodigieuses débauches, & sont dangereux dans le vin. La petite Noblesse n'est gueres polie, mais les Seigneurs sont fort galands. Ces derniers sont magnifiques en habits, & portent des vestes de riches étoffes qu'ils doublent de martre en plein. Ces vestes ne passent pas la genouillere des botines qui leur servent de chaussure, & qui ont des semelles de fil blanc. Ils ornent le plus souvent le devant de leur veste de longues boutonnieres d'or, & les ferment avec des agrafes de diamans. Les hommes & les femmes portent, dans les grands froids, des queues de martre autour de leur col, & leurs bonnets sont enrichis de plumes de heron attachées avec des roses de diamans. La garde de leur sabre est d'or, & le fourreau est garni de lames de métal avec des pierreries parsemées en divers endroits. Ils ont les cheveux coupés au-dessus des oreilles; ils se rasent la barbe, & ne laissent qu'une grande moustache. Tous les Polonnois ne quittent leur sabre, que pour se coucher: ils le gardent même en se confessant & à la communion. Il n'est attaché que par une courroye de cuir, où leur mouchoir est pendu, avec un couteau dans une gaîne, & une petite pierre garnie

garnie d'argent pour l'aiguiser. Les Dames de qualité s'habillent & se coëffent presque toutes à la Françoise, principalement celles de la Cour. Quelques vieilles qu'elles soient, elles ne laissent pas de se parer & de porter des couleurs éclatantes. Dès qu'il y a une mode nouvelle en France, elles veulent la suivre, & elles payent fort cher toutes les nouveautés, pourvu que ce soit à crédit. Les marchands François qui sçavent trouver le moyen de les faire payer, sont riches en peu de tems. Ils leur vendent un écu l'aune du ruban, qui ne leur a couté que quinze sols à Paris, & même cette aune n'est que la demie-aune de France. An. 1668.

Le faste est si grand en Pologne, que les Dames ne sortent jamais qu'en carrosse à six chevaux, quand ce ne seroit que pour traverser la rue; & elles se font éclairer la nuit par vingt-quatre flambeaux de cire blanche. Elles se font souvent porter la queue par des Maures qui n'ont pas la taille contrefaite & qui sont nés de pere & de mere fort grands. Elles menent aussi toujours avec elles une Vieille, qu'on appelle *Major-dome*, & un Ecuyer pour leur donner le bras. Cet Ecuyer les suit à pied, & n'entre jamais dans le car-

An. 1668. rosse qui va fort doucement. Avec ces airs de grandeur, elles ne laissent pas que d'être fort sages, & elles n'abusent pas de la liberté dont elles jouissent. Il n'en est pas de même des filles du commun qui ne croyent pas avoir perdu leur honneur pour avoir eu plusieurs enfans de différens peres ; aussi ces sortes d'aventures ne les empêchent-elles pas de trouver des maris plus riches qu'elles. Ce sont ces filles qui servent de nourrices aux enfans de condition : les femmes mariées ne veulent point nourrir d'autres enfans que les leurs.

Varsovie, Capitale du Royaume, est située sur la Vistule, dans la Province de Mazovie, & dans le Diocèse de Posnanie. Il y a dans cette Ville un beau Palais que Sigismond III. fit bâtir après son élection : ce Palais a néanmoins un grand défaut, qui est de n'avoir point de place devant la principale porte, qu'il faut aller chercher par une avenue fort étroite. Il a une vüe fort agréable, quoiqu'il soit sans Jardin & fort resserré entre le Fleuve & les maisons de la Ville. Varsovie est composée de deux Villes jointes ensemble : l'ancienne qui est fermée par des murailles de brique, est petite & mal pavée comme le sont toutes les autres Villes de

Pologne,

Pologne ; mais elle est fort marchande & bien peuplée. La Ville-neuve est plus vaste & moins habitée. Outre ces deux Villes, il y a encore le grand Fauxbourg de Cracovie, où la plûpart des maisons sont bâties & couvertes de bois, à l'exception de quelques Palais que des Seigneurs de la Cour avoient commencé d'y bâtir pendant la disgrace de Casimir, qui y étoit venu loger, mais que l'irruption des Suedois a fait laisser imparfaits. Casimir avoit dessein de faire enfermer ce Fauxbourg & les deux Villes dans une enceinte flanquée de seize Bastions qui étoient déja tracés, & dont on voit encore les restes. Le Palais de ce Fauxbourg est accompagné d'un Jardin, mais sans eaux & sans bois. On voit près de-là une Chapelle qu'on nomme *la Chapelle des Moscovites*. Sigismond III. la fit bâtir pour la sépulture d'un Duc de Moscovie & de son frere, qui étoient morts en prison à Gostrau dans le Palatinat de Rava : ce qu'il fit apparemment pour conserver le souvenir de la victoire qu'il avoit remportée sur les Moscovites. Cette Chapelle a été donnée depuis peu aux Jacobins qui y ont établi un Couvent. La sépulture de Sigismond III. est dans la vieille Ville : elle est décorée d'une

An. 1668.

An. 1668. colonne qu'Ulasdislas son fils fit élever en son honneur avec une Inscription Latine qui contient les principales actions de sa vie.

Les Polonois descendus des anciens Sarmates, reconnoissent Leccus & Zeuchus pour Fondateurs de leur Monarchie. Ces deux Princes étant venus de la Crimée avec de grandes forces, s'emparerent de la Boheme, de la Moravie, de la Silésie & de la Pologne, qu'ils partagerent entre eux. La Boheme & la Moravie demeurerent à Zeuchus ; la Pologne & la Silésie à Leccus. Après la mort de Leccus, les peuples élurent douze Palatins pour les gouverner : mais il se lassérent bien-tôt du gouvernement Aristocratique, & mirent sur le Trône Crocus ou Craccus qui bâtit Cracovie, environ quatre-cens ans avant la naissance de Jesus-Christ. Crocus laissa trois enfans, Craccus & Leccus, & une fille nommée Vanda. Craccus ayant voulu s'emparer de la Couronne, fut tüé par son frere qui mourut peu de tems après du chagrin que lui avoit causé le remords de son crime. Il laissa son Sceptre à Vanda ou Visela, qui s'étant noyée dans la Vistule laissa son nom à ce Fleuve. Après la mort de cette Princesse, on rétablit le Gouvernement

vernement des Palatins. Primislaus qui étoit un de ces douze Seigneurs, s'étant acquis l'estime des peuples par son esprit & par sa valeur, fut proclamé Roi, & il prit le nom de Lesko. Deux autres Lesko regnerent après lui : le dernier eut pour successeur son fils Pompilius qui distribua les Gouvernemens de toutes les Provinces à vingt Bâtards qu'il avoit eus de diverses maîtresses. Ce Prince voluptueux fut enfin mangé par les Rats, quelque chose qu'on eût pû faire pour les chasser de son Palais. Après la fin tragique de Pompilius, un Paysan nommé Piaski, fut mis sur le Trône ; & c'est de son nom qu'on appelle aujourd'hui *Piasky*, les Seigneurs du pays qui briguent la Couronne. Après Piasky, Semonitus, Lesko quatriéme, Zemovislaus, & Misko, regnerent successivement. Boleslaus leur successeur, ayant épousé Dambwka, fille du Roi de Boheme, se fit Chrétien en 963. & prit le nom de Mitzlaus. Il fit ériger par le Pape en Métropoles les Villes de Gnesne & de Cracovie, & ces Archevêques eurent pour Suffragans les Evêques de Czernikow, de Smookosovie qui fût transféré à Wratislaw, de Posnanie, de Plosko, de Culma, de Caminiek, & de Lubek. Boleslaus, fils de

An. 1668.

de Mitzlaus, épousa en 984 Judith
An. 1668. fille de Gery sa, Roi de Hongrie. Il conquit la Pomeranie, la Boheme, la Russie, la Prusse, & les Etats du Marquis de Brandebourg, & il mourut en 1034. Mitzlaus qui n'avoit aucune des vertus de son pere, laissa gouverner le Royaume par sa femme, ce qui fut cause que tous les peuples soumis par Boleslaüs se révolterent. Les Polonnois ne pouvant souffrir sa molesse tirerent d'un Cloître son fils Casimir, & le mirent sur le Trône, après l'avoir fait relever de ses vœux par le Pape. Casimir remit la Boheme sous son obéissance & fit punir les rebelles. En 1041. il épousa la sœur de Jaroslaüs, Duc de Russie, & finit ses jours en 1058. laissant trois enfans mâles & une fille. Boleslaüs son fils aîné lui succéda; mais ce Prince ayant fait mourir Stanislas Evêque de Cracovie, qui l'avoit excommunié pour ses désordres & ses débauches, les Polonnois le déposerent & mirent à sa place Uladislas, son frere. Celui-ci fit la conquête de la Pomeranie, de la Prusse, de la Boheme, & de la Moravie; il laissa en mourant la plus grande partie de son Royaume à Boleslaüs son fils légitime, & à Spitignée, son fils naturel, la Massovie, la petite Pologne, la

Pomeranie

Pomeranie, & la Prusse. Boleslaüs obligea son frere Spitignée à le reconnoître pour Souverain, & défit les troupes de l'Empereur Frederic Barberousse qui protégeoit ce Bâtard. Il épousa ensuite Adelaïde, sœur de cet Empereur, & maria sa fille avec Venceslas son fils. Il remit la Prusse sous son obéissance, & mourut en 1133, après avoir partagé ses Etats à ses enfans. An. 1668.

Ulasdislas qui étoit l'aîné, fut proclamé Roi : mais ayant chargé ses peuples d'impôts, & maltraité ses freres, les Polonnois se révolterent & l'obligerent à chercher un asile auprès de l'Empereur Conrad. Boleslaüs fut mis sur le Trône, & il défit en plusieurs combats les Empereurs Conrad & Frederic, qui vouloient rétablir son aîné. Aussitôt qu'il eut pacifié les troubles de son Royaume, il obligea les peuples de la Prusse à embrasser la Religion Chrétienne. Après sa mort, Mitzlaüs fut proclamé Roi ; mais il fut bien-tôt déposé à cause de son gouvernement tirannique. Son frere Casimir qui avoit été mis à sa place, lui rendit la Couronne. Quelque-tems après, Mitzlaüs ayant été empoisonné (en 1194), les Polonnois choisirent pour leur commander, son fils Lesko V. Celui-ci eut pour

 suc-

An. 1668. cesseur Boleslaüs *le Chaste*, sous le regne duquel les Tartares firent une grande irruption en Pologne. Celui-ci mourut en 1274. Après lui Henri le *Barbu*, Lesko *le Noir*, Boleslaüs, & Henri, Duc de Silésie, regnerent successivement. Henri étant mort, le Royaume fut partagé entre Primislas, & Uladislas. Le premier établit sa Cour à Cracovie: l'autre fit sa résidence dans le Palatinat de Sandomir. Les Polonois ne pouvant souffrir que leur Royaume fût divisé, reconnurent pour leur Roi Primislas. Ils l'assassinerent bien-tôt après, & mirent sur le Trône Uladislas, fils de Casimir. Uladislas ayant fait violence à plusieurs femmes de qualité, pour contenter ses passions brutales, fut déposé, & sa place fût remplie par Vencellas, Roi de Boheme, qui avoit épousé Rechila, fille de Promislas, héritiere de la Couronne. Celui-ci, après avoir terminé plusieurs guerres étrangeres, mourut de maladie en 1303.

La Couronne fut ensuite disputée par Uladislas, & Henri Duc de Silésie. Le premier ayant vaincu son concurrent, fut Couronné par l'Evêque de Cracovie; & depuis cette époque, le droit de Couronner les Rois fut affecté aux successeurs de ce Prélat. Uladislas obligea les Lithua-

niens

niens de se soumettre à sa domination. Il fit long-tems la guerre au Marquis de Brandebourg, parce qu'il avoit vendu la Pomeranie aux Chevaliers de l'Ordre Theutonique. Il fit mourir le Roi Promislas, & il défit les Chevaliers qui avoient pris le parti de son ennemi, avec tant davantage, qu'ils perdirent dans le combat quarante mille hommes. Il mourut en 1333. la vingt-neuviéme année de son regne, & il laissa la Couronne à Casimir. Ce dernier Prince qui étoit magnifique & voluptueux, regna quarante ans, & eut pour successeur Louis, Roi de Hongrie. Celui-ci ne porta le Sceptre que douze ans, & ne laissa qu'une fille, nommée Edwige, qui avoit épousé Jagellon Duc de Lithuanie. Jagellon ayant été élu Roi, embrassa le Christianisme. Il prit le nom d'Uladislas, & établit une célébre Université à Cracovie. Il défit en un combat les Chevaliers de l'Ordre Theutonique, auxquels il tua cinquante mille hommes. Il mourut fort vieux, laissant de Sophie sa troisiéme femme, trois enfans, sçavoir Uladislas & deux Princes nommés Casimir. An. 1668.

Uladislas fut Roi de Pologne & de Hongrie: il battit les Turcs en plusieurs combats; mais la fortune ayant changé,

il

An. 1668. il périt à la bataille de Varne la quatriéme année de son regne de Hongrie, la dixiéme de celui de Pologne, & la vingtiéme année de son âge. Il eut pour successeur Casimir, Duc de Lithuanie, qui après avoir défait en plusieurs combats les Chevaliers de l'Ordre Theutonique, mourut en 1599. d'une goutte remontée. Casimir son fils eut sept filles, & six fils; quatre des derniers regnerent successivement après lui. Casimir monta le premier sur le Trône; Albert lui succéda immédiatement, & mourut d'apoplexie. Alexandre successeur de celui-ci fut tué dans un combat contre les Tartares: Sigismond le plus jeune des quatre, fut Couronné en 1506, & remporta une grande victoire contre les Moscovites, dont il demeura trente mille sur la place. Il eut pour successeur son fils Sigismond II. qui fut proclamé Roi à l'âge de dix ans. Celui-ci épousa Elisabeth, fille de Ferdinand, Roi des Romains, & ensuite Barbe, sœur de sa premiere femme. Il mourut en 1572.

La Maison Royale étant éteinte, la Diette s'assembla, & élut Henri, Duc d'Anjou, qui peu de tems après avoir pris possession de la Couronne, l'abandonna pour aller prendre celle de Fran-

ce, qui lui étoit échue par la mort du Roi Charles IX. son frere. Le Trône An. 1668. étant demeuré vacant par la fuite de ce Prince, les Polonnois élurent pour leur Roi Etienne Battori, Prince de Transilvanie. Ce dernier prit Dantzic, conquit la Livonie sur les Moscovites, & eut de grandes guerres contre Amurath III, Empereur des Turcs.

Après la mort d'Etienne, arrivée en 1587, la Diette se divisa en deux Factions. Celle de Boroski, Grand Maréchal, élut Maximilien, Archiduc d'Autriche; & le parti de Jean Zamolski, Grand Chancelier, nomma Sigismond, fils aîné de Jean III. Roi de Suede. Celui-ci fut le plus diligent à passer en Pologne, & à prendre possession du Sceptre. Il donna bataille à son Compétiteur qu'il fit prisonnier, & il ne le remit en liberté, qu'après qu'il eut renoncé à toutes ses prétentions sur le Royaume de Pologne. Jean Roi de Suede étant mort peu de tems après, Sigismond voulut joindre la Couronne qui lui appartenoit par droit successif, à celle qu'il possédoit par élection : mais Charles son cadet s'y opposa, & pour l'exclure du Royaume de Suede, prit le prétexte de la Religion, parce que Sigismond s'étoit fait Catholique.

que. Après une longue guerre, Sigismond fut enfin contraint de renoncer pour lui & pour ses successeurs à la Couronne de Suede.

An. 1668.

Uladislas IV. son fils, qui lui succéda au Royaume de Pologne, ne laissa pas de joindre à ses titres, celui de Roi de Suede. Gustave Adolphe, fils de Charles, ne voulut pas le souffrir, & il porta la guerre en Pologne où il fit de grandes conquêtes. Par la paix qui intervint, Uladislas fut contraint de lui céder la Livonie. Celui-ci voulant avoir une protection puissante, songea à s'allier avec la France, & fit demander en mariage Marie-Louise de Gonzague, fille du Duc de Nevers, qui avoit été élevée à la Cour de Louis XIII. Cette Princesse lui ayant été accordée, il envoya une célébre Ambassade pour en faire la demande publique, & pour la conduire en Pologne. Cette Princesse qui étoit habile, sçût si bien gouverner l'esprit du Roi son mari, qu'elle eut la conduite de toutes les affaires, avec une entiere satisfaction des Polonnois : mais elle ne pût consommer son mariage ; soit qu'Uladislas fût devenu impuissant par les grandes fatigues qu'il avoit souffertes dans la guerre de Suede, soit qu'il y eut quelque empêchement du

côté

côté de la Reine, qui ne pouvoit être levé que par une opération qu'elle ne voulut pas souffrir. An. 1668.

Après la mort d'Uladislas IV. arrivée le trente Mai 1648, Jean Casimir son frere fut élu Roi de Pologne, le 17 Novembre de la même année; mais à condition qu'il épouseroit la Reine sa belle-sœur, qui s'étoit acquise l'affection de toute la Noblesse. Le premier soin du nouveau Roi fut de s'opposer à l'irruption que les Cosaques & les Tartares avoient faite jusques dans le cœur du Royaume. Ils avoient déja pris une petite Ville de la haute Volhinie, assiégé Leopol, & obligé les Habitans à se racheter du pillage pour de l'argent. Jean Casimir, après avoir essayé vainement de ramener ces Rebelles par la douceur, résolut d'employer la force, pour obliger Chemelnski, Général des Cosaques, de rentrer sous son obéissance. Il marcha contre lui, & ayant défait son armée, il le contraignit de demander la paix, qui fut conclue à Zeborow, & ratifiée par la Diette en 1649. Cette paix fut de peu de durée: les Cosaques se remirent en campagne, & s'emparerent de toute l'Ukraine en 1650. Ils furent encore battus par le Roi Casimir en 1651. & obli-

gés

An. 1668. gés de signer un second Traité le 28 Septembre de la même année. Le Roi s'étant accommodé avec les Tartares qui assistoient les Rebelles, Chemelnski se mit sous la protection des Moscovites ; ce qui fit perdre aux Polonnois Smolensko, dont le Général du Czar s'empara.

Chemelnski étant mort en 1658, les Cosaques élurent pour leur Général Vihowski, & menacerent la Pologne de se donner au Grand Seigneur, ou au Czar, si la République ne leur accordoit tout ce qu'ils demandoient. Le Roi considérant qu'il étoit également préjudiciable à la Couronne qu'ils se donnassent à la Moscovie ou à la Porte, fit la paix avec eux. Il leur accorda par le Traité, que tous leurs Capitaines seroient Gentilshommes Polonnois ; que Vihowski seroit Palatin de Kiowie ; que les Ecclésiastiques de la Religion Grecque, seroient admis aux principales Charges, & que le Métropolitain de Kiowie auroit le rang de Sénateur. On donna encore des Starosties à deux de leurs Chefs, à la charge de les tenir en Fiefs de la République, ce qui fut ensuite ratifié par la Diette. Par cet accommodement, les Capitaines Cosaques, de simples Paysans de Russie

qu'ils

qu'ils étoient de leur naissance, devinrent tout d'un coup Nobles Polonnois. An. 1668.

Aussi-tôt que la premiere de ces guerres fut terminée, la Diette pressa le Roi de Pologne, d'épouser la Reine sa belle-sœur, comme il s'y étoit obligé en recevant la Couronne. Il n'eut pas de peine à y consentir, parce que c'étoit une Princesse fort aimable, & pour laquelle il avoit toujours eu beaucoup d'estime. Quoiqu'il sçût bien qu'il en seroit moins absolu, & que la Reine auroit plus de part au Gouvernement que lui, il envoya à Rome l'Evêque de Primislie, pour en obtenir une dispense, ce qui ne se trouva pas sans difficulté. Comme on ne pouvoit accuser Uladislas d'impuissance, tout le monde sçachant qu'il avoit un fils qui étoit mort un an avant lui, il falloit conclure ou que le mariage avoit été consommé, ou que s'il ne l'avoit pas été, l'empêchement venoit de la part de la Reine. Dans le premier cas, on n'avoit point d'exemple qu'on eût permis à un homme d'épouser sa belle-sœur, quand le premier mariage avoit été consommé. Dans le second cas, si la Reine douairiere étoit incapable d'avoir des enfans, on ne pouvoit lui accorder la permission de se marier. Cependant après qu'on eut representé

TAYLOR INST. OXFORD

An. 1668. présenté à Alexandre VII. qui tenoit alors le S. Siége, que l'empêchement pouvoit se lever, il accorda la dispense, & le mariage fût célébré avec beaucoup de pompe. Cette interessante union fut à peine conclue, que la guerre des Cosaques recommença, & lorsqu'elle fut terminée, il s'en éleva une autre beaucoup plus dangereuse.

Après l'abdication de la Reine Christine, Camisiski, Ambassadeur de Pologne en Suede, protesta contre la proclamation qui fut faite à Stockolm de Charles Adolphe. Il fonda ses protestations sur les prétentions du Roi son Maître à la Couronne de Suede, comme étant fils de Sigismond III, qui étoit l'aîné de Charles, auquel il avoit été contraint de céder son droit, & dont descendoit Charles Adolphe. Cet Ambassadeur tint même des discours séditieux dans la Diette. Le Roi de Suede lui en fit ses plaintes, & lui demanda s'il ne vouloit pas ratifier l'alliance qui étoit entre les deux nations. Camisiski demanda du tems pour répondre, & ensuite il fit dire au Roi par le Baron d'Avaugour, Ambassadeur de France, que le Roi son maître enverroit bien-tôt à Stockolm un nouveau Ministre, pour signer le Traité d'alliance. Il

ne

ne vint pourtant aucun Ambassadeur, mais seulement le Comte de Morstein avec le simple caractere d'Envoyé. Lorsque le Comte présenta ses Lettres de créance, les Ministres de Suede les refuserent; parce que Casimir y prenoit la qualité de Roi de Suede, & ne donnoit pas à leur Maître les titres qui lui étoient dûs. On lui demanda s'il étoit Ambassadeur; il répondit qu'il ne l'étoit pas, mais qu'il venoit avertir Sa Majesté Suedoise que les Ambassadeurs de Pologne arriveroient bien-tôt; ce qui fut cause qu'on lui refusa toute audience. An. 1668.

Charles Adolphe voyant bien qu'il seroit obligé de faire la guerre au Roi de Pologne, envoya des Ambassadeurs à l'Empereur, au Czar de Moscovie, & aux Princes Protestans d'Allemagne; pour confirmer avec eux l'alliance de la Suede, afin de n'avoir rien à craindre de ce côte-là. Il fit ensuite passer des troupes en Livonie & en Pomeranie sous la conduite du Comte Magnus de la Gardie son beau-frere, & du Duc de Wirtemberg. Lorsque le Roi de Suede étoit prêt à commencer la guerre, les Ambassadeurs de Pologne arriverent à Stockolm. Charles Adolphe leur fit dire qu'il étoit trop tard, & qu'il falloit que le fer décidât de

leur différend. Cependant il nomma
An. 1668. le Chancelier Oxenstiern pour entendre leurs propositions, avec ordre de se trouver à Stetin où s'étoient déja rendus les Ambassadeurs de Brandebourg. Le Roi de Suede s'embarqua ensuite sur une Flotte composée de trente-six gros Vaisseaux de guerre. Il alla descendre en Pomeranie, & de-là passa en Pologne. Il trouva en arrivant que le Duc de Wirtemberg avoit déja mis sous son obéissance les Palatinats de Posnanie & de Volhinie. Après avoir assuré ces conquêtes par de bonnes garnisons, & reçu le serment de fidélité de Christophe Bram & d'Opalinski, Palatins, il continua sa marche, & trouva à Culm Christophe Porzaniski, Chastelain de cette Ville, qui le vint prier de la part du Roi Casimir, de s'aboucher avec lui dans un Bourg, à moitié chemin de Lowicz où l'armée Polonnoise étoit campée. Le Roi de Suede refusa cette entrevue, & fit en même-tems avancer le Comte Douglas & le Palatin de Sulsbak, avec un détachement de leur armée, pour combattre les Polonnois, ce qu'ils exécuterent avec beaucoup de valeur & de succès. Casimir fut défait, & s'étant sauvé presque seul, il marcha toute la nuit pour gagner Cracovie où il arriva

à la pointe du jour. Le Roi de Suede, après cette victoire, sépara son armée en deux corps : il en laissa un en-deça de Wirtemberg, & prit avec l'autre la route de Varsovie, où il arriva sans obstacle. An. 1668.

Cette Ville lui ayant ouvert ses portes, il y fit entrer trois Régimens de garnison, & passa la Vistule, pour ne pas donner à Casimir le tems de se reconnoître. Il arriva devant Cracovie : le Roi de Pologne en étoit sorti, & s'étoit retiré en Silesie, à Grotkaw ; mais il y avoit laissé Czarneski & Volf, avec dix-huit gentilshommes. La Place étoit bien munie d'ailleurs, & il y avoit plus de cinquante piéces de canon. Malgré sa force, elle fut prise à composition, après quinze jours de tranchée ouverte. Pendant que le Roi de Suede s'y rafraîchissoit, le Général des Cosaques & les Hospodars de Valaquie & de Moldavie lui envoyerent des Députés, pour l'assurer de leur amitié. Ce Prince ayant ainsi conquis toute la Pologne en moins de six mois, envoya à Varsovie le Comte Benoît Oxenstiern, Sénateur du Royaume, Claude Rholamb Conseiller Aulique & de guerre, & le Baron Gustave Banier, pour convoquer la Diette & disposer la Noblesse à élire un Roi de Pologne.

An. 1668. Pendant ces révolutions, le Czar de Moscovie s'étoit emparé de la plus grande partie de la Lithuanie. Le Prince de Radzivil, Gouverneur de ce Duché, alla trouver le Roi de Suede, lui prêta serment de fidélité, & joignit ses troupes aux siennes, pour chasser les Moscovites. Tous les autres Seigneurs de Lithuanie suivirent l'exemple de Radziwil, & se mirent sous la protection de Charles Adolphe. Ce Prince avoit été en pourparler avec l'Electeur de Brandebourg, pour faire à frais communs la conquête de la Pologne, & c'étoit pour en régler les conditions, que les Ambassadeurs de Son Altesse Electorale s'étoient rangés auprès de lui. Mais comme la négociation avoit tiré en longueur, le Roi de Suede avoit commencé la guerre tout seul. Les Ambassadeurs de Brandebourg ayant appris la rapidité des conquêtes de Charles Adolphe, l'allerent trouver à Cracovie. Leurs instructions ne se trouverent pas suffisantes, parce que les affaires avoient bien changé de face depuis leur départ de Berlin; ce qui fut cause que le Roi de Suede envoya le Comte de Stimbak à l'Electeur, pour prendre de nouvelles mesures sur le partage de ce qui restoit à conquérir.

Le

Le Roi Casimir, après avoir assemblé une armée composée d'Allemands, de Polonnois, de Cosaques & de Tartares, vint encore une fois disputer la Couronne à son ennemi, & remit en peu de tems plusieurs Provinces sous son obéissance. D'autre part le Roi de France voulant éteindre une guerre allumée entre deux Princes, ses Alliés, envoya au Roi de Suede le Chevalier de Trelon, pour le disposer à un accommodement. Cet Ambassadeur le joignit à son camp devant Petercow, qu'il avoit assiégée, & il en fut écouté favorablement. Ragotzki, Prince de Transilvanie, avoit été sollicité en même-tems par ces deux Rois, chacun le voulant attirer dans son parti, & il s'étoit enfin déclaré pour Charles Adolphe. Le Roi de Suede s'étoit engagé de faire agréer cette entreprise à la Porte, de peur de s'attirer les Turcs sur les bras, parce que Ragotzki étant leur Vassal, il ne devoit pas s'engager à une guerre si importante sans leur aveu. Charles Adolphe avoit même offert d'y envoyer conjointement avec lui; mais le Transilvain ne suivit pas un avis si judicieux, & il s'en trouva mal dans la suite. Ragotzki négligea encore un autre conseil qui n'étoit pas moins salutaire: le Roi de Suede lui avoit fait entendre qu'il devoit donner

An. 1668.

de l'argent au Kan des Tartares, pour l'empêcher de se mêler de cette guerre, ce qu'il ne fit pas, bien qu'il connût l'humeur intéressée de cette nation, parce qu'il vouloit que le Roi de Suede en payât la moitié, ce qui n'étoit pas juste, puisqu'il n'y avoit pas le même intérêt.

An. 1668.

Il y avoit un traité entre Charles Adolphe & Ragotzki, suivant lequel ils devoient partager la Pologne, & un autre avec l'Electeur de Brandebourg, par lequel il étoit associé à cette conquête; mais le Transilvain & l'Electeur éludérent la ratification de ces deux Traités, afin d'avoir la liberté d'abandonner cette guerre, quand elle leur seroit à charge, comme ils l'abandonnerent en effet. Dans ces circonstances, le Roi de Pologne sollicita l'Empereur Ferdinand de se liguer avec lui contre la Suede; mais ce Prince qui se souvenoit encore des maux qu'avoit soufferts l'Allemagne, lorsqu'elle avoit eu les Suedois pour ennemis, ne voulut pas s'engager de nouveau dans une guerre, dont il étoit sorti heureusement par la paix de Westphalie. Sa mort qui arriva pendant cette négociation, fit obtenir à Casimir ce qu'il souhaitoit. Leopold-Ignace, fils de l'Empereur, qui avoit été élu Roi de Hongrie peu de tems après

après le décès de son frere aîné, ayant le courage plus bouillant que son pere, fut bien aise de trouver cette occasion de rabattre la fierté d'un ennemi redoutable, & conclut un Traité avec le Roi de Pologne. An. 1668.

Ce Traité portoit que le Roi d'Hongrie fourniroit à Sa Majesté Polonnoise, un secours de six mille chevaux & de dix mille Fantassins, pourvus de toute l'artillerie qui leur seroit nécessaire ; que ces troupes néanmoins seroient entretenues par le Roi de Pologne, dont elles dépendroient immédiatement & non d'aucun Général Polonnois ; que la Maison d'Autriche, tant Allemande qu'Espagnole, seroit comprise dans cette alliance, ainsi que le Roi de Dannemarck, les Etats-Généraux des Provinces-Unies, le Grand Duc de Moscovie, & les Princes de l'Empire qui voudroient y entrer, sans excepter l'Electeur de Brandebourg, en cas qu'il vint à se séparer des intérêts de la Suede, & qu'il voulût restituer tout ce qu'il avoit pris dans les premieres guerres; que pour les frais de l'armement que le Roi de Hongrie s'engageoit de faire, il lui seroit payé cinq cens mille livres sur les mines de fer dont jouissoit Sa Majesté Polonnoise, outre trois cens mille

An. 1668. ducats pour la premiere montre des troupes ; qu'enfin en faveur de ce secours, les États de Pologne accorderoient au Roi de Hongrie la succession de la Couronne après la mort du Roi Casimir, avec la Prusse Royale : la Lithuanie en fut exceptée, de peur de donner de l'ombrage au Czar, qui avoit déja attaqué la Livonie appartenante au Roi de Suede, & assiégé Riga. En exécution de ce Traité, le Roi de Hongrie fit entrer en Pologne les troupes qu'il avoit promises, commandées par le Maréchal Hatzfeld, & il envoya le Baron de Grossne à Copenhague, pour déterminer le Roi de Dannemarck à déclarer la guerre à la Suede, ce qu'il fit bien-tôt après.

La raison qui porta les Moscovites & les Tartares à secourir les Polonnois, fut la même qui engagea les Polonnois à leur envoyer des troupes. La grandeur d'un Prince cause toujours beaucoup de jalousie à ses Voisins, & les oblige à se liguer tous contre lui. Lorsqu'un Conquérant envahit le pays d'un autre Prince, ceux même qui auparavant étoient ennemis du Prince malheureux, viennent aussi-tôt à son secours. Ce fut suivant cette maxime, que toutes ces Puissances prirent les armes en faveur du Roi de Pologne, qu'elles

qu'elles voyoient sur le point d'être dépouillé, dans la crainte que le Roi de Suede ne devînt trop puissant. Le Roi de Hongrie qui fut bien-tôt après élû Empereur, y fut encore porté par une autre considération, qui étoit celle de joindre la Pologne à ses Pays héréditaires & aux Couronnes de Hongrie & de Boheme, que ses ancêtres, d'électives qu'elles étoient, avoient rendues héréditaires dans leur Maison. An. 1668.

Le Roi de Pologne ayant trois armées, sans celle du Général Hazfeld, reprit la plûpart des Places que Charles Adolphe avoit conquises, & le grand Maréchal Lubomirski alla mettre le siége devant Cracovie, où le Roi de Suede avoit laissé le Maréchal Würtz pour commander. Ce Général se défendit jusque à l'arrivée du Prince de Transilvanie, qui obligea Lubomirski de se retirer. L'armée du Roi de Suede étoit tellement ruinée, qu'elle étoit réduite à six mille hommes, incapables de tenir la campagne; ce qui obligea Charles Adolphe de se joindre à Ragotzki, Après cette jonction, il cherchât les Polonnois pour les combattre; mais il ne pût joindre aucune de leurs armées, les Polonnois évitant d'en venir aux mains, dans l'espérance que les troupes de Transilvanie

An. 1668. silvanie se ruineroient d'elles-mêmes; comme avoient fait celles de Suede. Ainsi tous les exploits de Ragotzki, se bornerent à la prise de Brzescie. Charles Adolphe fut obligé de se séparer de lui & de retourner dans ses Etats, pour les défendre contre le Roi de Dannemarck qui les avoit attaqués, ce qui fut cause que le Transilvain fit sa paix particuliere. Peu de tems après, l'Electeur de Brandebourg se sépara aussi de l'alliance des Suedois, & se déclara contre eux. Charles Adolphe dans un si grand changement ne perdit pas courage, & il donna de l'occupation à cette multitude d'ennemis qui avoient juré sa ruine.

Le Sultan Mahomet IV. trouva fort mauvais que le Prince Ragotzki voulût faire la guerre au Roi de Pologne, son allié, sans son aveu: pour l'en punir, il donna sa Principauté à un des principaux Seigneurs du pays, qui ne l'accepta qu'à regret. En même-tems il envoya ordre au Pacha de Bude d'entrer dans la Transilvanie, pour en chasser Ragotzki. L'Hospodar de Valaquie qui s'étoit aussi ligué avec le Transilvain, voulut s'opposer aux Turcs, mais son armée fut entierement défaite. Il eut huit mille hommes tués sur la place, & fut contraint de se retirer

auprès de Ragotzki. Sa révolte fut punie de même que la désobéissance de son Allié, An. 1668.
& la Principauté de Valaquie fut donnée à Georges Ghisca, qui avoit été son Résident à la Porte. Le Prince de Transilvanie craignant d'être entierement dépouillé par les Infidéles, demanda du secours au Roi de Hongrie, & cependant envoya Annibal de Gonzague sur les frontieres de Transilvanie, pour en défendre l'entrée au Turcs. Pendant que toutes les Puissances du Nord étoient en armes les unes contre les autres, & que les Infidéles essayoient de profiter de leur division, les Electeurs de l'Empire s'assemblerent à Francfort, où ils élurent pour Empereur Leopold-Ignace.

Charles Adolphe de son côté, voulant réduire à faire la paix le Roi de Dannemarck, qui pouvoit plus l'incommoder qu'aucun autre de ses ennemis, conclut une Ligue avec Cromwel, Protecteur de la République d'Angleterre, & reçut de lui un secours de quatorze Frégates, pour joindre à sa Flotte. Après l'arrivée des Vaisseaux Anglois, il alla mouiller devant Copenhague, & fit bloquer en même-tems le Château de Cronembourg par le Général Wrangel : ce Château se rendit bien tôt après aux Suedois, & Copenhague

An. 1668. gue auroit eu la même destinée, si la Ville n'avoit été secourue par l'Amiral Opdam, qui commandoit la Flotte des Provinces-Unies. L'arrivée des Hollandois obligea le Roi de Suede de remettre à la voile pour retourner dans ses Etats, après avoir combattu Opdam avec peu de succès.

Les Impériaux ne réussirent pas mieux en Pomeranie, que le Roi de Suede n'avoit fait en Dannemarck. Le Comte de Montecuculli assiégea d'abord Stetin, Ville Capitale de cette Province; mais la vigoureuse résistance des assiégez l'obligea de se retirer avec perte. Une Ligue qui après la paix des Pirennées se conclut entre la France & la Suede d'une part, & les trois Electeurs Catholiques, l'Evêque de Munster, le Duc de Brunswick, & le Landgrave de Hesse d'autre part, disposa l'Empereur à un accommodement. La mort du Roi de Suede arrivée au commencement de l'année 1660, interrompit pour quelque-tems les négociations de la paix, qui se traitoit entre lui & le Roi de Pologne. Ce premier ne laissa qu'un fils en bas-âge, sous la Régence de Leonore Edwige de Holstein sa mere. C'étoit lui qui régnoit alors sous le

le nom de Charles XI. La Reine de Suede qui avoit l'humeur pacifique, s'appliqua avec tant de soin à terminer la guerre allumée par le feu Roi, qu'elle conclut la paix en même-tems, avec l'Empereur, le Roi de Pologne, celui de Dannemark, & l'Electeur de Brandebourg. Cette Princesse, par le traité fait avec la Pologne, obtînt la cession de la Livonie à perpétuité, & Casimir se départit des prétentions qu'il avoit eues sur la Suede. Le Roi de Dannemarck de son côté confirma le traité de Roschild, par lequel la Province de Schonen avoit été cedée à la Suede; & le Chevalier de Trelon, Ambassadeur de France, ne contribua pas peu à cet accommodement, auquel il avoit travaillé pendant deux ans. An. 1668.

Pendant ces négociations, le Prince Ragotzki avoit soutenu lui seul toutes les forces Ottomannes, qui n'avoient pu le chasser de la Transilvanie, & quoiqu'il n'eût reçu aucun secours de l'Empereur, il avoit souvent battu les Turcs. La fortune lui fit enfin éprouver son inconstance, & il perdit la vie dans un combat contre les Infidéles. Sa mort obligea sa veuve de se retirer avec ses enfans à Presbourg, & de se remettre entierement entre les mains de Sa Majesté Impériale. Ce mauvais

succès

An. 1688. succès réveilla l'Empereur, qui jugea bien, que s'il laissoit perdre la Transilvanie, les Turcs ne manqueroient pas de pousser leurs conquêtes en Hongrie. Il manda au Comte de Souches qui commandoit ses troupes dans le Royaume, de secourir la Princesse Ragotzki & de prendre possession des Comtés de Zathmar & de Callo, qui avoient été cedés à Sa Majesté par son mari. Le Comte de Souches trouva quelque difficulté à l'exécution de ces ordres, parce que les Gouverneurs des deux principales Places de ces Comtés ne voulurent pas recevoir garnison Allemande; mais enfin il en vint à bout. Lorsqu'ensuite il fut question de mettre les troupes Impériales en quartier d'hiver, tous les Hongrois refuserent unanimement de recevoir des Allemands dans leurs villes: ils prétendoient qu'on pouvoit les y obliger, sans violer leurs priviléges, & ce refus fit qu'une grande partie des Soldats Impériaux périt de misere, ou de la main des Paysans. Ce fut là le commencement des troubles de Hongrie. Les Rebelles ne manquerent pas de se servir du prétexte de la religion, pour cacher leur mauvaise volonté; & comme la plûpart d'entr'eux étoient Protestans, pour excuser leur revolte, ils alléguerent

qu'on

An. 1688.

qu'on leur avoit ôté leurs Temples & leurs Ecoles, & qu'ils étoient contraints de prendre les armes, tant pour défendre leurs priviléges, que pour se maintenir dans le libre exercice de leur religion. L'Empereur voyant que les Turcs se disposoient à lui faire la guerre, résolut de les prévenir, & il fit alliance avec Kimin Tanos que les Transilvains avoient élû pour leur Prince, après la mort de Ragotzki. Il rappella le Comte de Montecuculli de la Principauté de Meckelbourg, & l'envoya en Hongrie avec vingt mille hommes. Les Hongrois prirent ombrage de voir l'armée Impériale dans leurs pays: ils s'imaginoient que c'étoit moins pour faire la guerre aux Turcs, que pour établir dans leur Royaume le pouvoir despotique que l'Empereur exerçoit dans ses pays héréditaires. Le Comte Wesselin, Palatin de Hongrie, les confirma dans ces soupçons, à dessein d'exciter des troubles dont il prétendoit profiter. Le peuple qu'il faisoit agir sous main, s'attroupa dans la grande place de Presbourg, & demanda tumultueusement que l'Empereur retirât ses troupes, offrant de garder la place lui-même. Il s'adressa à l'Archevêque de Strigonie qui vint à passer par hazard dans la place, & le chargea d'en porter

An. 1660.

Révolte des Hongrois, contre l'Empereur Leopold Ignace.

porter ses plaintes à Sa Majesté Impériale. Les Hongrois n'en demeurerent pas aux simples paroles ; ils continuerent de maltraiter les Soldats Allemands, partout où ils se trouvoient plus forts qu'eux. L'Empereur en ayant été averti manda à Vienne les Archevêques de Strigonie & de Collnitz, & le Comte Nadasti, Président du Conseil Souverain d'Hongrie, tira parole qu'on feroit donner des logemens à ses troupes. Le Palatin, voyant ses mesures rompues par cet accommodement, convoqua les Etats à Casovie, & réveilla si bien la défiance dans l'esprit des Députez, qu'ils refuserent de ratifier le traité. L'Empereur ayant été informé des mauvaises intentions de Wesselin, lui envoya un ordre précis de faire loger ses troupes dans Casovie. Le Palatin feignit d'obéir ; mais pendant qu'il se montroit soumis aux ordres de la Cour de Vienne, il portoit sous main les Hongrois à prendre les armes, ce qu'ils firent au nombre de trente mille hommes, sous prétexte que les Allemands avoient pillé une Eglise Luthérienne. L'Empereur ayant appris cette révolte, envoya en Hongrie le Comte de Rothal & le Chancelier du Royaume, pour tâcher d'appaiser les troubles, & d'obliger en même-

temps

tems, les peuples à loger les troupes de Montecuculli. Pendant que les Allemands & les Hongrois, s'aigrissoient ainsi les uns contre les autres par les intrigues du Palatin, la Reine de Suede qui avoit fait la paix avec le Czar, & qui avoit par-là recouvré toutes les Places qui lui avoient été prises en Livonie, obligea les Moscovites à tourner leurs armes contre la Pologne. Casimir, après avoir aussi fait sa paix avec le Roi de Suede, avoit passé dans la Lithuanie avec son armée. Il reprit d'abord la ville de Vilna, Capitale de ce Duché; mais le Château se défendit avec opiniâtreté, parce que l'Officier Moscovite qui y commandoit s'étoit rendu si redoutable, que personne n'osoit parler de se rendre. Cet Officier étoit si féroce, qu'ayant fait un Prêtre prisonnier, il le fit mettre dans un grand mortier & jetter en l'air comme une bombe. Ce Château fut pourtant repris par le moyen de quelques Officiers étrangers, qui se voyant pressés par les Polonnois, & craignant de n'avoir point de capitulation, se saisirent du Gouverneur, & le remirent entre les mains du Roi de Pologne. Ce Prince ayant appris la cruauté que ce Moscovite avoit exercé contre le Prêtre, or- An. 1660.

donna de trancher la tête à ce barbare. An. 1660. Comme il n'y avoit point de boureau pour faire cette exécution, le Cuisinier du Moscovite s'offrit d'en servir : il assura que sans autre arme que son gros couteau de cuisine, il viendroit à bout de lui couper la tête, & qu'il saisissoit avec plaisir l'occasion de se vanger de tous les mauvais traitemens qu'il avoit reçus de ce méchant maître. On accepta son ministere, & le Russe eut la tête coupée sur une poutre.

Les brouilleries qui duroient toujours entre les Allemands & les Hongrois, n'empêcherent pas le Comte de Montecuculli, d'assister Kimin Tanos, qui après avoir défait en plusieurs rencontres le Prince Abaffy, nommé par la Porte Prince de Transilvanie, s'assura des principales Places de cet Etat. Mais bien-tôt on vit changer la face des affaires. Kimin Tanos ayant combattu son Concurrent, entre Cromstat & Hermenstat, se mit en marche pour aller joindre les Valaques devant Forgavax qu'ils assiégeoient. Il s'arrêta pour se reposer au village de Kelles : il y fut surpris par le Prince Abaffy, qui ayant reçu un renfort de quatre mille Turcs, tailla en piéces la plûpart de ses troupes, le

le fit prisonnier, & lui fit trancher la tête. Son fils tâcha de relever son parti abattu, & de vanger sa mort; mais il ne pût y réussir. Le Comte de Rothal fût plus heureux dans ses négociations; il convint, à certaines conditions, avec les Députés des Etats de Hongrie du logement des troupes Impériales. Cet accommodement fût néanmoins de peu de durée. Les Allemands qui n'étoient pas payés, se mirent à piller le plat pays, ce qui obligea les Hongrois de reprendre les armes. L'Empereur s'imaginant que sa présence assoupiroit les troubles, convoqua la Diette de ce Royaume à Presbourg, & ayant fait entendre aux Députés qu'il n'avoit d'autre intention que de s'opposer aux entreprises des Turcs, il les fit consentir à loger ses troupes. Les Protestans ne furent pas contens de ce réglement, & se séparerent de l'assemblée. Ils se rendirent à Calchaw où ils désavouerent tout ce que la Diette avoit fait. L'Empereur, pour les contenter, fit revenir tous les Allemands qui étoient en Hongrie, & les distribua dans les pays héréditaires. Le Prince Abaffy profitant de leur absence se rendit maître de toute la Transilvanie, & ruina entierement le parti des An. 1660.

 enfans

An. 1660.

enfans de Kimin Tanos. L'Empereur qui craignoit d'entrer en guerre avec les Turcs, envoya des Députés sur la frontiere, pour négocier avec Ali Pacha. Un des principaux griefs de ces infidéles étoit fondé sur la construction d'un Fort, qu'on avoit bâti vis-à-vis de Canischa. Pour lever cet obstacle, on envoya ordre au Comte Nicolas de Serin, Ban de Croatie, qui l'avoit fait élever, de le faire démolir. Ce Comte, aulieu de déférer à cet ordre, y fit ajoûter de nouvelles fortifications ; désobéissance qu'on pût dès-lors regarder comme une rebellion. Les Turcs qui n'entretenoient cette négociation, que pour avoir le loisir de se préparer mieux à la guerre, se mirent en campagne sous la conduite du Grand Vizir Achmet Coprogli. Cependant ce Ministre, pour avoir quelque prétexte de rupture, envoya chercher le Baron de Goez qui s'étoit rendu à Temiswar pour la conférence, & lui déclara que si son Maître vouloit la paix, il falloit qu'il l'achetât par la cession de Zathmar, Zekelhid, Clausembourg & Permewar. L'Empereur qui vouloit éviter la guerre à quelque prix que ce fût, accepta ces conditions ; mais cette condescendence trop prompte ne fit qu'augmenter la

fierté

fierté des Turcs. Ces Infidéles, dans l'espérance de tout obtenir, demanderent encore deux millions d'écus pour les frais de leur armement, & cinquante mille florins de tribut. Ces nouvelles propositions furent rejettées, & on ne songea plus de part & d'autre qu'à décider le différend par les armes. Le Vizir tint conseil de guerre, & l'on mit en délibération, si l'on assiégeroit Raab ou Neuhausel. Il passa, contre l'avis de ce Ministre, qu'on s'attacheroit à la derniere de ces deux Places. Le Comte de Forgatz qui en étoit Gouverneur, ayant appris que les Turcs venoient l'assiéger, alla au-devant d'eux, & les attaqua avec plus de valeur que de prudence : il perdit dans l'action ses meilleurs Officiers ; & il eut beaucoup de peine à regagner la ville avec peu de monde. Aussi-tôt il informa le Comte de Montecuculli de son malheur, pour obtenir quelque secours ; mais le Vizir le prévint, & lui ôta tous les moyens de faire entrer un seul homme dans la Place. L'Empereur allarmé par le siége de Neuhausel, & par les courses que les Turcs avoient faites en Moravie où ils avoient mis tout à feu & à sang, abandonna Vienne, & fit transporter à Lintz ce qu'il avoit de plus

An. 1660.

Guerre des Turcs contre Leopold-Ignace, Empereur.

 précieux.

An. 1660. précieux. Les Infidéles donnerent plusieurs assauts à la Ville qu'ils assiégeoient, desorte qu'elle fut contrainte à la fin de capituler & de se rendre à discrétion. L'Empereur ayant appris la perte de Neuhausel, craignit pour les autres Villes de Hongrie, principalement pour Presbourg. Il y envoya le Comte de Strozzi qui sçut si bien gagner les habitans, qu'ils le reçurent avec son Régiment, quoiqu'ils eussent résolu de ne laisser entrer dans la Ville aucunes troupes étrangeres. La prise de Neuhausel fut suivie de celle de Lewens, de Nitria, & de Novigrodt, ce qui augmenta encore les inquiétudes de l'Empereur & de ses Ministres. Comme l'hiver approchoit, le Grand Vizir se retira à Bellegrade, & mit ses troupes en quartier dans la Servie.

Le Prince Abaffy de son côté ne voulut pas demeurer oisif : il s'empara de Zekelhid, brûla le pont de Liseck, & prit Clausembourg à composition. Le Comte Nicolas de Serin, pour réparer ces pertes, prit d'assaut les Cinq-eglises, & assiégea Sigiht, place fameuse par la mort de Soliman II. Les Turcs de leur côté voulurent entrer dans la Croatie, que Nicolas de Serin avoit laissée sous la

conduite de Pierre de Serin son frere. Le jeune Comte qui connoissoit parfaitement le pays, se mit en embuscade dans un défilé de la montagne de Motlaque & les défit : il demanda pour récompense le Gouvernement de Carlstat dans la même Province, & il lui fut refusé. Il en témoigna son mécontement aux Palatins, qui profitant de la conjoncture, l'engagerent dans une conspiration contre l'Empereur, & lui persuaderent de donner sa fille en mariage au Prince Ragotzki, afin de l'attirer dans leur parti. Le Comte Nicolas de Serin qui avoit été contraint de lever le siége de Sigiht, à cause de l'approche d'un corps considérable de Barbares, marcha vers Canischa. Il fit sçavoir à l'Empereur le dessein qu'il avoit d'attaquer cette Place, & lui demanda pour l'exécuter une armée de treize mille hommes d'Infanterie, & de sept mille chevaux. Le Général Spork fut commandé pour conduire ce secours ; mais la jalousie qu'il eut de la réputation du Comte, l'empêcha d'exécuter ses ordres. Le Vizir ayant appris que Canischa étoit assiégé, y accourut en personne ; ce qui obligea les Impériaux de se retirer dans le Fort de Serin-Swar. Le Comte de Serin An. 1660.

voulut y attendre les ennemis ; mais les autres Généraux ne s'y croyant pas en sûreté, l'obligerent de passer la riviere de Murat, pour la mettre entre les Turcs & eux. Le Vizir investit aussi-tôt le Fort, & le Comte de Serin se mit en marche pour lui livrer bataille ; mais Montecuculli l'en empêcha, sous prétexte d'attendre tantôt le Général Spork, & tantôt le Marquis de Bade. Le Comte de Serin ennuyé de ces remises, abandonna l'armée & se retira à Chiaketurne, où il demeura pendant tout le siége de Serin-Swar, qui se rendit au Vizir. Le Comte, pour réparer la perte de ce Fort qu'il avoit fait bâtir avec beaucoup de dépense, reprit Nitria & Lewens, assisté par Foisc, gentilhomme François, qui commandoit un corps d'armée séparé. Cependant l'Empereur avoit dépêché des Ambassadeurs à toutes les Puissances de l'Europe, pour demander du secours contre les Infidéles ; mais le Roi Très-Chrétien fut le seul qui voulut bien lui en donner. Il lui envoya six mille hommes, sous la conduite du Comte de Colligny, qui alla joindre Montecuculli. Ce Général après l'arrivée des François, marcha contre les Turcs qui avoient assiégé Lewen

An. 1660.

pour

pour la deuxiéme fois. Hussain, Bacha de Bude, qui commandoit au Siége, décampa & alla au-devant des Chrétiens. La bataille se donna dans la plaine de Saint-Godart, & les Infidéles furent défaits. Ils laisserent six mille morts sur la place ; on leur prit quatre mille chariots chargés de munitions de guerre & de bouche, cent drapeaux, un grand nombre de tentes, quantité d'armes de toute espèce, douze piéces de canon, près de mille chevaux, 150 chameaux, & plus de mille piéces de betail gros & menu. Cette victoire fut suivie de la prise de Barram que les Allemands brûlerent, après l'avoir pillée. Le Vizir voulut venger cette perte, & se mit en devoir de passer le Raabe pour aller aux Chrétiens : il fit attaquer un passage de cette riviere, où ses meilleures troupes furent taillées en piéces, & le reste mis en fuite avec beaucoup de désordre. Ce Général qui n'étoit pas encore passé, vit la défaite de ses troupes, sans les pouvoir secourir. Sa perte fut très-considérable : on compta au nombre des morts, Ismaël Caimakan de Constantinople, l'Aga des Spahis & celui des Jannissaires, le plus jeune des fils du Kam des Tartares, trente Capigi-Bachis, & dix-sept mille An. 1660.

Soldats.

An. 1660. Soldats. On prit aux Turcs seize piéces de canon, cent vingt drapeaux, l'Etendart du Grand Vizir, & cinq mille cimeteres, la plûpart garnis d'argent. Les Impériaux eurent la principale obligation de cette victoire aux François, qui firent des choses extraordinaires. Comme elle avoit peu coûté à l'Empereur, il n'en tira aucun avantage, & ne s'en servit que pour faire une paix honteuse, par laquelle il céda Neuhausel aux Turcs. Les Mécontens se servirent de ce prétexte, pour faire soulever les peuples de la Hongrie. Ils attendirent dans un valon un Secretaire de l'Empereur qui lui portoit le Traité de paix, pour le lui faire ratifier : ils lui enleverent ses chevaux & son argent, & ce ne fut pas sans peine qu'il lui rendirent ses papiers. L'Empereur ayant appris l'insulte faite au Secretaire, manda à Vienne les principaux Seigneurs de Hongrie, & il tâcha de leur persuader que ce traité étoit avantageux à la nation, pour les obliger à le ratifier.

Pendant que le désordre commençoit en Hongrie, le Roi de Pologne, Casimir, n'étoit pas moins embarrassé à résister aux Moscovites, & à contenter ses troupes qui s'étoient mutinées faute de paye. Il se rendit pour cet effet en Lithuanie, &

& il députa aux mutins qui étoient campés au-delà de la Vistule, entre Lublin, & Zuwichast, l'Archevêque de Leopol & le Castelan de Sandomir, pour essayer de les ramener à leur devoir. Le Grand Trésorier de la Couronne s'y rendit ensuite, pour leur distribuer une partie des douze millions qui leur avoient été assignés par la derniere Diette tenue à Varsovie. Tout ce qu'il en pût obtenir, fut qu'on enverroit des Députés à Sandomir, pour traiter avec les Commissaires du Roi. Cependant le Kam des Tartares qui étoit ligué avec le Roi de Pologne contre le Czar, voyant que l'armée de la Couronne ne joignoit pas la sienne, comme Casimir s'y étoit obligé par le traité qu'ils avoient fait ensemble, lui dépêcha Achmet Murza-Serey, en qualité d'Ambassadeur, pour s'en plaindre. Le Roi le reçut favorablement, & lui fit connoître que la désobéissance de ses troupes l'avoit empêché de satisfaire à cette condition du traité, l'assurant qu'il ne perdroit point de tems pour les remettre dans leur devoir, & les obliger à joindre les Tartares. Pendant que le Roi de Pologne essayoit de contenter ainsi ses Alliés, les Commissaires qui étoient allé trouver les mutins, leur représenterent le An. 1660.

tort

tort qu'ils avoient de hazarder le salut
An. 1660. du Royaume par leur désobéissance : mais ils n'en pûrent obtenir autre chose, sinon qu'ils ne marcheroient point contre les ennemis, qu'on n'eût convoqué une Diette dans laquelle on prendroit des résolutions plus avantageuses & plus sûres que celles de la Diette de Varsovie, pour le payement de ce qui leur étoit dû. Le Roi cependant se mit en marche avec l'armée de Lithuanie qui étoit demeurée dans l'obéissance, contre les Moscovites. Il les attaqua près de Globioken, à trente lieues au-dessus de Wilna, & les défit entierement après un combat qui dura presque toute la journée. Il en demeura sur la place douze mille avec leur Général Kowanski : ils perdirent plus de cinquante piéces de canon, tout leur bagage, & le Drapeau du Czar en broderie d'or. Cette victoire fut suivie de la prise de Kiow qui se rendit au Grand Chancelier de Lithuanie, que sa Majesté avoit envoyé pour en faire le siége avec un détachement de son armée. La Place fut prise à composition, & le Gouverneur qui commandoit pour les Moscovites, en sortit avec armes & bagages. Casimir étant retourné à Varsovie, convoqua une Diette,

pour

trouver les moyens de satisfaire les troupes mutinées qui étoient entrées dans la Pologne, & étoient venues camper à dix lieues de la Capitale. On régla dans cette Diette la maniere de lever les douze millions qui leur avoient été promis : on arrêta que cette levée se feroit par tête & si généralement, que le Roi même n'en voulut pas être exempt, afin de pouvoir amasser cette somme dans six semaines. Les troupes se relâcherent de toutes leurs autres prétentions, à la réserve de celle qui regardoit les deux Chanceliers, dont elle vouloit que l'un fût puni & l'autre déposé. Cependant comme ils étoient tout deux protégés par le Roi, les mutins se départirent encore de cette prétention. Enfin on signa un Traité, portant que les Ariens, leurs adhérans ou ceux qui les protégeoient, seroient chassés du Royaume ; que l'on rendroit compte à chaque Diette de ce qui auroit été fait dans les assemblées particulieres ; qu'il ne seroit point parle d'élire un Successeur à la Couronne, qu'après la mort du Roi, & que ceux qui en feroient la moindre ouverture seroient punis ; qu'on léveroit promptement la somme ordonnée pour le payement des Milices, ce qui seroit au plus tard,

An. 1660.

An. 1660. tard, dans le commencement du mois d'Août lors prochain; qu'il y auroit une administie générale pour tous ceux qui avoient pris le parti des Conféderez; que Radziewski seroit rétabli dans ses biens; qu'il se tiendroit une Diette à Cracovie, pour aviser au plus prompt moyen de faire exécuter ce qui avoit été ordonné, comme aussi pour examiner si les deux Chanceliers étoient punissables, pour avoir proposé l'élection d'un Successeur, & si le Général Czarneski jouiroit de la Starostie de Tikozini. La levée des sommes qui avoient été accordées aux mutins, se fit avec beaucoup de difficulté; ce qui fut cause qu'ils demeurerent armés pendant plus d'un an, & qu'ils commirent de grands desordres, prenant des quartiers par force, & levant des contributions par des exécutions militaires. Ils persisterent dans leur désobéissance, jusqu'à ce qu'ils virent que le Roi se préparoit à les aller attaquer avec d'autres troupes. Alors ils réduisirent toutes leurs prétentions à sept millions de livres, dont on leur paya la moitié comptant en monnoie de cuivre, moyennant quoi ils brûlerent leur confédération. Leur Maréchal Swidershi, après que ses enseignes eurent été déchirées dans

le

le camp se rendit avec les principaux Chefs de son armée au Couvent des Bernardins de Lemberg, où le Roi étoit logé. Ils se mirent tous à genoux, & lui demanderent pardon. Le Roi, après avoir pacifié les troubles, retourna à Varsovie où le Comte de Guiche & le Comte d'Aubigny son frere vinrent lui offrir leurs services. An. 1660.

A peu près dans ce même-tems, l'Evêque de Wilna envoya à la Reine un enfant âgé de huit à neuf ans, qui avoit été trouvé parmi les Ours, près de Kowno dans la Lithuanie. Les Soldats qui avoient leur quartier de ce côté-là, ayant été sollicités par les paysans de donner la chasse à ces bêtes qui leur causoient de grands dommages, l'apperçurent tout nud fuyant avec les petits d'une Ourse qu'ils poursuivoient. Comme il ne sçavoit aucune langue; & qu'il hurloit seulement comme ces animaux, il fut mis par ordre de la Reine en un lieu où on lui apprit à parler François.

Environ un mois après, le Roi se mit en campagne, & après avoir passé le Boristhêne, il assiégea Barispol qui se rendit à composition. La ville de Wronkwa, fut prise avec la même facilité. Baryfowha & Hollawa ne

firent

An. 1660. firent qu'une foible résistance, & ouvrirent leurs portes. Enfin Casimir remit toute la Lithuanie sous son obéissance. Il avoit mandé le Kam des Tartares, pour entrer avec lui dans la Moscovie; mais se voyant assez de troupes pour avoir raison de ses ennemis, il fit sçavoir à ce Prince qu'il n'étoit pas nécessaire qu'il allât plus loin. Le Roi ayant été joint par l'armée de Lithuanie assiégea Glukowa, & s'en étant rendu maître, il détacha trente mille chevaux pour couvrir le pays, & pour observer les Moscovites. Sa Majesté ayant appris qu'ils s'avançoient avec plus de soixante mille hommes, en deux corps d'armées, l'un commandé par le Prince de Circassie, & l'autre par Romadanowski, alla audevant d'eux pour les combattre, & les deux freres du Kam joignirent le Roi en chemin. Il leur donna audience, & les traita à dîner, après leur avoir fait présent à chacun d'une veste de toile d'or, doublée de riches fourures. A l'issue du repas, l'aîné de ces Princes lui dit qu'il n'avoit rien fait jusqu'alors pour son service, & que l'hyver commençant, il y avoit encore moins d'apparence qu'il se présentât quelque occasion de lui être utile, ce qui l'obligeoit de supplier

Sa

Sa Majesté de leur permettre de s'en retourner avec leurs troupes. Le Roi ne An. 1660. répondit autre chose, sinon qu'il nommeroit des Commissaires pour traiter avec eux, mais ils les disposá peu à peu à rester dans son armée jusqu'à la fin de la campagne. Le Roi avoit dessein d'aller combattre Romadanowski, & pour cet effet il se mit en état de passer la riviere de Desna qui séparoit les deux armées; mais la glace s'étant rompue sous les premieres troupes, les ennemis eurent le loisir de se retirer. Le Roi détacha ensuite avec dix mille hommes Polubinski & Bedzinki, qui s'étant avancés trente lieues dans la Moscovie, défirent le Général Proserowski qui les attendoit avec quatorze mille hommes dans une plaine renforcée de quelques Thabors, l'un desquels étoit gardée par sept mille Soldats, & ils pillerent plus de trois mille villages. Après cette expédition, les deux Généraux Polonois retournerent auprès du Roi chargés de butin, & amenant plus de vingt mille Esclaves. Le Czar effrayé de ses pertes, dépêcha au Roi le Senateur Nasokint, pour lui faire des propositions d'accommodement. Il fut arrêté qu'on nommeroit des Plénipotentiaires, & qu'ils

s'assembleroient sur la frontiere à Bransk.
An. 1660. Le Roi de Pologne choisit pour cette conférence les Chancelier de la Couronne de Lithuanie, Potoski grand Général, Lobowitz Général de Samogitie, les Palatins de Russie, le Référendaire de Lithuanie, & Krzapowicki Senateur. Le Czar de son côté, nomma un pareil nombre de Ministres. Les conférences
An. 1664. commencerent le trente Juin 1664 à Crosna qui avoit été choisi au lieu de Bransk. Il y eut d'abord quelque difficulté sur ce que les Ambassadeurs Moscovites avoient amené quatre mille hommes avec eux, quoiqu'il eût été arrêté à Moscou que chaque parti n'auroit pas plus de mille hommes à sa suite. Les Moscovites néanmoins se conformerent à ce réglement, sur la nouvelle qu'ils reçurent de la défaite de leur Général Woskiwin, par le Général Parks, entre Polotsko & Witobsko. Pendant ces conférences, Casimir conclut une Ligue offensive & défensive avec la Couronne de Suede; portant que les Suedois entreroient sur les terres des Moscovites, avec une armée de vingt mille hommes, tandis que les Polonois les attaqueroient par un autre endroit; que les Places que chaque parti prendroit lui demeureroient, à la réserve de celles qui auroit apartenu à l'une

des

des deux Couronnes, & qui lui seroient restituées, sçavoir celles de la Lithuanie à la Pologne, & celles de la Livonie à la Suede; & que la paix ne se feroit que de leur commun consentement. Les affaires des Moscovites qui paroissoient entierement ruinées, tant par les avantages que les Polonnois avoient remportés sur eux, que par la nouvelle alliance conclue avec la Suede, se rétablirent en quelque maniere, par la révolte du Prince de Bormiski, Grand Maréchal de la Couronne de Pologne, qui ayant assemblé une armée de vingt mille hommes, s'approcha de Varsovie où la Diette étoit assemblée. La Diette ne laissa pas de lui faire son procès, & de le condamner à mort par coutumace, s'il ne se représentoit dans vingt-quatre heures. Les Avocats de ce Prince demanderent des Commissaires pour examiner ses accusations & ses défenses: le Roi y ayant consenti, elle nomma les Evêques de Vilna & de Kaminieck, les Palatins de Lublin & de Sandomir, avec deux Castellans & deux Nonces, qui eurent ordre d'en faire leur rapport au Senat. Le Prince de Bormiski craignant que l'issue ne lui en fût pas favorable, & ne se croyant pas en sûreté

An. 1664.

——— dans une de ses maisons à dix-huit lieues
An. 1664. de Varsovie, se retira à Cracovie, escorté de cinq cens chevaux. Après que les Commissaires eurent fait leur rapport, ce Prince fut condamné à avoir la tête tranchée; mais on différa à lui prononcer sa Sentence pendant huit jours, pour donner au Criminel le tems de venir implorer la clémence du Roi. Ce délai étant expiré, sans qu'il y eût satisfait, quoique l'Evêque de Cracovie lui eût dépêché un courier pour l'en avertir, le Roi fit publier le vingt-neuf de Décembre 1664 le décret de condamnation qui distribuoit ses Charges à diverses personnes, ainsi que tout ce qu'il tenoit de la Couronne, & qui donnoit la confiscation de tous ses autres biens au Grand Ecuyer son frere, qui avoit demeuré toujours attaché inviolablement au service du Prince. Bormiski, ne trouvant plus de sûreté dans le Royaume, se retira en Silesie sur les terres de l'Empereur, dont il recherchoit la protection. Sa Majesté Impériale ordonna au Comte de Kinscki de le mettre en possession de la Principauté de Teschink, sur les frontieres de Pologne, pour lui donner moyen de subsister. A la Diette qui fut tenue à Varsovie

sovie au mois de Mars 1665, les Partisans de Bormiski essayerent d'y exciter des troubles. Le Juge de Cracovie demanda au Maréchal de la derniere Diette, qu'il rendît raison à l'assemblée, de ce qu'il avoit souffert qu'on violât les priviléges de la Noblesse dans le procès de ce Prince. Le Maréchal qui étoit Staroste de Gnesne lui répondit, qu'il ne le connoissoit point; mais qu'il feroit voir à tout le monde qu'il n'avoit jamais rien fait que dans l'ordre, & que quand ces affaires seroient reglées, il demanderoit justice de son insolence. Il parla même dans des termes si pressans, que le Juge de Cracovie n'osa lui repliquer & fut blâmé de tout le monde, parce que les Nonces ne peuvent faire corps qu'après l'Election d'un Maréchal. Oberbeg, Envoyé de l'Electeur de Brandegourg, demanda le rétablissement de Bormiski, & le Grand Chancelier de Pologne ayant parlé ouvertement sur ce sujet, il déclara qu'il n'en auroit jamais fait l'ouverture, s'il avoit cru qu'on l'eût trouvé mauvais, ajoûtant que son Maître ne recherchoit rien avec tant d'ardeur, qu'une bonne correspondance avec Sa Majesté Polonnoise. La Diette se rompit le vingt-huit de

An. 1664.

An. 1664. Mars, par l'opiniâtreté d'un Nonce gagné par les Partisans de Bormiski, qui prétendoit forcer le Roi, le Senat & la République à le rétablir dans toutes ses Charges. L'Evêque de Cracovie, pendant la Diette, s'étoit entremis pour son accommodement, & avoit déja si bien réussi, que le Roi lui avoit dit, qu'il permettoit à Bormiski de faire ses instances à la premiere Diette pour son rétablissement. Ce Prélat avoit même obtenu une heure avant la rupture, qu'on rendroit à Bormiski sa Charge de Grand Maréchal: mais l'ayant proposé en particulier aux Nonces de sa faction, ils ne voulurent point se relâcher, & l'un d'eux répondit, qu'il falloit tout ou rien. L'Evêque de Cracovie, offensé de cette opiniâtreté, retourna brusquement à sa place, après avoir, suivant la coutume, demandé au Maréchal de la Diette la permission de parler. Emporté d'un zèle Apostolique, il traita ces Nonces de traîtres, & leur donna sa malédiction à eux & à leurs enfans, avec menaces de priver de la Communion Pascale ceux de son Diocèse. Le Comte de Kinscki, Ambassadeur de l'Empereur, ne laissa pas de demander au Roi de Pologne la grace de Bormiski en des termes si pressans,

que Sa Majesté ne put s'empêcher de lui dire, qu'il trouvoit fort mauvais que son Maître se voulût mêler de ses affaires, & favorisât de la sorte un de ses Sujets rebelles. Bormiski ayant traversé la Silesie, & la Hongrie entra dans la Volhinie avec deux Commissaires de l'Empereur. Il leva des troupes par le crédit de la Duchesse de Radzivil sa sœur, ce qui obligea Casimir de faire avancer des troupes dans la Prusse Ducale, pour empêcher que l'Electeur de Brandebourg n'assistât ce Prince. L'Envoyé de l'Electeur en fit des plaintes au Roi de Pologne, qui lui répondit, qu'il n'avoit pû faire moins pour sa sûreté, ayant appris que son Maître armoit & qu'il avoit même convoqué l'arriere-ban. Le Roi eut encore avis que l'Empereur avoit fait avancer quatre Régimens vers les frontieres de Pologne, pour favoriser les desseins de Bormiski, & que ce Rebelle avoit demandé du secours au Kam des Tartares qui en avoit refusé, quoique les Turcs qui étoient de son conseil eussent fait leur possible pour l'y engager. Ces circonstances obligerent Casimir à mander au Colonel Brion qui étoit dans la Starostie de Breec, de s'avancer de ce côté-là, pour s'opposer au desseins An. 1664.

An. 1664. des Rebelles. Bormiski ramaſſa encore quelques mutins qui s'étoient aſſemblés près de Limberg. Il ſe rendit à leur rendez-vous accompagné de deux Gentilhommes qui prenoient la qualité de Réſidens de l'Empereur, & de l'Electeur de Brandebourg. Il leur fit voir quelques Lettres de quelqu'un de ſes Secretaires qu'il avoit envoyé à Vienne, par leſquelles on l'aſſuroit d'un puiſſant ſecours de la part de l'Empereur & de la République de Veniſe. Après les avoir engagés par ce moyen dans ſon parti, il ravagea cinq ou ſix villages appartenans au Général Potoski, & enleva tous les haras des terres de Sobieski, pour ſe vanger de ce qu'il avoit accepté ſa Charge de Grand Maréchal. Il marcha enſuite contre le Waivode de Cracovie, avec la plus grande partie de ſes troupes : mais celui-ci ne ſe trouvant pas aſſez fort pour lui faire tête, prit en diligence la route de Lenezna pour aller joindre Caſimir qui s'étoit déja mis en campagne. Quoique les Officiers des mutins fuſſent confédérés avec Bormiski, pluſieurs Soldats ſe jetterent dans l'armée Royale, parce que le Roi avoit fait diſtribuer de l'argent à ceux qui étoient reſtés dans leur devoir.

Cinq

Cinq Compagnies abandonnerent le corps des Rebelles, & la plûpart des autres auroient ſuivi leur exemple, ſi Bormiski ne les eût arrêtés par la diſtribution de quelque argent, & par la promeſſe d'une ſomme conſidérable qu'il attendoit de Vienne. Le Roi ne voulant pas lui donner le loiſir de ſe fortifier, paſſa la riviere de Lens ſur un pont qu'il y fit jetter. Bormiski qui étoit de l'autre côté, décampa pour traverſer la Viſtule, après avoir laiſſé ſon bagage à Landshut. Caſimir lui coupa le chemin, & pour l'atteindre plus promptement, laiſſa derriere ſon bagage, avec l'Infanterie & tout ſon canon. Pendant cette marche, l'Evêque de Cracovie continuoit de travailler à ſon accommodement, & de faire valoir les ordres qu'il avoit réitérés depuis peu de licentier ſes troupes, de porter les Conféderés à rentrer dans le ſervice de Sa Majeſté, & de ſe retirer du Royaume en attendant la Diette, pourvû qu'il fût rétabli dans ſes Charges de grand Maréchal & de Staroſte de Cracovie. Ces propoſitions irriterent extrêmement le Roi qui trouva fort mauvais, que cet Evêque témoignât ſe fier plus aux Senateurs, qu'à ſa parole, & qu'il voulût lui faire la

An. 1664.

loi,

An. 1664. loi. Mais ayant appris que Bormiski marchoit vers Cracovie, il envoya ordre au grand Maréchal de le suivre, avec six mille chevaux, tandis qu'il marchoit d'un autre côté avec le reste de ses troupes, pour empêcher qu'il ne lui échappât. Il fut néanmoins impossible au Roi de l'atteindre, ni de l'approcher de plus près que de quatre ou cinq lieues. Il sçut enfin par les prisonniers qu'il avoit fait sur le Rebelle, qu'il cotoyoit les frontieres de Silesie, qu'il faisoit espérer aux Confédérés, que l'Empereur lui enverroit dix-huit Régimens avec tout l'argent dont il auroit besoin, qu'il étoit dans une extrême inquiétude de ce qu'on avoit promis le tiers de ses biens à celui qui apporteroit sa tête, & qu'il se défioit des Confédérés, depuis qu'ils cherchoient à faire leur accommodement avec le Roi. Casimir fit alors tant de diligence, qu'il arriva à la vue des Rebelles. Il fit ses dispositions pour les attaquer; mais le combat fut différé à la priere des Senateurs, qui lui représenterent le péril où il mettoit sa personne, ainsi que l'Etat, s'il n'attendoit le reste de son Infanterie, les Dragons & son artillerie. On a cru qu'ils avoient donné ce conseil, pour voir

quel

quel succès auroit la négociation qui se continuoit, les amis de Bormiski ayant An. 1664. résolu de faire un nouvel effort pour obtenir son pardon. Le Colonel Brion que le Roi avoit détaché avec quelques troupes à la poursuite des Rebelles, tomba dans une embuscade près de l'Abbaye de Cheskowack, & demeura prisonnier de Bormiski. Les autres Rebelles voyant que personne ne se déclaroit en leur faveur, & que l'Empereur ni l'Electeur de Brandebourg ne leur envoyoient aucun secours, eurent recours à la clémence de Sa Majesté, & pour obtenir leur pardon, lui envoyerent tous les prisonniers qu'ils avoient faits dans le dernier combat. Ils dépêcherent en même-tems six Députés pour conférer avec le grand Maréchal, le grand Chancelier, & le Palatin de Russie, que le Roi avoit nommés pour Commissaires. L'ouverture des Conférences se fit à Rava. Les Rebelles demanderent dans cette assemblée, qu'on leur payât en deniers comptans sept quartiers qu'ils prétendoient leur être dûs de leurs montres, & que la Diette se tînt le plutôt que faire se pourroit, parce qu'ils ne pouvoient rompre leur confédération, qu'après qu'ils auroient l'adminiftie du Roi

An. 1664. Roi & de tous les Etats. Cette demande leur ayant été refusée, la conférence se rompit. Peu de tems après, le Vice-Chancelier fit soulever une partie de la Noblesse de la grande Pologne qui se confédera avec Bormiski, ce qui le rendit encore plus éloigné de l'accommodement. Le Roi en ayant eu avis, fit marcher le Colonel Brion pour l'aller combattre; mais le Rebelle décampa, & se retira dans l'Evêché de Wolhinie. Le Roi le suivit, & l'ayant atteint, l'avertit de son arrivée par trois coups de canon, suivant la coutume du pays. Les principaux de la Noblesse de la grande Pologne, au lieu de se préparer au combat, s'avancerent au gallop, & s'étant prosternés, aussi-tôt qu'ils apperçurent Sa Majesté qui étoit à cheval, la supplierent de leur pardonner, l'assurant qu'ils ne se léveroient point qu'ils n'eussent obtenu leur grace, & qu'ils se laisseroient plutôt fouler aux pieds des chevaux, que de tirer le sabre contre Elle. Les Confédérés en même-tems firent prier le Roi avec tant de soumission de leur accorder la paix, que les conditions leur en furent envoyées. Les Rebelles les accepterent unanimement, & le Traité fut signé. Il portoit que Bormiski, après

avoir demeuré trois ſemaines à Lubrola, qui étoit une de ſes terres, ſortiroit du Royaume ; qu'il ne pourroit demander à la Diette, que ſon rétabliſſement dans ſes biens & ſes honneurs, & non dans ſes Charges ; que les Confédérés demeureroient dans leur union ſous leurs anciens Chefs, & n'obéiroient plus au Maréchal qu'ils avoient élu ; qu'ils auroient pour leurs quartiers d'hiver les Palatinats de Calitz, de Sivadie, de Poſnanie, & trois autres : & que le Roi ſe reſerveroit avec la Staroſtie de Bidigoſte, le pouvoir de convoquer la Diette lorſqu'il le jugeroit à propos. An. 1666.

La Diette ayant été convoquée à Varſovie pour le mois de Mars, l'ouverture s'en fit le dix-ſept. Dès le même jour les les Nonces s'aſſemblerent, pour élire un Maréchal. La nomination en fut retardée par les brigues des factieux, qui vouloient obliger par ſerment celui qui ſeroit élu, d'aller au nom de tous les Nonces trouver le Roi, pour lui demander le le rétabliſſement de Bormiski dans ſes biens & dans ſes Charges, avant qu'on pût parler d'aucune autre affaire. Cette propoſition fut rejettée, & ſes partiſans n'oſerent pas y inſiſter.

Quelque-tems après, les Députés de Bormiski

An. 1666. Bormiski arriverent, & demanderent à la Diette, non-seulement qu'il fût rétabli dans les Charges dont il avoit été dépouillé par un décret de la République, mais encore qu'il en obtînt de nouvelles. Le Résident de l'Empereur visita tous les Senateurs de la part de son Maître, & les pria de faire leurs instances auprès du Roi pour le rétablissement du Rebelle, puisque c'étoit, selon lui, le seul moyen d'appaiser les troubles. La plûpart lui répondirent, que le Roi lui auroit pardonné, s'il se fût mis en devoir de mériter sa grace; ce qu'il auroit fait sans doute, si l'Empereur ne lui eût fourni continuellement des hommes & de l'argent, pour le maintenir dans la révolte. Les contestations furent si grandes dans cette Diette, sur ce qui concernoit les intérêts de Bormiski, qu'elle se sépara sans rien conclure, ce qui fut cause que les troubles recommencerent.

Le Czar voyant la guerre civile terminée, fit faire de nouvelles propositions d'accommodement, & offrit de donner au Roi cinq millions, s'il vouloit lui céder le Palatinat de Smolensko. Ce qui l'obligea à rechercher la paix, fut la division de ses peuples au sujet de la religion.

religion. Les uns du nombre desquels étoit le Czar lui-même & le Patriarche, prétendoient que les Chrétiens qui embrassoient leur secte, devoient être baptisés une seconde fois, suivant l'ancienne coutume : les autres soutenoient le contraire, même avec plus d'opiniâtreté, depuis que le Czar avoit fait écorcher tout vif un homme attaché à cette derniere opinion. Les Ambassadeurs du Czar ajouterent à leur premiere proposition, l'offre de rendre Wistesko & Plesko, si on leur cedoit Smolensko, moyennant quoi leur Maître consentiroit à une trêve pour longues années. Les Moscovites, pour avancer la conclusion de la paix, se relâcherent encore quelque-tems après à restituer Kiovie, les autres places qu'ils tenoient au-delà du Boristhêne & même Dunenbourg, ville fort marchande du côté de la Livonie.

An. 1666.

Le Roi voulant terminer l'affaire de Bormiski, convoqua une nouvelle Diette dont l'ouverture se fit le neuf Novembre 1666 : mais les Partisans de ce Rebelle tirerent les affaires en longueur, dans l'espérance d'améliorer ses conditions par ce retardement. Ainsi les troubles, au lieu de s'appaiser, s'augmenterent.

An. 1666. menterent. Les Cosaques s'étant révoltés de nouveau, & ayant fait alliance avec les Tartares, le Roi avoit ordonné au Général Makouski, d'assembler des troupes pour châtier ces Rebelles; mais ils l'attaquerent si brusquement, qu'ils défirent entierement son armée. Ils se répandirent ensuite dans la Russie, & dans la Volhinie, où ils firent de grands ravages. En même-tems le Roi eut avis, que le Grand Seigneur avoit promis sa protection à ces Rebelles, & qu'il avoit déja envoyé le sabre, l'enseigne, & le bâton de Général au Bacha qui devoit commander l'armée contre la Pologne. Sur cette nouvelle, le Roi dépêcha un Ambassadeur à la Porte pour essayer de détourner cet orage, & envoya demander du secours à tous les Princes Chrétiens. Le Czar ayant été averti du dessein de la Porte, fit proposer au Roi de Pologne une Ligue offensive & defensive contre les Turcs. Il offrit même d'entretenir une garnison dans Kiovie, jusqu'à ce que les Polonnois fussent en état de bien munir cette Place, dont il appréhendoit que les Infidéles ne se rendissent maîtres.

Les Plénipotentiaires des deux nations conclurent enfin une Trêve pour douze ans.

ans. Il fut stipulé, que le Czar rendroit toutes les Places qu'il avoit prises sur la Pologne, à la réserve de Smolensko; qu'il garderoit pendant trois ans Kiowie, & quelques autres postes sur le Boristhene, pour les défendre contre les forces Ottomanes. Cependant le Comte de Morstin partit de Varsovie, pour aller en France demander du secours contre les Infidéles. Le frere de l'Archevêque de Gnesne alla pour le même sujet à Vienne & dans quelques autres Cours d'Allemagne; le Baron de Kinski en Suede & vers l'Electeur de Brandebourg; & le Palatin de Kalics à Venise & à Florence. La mort du Prince de Bormiski qui arriva dans le même tems, ayant tout-à-coup fait cesser les troubles, fit espérer au Roi qu'il seroit en état de s'opposer aux nouveaux ennemis qui menaçoient son Royaume d'une prompte irruption. Il parut néanmoins à l'ouverture de la Diette qui se fit le septiéme Mars 1667, que le parti des mécontens n'étoit pas entierement éteint, quoiqu'ils eussent perdu leur Chef, puisque plusieurs Nonces essayerent de traverser les résolutions que l'on vouloit prendre. Il y eut entre autres choses de grandes contestations au sujet de la convocation de

An. 1667.

 l'Arriere-

l'Arriere-ban, pour obliger la Noblesse
An. 1667. à se tenir prête à marcher, en cas que les Tartares recommençassent leurs courses, ou que les Turcs formassent quelque entreprise. Le Roi, pour terminer ce différend, déclara que cette convocation ne devoit se faire que dans un extrême besoin; & même après que la Diette seroit terminée, ce qui fut approuvé de tous les Nonces qui laisserent à Sa Majesté le pouvoir de juger de cette nécessité, & de régler le lieu où se feroit l'assemblée. On parla dans la Diette du secours qu'on avoit envoyé demander à tous les Princes Chrétiens, & il fut résolu de n'en point recevoir, parce que s'il étoit considérable, il pouvoit causer beaucoup de désordre dans le Royaume, & que s'il étoit peu nombreux, il étoit inutile d'avoir obligation pour peu de chose à ceux qui l'auroient envoyé.

La mort de la Reine qui arriva à Varsovie le dix May 1667, pendant la tenue de la Diette, toucha sensiblement le Roi, & l'empêcha de vacquer aux affaires qui se devoient terminer. Cette Princesse mourut presque subitement d'une fluxion sur la poitrine causée par une contestation qu'elle avoit eue avec le Chancelier Parz, sur une affaire qu'elle

lui proposoit, & qu'il ne vouloit pas faire. Elle aimoit tellement à parler d'affaires & à gouverner seule, qu'elle étoit même jalouse de la puissance du Roi. Ce Prince n'osoit parler à aucune femme en particulier, pour ne pas lui donner sujet de croire que quelque autre qu'elle gouvernoit: l'extraordinaire contrainte où elle le tenoit, contribua beaucoup à le consoler de sa perte. En effet elle ne fut pas plutôt morte, qu'il revint le soir de la Diette au Palais, pour y voir une personne qu'il avoit aimée, & à laquelle il n'avoit osé parler du vivant de la Reine sa femme. Il sentit néanmoins dans la suite toute la perte qu'il avoit faite, parce que les Polonnois connoissant l'habileté de cette Princesse, se reposoient sur ses soins de beaucoup de choses; mais comme ils n'avoient pas la même estime pour le Roi, dont la trop grande bonté passoit dans leur esprit pour foiblesse, il se forma diverses cabales contre lui, qui l'obligerent enfin d'abdiquer. Ce fût ce que j'appris à mon arrivée. J'ai rapporté fort au long tout ce qui s'est passé sous le régne de ce Prince, afin qu'on puisse mieux connoître le génie de la nation, les intrigues de cette cour, & les véritables motifs de l'abdication de Casimir. An. 1669.

An. 1668. la Couronne, afin que tous ses Sujets en étant avertis, pûssent élire un Prince tel qu'ils le voudroient, ne leur en recommandant aucun pour les laisser dans une entiere liberté d'en faire le choix. Après la lecture de cette déclaration, l'Archevêque de Gnesne se jetta à ses pieds, & le supplia les larmes aux yeux de ne les point abandonner. Mais quoique tous les autres fissent les mêmes instances, on ne put obtenir de ce Prince que la permission de s'assembler le jour suivant, pour délibérer sur la réponse qu'on lui devoit faire. Tous les Senateurs se trouverent le lendemain chez ce Prélat, où ils demeurerent d'accord, qu'ils ne pouvoient accepter la déclaration du Roi, & qu'il ne pouvoit la faire que dans l'assemblée des Etats. Ils résolurent ensuite de le supplier de nouveau d'abandonner son dessein, & en cas qu'il eût fait quelque voeu d'abdiquer, de lui offrir d'agir auprès du Pape pour lui en obtenir la dispense. Ils retournerent en conséquence voir le Roi, & l'Archevêque de Gnesne qui portoit la parole essaya de lui persuader, par les motifs les plus pressans, de ne point quitter le trône. Le Roi persista dans ses sentimens, & répondit que, pour éviter les désordres d'un interregne, il

seroit

seroit nécessaire de faire promptement une convocation générale où l'on pût recevoir son abdication, & faire en même-tems l'élection d'un Successeur. Cette proposition fut jugée impossible, parce que, pour procéder à l'élection, il falloit que l'abdication eût été faite & reçue auparavant. On convoqua donc une Diette générale pour le vingt-sept Août suivant, & l'Archevêque de Gnesne délivra les Mandemens, avec les instructions nécessaires pour les Nonces (*a*). An. 1668.

Le Czar ayant eu avis du dessein du Roi de Pologne, envoya des émissaires dans les Diettines, pour distribuer des présens aux Nonces qui seroient élûs, avec promesse de leur donner, aussi-tôt que le Prince son fils seroit élevé sur le Trône, sept millions, dont cinq seroient employés pour les besoins de l'Etat, & les deux autres partagés entre ceux qui auroient le plus contribué à son élection. On fit aussi des brigues en faveur du Duc de Newbourg, & il se forma un troisiéme parti pour donner la Couronne à une personne de la nation. Quelques Seigneurs Polonnois piqués des déclara-

(*a*) Casimir avoit alors regné 20 ans, toujours en guerre avec ses Voisins ou occupé à soumettre des Sujets rebelles.

An. 1668. tions du Roi demanderent, après son abdication, qu'il fût tenu de se retirer au moins à quarante lieues de Varsovie, & qu'il fût déchu de toutes les sommes qui lui étoient dûes. Le Pape Clement IX, ayant appris la résolution de Casimir, lui écrivit dans des termes fort touchans, pour l'exhorter à conserver la Couronne, ou dumoins à différer son abdication, jusqu'à ce que les affaires fussent un peu débrouillées, afin de prévenir les malheurs qui pouvoient arriver pendant l'interregne. Le Nonce de Sa Sainteté lui rendit cette Lettre; mais il le trouva si ferme dans son dessein, qu'il n'osa le presser davantage de changer de sentiment. L'ouverture de la Diette générale se fit le vingt-huit Août, & il fut résolu qu'on demanderoit au Roi sa déclaration. Casimir se rendit à l'assemblée: le Maréchal de la Diette fit la Harangue, & supplia le Roi de s'expliquer sur son abdication, ce que ce Prince remit au lendemain. Ce jour il leur déclara que sa volonté étoit d'abdiquer, & de les mettre en liberté d'élire un Prince tel qu'ils le voudroient; mais que ce seroit à condition, qu'on lui laisseroit l'économat de Marienbourg & de Grodno, avec deux cens mille livres de rente

sur

ſur les Salines & ſur les droits qui ſe levoient en Pologne & dans la Lithuanie. An. 1668.
Les Nonces parurent extraordinairement ſurpris de ces demandes, & prirent de-là occaſion de dire, que le deſſein de la Cour étoit de gagner du tems, pour donner le loiſir aux Princes étrangers de faire leurs brigues; qu'ainſi ils n'avoient pas d'autres réſolutions à prendre que de monter à cheval avec le reſte de la Nobleſſe pour s'en retourner, n'y ayant nulle apparence que les Etats vouluſſent accorder à Sa Majeſté Marienbourg, la plus importante fortereſſe de la Pruſſe. Le trois de Septembte, les Nonces s'étant rendus au Senat, le Maréchal fit une longue & belle harangue au Roi, pour le ſupplier de ne point abandonner ſes Sujets. Après qu'il eut ceſſé de parler, tous les Nonces, qui étoient debout, lui firent les mêmes ſupplications. L'Archevêque de Gneſne lui parla enſuite au nom de la République, & ajoûta tout ce qu'il crut le plus capable de le perſuader. Le Roi parut fort ébranlé, & ayant remis au lendemain à leur donner ſa derniere déclaration, il dit alors par la bouche du Vice-Chancelier, qu'étant infirme & incapable dans un âge avancé de ſupporter les fatigues

An. 1668. fatigues du gouvernement, & d'aller à l'armée, & le Royaume ſe trouvant menacé tout à la fois par les Turcs, les Tartares, les Moſcovites, & les Coſaques, ils avoient beſoin d'un Prince vigoureux & capable de les défendre; qu'il étoit tems qu'il penſât à ſa conſcience; & qu'en un mot, après y avoir long-tems penſé, il étoit réſolu d'abdiquer la Couronne ſous les conditions qu'il avoit propoſées. Les Nonces retournerent à la Chambre, extrêmement embarraſſés. Les uns diſoient qu'ils n'avoient pas le pouvoir d'accorder au Roi aucune choſe, & que ſi on les eût avertis qu'il falloit pourvoir à ſa ſubſiſtance, on en auroit parlé dans les petites Diettes. D'autres ajoutoient que le Roi voulant ſe retirer contre leur avis, ils n'étoient pas autant obligés à aſſurer ſa ſubſiſtance, que s'ils l'en avoient prié. Quelques-uns même allerent juſqu'à dire, qu'il y avoit lieu de craindre qu'il n'y eût quelque deſſein caché ſous toutes ſes longueurs, & qu'on ne voulût s'en ſervir pour favoriſer par les armes l'élection d'un Succeſſeur. Les plus emportez demanderent que l'Archevêque publia l'interregne, prétendant qu'après les trois déclarations faites par Sa Majeſté, qu'elle vouloit

vouloit abdiquer, étoit nécessaire de pourvoir à la sûreté du Royaume. Mais ce Prélat leur répondit, que les déclarations étant conditionnelles, il ne pouvoit déclarer le Trône vacant, qu'après que le Roi les auroit absous du serment de fidélité. Le Roi voyant que la Diette étoit sur le point de se séparer, se relâcha à la somme de cent cinquante mille livres qui lui avoit été offerte, se réservant néanmoins la liberté de traiter avec son Successeur, pour l'augmentation de sa pension. Il y eut encore quelque différend au sujet des pierreries de la Couronne, qui avoient été mises entre les mains de la Reine. Le Roi qui s'ennuyoit de tant de longueurs promit aussi de les rendre, à la charge qu'on lui payeroit cent vingt mille florins pour lesquels on les avoit engagées : à quoi tout le monde s'accorda. Le seize Septembre qui avoit été destiné pour la cérémonie, le Roi se rendit dans la salle du Senat, & il fit lire par *Makowski*, grand Référendaire du Royaume, l'écrit qui en contenoit les motifs. Le Maréchal des Nonces lût aussi celui de la République pour l'assurance de la somme qui avoit été accordée au Roi, outre celle de six vingt mille florins, pour le dégagement An. 1668.

des

An. 1668. des pierreries de la Couronne. Après que ces écrits eurent été ſignés de part & d'autre, le Roi fit un diſcours aux Etats: mais lorſqu'il voulut les prier de lui pardonner ce qui leur avoit déplu dans ſon gouvernement, il s'attendrit ſi fort, que les larmes l'empêcherent de continuer. Comme ce diſcours étoit écrit, il le fit donner au Vice-Chancelier de la Couronne qui étoit debout devant lui, & qui ne pût le lire, ſans l'interrompre par des ſoupirs continuels. L'Archevêque de Gneſne prit enſuite la parole, & remercia le Roi des bontés qu'il avoit eues pour la République; ce qu'il fit dans des termes ſi touchans, qu'il tira des larmes de toute l'aſſemblée. Le Maréchal des Nonces lui fit de ſemblables remercimens, & le ſupplia d'oublier ce qui pouvoit avoir été fait par quelqu'un d'eux contre ſes volontés, ſous prétexte de la liberté publique. Après que le Roi eut répondu à toutes ces harangues, l'Archevêque de Gneſne & les Senateurs ſe jetterent à ſes pieds pour prendre congé de lui; les Nonces firent la même choſe, & tous enſemble le conduiſirent dans ſa chambre.

Le Roi de Pologne, après ſon abdication, ſe retira dans une maiſon particuliere,

liere, & alla ensuite à Nieperent à trois lieues de Varsovie, pour prendre le divertissement de la chasse, en attendant l'élection de son Successeur. L'Archevêque de Gnesne délivra en même-tems les Mandemens, afin que les Diettes particulieres élussent les Nonces qui se devoient trouver à la Diette générale. On avertit aussi les Ministres étrangers de sortir de la Ville, de peur que leur séjour ne donnât lieu de croire qu'ils vouloient troubler la liberté des suffrages. J'appris qu'un Religieux Irlandois briguoit pour le Prince Charles de Lorraine; qu'il étoit resté à Varsovie habillé en Cavalier, & qu'il ne vouloit pas déférer à l'ordre donné à tous les Ministres étrangers de se retirer du Royaume, sous prétexte qu'il n'y étoit arrêté que pour ses affaires particulieres. J'en donnai incontinent avis à la Cour, sçachant bien que l'élection de ce Prince ne seroit pas agréable à la France. Le Prince Charles y envoya encore quelque-tems après le *P. Richard*, Jésuite, qui étoit son Confesseur, & qui feignant d'avoir des affaires pour son Ordre, ne laissa pas de visiter quelques Evêques, pour les disposer à favoriser ce Prince. Le Grand Seigneur ayant appris que le Czar briguoit

An. 1668.

pour

An. 1669. cation. Il y en avoit du Grand Seigneur, du Czar, & du Kam des Tartares. Le Sultan promettoit par sa lettre de maintenir les anciens Traités, pourvû qu'on ne fît rien qui obligeât sa Hautesse à les rompre. Le Czar mandoit, qu'il s'étonnoit de ce que la République n'envoyoit pas ses Commissaires, pour conclure une paix perpétuelle entre les deux nations. Il déclaroit en même-tems, que si l'élection ne se faisoit promptement, il seroit contraint de reprendre les armes. Le Kam promettoit aussi de vivre en bonne intelligence avec la Pologne, & de rendre tous les prisonniers, pourvû qu'on lui payât tout ce qui lui étoit dû. Il ajoutoit, que toutes les courses dont on se plaignoit avoient été faites par les Tartares de Bialogrod, & non par ceux de la Crimée.

On commença à donner audience aux Ambassadeurs le quatre Juin. Le Nonce du Pape fit sa harangue en Latin, & recommanda particuliérement l'élection d'un Prince né Catholique, & qui ne fût ni schismatique ni hérétique. Le Primat lui répondit aussi en Latin au nom du Senat, & le Maréchal de la Diette au nom de la Noblesse. Le Comte de Schafgots eut ensuite audience, il recommanda

le Duc

le Duc de Neubourg au nom de l'Empereur. L'Ambassadeur de ce Duc recommanda aussi fortement son Maître, & il offrit de sa part de fonder un Collége en Allemagne pour l'instruction de la jeunesse Polonnoise, de rétablir la monnoye, de faire construire trois Forteresses sur les frontieres de Pologne, d'entretenir quatre ou cinq mille hommes à ses dépens, & de fournir deux millions pour payer l'armée. L'Abbé Riquet recommanda le Prince Charles de Lorraine au nom du Duc son oncle : il représenta à l'assemblée que ce Prince étoit vigoureux, sobre, vigilant, & prudent ; qu'il sçavoit sept Langues ; & qu'il desiroit apprendre au plutôt la langue Polonnoise ; qu'il aimoit la guerre, & qu'il en supportoit facilement les fatigues ; qu'il n'étoit chargé d'aucunes dettes ; qu'il se donneroit entiérement à la République ; qu'il quitteroit l'habit & l'humeur Allemande pour prendre ceux de la Nation ; qu'il ne se marieroit que du consentement de la Noblesse ; qu'il fonderoit un Collége à Pont-à-Mousson, pour l'éducation de cent Gentilshommes Polonnois ; & qu'il étoit prêt de se battre contre ses

An. 1669.

An. 1669. Concurrens. Cet Abbé ajoûta en ſuite, que le Duc de Lorraine offroit, pour payer l'armée, de donner pendant dix années cinq cens mille livres par avance, & d'entretenir quatre mille Fantaſſins à ſes dépens. L'Evêque de Beziers parla au nom de la France, en faveur du Duc de Neubourg: & l'Envoyé du Prince de Condé, repréſenta les grandes vertus de ſon Maître, ſa naiſſance, ſes victoires, & la haute réputation qu'il s'étoit acquiſe dans toute l'Europe.

Toute la Nobleſſe ſe trouva partagée en deux factions preſque égales, l'une en faveur du Duc de Neubourg, & l'autre pour le Prince Charles de Lorraine. Le premier l'auroit emporté ſur l'autre, s'il ne ſe fût brouillé avec le Chancelier Patz, qui avoit beaucoup de crédit dans l'aſſemblée. Le dernier jour de la Diette, Opalenski, Palatin de Kalitz, voyant les deux Partis ſur le point d'en venir aux mains, leur repréſenta qu'il y avoit de l'aveuglement de ſe quereller pour des Princes qu'ils ne connoiſſoient pas, & qui peut être les maltraiteroient auſſi-tôt qu'ils ſeroient montés ſur le Trône: qu'ils devoient bien plutôt élire un Roi de leur Nation,

puiſque

puiſque parmi eux il ſe trouvoit pluſieurs perſonnes dignes de commander. Il nomma enſuite Michel Koribut Wieſnowiski, qui fut agreé des deux factions. Praſmowſcki, Archevêque de Gneſne, fit d'abord quelque difficulté de le proclamer. Il repréſenta à l'aſſemblée, qu'on connoiſſoit le mauvais état où ſe trouvoit la République ; qu'on ſçavoit le grand beſoin quelle avoit d'un Prince riche & vaillant, & que Wieſnowiski n'avoit ni l'une ni l'autre de ces qualités. Il étoit ſi pauvre, que durant la vie de la Reine Marie-Louiſe il ne ſubſiſtoit que de ſix mille livres de penſion qu'elle lui donnoit tous les ans. Il ne ſe piquoit pas non plus d'être brave & d'entendre la guerre. C'eſt ce qu'il fit bien connoître en effet après ſon élection, lorſque l'Electeur de Brandebourg fit enlever à ſa vue, & preſque ſous les fenêtres de ſon Palais, un Gentilhomme Pruſſien qui s'étoit réfugié en Pologne, comme dans un azile : car il n'en témoigna aucun reſſentiment, quoiqu'on eût commis cette violence dans le lieu de ſa réſidence, & ſans lui en avoir demandé la permiſſion. On pouvoit bien nommer le Roi Michel, un véritable roi de théatre, An. 1669.

puiſque de pauvre Gentilhomme qu'il
An. 1669. étoit, il devint dans un inſtant un des plus riches Princes de l'Europe. Il ſe vit ſuperbement meublé, & ſervi tout en vaiſſelle d'argent, ce qu'aucun de ſes prédéceſſeurs n'avoit jamais eu. Tous les Senateurs & les Gentilshommes qui ſe crurent en état de lui donner quelque choſe, s'empreſſerent à l'envi l'un de l'autre de lui faire des préſens. Le jour de ſon élection, il ſe trouva tant de richeſſes, qu'il en fut ſurpris. Il craignit que ce ne fût un ſonge, & que ſon bonheur ne finît avec ſon ſommeil.

Il fut traité par le grand Référendaire, & au ſorti du ſouper, il alla trouver la Princeſſe ſa mere qui vint au-devant de lui conduite par le Comte de Schafgots, après quoi il alla coucher au Château. Le lendemain il donna audience au Nonce de Sa Sainteté, & aux Ambaſſadeurs de l'Empereur & de Suede. Le ſept de Juillet, le Roi jura dans l'Egliſe de S. Jean, en préſence des Miniſtres étrangers, les *Pacta conventa*, aux conditions pour leſquelles on l'avoit élu. A celles que les autres Rois avoient coutume de jurer, on en avoit ajoûté deux nouvelles: 1°. qu'il ne lui ſeroit pas

permis

permis d'abdiquer ; 2°. qu'il payeroit au Roi Casimir la pension de cent cinquante mille livres qui lui avoit été accordée. Cette derniere condition fut mal observée, Casimir n'ayant jamais touché un sol de sa pension. An. 1670.

Le nouveau Roi ne fut pas plutôt proclamé, que le Chancelier Patz lui insinua adroitement qu'il lui avoit obligation de la Couronne. Il n'eût pas beaucoup de peine à l'en persuader, ce Prince étant d'un esprit borné, & facile à gouverner. Cet artifice lui réussit si bien, qu'il s'empara entiérement de l'esprit du Roi, & qu'il le porta à épouser la sœur aînée de l'Empereur, même sans le consentement du Senat ; ce qui dans la suite pensa le perdre, comme on le verra. A l'égard de Casimir qui s'étoit retiré à Bresllaw en Silésie, pendant la Diette, aussi-tôt qu'il eut appris l'élection de son Successeur, il passa en France, où Sa Majesté Très-Chrétienne lui conféra l'Abbaye de S. Germain-des-Prés, dont le revenu qui est fort considérable lui donna les moyens de subsister honorablement.

Michel fut couronné à Cracovie le

 neuf

An. 1670. neuf Octobre, dans l'Eglise Cathédrale; en présence du Nonce du Pape & de l'Ambassadeur de l'Empereur. L'Archevêque de Gnesne lui mit la Couronne sur la tête, & le revêtit des habits Royaux; après quoi le Maréchal de la Cour fit la proclamation. Le Roi fit le lendemain l'ouverture de la Diette, & reçut sans cérémonie dans sa chambre l'Ordre de la Toison, que le Baron de Meyer lui avoit apportée. Le Marquis de Lione, Envoyé extraordinaire de France, arriva peu de jours après à Cracovie, pour complimenter le Roi sur son élection & sur son couronnement. Il arriva aussi un Ambassadeur de Moscovie, pour offrir au Roi une Ligue offensive & défensive, contre les Turcs, & la fille aînée du Czar en mariage, avec la restitution du Duché de Siberie, & d'autres avantages très-considérables. Cette proposition fut fort bien reçue des Nonces; mais le Roi étoit tellement prévenu par le Chancelier Patz, qu'il ne voulut pas l'écouter. Il envoya même l'Evêque de Culm, Vice-Chancelier de la Couronne, à Vienne, pour faire la demande de l'Archiduchesse *Eleonor*, sœur de l'Empereur Leopold-

Leopold Ignace. La demande fût acceptée, & Sa Majesté Impériale dota la Princesse des Duchés de Oppelen & de Ratibor, les mêmes qui avoient été donnés au Roi Uladislas IV, pour la dote de sa premiere femme. L'Impératrice douairiere conduisit la Princesse sa fille à Czestokowa où le Roi se rendit pour la recevoir, & le Mariage y fut célébré sans cérémonie. Ce mariage ne fut pas heureux. On en fit grand bruit dans la Diette qui se tint à Varsovie, & le Roi fut sur le point d'être détrôné. Les factieux avoient dessein de l'enfermer dans un cloître, & de le réduire à une condition beaucoup plus malheureuse que celle où il étoit avant son élection. La Reine sa femme concourut même dans le dessein de le faire abdiquer. On avoit fait voir à cette Princesse le portrait du Comte de Saint-Paul, second fils du Duc de Longueville, & elle en avoit été si charmée, qu'elle vouloit faire casser son mariage pour l'épouser. Cette intrigue fut si bien conduite, que le Comte de Saint-Paul auroit été infailliblement Roi de Pologne, s'il n'eût pas été tué au passage de Tolhuis en 1672. Au reste tout con-

An. 1670.

An. 1672. tribua à décrier le Roi Michel. Il montra si peu de courage dans la guerre qu'il eut à soutenir contre les Turcs, que ceux qui avoient marqué le plus de zèle pour son élection, se repentirent de l'avoir favorisée. Les Cosaques appellerent les Infidèles, qui ravis de pouvoir entrer dans l'Ukraine, & se délivrer de ces peuples remuans qui les fatiguoient continuellement par la Mer noire, vinrent assiéger Kaminiek, ville capitale de la haute Podolie, fortifiée par la nature. Cette place est située sur un rocher entouré d'un fossé large, escarpé, profond & inondé par la riviere de Smotrzicz, qui commençant à couler près de la place, après l'avoir environnée, revient passer au même endroit, & ne laisse qu'un espace étroit pour pouvoir entrer dans la ville : c'est seulement cette entrée qui a été fortifiée par l'art, tout le reste l'étant par la nature. Il est vrai que les montagnes qui sont au-delà des fossés, commandent la ville, & qu'en y mettant du canon, on peut beaucoup l'incommoder. Quoiqu'il en soit, Kaminieck qui devoit apparemment faire une longue résistance, tant à cause de sa force que de la nombreuse garnison qui

la

la défendoit, se rendit en peu de jours à composition. Les Turcs observerent fort mal la capitulation : après avoir promis aux habitans de leur laisser le libre exercice de leur religion, aussitôt qu'ils en furent les maîtres, ils emmenerent en esclavage tout le peuple de cette malheureuse ville ; ils n'y laisserent aucun édifice qui pût faire connoître qu'elle avoit été Chrétienne, à la réserve de l'Eglise cathédrale, dont ils firent une Mosquée. An. 1672.

Les Polonnois qui connoissoient l'humeur pacifique de leur Roi, persuadés qu'il leur seroit impossible de reprendre cette place & de terminer heureusement la guerre contre le Grand Seigneur, conclurent avec lui un traité par lequel ils s'obligerent de lui payer un tribut ; mais la Diette qui se tint ensuite à Varsovie, ne voulut pas le ratifier. Ainsi la guerre entre la Pologne & la Porte recommença avec plus de chaleur qu'auparavant. Deux armées, celle de la Couronne, & celle du grand Duché de Lithuanie, l'une commandée par le Maréchal Sobieski, & l'autre par le Général Patz, marcherent vers la Podolie. Ces deux Généraux bien concertés,

An. 1672. tés allerent ensemble attaquer les Turcs qui étoient campés à Chotzin sur le Niester, & les défirent entierement. Une victoire si considérable auroit sans doute rétabli les affaires de la Pologne & contribué au recouvrement de Kaminieck, si les Généraux eussent sçu profiter de leurs avantages: mais le combat ne fut pas plutôt fini, que chacun ramena ses troupes, l'un en Pologne, & l'autre en Lithuánie. D'ailleurs les troupes qui n'étoient pas payées, voyant que leurs Généraux avoient si mal usé de leur victoire, se mutinerent, comme elles avoïent fait sous le regne de Casimir. Le Roi Michel convoqua une Diette à Varsovie pour trouver les moyens de les satisfaire: on résolut d'établir un Conseil de guerre perpétuel, composé tant de Senateurs que de la Noblesse. Par le conseil du grand Maréchal, on augmenta la solde de la Milice, & on renouvella l'imposition par tête, de laquelle le Roi seul seroit exempt. On envoya aussi le Waivode Nowodwarski en Suede, pour demander du secours. On reçut en même-tems des Envoyés des Hospodars de Valaquie, &

& de Moldavie, qui vinrent offrir au Roi de Pologne de secouer le joug de la Porte, s'il vouloit envoyer une armée dans leur pays pour appuyer leur révolte. A l'égard des Turcs, ils firent offrir au Roi Michel par un Chiaou l'exécution du dernier traité, si on vouloit leur payer l'argent qui leur avoit été promis, pour avoir levé le siége de Lemberg, menaçant, en cas de refus, de continuer la guerre avec plus de feu que jamais. An. 1672.

Le Czar qui n'avoit pas abandonné le dessein de faire élire son fils Roi de Pologne, dépêcha un Ambassadeur à Rome, pour représenter au Pape qu'il avoit résolu de faire la guerre aux Turcs, afin de les empêcher d'envahir la Pologne, & qu'il souhaitoit que tous les Princes Chrétiens fussent dans les mêmes dispositions, c'est-à-dire, qu'ils voulussent joindre leur forces contre cet ennemi commun. Il ajoutoit, qu'en conséquence, il avoit envoyé ses Ministres dans toutes les Cours de l'Europe, & qu'il exhortoit Sa Sainteté à se déclarer le Chef d'une Ligue si nécessaire à la conservation de la Foi, & de la véritable Religion. Il concluoit

en priant le Pape, en cas que le Roi de
An. 1672. Pologne vînt à mourir, d'employer son crédit pour que le fils de son Maître fût élû en sa place, afin que ces deux Etats étant sous une même domination, il fût plus aisé de résister aux Turcs. On examina les propositions de cet Envoyé dans une Congrégation; mais on ne jugea pas à propos de les accepter, parce que ce Prince étoit Schismatique, à moins qu'il ne voulût se réunir à l'Eglise Romaine.

Fin du second Tome.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans le second Volume des Mémoires, pour servir à l'Histoire du XVII. Siècle.

A

*A*BAFFY, (Le Prince) s'empare de la Transilvanie, pag. 291. prend plusieurs Villes, page 294
Adolphe, (Jean) son portrait, 45
Albici, (Le Cardinal *François*) 86
Alexandre VII (Pape) envoie des Nonces recevoir la Reine Christine, 57. sa naissance & ses emplois, 58
Alphonse VI, Roi de Portugal, 221. fait avec la France un Traité de Confédération, & se remarie. 230. est déposé. 237. & enfermé, 241
Anne Hyde d'Angleterre, ses qualités, 176
Apprentifs (Les) de Londres se révoltent, 112
Audiences données en Pologne à tous les Ambassadeurs, 366
Augustin Chigi, Cardinal, 59

Bagni

B

BAgni, Cardinal, 93
Barberin, (Cardinal *Antloine*) 64
Barberin, (Chatles) 80
Barberin, (François) 63
Beaufort, (Duc de) ſe retire à la Bataille du Fauxbourg Saint Antoine, avec les bleſſés, 8. a querelle pour la préſéance avec le Duc de Nemours, 13
Bercenes, Capitaine des Gardes du Duc de la Rochefoucault, tué à la bataille de S. Antoine, 9
Bormiski, (Le Prince de) ſe révolte, 307. ſe retire en Siléſie, 308. leve des troupes, 311 cotoye la Siléſie, 314. ſa mort, 321
Brigues différentes pour la Couronne de Pologne, 327 & 333
Briſtol, (Le Comte de) accuſe le Chancelier, 164. a ordre de ſortir de Londres, 167

C

CAſtelmain, (Le Marquis de) ſon portrait 145. fait abjuration, 146
Caſtres, (Le Comte de) tué à la bataille de S. Antoine, 9
Catherine, Princeſſe de Portugal, épouſe le Roi d'Angleterre, 157. ſon portrait, 173
Chanut, Ambaſſadeur de France en Suede, ſa réponſe au ſujet de la Reine Chriſtine, 48. tâche d'engager la Reine à garder ſa Couronne, 50
Charles Adolphe, Prince Palatin, eſt reconnu héritier de la Couronne de Suede, 38. ſon portrait, 45. eſt couronné, 53. s'empare de Varſovie,

Varsovie, 275. retourne dans ses Etats pour les défendre, 282. fait une ligue avec Cromwel, 283. sa mort, 284
Charles II proclamé Roi d'Angleterre, 122. lieu de sa naissance, 130. son éducation, 131. reçoit les Députés d'Angleterre, 133. aborde à Douvres, 135. fait son entrée à Londres, 136. réponse de ce Prince, 139. donne des marques de sa bonté, 142. abbat le parti des Presbitériens, 148. se marie, 157. tire un grand avantage de son mariage, 158. vend Dunkerque à la France, 168. sa politique, 170. son portrait, 171
Chatillon, (La Duchesse de) manque de parole au Prince de Condé, 14
Chavigny, (Monsieur de) reconcilié avec M. le Prince de Condé, 10. meurt de saisissement, 21
Conty (Le Prince de) se marie, 23
Corrado, (Le Cardinal) 61
Cosaques (Les) se révoltent, 320. appellent les Infidèles & entrent dans la Podolie, 344
Christine, Reine de Suede, est déclarée majeure & couronnée, 37 & 38. son portrait, 44. fait son traité avec le Prince Palatin & abdique, 51 & 52. arrive à Bruxelles & y fait abjuration, 55 & 56. demande à aller en France, & arrive à Paris, 89 90. retourne en Italie, 91. revient en France, 96. se justifie auprès du Cardinal Mazarin, 98
Cromwel (Henri) traite avec le Parlement, 106
Cromwel, (Richard) 101. sa mollesse, 103. accorde aux mutins ce qu'ils demandent, 104. est déposé, 107
Czar (Le) demande la paix au Roi de Pologne, 305. fait des propositions d'accommodement

modement, 318. propose une Ligue offensive & défensive contre les Turcs, 320. fait des promesses aux Nonces, 327. dépêche un Ambassadeur à Rome, 347

D

D Antzick, description de cette Ville, 243
Descartes, (René) son épitaphe, 39
Diette à Varsovie, 317. Diette convoquée par le Roi de Pologne, 319. autre Diette, 321. Diette générale, 328. autre Diette, 335
Différends entre les Comtes de Clarendon & de Bristol, 160
Dispute de l'Ambassadeur de France avec celui d'Espagne, 140
Donzi, (Jean-Etienne) Cardinal, 70

E

E Bora, sa situation, 226
Eleonor, Archiducheſſe, épouse le Roi de Pologne, 342. veut faire casser son mariage, 343
Eleonor de Gonzagues, femme de l'Empereur Ferdinand, son portrait, 25
Enfant trouvé parmi les Ours, 303
Espagnols, (Les) ne cherchent qu'à entretenir la guerre civile en France, 20
Etats Géneraux de Hollande: forme de leur Gouvernement, p. 124. font défaits par les Portugais dans les Indes Orientales, 224. prennent plusieurs Places aux Portugais, 226

F

Fairfax, (Marie) ses qualités, 176. Il paroît à la tête de la Noblesse Angloise, 115
Ferdinand III Empereur, son portrait, 24
Ferté, (Maréchal de la) joint l'armée du Roi, 2
Filomarini, Cardinal, 67
Flamarin, (Marquis de) tué à la bataille de S. Antoine, 9
Flavio Chigi, (le Cardinal) 59
Fleet-Wood est déclaré Général de l'armée Angloise, 102

G

George Savill, ses qualités, 178
Giorio, (Cardinal) 68
Girolamo Bonvisi, Cardinal, 94
Girolamo Farnese, Cardinal, 95
Gusman, (Louise de) Régente de Portugal, 221. fait assiéger Badajos, 222. envoie du secours à Elvas, 224. sa mort, 231
Gustave Adolphe parvient à la Couronne de Suede, 34. fait plusieurs conquêtes, 35. sa mort, *ibid.*
Gustave Vasa passe en Suede, 33. sa mort, 34.

H

Harington, (Milord) fortifie le parti du Comte de Bristol contre le Chancelier, 168
Henri, Duc de Lorraine, nommé Comte de Portugal, 189
Hongrie, commencement des troubles de ce Royaume, 286

I

IMperiali, (Laurent) Cardinal ; 85

J

JAcques, Duc d'Yorck, son portrait, page 173

Jean Casimir est élû Roi de Pologne, 269. sollicite l'Empereur de se liguer avec lui. 278. reprend plusieurs Places, pag. 281. fait trancher la tête à un Officier Moscovite, 290. va en Lithuanie, 298. défait entièrement les Moscovites, 300. satisfait ses troupes mutinées, 301. prend plusieurs Villes, 303. conclut une Ligue offensive & défensive avec la Couronne de Suede, 306. arrive à la vûe des Rebelles, 314. fait un traité avec les Confédérés, 316. envoie un Ambassadeur à la Porte, 320. demande du secours aux Princes Chrétiens contre les Turcs, 321. déclare son dessein au Sénat assemblé, 325. abdique la Couronne, 231. passe en France, 341

Jean d'Autriche remporte plusieurs victoires sur les Portugais, & se retire ensuite avec perte, 225, 227

Jean, Duc de Bragance, rentre dans ses droits, 194. est couronné Roi de Portugal, 204. envoie des Ambassadeurs en différentes Cours, 205. conclut un traité avec les Provinces-Unies, 207. fait exécuter plusieurs séditieux, 208. est reconnu Roi de Portugal dans les Indes Orientales, 213. remporte plusieurs victoires, 216. envoie une flote au Bresil, 217. envoie des Missionnaires

res aux Indes, 219. ſa mort, 221
Jules Gabrieli, Cardinal, 72

K

KAminiek, Ville de la haute Podolie, ſa ſituation, 344
Kimin Tanos eſt élû Prince de Tranſilvanie, 287. a la tête tranchée, 291

L

LA Cueva s'en retourne dans les Pays-Bas, 88, 89
La Haye, tableau de cette Ville & de la Cour d'Hollande, 123
Lambert défait les Mécontens d'Angleterre, 107. eſt mis en priſon, 118. s'échape & eſt fait une ſeconde fois priſonnier, 121
Laurent Raggi, Cardinal, 73
Lawſon, Amiral de la flote d'Angleterre, ſe déclare pour les Parlementaires, 113. ſe réunit avec Monck, 120
Leonore Edwige de Holſtein, Régente du Royaume de Suede, fait la paix, 284
Leopold Ignace, Roi de Hongrie, fait un traité avec le Roi de Pologne, 179. exécute ſon traité, 280. eſt élu Empereur, 283. ſe diſpoſe à un accommodement, 284. donne du ſecours à la Princeſſe Ragoſtki, 286. fait alliance avec Kimin Tanos, 287. tâche d'appaiſer les troubles de Hongrie, 288. convoque une Diette 291. accepte les conditions propoſées par les Turcs, 292. perd pluſieurs Villes, 293. fait une paix honteuſe, 298

Lionne, (Marquis de) envoyé à Rome, 88
Lisbonne, description de cette Ville, 181
Lithurgie Luthérienne, 46
Louis XIV va à Charonne, 3. ordonne à son Ambassadeur en Angleterre de maintenir sa préseance, 150. oblige le Roi d'Espagne à lui faire réparation, 155. fournit des troupes à l'Empereur, 296
Ludovisio, Cardinal, 75

M

MAgnus, Gabriel de la Gardie, son portrait, 46
Maldachin, (François) Cardinal, 84
Mancini, neveu du Cardinal Mazarin, blessé à la bataille de S. Antoine, 5
Marguerite de Savoye, Duchesse de Mantoue, écrit au Ministre d'Espagne ce qui se passe en Portugal, 194. est conduite dans une Maison Royale, 203. se sauve, & est exilée par le Roi d'Espagne, 208.
Marie Euphrosine, Comtesse Palatine, son portrait, 45
Marie-Elizabeth de Savoye, épouse le Roi de Portugal, 230. se retire dans un Couvent, 23?. son mariage est déclaré nul, p. 238. épouse Don Pedre, *ibid.* son portrait, 241
Mariembourg, description de cette Place, 246
Mario, (Don) frere du Pape Alexandre VII, 59
Marsillac, (le Prince de) se retire avec les blessés à la bataille de S. Antoine, 8
Mazarin, (Le Cardinal de) sa conduite à la bataille de S. Antoine, 10, 22
Mécontens en Angleterre, 107
Michel Koribut Wiesnowiescki est proclamé Roi

Roi de Pologne, & couronné, 389, 341. fait l'ouverture de la Diette, & reçoit plusiers Ambassadeurs, 342. se marie. p. 343. montre peu de courage, 344. convoque une diette, 346
Miguel, Evêque de Lamego est envoyé au Pape par le Roi de Portugal en qualité d'Ambassadeur, 209. est attaqué à Rome par l'Ambassadeur d'Espagne, 211. retourne en Portugal, 212
Monaldesqui abuse des bontés de la Reine Christine & est tué, 96, 97
Monck s'empare des principales Places d'Angleterre, 109. envoie des Députés à l'armée Angloise, 110. est déclaré Général, 114. appaise les désordres de Londres, 116. se déclare ouvertement contre le Parlement, 117. est confirmé Général, 118. reçoit l'Ordre de la Jarretiere, 136
Montpensier, (Mademoiselle de) fait tirer le canon de la Bastille sur les troupes du Roi, 9
Mort de la Reine de Pologne, 323

N

NAntouillet, (le Marquis de) tué à la bataille de S. Antoine, 5
Nassau, (le Prince de) ferme l'entrée de l'Assemblée des Etats Généraux à l'Ambassadeur d'Angleterre, 125
Nemours (le Duc de) reçoit treize coups sur ses armes, 8. se bat en duel avec le Duc de Beaufort & est tué, 18, 19
Nicoping, sa situation, 54
Noailles (le Marquis de) se rend maître d'une Barricade,

Barricade, à la bataille de S. Antoine ; 6

O

ODescalqui, (Benoît) Cardinal, 83
Orleans (Gaston Duc d') souhaite la paix, 22. a ordre de sortir de Paris, 23.
Orléans, (Philippe Duc d') épouse Henriette d'Angleterre, 148
Ottoboni, (Pierre) Cardinal, 83

P

PAix générale conclue à Munster, 38
Palavicini, Cardinal, 61
Pallota, (Jean-Baptiste) Cardinal, 66
Parisiens (les) se déclarent pour M. le Prince, 9. refusent de loger l'armée de M. le Prince, 20
Parlement (le) d'Angleterre se conduit avec trop de hauteur, 107. donne de l'ombrage à l'armée des Rebelles, 108. fait l'ouverture de ses séances, 114. n'ose témoigner son mécontentement, & se soumet, 117, 118. envoie au Roi des Députés, 122. condamne à mort ceux qui avoient signé la condamnation de Charles I. 139
Paul-Emile Rondanini, Cardinal, 71
Paulucci, Cardinal, 93
Pedre, (Don) frere du Roi de Portugal, est généralement estimé, a un entretien avec la Reine; 234. est déclaré Régent du Royaume, 238. se marie, *ibid.* fait un traité de paix avec l'Espagne, 239. son portrait, 241
Pimentel Ambassadeur d'Espagne en Suede, persuade à Christine d'abjurer les erreurs de Luther, 50. & ensuite d'aller à Rome, 55
Pologne, description de ce Royaume, 247.

& *seq.* suite de ses Rois, 260 & *suiv.*
Portugal, description de ce Royaume, 179. & *suiv.* est délivré de la domination Espagnole, 198. fait une Ligue perpétuelle avec l'Angleterre, 212
Poloski (le Général) est élû Maréchal de la Diete, 335
Prétendans à la Couronne de Portugal, 190
Prince de Condé (M. le) se retire à Charenton, 3. sort avec un escadron choisi, 5. charge les ennemis avec succès, 6. perd tous ses avantages, 11. se fait porter chez la Duchesse de Chatillon, 14. part avec le Duc de Lorraine, 22

R

Ragotzki se déclare pour Charles Adolphe, 277. est dépouillé de ses Etats, 282. sa mort, 285
Rebelles de Pologne (les) ont recours à la clémence du Roi, 315
Renaud d'Est, Cardinal, 70
Retz, (Cardinal de) 76
Richemont, (la Duchesse de) son portrait, 146
Rockefoucault (le Duc de la) exhorte le peuple à secourir M. le Prince, 10
Rospigliosi, Cardinal, 61

S

Saint Maigrin (le Marquis de) tué à la bataille de S. Antoine, 5
Sarazin engage le Prince de Conty à accepter les offres de la Cour, 23
Serin, (le Comte de) bat les Turcs, 295. abandonne l'armée, 296
Sigismond Chigy, Cardinal sous Clement IX, 60
Sforce, (Frederic) Cardinal, 87
Spada, (Jean-Baptiste) Cardinal, 82
Spada, (Virgilio) Cardinal, 82
Stockolme,

Stockolm, description de cette Ville, 29
Suede, la situation de ce Royaume, 28
Suédois, d'où ils sont descendus, 31

T

TEstament de la Reine de Pologne, femme de Casimir, 324
Trève entre le Czar & le Roi de Pologne, 320
Triumvirs en Angleterre, qui font fermer le Parlement, 102, 104 ; ils font soulever l'armée, 109
Troubles de Paris, 12
Turcs (les) sont taillés en pièces par les Polonois, 297, sont entiérement défaits par les armées de Pologne, 346
Turenne (le Vicomte de) attaque M. le Prince à la Porte Saint Antoine, 3, 5. se retire à Meaux, 20

U

UPsal, description de cette Ville, 29

V

VArscvie, description de cette Ville, 258 *& suiv.*
Vasconcellos tué à Lisbonne, 201
Vienne, Capitale d'Autriche, sa situation, 24
Villaflor (le Comte de) reprend Ebora, 227. son portrait, 241
Virgine des Ursins, Cardinal, 69
Vistule, d'où ce fleuve a tiré son nom, 260
Weimar (le Duc de) est fait Général de l'armée de Suéde, 36
Wesselin, Palatin de Hongrie, y excite des troubles, 287

Fin de la Table du second Volume.

Librairie M. Slatkine
25.7.1988
[ZAH.]

875395